This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828

PONTUS DE TYARD.

PONTUS DE TYARD.

Tiré à 400 Exemplaires :

350 ſur papier ſurfin teinté à l'antique ;
30 ſur papier vergé blanc ; 15 ſur papier vélin ;
5 ſur papier de couleur.

(300 Exemplaires ſeulement ſeront mis en vente.)

LYON,
IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN.

Impr. de Louis Perrin. Lyon.

ETUDE SUR LE SEIZIEME SIECLE.

FRANCE ET BOURGOGNE.

PONTUS DE TYARD

SEIGNEUR DE BISSY, DEPUIS EVEQUE DE CHALON,

PAR J.-P.-ABEL JEANDET,

Médecin à Verdun en Bourgogne, Membre correſpondant des Académies de Mâcon, Dijon, Troyes, etc.

OUVRAGE COURONNE PAR L'ACADEMIE DE MACON.

(29 *décembre* 1859.)

PARIS,

CHEZ AUGUSTE AUBRY,

L'un des libraires de la Société des Bibliophiles françois,

RUE DAUPHINE, 16.

1860.

385[illegible]6.53
2

1874, May 30.
Minot Fund.
([illegible])

A MONSIEUR LOUIS PERRIN,

Imprimeur à Lyon.

ABEL-JEANDET, MEDECIN A VERDUN,

SALUT.

L'IMPRIMERIE n'eſt pas une fille de la France; elle eſt née de ſa ſœur la blonde Allemagne. Ses berceaux ſont Mayence, Strasbourg, Harlem, peut-être; ſes créateurs, ſes premiers adeptes, ſe nomment Gutenberg, Fauſt, Schœffer, Coſter, Dryzehn, Heilman & Riff.

Fauſt, l'uſurier avide & ſans cœur, ſe trouve parmi ces grands artiſtes, comme Judas au milieu des Apôtres; lui auſſi, il livre ſon maître Gutenberg pour de l'argent.

« L'Invention divine » ne tarda pas à ſe propager & à fructifier ſur la terre de France; au XVIe ſiècle elle était devenue françaiſe.

On ſait tout ce qu'elle doit à l'illuſtre famille des Eſtienne, à Simon de Colines, à Geoffroy Tory, de Bourges, à Chriſtophe Plantin, à Mamert Patiſſon & à la ville de Lyon.

Un jour on dira ce que Louis Perrin a fait pour elle au XIXe ſiècle. On dira que, dans la ſeconde ville de France, il arrêta la décadence de l'art typographique & qu'il le ramena au degré de perfection où les Gryphe, les De Tournes, les Dolet, les Roville, ces Elzévirs lyonnais de la Renaiſſance, l'avaient porté.

Cet eſſai, conſacré à rappeler le ſouvenir de quelques noms & de

quelques travaux artiſtiques & littéraires de cette grande époque, ne pouvait être confié qu'à l'artiſte qui en conſerve religieuſement les bonnes traditions & qui marche ſur les traces de Jean de Tournes & de Guillaume Roville, les imprimeurs de prédilection, j'ai preſque dit les collaborateurs, de Pontus de Tyard & de ſes doctes amis.

Je viens donc recommander cet opuſcule à vos ſoins intelligents & dévoués, deſquels il attend une parcelle du renom qui s'attache aux productions qui portent le véritable cachet du bon goût & de l'art.

De Verdun en Bourgogne (Saône-et-Loire),
ce neuvième de mai 1860.

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS.

Vote de félicitations à M. Jean-Pierre-Abel JEANDET, Lauréat de l'Académie de Mâcon.

Seſſion légale de Mai 1860.

L'AN mil huit cent ſoixante & le neuf mai, le Conſeil municipal de la ville de Verdun-ſur-le-Doubs, réuni en vertu de la loi pour la ſeſſion du mois de mai, ſous la préſidence de M. Gauriot, maire ;

Préſents à la ſéance : *MM. Biguey*, *Vaxillaire*, *Druet*, *Jozot*, *Levieux*, *Fleury*, *Jeandet*, *Conſtantin & Gauriot*, maire;

La ſéance ouverte, M. Biguey ayant été nommé ſecrétaire, le maire expoſe au Conſeil que l'Académie des Sciences, Arts, Belles-Lettres & d'Agriculture de Mâcon a, dans ſa ſéance publique du 19 janvier 1860, décerné le prix conſiſtant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs au meilleur Mémoire ſur la queſtion ſuivante : *Etude ſur Pontus de Tyard, évêque de Chalon & poète mâconnais ſurnommé de ſon temps l'Anacréon français ;*

Que ce prix a été mérité & obtenu par *M. Jean-Pierre-Abel Jeandet*, médecin, né & domicilié dans la ville de Verdun-ſur-le-Doubs ;

Que M. Jeandet faiſant éditer l'ouvrage qui lui a valu cette inſigne récompenſe, il croit être l'interprète des ſentiments de ſes collègues en adminiſtration en leur propoſant de donner au lauréat un témoignage public de félicitations, & d'aſſocier la Ville au ſuccès de l'œuvre de l'un de ſes enfants.

Cette communication faite, le Conſeil accueille avec empreſſement la propoſition du maire ; il félicite M. Jeandet de l'étude qu'il a faite ſur le XVIe ſiècle en Bourgogne & ſur notre illuſtre compatriote Pontus de Tyard.

Et pour donner au citoyen qui, tout en s'illuſtrant, honore ſon pays, une marque de ſatisfaction & d'encouragement, le Conſeil municipal, au nom de la Ville, ſouſcrit à vingt exemplaires du Mémoire de M. Jeandet.

Ainſi fait & délibéré, & les Membres ont ſigné après lecture, à la fin de la ſéance.

Pour extrait conforme,

Le Maire :

Signé GAURIOT.

Au bas eſt écrit :

Vu et approuvé,

Mâcon, le 5 juillet 1860.

Le Préfet de Saône-et-Loire,

H. PONSARD.

PONTUS DE TYARD.

« Amour immortel. »
(*Deviſe du Poète érotique.*)

« Solitudo mihi Provincia eſt. »
(*Deviſe du Philoſophe.*)

SONNET.

A mon Ami J.-P.-ABEL JEANDET, de Verdun.

N'ayons pas trop d'oubli pour les grands d'autrefois,
Car, ſouvent, nos dédains couvrent une injuſtice :
Plus d'un talent vieilli n'eſt pas toujours factice...
Le chercheur trouve l'or ſous d'informes gravois.

C'eſt ainſi que PONTUS, victime d'un caprice,
D'une muſe barbare ou rebelle à ſa voix,
A vu, depuis Ronſard, crouler ſon édifice ;
Pourtant, ſon cœur eſt vaſte & ſon eſprit de choix !

Par lui, du court ſonnet la France fut dotée ;
La Dame de ſon cœur, la *docte* Paſithée,
N'apprit dans ſes vers purs que l'amour immortel.

Tous les arts ont tenté ſa ſouple intelligence,
Sa proſe a, pour voler, l'aile de l'éloquence...
Ami, tu fais donc bien d'éclairer ſon autel !

Paris, 16 mai 1860.

LOUIS GOUJON, de Chalon-ſur-Saône.

La vie que nous allons raconter offre un exemple frappant des caprices de la renommée. Un homme acquiert, par ſon mérite, l'eſtime des premiers écrivains de ſon temps, la faveur des rois, la bienveillance des femmes les plus célèbres par la naiſſance ou les charmes de leur eſprit; cet homme, chargé de gloire & d'années, s'endort de ſon dernier ſommeil avec la promeſſe & l'eſpoir d'une double Immortalité, & bientôt l'oubli couvre ſa mémoire.

Ses traces s'effaçaient de jour en jour, elles allaient diſparaître, ſans la ſollicitude filiale de quelques-uns de ſes compatriotes. A eux, en effet, incombait le devoir d'empêcher cette injuſtice, en mettant, déſormais, le nom de Pontus de Tyard à ſon rang dans les faſtes biographiques de la Bourgogne & de la France.

Quant à nous, ſi nous oſons mêler notre faible voix à celles qui répondront à l'appel patriotique de l'Académie de Mâcon, c'eſt moins dans l'eſpérance d'accomplir, d'une manière digne de cette ſavante Société & de l'illuſtre Bourguignon dont elle évoque le ſouvenir, la tâche littéraire qu'elle réclame, que pour remplir un pieux devoir.

L'écrivain s'efface devant l'enfant de la Bourgogne qui vient offrir à ſa mère bien-aimée une feuille pour ſa couronne, laiſſant à des mains plus habiles le ſoin de la lui treſſer (1).

SOLITVDO MIHI PROVINCIA EST.

(1) *Cet ecrit a ete compoje dans le but de repondre au programme ſuivant :*

« *L'Academie des Sciences, Arts, Belles-Lettres et d'Agriculture de Ma-* « *con décernera une medaille d'or de la* « *valeur de 300 francs a l'auteur de* « la meilleure Etude ſur Ponthus de « Thiard, poete mâconnois, ne en 1521 « à Biſſy-ſur-Fley, et ſurnommé de ſon « temps l'Anacreon français.

« *Les concurrents devront retracer ra-* « *pidement le mouvement litteraire des* « *eſprits vers le milieu du* XVIe *ſiècle,* « *l'action qu'exerça ſur ſon époque la* « pléiade *dont Ronſard fut le chef, et* « *la part qui revient à Ponthus de Thiard* « *dans ce mouvement intellectuel. En* « *appreciant les poesies de cet ecrivain.* « *ils s'attacheront a préciſer les côtés qui* « *refletent les merites et les défauts du* « *maitre. Enfin ils joindront à leurs Mé-* « *moires une courte notice biographique.* »

Envoye, ſuivant les formes académiques, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Academie de Mâcon, ce travail a ete jugé digne du prix (29 *décembre* 1859) *qui a été remis a l'auteur par M. H. Ponſard, officier de la Légion-d'Honneur, Commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand et Préfet du departement de Saône-et-Loire, en ſéance publique de l'Académie de Mâcon le* 19 *janvier* 1860.

ETUDE

SUR LE

SEIZIEME SIECLE.

CHAPITRE PREMIER.

I. Introduction : le XVIe ſiècle ; France & Bourgogne ; mouvement général de la Renaiſſance. — II. Le Droit. — III. L'Eloquence. — IV. L'Hiſtoire. — V. Les Beaux-Arts : Architecture, Sculpture, Peinture & Muſique. — VI. Mouvement littéraire & ſcientifique. — VII. Sciences naturelles & médicales. — VIII. Langues ſavantes : Hébreu, Grec & Latin.

DVM·VIREAT·SIT·AMARUS·HONOS.

PONTVS DE TYARD.

I.

DE même qu'un lien commun unit tous les êtres de la création, de même auſſi toutes les facultés de l'homme, *ce monde en abrégé*, ſont ſolidaires entre elles.

Quand l'intelligence progreſſe chez un peuple, elle fait ſentir ſon influence ſur toutes

les branches de l'arbre majeſtueux des connaiſſances humaines.

L'étude d'une de ces branches, pour être complète, a donc beſoin de s'étendre à l'arbre tout entier. C'eſt pourquoi, avant d'examiner le mouvement littéraire du XVIe ſiècle, nous croyons devoir jeter un coup d'œil ſur les diverſes manifeſtations de la Renaiſſance dans les ſciences & les arts.

Cette grande agitation de la Renaiſſance en France a été enviſagée ſous toutes ſes faces & dans ſes différentes phaſes ; il nous ſuffira de l'indiquer ici. Mais une étude encore à faire eſt celle de la part que nos anciennes provinces ont priſe à cette évolution intellectuelle.

Tel eſt le point de vue où nous allons nous placer pour avoir une idée de ce mouvement en Bourgogne. Si cette province ne fournit pas au XVIe ſiècle de ces noms qui échappent au naufrage des âges, comme elle en a donné à chacun des ſiècles ſuivants, le contingent qu'elle lui paya ne fut indigne ni de cette héroïque époque, ni de la contrée féconde où la religion devait trouver un Boſſuet ; la guerre, un Vauban ; la ſcience, un Buffon, & la poéſie, un Lamartine !

II.

La Bourgogne, dont les anciens chefs ont rédigé le premier *Code civil* que les conquérants barbares de la Gaule aient poſſédé ; la Bourgogne, pays d'états

& de libertés, qui avait inſcrit en tête de ſa coutume :

Au duché de Bourgogne n'y a nuls hommes ſerfs de corps,

devait prendre l'initiative dans la ſcience du droit, première proteſtation de la civiliſation contre la barbarie, de la juſtice contre la force.

Charles Dumoulin avait à peine dix ans, Cujas & les deux frères Pithoux n'étaient pas nés, & la France ſe voyait encore contrainte d'aller demander le ſavant Alciat à l'Italie pour fonder un cours de droit à l'Univerſité de Bourges, quand celle de Montpellier retentiſſait déjà du bruit des applaudiſſements qu'y recueillait Celſe-Hugues Deſcouſu, de Chalon.

Dans le même temps, Chaſſeneuz portait, le premier, la lumière dans notre droit coutumier (1517), tandis qu'avec ſon *Catalogus gloriæ mundi*, il étonnait par ſon érudition, ce ſiècle d'érudits (1). A côté de ces deux hommes s'élevait, comme l'expreſſion la plus énergique de l'eſprit de l'époque, Hugues Doneau (*Donellus*), de Chalon, le rival de Cujas, qui dota l'Allemagne du fruit de ſes travaux en échange de la libre hoſpitalité qu'elle lui avait donnée (2). Enfin, après eux venaient, entre pluſieurs

(1) Voyez la lettre de Vincent Valgriſius en tête de l'édition que cet imprimeur donna de ce livre, à Veniſe en 1571, in-fol., 26 ans après la mort de l'auteur. La 1re édition avait paru à Lyon en 1528.

(2) On doit à M. F. Hacquin, avocat à Paris & concitoyen de Deſcouſu & de Doneau, de bonnes notices biographiques ſur ces deux ſavants juriſconſultes. Elles ont paru dans le journal *le Droit* en 1843 & 1844. Nous croyons que M. Hacquin a eu tort d'attribuer au juriſconſulte Deſcouſu l'édition des *Idylles* de Théocrite & le titre de

autres, le préſident Bégat, réformateur de la coutume de Bourgogne; Jacques Girard, de Tournus, qui publiait, en 1551, ſon *Anchora utriuſque Juris*, & Bugnyon, dont nous ne citerons que le *Traité des Lois abrogées & inuſitées dans le royaume de France*, livre qui était à ſa 7e édition en 1578. (Lyon, Charles Peſnot).

Ce fut alors que le barreau de Bourgogne devint une pépinière inépuiſable où la France trouva des magiſtrats de premier ordre.

Les noms abondent; citons ſeulement ceux de Jean de Ganay (1507), de François Ier de Montholon (1542), de François II de Montholon (1588), garde des ſceaux de France, d'Etienne de Tyard (1503), de Barthélemy de Chaſſeneuz (1521), de Denis Poillot (1526), & de St-Anthoſt (1550) (1), premiers préſidents des parlements de Franche-Comté, de Provence (2), de Paris & de Normandie; enfin le préſident Jeannin, ambaſſadeur & miniſtre de Henri IV.

profeſſeur de grec; nous adoptons l'opinion de l'abbé Papillon (*Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*), qui admet deux ſavants du nom de Deſcouſu; nous parlerons de l'helléniſte en ſon lieu.

(1) Ces dates ne ſont pas celles de la mort des perſonnages, mais celles de leur entrée en fonctions.

(2) Chaſſeneuz (Chaſſanée, *Chaſſanæus*), quoiqu'il ait ſigné, en qualité de premier préſident, l'arrêt que le parlement de Provence rendit contres les Vaudois de Cabrières & de Mérindol, n'en eſt pas moins recommandable par ſes efforts conſtants pour empêcher l'exécution de cet arrêt ſanguinaire. On aſſure qu'il paya de ſa vie cet acte d'humanité & de chriſtianiſme; il mourut en 1542.

III.

Notre langue ignorait encore le ſecret de cet art

Qui ſait maîtriſer l'eſprit & toucher le cœur;

la véritable éloquence parlée ou écrite devait être l'apanage de l'âge ſuivant. Néanmoins les diſcuſſions politiques, religieuſes & littéraires, les nombreux écrits que les partis, les ſectes & les écoles ſe lançaient les uns contre les autres, au milieu même des luttes armées, firent poindre quelques orateurs. La Bourgogne a conſervé le ſouvenir des Montholon, des Languet, des Doneau, des Etienne Bernard, des Fremyot, des Tyard, des Jeannin, des Pigenat, des Chandieu, des Guijon & des Gillot (1), qui, ſoit dans les rangs des catholiques, ſoit du côté des réformés, ont ſu donner à leurs diſcours ou à leurs écrits une vivacité de couleur & une énergie qui approchent ſouvent de l'éloquence.

Gardons-nous d'oublier ici un nom cher aux Lettres & à l'Egliſe de Bourgogne, le nom de Pierre Du Chaſtel, évêque de Mâcon, qui, par ſes deux oraiſons funèbres de François Ier «père des Arts & des Sciences» (23 & 24 mai 1547), a ſignalé l'aurore

(1) Ce Bourguignon Jacques Gillot, né vers 1560, mort en 1619, conſeiller-clerc au parlement de Paris & chanoine de la Sainte-Chapelle, eſt l'un des auteurs de la célèbre ſatire *Ménippée*, dirigée contre le parti de la Ligue (1593).

qui devait éclairer d'une manière ſi éclatante la chaire ſacrée en France. Rappelons encore que le XVIe ſiècle était déjà commencé (1504), quand mourut le Bourguignon Laurent Bureau, qui, par l'ordre des temps comme par ſon éloquence, ſe trouve à la tête des premiers prédicateurs français.

IV.

Un ſiècle où tant de paſſions fermentaient, où tant de queſtions vitales s'agitaient, ne pouvait être propice aux inveſtigations calmes & impartiales de l'hiſtoire.

Le grand ouvrage du préſident De Thou y apparaît comme un phénomène. Entre ce livre monumental, qui par la langue dans laquelle il eſt écrit, s'iſole de notre littérature nationale, & les autres productions hiſtoriques de cette époque, il y a un abîme. Au nombre des auteurs laborieux qui ont eſſayé de le combler, notre province compte des noms dignes de mémoire, tels que ceux de l'érudit Guillaume Paradin, de Cuiſeaux, de Nicolas Vignier, auquel De Thou donne les plus grands éloges, de François de Rabutin, de Saint-Julien de Balleure & de Jean de Saulx qui, par ſes Mémoires hiſtoriques, politiques & militaires, qu'il a publiés ſous le nom de ſon père le maréchal Gaſpard de Tavanes, a pris un rang diſtingué parmi les penſeurs & les écrivains de ſon temps (1).

(1) Pour exprimer notre opinion ſur Jean de Saulx, vicomte de Ta-

V.

Si l'Italie proclame avec raiſon ſon influence ſur l'eſſor que les beaux-arts prirent en France au commencement du XVIe ſiècle, la part qui reſte à notre patrie n'eſt pas à dédaigner, & dans cette part, la Bourgogne a encore un beau lot.

Après Bernard Paliſſy, que nous plaçons au milieu des premiers artiſtes de la France & que nous pourrions mettre à la tête de ſes écrivains, de ſes naturaliſtes, de ſes chimiſtes, de ſes agronomes & de ſes libres penſeurs (1); après Pierre Leſcot, architecte du vieux Louvre; après Philibert Delorme, l'un des artiſtes d'Anet; après Jean Bullant, qui bâtit

vanes, troiſième fils du maréchal de France, nous ſommes heureux de n'avoir qu'à reproduire celle d'un juge beaucoup plus compétent que nous, feu Buchon, ſi connu par ſes nombreux travaux ſur l'Hiſtoire de France & qui, le premier, a ſignalé le mérite de notre guerrier Bourguignon comme écrivain & comme penſeur. (Voir *Eſquiſſe des principaux faits de nos Annales nationales du* XIIIe *au* XVIIe *ſiècle, &c.*, par J.-A.-C. Buchon. Paris, A. Defrez, 1840, in-8, pag. 90.) Nous devons faire cette reſtriction, c'eſt que Jean de Saulx, homme du XVIe ſiècle, ne rédigea ſes Mémoires qu'au commencement du XVIIe. Ce vicomte de Tavanes eſt le d'Aubigné du catholiciſme en Bourgogne.

(1) « On ſait qu'il était potier de terre, & qu'il découvrit le vernis des faïences... Ce que l'on ſait moins généralement... c'eſt qu'il profeſſa, le premier en France, l'hiſtoire naturelle & la géologie...; que cet ouvrier ſans culture & ſans lettres, a laiſſé des écrits remarquables par la clarté, l'énergie, le coloris du ſtyle; qu'enfin cet homme ſimple & pur, mais puiſſant par le génie, fournit l'exemple de l'un des caractères les plus élevés de ſon époque. » Voyez l'excellente étude biographique que M. P.-A. Cap (de Mâcon) a miſe à la tête d'une édition annotée des *OEuvres complètes de Bernard Paliſſy*, qu'il a publiées en 1844, 1 vol. in-18.

Ecouen ; après Jean Couſin & Jean Goujon, notre province peut citer André Colomban, de Dijon, auquel la France doit un de ſes plus beaux édifices religieux, l'égliſe de Brou (1511) (1) ; Guillaume Philandrier, de Châtillon-ſur-Seine, le ſavant architecte qui commente à la fois Quintilien & Vitruve (1535-1544), & qui reçoit, dans Rome même, le titre de citoyen romain ; Hugues Sambin, de Dijon, architecte & ſculpteur, comme Michel-Ange, ſon maître & ſon ami, & qui a décoré ſa ville natale du portail de Saint-Michel. Enfin, dans les dernières années du ſiècle, Saint-Jean-de-Loſne (2) voyait naître François Perrier, peintre, graveur & ſculpteur, dont le burin & les pinceaux ont reproduit, ſouvent avec bonheur, les chefs-d'œuvre de l'Italie.

L'architecture, la peinture, la poéſie & la muſique ſont autant de ſœurs jumelles unies par l'inſpiration & par le cœur & vivant de la même vie. Pour couronner ces artiſtes qui peuplent notre France de merveilles, pour chanter leurs œuvres, il faut d'autres artiſtes, il faut des muſiciens & des poètes ; auſſi-

(1) Toutes les dates qui ſont placées entre ( ) à la ſuite des noms d'artiſtes ou d'auteurs indiquent l'achèvement ou la première publication de leurs œuvres.

(2) Nous n'ignorons pas que les Mâconnais réclament François Perrier comme un de leurs concitoyens. Si nous avons ſuivi l'opinion de l'abbé Papillon, qui le fait naître à Saint-Jean-de-Loſne, c'eſt que cette opinion a été confirmée par un critique bourguignon dont les écrits jouiſſent d'une autorité méritée. (Voir C.-N. AMANTON, *Lettres Bourguignonnes* (8e Lettre à M. Gab. Peignot), p. 45 ; Dijon, Frantin, 1823, in-8 ; & PHILIBERT PAPILLON, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, tom. II, p. 138, in-fol., Dijon, Philippe Marteret, 1742.

tôt, muſiciens & poètes répondent à l'appel de l'architecte, du ſculpteur & du peintre.

Dans la renaiſſance de l'art muſical la France ſe place au premier rang. A elle revient l'honneur d'avoir formé Paleſtrina, le délicieux maître de chapelle de Saint-Pierre de Rome, l'un des fondateurs de l'Ecole italienne, qui fut l'élève d'un Bourguignon du comté, Claude Goudimel, de Beſançon, une des victimes des *Vêpres lyonnaiſes* (1).

L'Italie imite nos chanſons & emprunte notre violon.

Nos rois, François Ier, Charles IX, Henri III & Henri IV, ne ſe contentent pas d'aimer la muſique & de l'encourager, ils la cultivent eux-mêmes.

Baïf, l'un des poètes de la pléiade, organiſe une ſociété muſicale & donne dans ſa maiſon des concerts où Charles IX & Henri III figurent parmi les auditeurs & que conduiſent Thibaut de Courville & Jacques Mauduit.

La province où devait naître Rameau fut faiblement repréſentée dans cette branche des beaux-arts; cependant la Sainte-Chapelle de Dijon avait pour maître de muſique le chanoine Richard de Ravoiſy, l'un des premiers compoſiteurs & des plus habiles joueurs de luth de ce temps, qui mit en muſique les Odes d'Anacréon, traduites en français, par un ſavant Bourguignon, le préſident Bégat; elle avait le

(1) On nomma ainſi le maſſacre des proteſtants qui eut lieu à Lyon, dans l'après-midi du 31 août 1572, par alluſion à la Saint-Barthélemy de Paris, qui commença avant le jour & qu'on appela les *Matines pariſiennes*.

jeune Pontus de Tyard, qui, joignant la pratique à la théorie, publiait, dès 1552, un Traité ſur la muſique. Le célèbre évêque Jacques Amyot introduiſait la muſique religieuſe dans la cathédrale d'Auxerre, où l'on entendit, alors pour la première fois, *le ſerpent*, nouvellement inventé par Edme Guillaume, chanoine de cette égliſe.

La danſe, cette fille de la muſique, doit à la Bourgogne l'un de ſes premiers hiſtoriens, Jehan Tabourot, qui nous a conſervé dans ſon *Orchéſographie* « traité en forme de dialogue, par lequel toutes perſonnes peuvent facilement apprendre & pratiquer l'honnête exercice des danſes », un grand nombre d'airs nationaux dont beaucoup ſervirent ſucceſſivement à la danſe & à la chanſon.

Jehan Tabourot était chanoine & official de Langres ; il eut la réſerve de déguiſer ſon nom ſous l'anagramme de *Thoinot Arbeau*.

VI.

Le vieux monde avait légué, ſur ſon lit de mort, au XVIe ſiècle, un nouveau monde & une arme de civiliſation, l'*Imprimerie*. Cette arme puiſſante ne ſe rouilla pas entre les mains des fils du XVIe ſiècle, qui la firent ſervir, tout d'abord, à exhumer de deſſous les ruines accumulées par la barbarie, les tréſors des civiliſations hébraïque, grecque & romaine.

L'antiquité eſt dévoilée ; bientôt elle ſemble ſe ranimer au ſouffle de cette génération ardente & ſtudieuſe qui s'attache à elle avec paſſion.

François Ier, d'après le conſeil de Guillaume Parvi, ſon prédicateur, & de Budé, ce prodige de la France, au dire d'Eraſme, fonde le Collége de France. De 1530 à 1545, malgré l'oppoſition fanatique & jalouſe de la Sorbonne & de l'Univerſité de Paris, l'enſeignement s'y développe & s'y complète. Dans peu des chaires y ſeront créées pour la langue arabe, la chirurgie, la botanique & l'aſtronomie. Déjà douze ſavants y profeſſent l'hébreu, le grec, l'éloquence latine, les mathématiques, la médecine & la philoſophie. Sur ces douze profeſſeurs nous en devons cinq à l'Italie & un à l'Eſpagne ; la France fournit les autres ; ce ſont, Pierre Danès, François Vatable, Jacques Touſſaint, Barthélemy Latome, Pierre Galand, Oronce Finé & Guillaume Poſtel.

Un tel enſeignement, donné par de tels maîtres à une jeuneſſe altérée de ſcience, devait porter ſes fruits. Le goût des études ſe répand dans toute la France, & le nombre des inveſtigateurs des connaiſſances anciennes devient immenſe.

Indiquons quelques-uns de ceux que la Bourgogne à fournis pour ce grand travail intellectuel.

VII.

Juſqu'au commencement du XVIe ſiècle, les Arabes, qui étaient devenus les ſeuls dépoſitaires des connaiſſances médicales de l'école de Cos, ne nous en communiquaient plus que quelques parcelles défigurées par leurs théories ſpéculatives, & avaient fait oublier, pour ainſi dire, les médecins grecs. On pro-

nonçait encore les noms d'Hippocrate, de Dioſcoride & de Galien, mais leurs écrits étaient à peine connus.

L'étude approfondie des langues grecque & latine rouvrit à la médecine des voies qui étoient fermées pour elle depuis longtemps. On lut, on commenta, on traduiſit & on édita les œuvres d'Hippocrate & de Galien. Parmi ces commentateurs & ces interprètes des pères de l'art de guérir, les médecins bourguignons figurent au premier rang, après Rabelais; c'eſt encore une place d'honneur. Rabelais, le futur curé de Meudon, alors médecin du grand Hôtel-Dieu de Lyon (1536), publie dans cette ville les premiers fragments d'Hippocrate & de Galien qui furent imprimés en France. Puis, il faut aller juſqu'aux années 1560, 1579, 1588 & 1589, pour arriver au premier eſſai de traduction latine de l'exact & docte Foès, de Metz, & aux travaux de Jean Duret, publiés & continués par ſon fils, ainſi qu'à ceux de Houllier, édités également après ſa mort.

Mais avant Foès, Duret & Houllier, preſque en même temps que Jacques Du Bois, d'Amiens, Lalamant, d'Autun, qui s'efforçait de conſerver à ſa patrie ſon ancienne ſuprématie intellectuelle, publiait, en latin, avec de nombreux commentaires, un des ouvrages de Galien (1559) (1), & travaillait à une

(1) *Claudii Pergameni de diebus decretoriis libri III, recens latini facti & commentariis illuſtrati, &c. Joanne Lalamantio, apud Heduos, ut Celticæ olim Galliæ opulentiſſimos, ita hodie ducatus Burgundiæ antiquiſſ. & celeberrimos, medico clariſſ. auctore. Lugduni, apud Gulielmum Rovillium*, 1559, *in*-4.

traduction latine, annotée de différents traités d'Hippocrate qu'il faisait paraître avec le texte grec, en 1571 (1). Jean Liebaut, de Dijon, déjà connu par son livre des *Secrets de médecine & de philosophie chimique*, qui eut jusqu'à sept éditions, de 1573 à 1643, dédiait, en 1582, à Marc Miron, premier médecin de Henri III, ses savants commentaires sur les Aphorismes d'Hippocrate, dont peu après Philibert Bretin, d'Auxonne, donnait une traduction. Cette même année 1582, Jean d'Aillebоust (*Albosius*), d'Autun, ami d'Ambroise Paré, le fondateur de la chirurgie française, se faisait connaître par un curieux mémoire intitulé : « *Embryum petrefactum urbis Senonensis* », que Morand citait encore à l'Académie royale des Sciences en 1748.

Simon Vallambert, d'Avallon, médecin de la duchesse de Savoie, après s'être associé, un des premiers, au mouvement littéraire, composait un *Traité de la conduite de Chirurgie* (1558), une *Méthode pour connaître les médicaments simples* (1561), & le *Trésor des pauvres, touchant la nourriture & maladie des enfants* (1565). Après la *Conduite de Chirurgie* de Vallambert, remarquable par sa date, 1558 (alors Ambroise Paré débutait seulement dans la carrière où il devait laisser une trace si glorieuse & si durable), nous devons mentionner la première traduction française de la « *Grande Chirurgie* de Philippe-

(1) Cette même année, il mettait en lumière un livre intitulé : *Exterarum ferè omnium & præcipuarum gentium anni ratio & cum romano collatio.*

Auréole-Théophraſte Paracelſe,» donnée par Claude Dariot, de Pommard, en 1593. Vers le même temps, Philibert Bretin, déjà nommé, corrigeait & augmentait le *Guidon de Chirurgie* de Guy de Chauliac.

Jean Ruel, que Budé appelait l'aigle des interprètes (1537), le voyageur Pierre Belon (1551), & Guillaume Rondelet (1554), parmi les Français, défrichaient les champs de l'hiſtoire naturelle, tandis que François Bouſſuet, de Seurre, pour en faciliter l'étude à la jeuneſſe lettrée, & la lui rendre plus attrayante, réſumait en vers latins, dans ſon *Carmen de natura Aquatilium*, le grand ouvrage de ſon ami Rondelet ſur les poiſſons (*Lugduni, apud Matthiam Bonhomme*, 1558, in-8), & entreprenait le même travail pour l'hiſtoire naturelle tout entière & la médecine pratique (1).

Ici doit trouver place le nom d'un Bourguignon dont la vie ſe rattache aux progrès des ſciences, c'eſt celui de Jean de Lery, miniſtre proteſtant & voyageur, qui publia, en 1578, la relation de ſon voyage au Bréſil en 1558, « contenant les choſes remarquables vues ſur mer par l'auteur, les mœurs des ſauvages bréſiliens, un colloque de leur langage,

(1) Le dernier de ſes ouvrages a ſeul été imprimé, également à Lyon, petit in-8, *apud Matthiam Bonhomme*, 1557, ſous ce titre : *De Arte Medendi libri XII, ex veterum & recentiorum medicorum ſententia omnibus medicinæ ſtudioſis utiles, authore Franciſco Bouſſueto Surregiano, Doctore Medico*. Il eſt dédié à Henri II. Nous avons, le premier, ſignalé l'importance des travaux ſcientifiques du docteur Bouſſuet, dans une petite notice biographique publiée dans l'almanach de Saône-&-Loire de 1852, puis dans un plus grand travail que nous avons lu à la Société d'Hiſtoire, d'Archéologie & de Littérature de Beaune, en 1858.

enſemble la deſcription de pluſieurs animaux, poiſſons difformes, arbres, herbes, fruits, racines & autres choſes ſingulières du tout inconnues par deça. »

La Pharmacologie françaiſe, encore dans l'enfance, ne comptait que deux auteurs, Nicolas Prevoſt, de Tours (1515), & Jacques Du Bois, dit Sylvius (1541), quand Brice Bauderon, de Paray, qui ſe fit remarquer pendant quarante ans comme médecin de l'hôpital de Mâcon, dota la ſcience d'une Pharmacopée (1588) qui fut, durant plus d'un ſiècle, le Codex des pharmaciens de France (1).

Enfin, pour couronner dignement tous ces travaux dans les ſciences utiles, le docteur Jean Liebaut transformait le *Predium ruſticum* du ſavant anatomiſte Charles Eſtienne, ſon beau-père, en un livre pratique & populaire qu'il mettait au jour ſous le titre de *Maiſon ruſtique*. Cet ouvage, qui a été traduit en anglais, en allemand & en flamand, place ſon auteur en première ligne parmi les reſtaurateurs de l'agriculture en France & lui donne une priorité inconteſtable ſur le célèbre Olivier de Serres, dont le *Théâtre d'Agriculture* ne parut que vingt-huit ans après la *Maiſon ruſtique* du médecin dijonnais.

(1) M. N.-J.-B.-G. Guibourt a commis une grave erreur dans l'avant-propos de ſa *Pharmacopée raiſonnée* (3e édit., 1841, p. IV.), en portant la publication de la *Pharmacopée* de Bauderon à l'année 1630, époque où les livres de ce genre devenaient communs en France, tandis qu'ils y étaient exceſſivement rares en 1588, lorſque Bauderon mit au jour ſa *Pharmacopée*, qu'il écrivit en français, choſe prodigieuſe au XVIe ſiècle, puiſque le Codex eſt encore rédigé en latin au XIXe ſiècle.

VIII.

Au réquiſitoire de la Sorbonne contre l'hébreu & le grec, la France avait répondu par une levée d'hébraïſants. La Bourgogne s'empreſſa de fournir ſon contingent de volontaires. Le Chalonnais Deſcouſu eſt à leur tête, il profeſſe publiquement ces deux langues ſavantes à Paris, en 1512, dix-huit ans avant qu'elles ne fuſſent enſeignées au Collége de France.

A ſa ſuite marchent ſes concitoyens de Janly, doyen de Chalon « homme de ſingulière érudition, dit Saint-Julien de Balleure, & doctement verſé en la langue hébraïque »; les deux frères Durand, Pierre & Bernard, les Eduens Jean de la Veſvre & Jacques Guijon, qui fut nommé, en 1572, pour remplir une chaire au collége royal à Paris; enfin les Mâconnais Pontus de Tyard & de Chandieu. Ce dernier mourut profeſſeur d'hébreu à Genève, en 1591.

A côté de nos médecins & de nos orientaliſtes, nos philologues & nos humaniſtes s'efforcent de répandre en France les tréſors intellectuels & littéraires de la Grèce & de l'Italie. Le Bourguignon Germain Brice, aumônier du Roi & chanoine de la cathédrale de Paris, ſe fait remarquer parmi les plus généreux de ces bons & vrais riches. Il ſe plaît à diſperſer l'or pur de la Science & des Lettres, qu'il a péniblement recueilli dans de lointains voyages; il compte pour amis tous les ſavants de ſon temps,

& ſa maiſon eſt leur aſile (1). A la même époque, le médecin Jean Perrelle, de Châtillon-ſur-Seine, profeſſe les belles-lettres dans ſa ville natale ; ſes élèves Philandrier & Hubert Languet, ſa traduction latine de quelques livres de Théodore Gaza (1535), témoignent de ſa ſcience.

Henri Eſtienne n'avait pas encore publié ſes premières éditions des poètes & des hiſtoriens grecs & latins, ni facilité l'intelligence de ces auteurs par ſon *Theſaurus Linguæ græcæ* (1572), que déjà l'on devait à l'hébraïſant Deſcouſu (*Diſſutus, Cabilonenſis canonicus*) les *Idylles* de Théocrite, avec verſion latine (1512 environ); à Des Periers, l'*Andrienne* de Térence, en vers français (1537); au médecin Simon Vallambert, un *Dialogue* de Platon, en français (1542) & une *Hiſtoire de la Vie de Cicéron*, en latin (1545); au poète mâconnais Antoine Du Moulin, la traduction du *Manuel d'Epictète* (1544), une nouvelle édition des *Commentaires de Céſar* (1545) & une traduction des *Fables d'Eſope* en rimes françaiſes (1549); à Paſquier, recteur des écoles de Louhans, une traduction de cinq Traités tirés des *OEuvres morales de Plutarque* (1546), ving-ſix avant la traduction d'Amyot; au médecin Lalamant, les *Philippiques* de Démoſthènes, en français (1549), & une verſion latine des Tragédies de Sophocle (1557); enfin à Georges de La Boutière, autunois, la *Vie des*

(1) Voir Papillon, ouvrage cité, tom. I, p. 108. — M. J. Boulmier, en ſon *Eſtienne Dolet*, pag. 207, nous a donné le texte & la traduction d'une belle pièce latine de Jean Salomon dit Macrin, qui rend hommage à Germain Brice. — Il était né à Auxerre; il mourut en 1538.

douze Céſars, par Suétone « avec amples annotations & déclarations des ſentences les plus difficiles pour l'intelligence de Suétone & toutes autres hiſtoires romaines » (Lyon, Jean de Tournes, 1556, in-4) (1). N'oublions pas les ſix livres de *la Nature des choſes*, de Lucrèce, traduits par Guillaume Des Autelz, en vers français ; on ignore s'ils ont été imprimés.

Un peu plus tard (1582), Philibert Bretin nous donne une traduction des OEuvres de Lucien *repurgées de paroles impudiques & prophanes*. Et Claude Mignault, de Talant, dit Minos, après avoir commenté, puis traduit les *Emblêmes* d'Alciat, édite les *Lettres* de Pline ſecond (1588) ; enfin, pour clore le ſiècle, Benigne Saumaiſe publie, en vers français, la *Géographie* de Denis d'Alexandrie (1597), à laquelle il ajoute des remarques & des commentaires qui atteſtent ſes connaiſſances dans la langue grecque & dans la géographie ancienne.

Il fut le père & le premier maître de l'illuſtre Claude de Saumaiſe (*Salmaſius*), qui devait porter le ſceptre de la royauté dans la république des lettres.

(1) Les traducteurs, comme de La Boutière, étaient des ſavants qui étudiaient à fond leurs auteurs. On trouve à la fin de ſa traduction de Suétone, qui eut une 3e édit. en 1569 (Paris, Claude Micard, rue Saint-Jean-de-Latran, au Loup), un « brief recueil des divinitez ſacerdotales, & magiſtrats des anciens Rommeins, faiſant grandement à l'intelligence des vies précédentes », plus un petit chapitre intitulé : « Manière de faire moult notable, qu'obſervaient les Rommeins aus obſèques de leurs morts ; & meſmement comme ils brûloient les corps des Empereurs, & comme les canonizoient. »

CHAPITRE DEUXIEME.

I. Mouvement littéraire français. La Poéſie & la Proſe.—II. Apparition de la Pléiade. — III. Ce qu'était la Pléiade formée par Ronſard. — IV. Tableau des membres de la Pléiade par rang d'âge. Jean Dorat. — V. La Proſe françaiſe dans la Pléiade. Du Bellay. — VI. Deux mots ſur Ronſard & ſur les autres poètes de la Pléiade. — VII. Jodelle. La Pléiade & le Théâtre français. — VIII. Valeur littéraire de la Pléiade; ſon influence; révolution qu'elle opère. — IX. La Pléiade & l'Académie françaiſe.

NEC·TVRBAE·NEC·IN·TVRBAM.

PONTVS DE TYARD.

I.

L'IMPULSION que les études claſſiques venaient de recevoir ne tarda pas à ſe faire ſentir dans la littérature françaiſe.

Notre idiome, en reſſerrant les liens indiſſolubles & trop long-temps relâchés qui l'uniſſent à la langue d'Homère & de Virgile, acquit une force nouvelle & entra, pour ainſi dire, dans une autre vie.

Ce moment d'évolution eſt certainement des plus intéreſſants, ſous le rapport hiſtorique, pour l'appréciation de notre littérature du XVIe ſiècle. A cette date, elle doit être étudiée en remontant le cours des âges, & non en le deſcendant & en la comparant, comme on le fait, à ce qu'elle fut dans les ſiècles ſuivants.

En ce temps-là, une foule de travailleurs mettent la main à l'édifice littéraire ; peu ſont connus, beaucoup ſont oubliés ; nous parlerons ſurtout de ces derniers.

Le ſiècle eſt dans la fleur de l'âge, il eſt plein de foi, d'eſpérance & d'amour, il chante, il eſt poète, & la poéſie eſt reine « mais, comme le remarque judicieuſement le docte Eſtienne Paſquier, c'eſt un vice qui nous eſt propre que ſoudain que nous voyons quelque choſe ſuccéder heureuſement à quelqu'un, chacun veut être de ſa partie », auſſi « jamais on ne vit en la France telle foiſſon de poètes. »

Des proſateurs, il n'en eſt point queſtion ; ce ſont les gens de pied de l'armée littéraire, les poètes en ſont les chevaliers. Mais, par un de ces jeux du ſort qui ſemble ſe plaire à ballotter les deſtinées humaines, tandis que la poéſie, couronnée de lauriers & de fleurs, s'enivre de ſes triomphes éphémères, la proſe, dédaignée, grandit ; elle ſe pare auſſi, mais avec plus de réſerve que ſa coquette ſœur, des dépouilles de l'antiquité ; les vieux Gaulois la regardent, ils la trouvent belle, & bientôt elle donne le jour à cette génération nationale, vivace & féconde dont les

glorieux aînés ſe nomment Rabelais, Amyot, Paſquier, Bodin, La Boétie, Montaigne & Charron.

Les fils de la poéſie ne portent point de pareils noms. A l'exception de Marot & de Demalerbe (1) qui planent, à des hauteurs différentes, ſur les confins oppoſés du ſiècle, tous les autres, y compris les demi-dieux de la pléiade françaiſe, dorment enſevelis ſous leur gloire viagère.

Il faut reſpecter le ſilence des tombeaux, mais ne pas ajouter le linceul de l'oubli à celui de la mort.

Si la pléiade de Ronſard ne repréſente pas aujourd'hui, comme il y a trois ſiècles, la réunion des plus excellents poètes, ſes membres ſe ſont aſſociés avec trop d'enthouſiaſme au mouvement littéraire de leur époque, pour ne pas avoir droit à une place dans les faſtes poétiques de notre patrie; c'eſt cette place que nous allons leur aſſigner.

II.

Lors de l'avénement de Henri II (1547), ſous le règne duquel les poètes ne furent pas moins en honneur que ſous François Ier, la poéſie de Marot, choyée

(1) Dans un livre où nous nous propoſons de ſignaler quelques vérités hiſtoriques & de diſſiper quelques erreurs, nous n'avons pas héſité à braver l'uſage général qui a défiguré le nom de Demalerbe. C'eſt ainſi que le célèbre poète ſignait ſon nom, comme le prouve un travail compoſé ſur des pièces authentiques ſous ce titre : *Recherches biographiques ſur Malherbe, adreſſées à MM. les maire, adjoints & membres du Conſeil municipal de la ville de Caen*, par Roux-Alpheran (2 mai 1825). Aix, Pontier, imprimeur du roi, in-8, 28 pages.

à la cour, en la perſonne de Mellin de Saint-Gelais, offerte pour modèle aux littérateurs par Thomas Sibilet en ſon *art poétique* (1548), paraiſſait appelée à donner le ton au ſiècle. Mais le ſiècle avait grandi : ſon goût s'était transformé à l'école des grands maîtres de l'antiquité : il voulut les prendre pour modèles & faire revivre un paſſé où de poétiques fictions lui montraient, à la ſuite de l'âge d'or, les épopées des temps héroïques.

La langue demi-barbare de Villon, pas plus que la muſe avec laquelle Marot

> . . . . . fit fleurir les ballades
> Tourna des rondeaux, rima des mascarades,

ne pouvaient, déſormais, ſervir d'interprètes à une docte jeuneſſe, qui rêvait inceſſamment d'Athènes & de Rome, qui délaiſſait les romans de la Roſe & d'Amadis de Gaule pour Homère & Virgile, les Myſtères & la farce de *Maître Patelin* pour Sophocle, Ariſtophane & Térence, & qui ne jurait que par Apollon & ſes neuf ſœurs.

Des rangs de cette jeuneſſe ſe détache un petit groupe d'hommes d'élite, qui proclament hautement la néceſſité d'affranchir notre idiome des langes où le retenait l'école ignorante & efféminée de Marot, de hâter ſon émancipation & de le doter de toutes les richeſſes des langues anciennes, afin de le rendre capable de les égaler & même de les ſurpaſſer dans l'avenir.

Tel fut l'idéal que les membres de la pléiade pourſuivirent. Avant de raconter leurs efforts pour atteindre

dre ce louable but, nous devons dire ce qu'était la pléiade & faire connaître les nouveaux littérateurs qui la compoſaient.

III.

Les auteurs modernes ne nous fournissent que des notions vagues & inexactes sur la pléiade. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le passage que La Harpe lui a consacré dans son *Cours de littérature*. Voici ce passage, fort peu littéraire :

« *On* se rappelle qu'à l'exemple des Grecs qui formèrent une pléiade poétique de sept écrivains qui florissaient *du temps* de Ptolémée Philadelphe, on fit aussi une pléiade française *du temps* de Ronsard. Ceux qui la compoſaient avec lui étaient Belleau, Baïf, Jodelle, Jean Dorat, Dubellay, Pontus. » (*Cours de littérature*, tome V, pages 96-97, in-8, édition de 1821.)

M. Charbonnier, dans une *Histoire abrégée de la littérature française* (Paris, 1831, page 40, in-8), reproduit mot pour mot ce paragraphe insignifiant où La Harpe ne donne pas le nom de famille d'un des membres de la pléiade & ne signale ni le but, ni l'esprit de cette association littéraire, ni l'initiative de Ronsard dans son établissement.

M. Henri Martin, dans sa remarquable *Histoire de France*, s'est montré un peu plus littérateur que La Harpe, pour ce qui regarde l'esprit de la pléiade, mais il semble n'avoir aucune idée exacte de son

à la cour, en la perſonne de Mellin de Saint-Gelais, offerte pour modèle aux littérateurs par Thomas Sibilet en ſon *Art poétique* (1548), paraiſſait appelée à donner le ton au ſiècle. Mais le ſiècle avait grandi ; ſon goût s'était transformé à l'école des grands maîtres de l'antiquité ; il voulut les prendre pour modèles & faire revivre un paſſé où de poétiques fictions lui montraient, à la ſuite de l'âge d'or, les épopées des temps héroïques.

La langue demi-barbare de Villon, pas plus que la muſe avec laquelle Marot

« . . . . . fit fleurir les ballades
« Tourna des triolets, rima des maſcarades »

ne pouvaient, déſormais, ſervir d'interprètes à une docte jeuneſſe, qui rêvait inceſſamment d'Athènes & de Rome, qui délaiſſait les romans de la Roſe & d'Amadis de Gaule pour Homère & Virgile, les Myſtères & la farce de *Maiſtre Patelin* pour Sophocle, Ariſtophane & Térence, & qui ne jurait que par Apollon & ſes neuf ſœurs.

Des rangs de cette jeuneſſe ſe détache un petit groupe d'hommes d'élite, qui proclament hautement la néceſſité d'affranchir notre idiome des langes où le retenait l'école ignorante & efféminée de Marot, de hâter ſon émancipation & de le doter de toutes les richeſſes des langues anciennes, afin de le rendre capable de les égaler & même de les ſurpaſſer dans l'avenir.

Tel fut l'idéal que les membres de la pléiade pourſuivirent. Avant de raconter leurs efforts pour attein-

dre ce louable but, nous devons dire ce qu'était la pléiade & faire connaître les novateurs littéraires qui la compoſaient.

III.

Les auteurs modernes ne nous fourniſſent que des notions vagues & incomplètes ſur la pléiade. Pour s'en convaincre, il ſuffit de lire le paſſage que La Harpe lui a conſacré dans ſon *Cours de littérature;* voici ce paſſage, fort peu littéraire :

« *On* ſe rappelle qu'à l'exemple des Grecs qui formèrent une pléiade poétique de ſept écrivains qui floriſſaient *du temps* de Ptolémée Philadelphe, *on* fit auſſi une pléiade françaiſe *du temps* de Ronſard. Ceux qui la compoſaient avec lui étaient Belleau, Baïf, Jodelle, Jean Dorat, Dubellay, Ponthus. » (*Cours de littérature*, tome V, pages 96-97, in-8, édition de 1821.)

M. Charbonnier, dans une *Hiſtoire abrégée de la littérature françaiſe* (Paris, 1831, page 40, in-8), reproduit mot pour mot ce paragraphe inſignifiant où La Harpe ne donne pas le nom de famille d'un des membres de la pléiade & ne ſignale ni le but, ni l'eſprit de cette aſſociation littéraire, ni l'initiative de Ronſard dans ſon établiſſement.

M. Henri Martin, dans ſa remarquable *Hiſtoire de France*, s'eſt montré un peu plus littérateur que La Harpe, pour ce qui regarde l'eſprit de la pléiade, mais il ſemble n'avoir aucune idée exacte de ſon

perſonnel (1). Avec M. Sainte-Beuve, dont le nom revient ſi ſouvent à la penſée & au bout de la plume de ceux qui s'occupent de notre poéſie du XVIe ſiècle, nous n'avons plus à craindre de pareilles omiſſions. Cependant lorſqu'il ſe met à nombrer les *aſtres* de la nouvelle conſtellation poétique, on eſt ſurpris de l'y voir introduire Amadis Jamyn, « ou par variante Scévole de Sainte-Marthe & Muret »; ce qui nous donne huit, neuf ou dix poètes, au lieu de ſept, nombre ſacramentel, ou ce qui ſubſtitue trois profanes à trois poètes initiés (2).

Il eſt temps de mettre fin à ces incertitudes; le témoignage d'un contemporain y ſuffira ſeul. Ecoutons Claude Binet nous raconter la fondation de la pléiade par ſon maître & ami Pierre de Ronſard. « Il aima & eſtima ſur tous, dit-il, tant pour la grande doctrine & pour avoir le mieux eſcrit, que pour l'amitié à laquelle l'excellence de ſon ſcavoir les avoit obligés, Jean-Antoine de Baïf, Joachim Du Bellay, Pontus de Tyard, Eſtienne Jodelle, Remy Belleau..... la

(1) Voyez *Hiſtoire de France*, tom. IX, pages 9-10, 4e édition, 1857, in-8.

(2) Cette incertitude ſur les noms des poètes qui compoſèrent la pléiade ſe retrouve dans tous les ouvrages modernes ſur le XVIe ſiècle. Depuis que j'ai eu l'honneur d'adreſſer cet eſſai à l'Académie de Mâcon, celle de l'Aube a publié dans ſes Mémoires (tom. X, 2e ſérie, 1er ſem. 1859) une Etude ſur Amadis Jamyn, par M. E. Berthelin. L'auteur de cette Etude, après avoir déclaré qu'on avait placé à tort Jamyn dans la pléiade, voulant en faire connaître les membres, a commis une erreur plus grande que celle qu'il a relevée; il a pris un prénom pour un nom propre & il a créé, ſous le pſeudonyme de REMY, un poète imaginaire qu'il a ſubſtitué à Pontus de Tyard, qui ſemble lui être entièrement inconnu !...

compagnie deſquels avec luy & Dorat, à l'imitation des ſept excellents poètes grecs,.... il appela la pléiade, parce qu'ils eſtoient les premiers & plus excellents par la diligence deſquels la poéſie françoiſe eſtoit montée au comble de tout honneur (1). »

Claude Binet élevant aux nues les poètes de la pléiade, n'eſt pas ſeulement, comme on pourrait le ſuppoſer, un ami qui chante les louanges de ſes amis, un diſciple qui flatte ſon maître, il eſt encore l'interprète fidèle de l'opinion d'une époque entière.

« Il me ſemble auſſi de la poéſie, diſait Montaigne, qu'elle a eu ſa vogue en notre ſiècle ; nous avons abondance de bons artiſans de ce métier-là... Quant aux Français, je penſe qu'ils l'ont montée au plus haut degré où elle ſera jamais : & aux parties en quoy Ronſard & Du Bellay excellent, je ne les trouve guère éloignés de la perfection ancienne. » (*Eſſais*, liv. II, chap. XVII.)

« Ronſard lut avec tant d'application les ouvrages des anciens, écrit l'illuſtre préſident De Thou, & les imita ſi heureuſement dans ſes vers qu'il ſemble qu'il a égalé les plus fameux poètes de l'antiquité, & qu'il en a ſurpaſſé pluſieurs d'entre eux... »

Ainſi penſaient, ainſi s'exprimaient les écrivains les plus diſtingués d'alors ſur le compte du chef de la pléiade & de la plupart de ſes collègues.

Aujourd'hui, nous n'en ſommes plus à ce féti-

(1) La vie de Pierre Ronſard, par Claude Binet, *OEuvres de Ronſard*, Paris, Buon, 1623, in-folio. — Claude Binet (de Beauvais), avocat au parlement de Paris, compoſait auſſi des vers. On lui doit une édition des poéſies de Jean de La Péruſe, 1573.

chiſme aveugle pour les novateurs littéraires de la Renaiſſance, ni aux arrêts paſſionnés & injuſtes que Demalerbe, La Bruyère & Boileau ont rendus contre eux. Le moment eſt venu de la lumière & de la vérité pour nous, de la juſtice pour eux, depuis ſurtout qu'un éminent critique, bienveillant ſans faibleſſe, ſévère ſans ceſſer d'être équitable, a placé ſous les yeux des amis des lettres les titres oubliés des poètes du XVIe ſiècle (1).

La raiſon de l'ancienne renommée dont a joui la pléiade reſſortira, nous l'eſpérons, d'une appréciation ſommaire de la valeur individuelle de ſes membres & d'un coup d'œil général ſur l'enſemble de leurs travaux.

IV.

Nous l'avons déjà dit, la paſſion dominante de ces jeunes hommes qui doivent bientôt conſtituer la pléiade, c'eſt l'étude. Ces poètes d'une époque de rénovation n'ont rien de commun avec les rimeurs imberbes de notre âge caduc. Ceux-ci cachent la pauvreté de leur eſprit, leur averſion pour tout travail ſérieux ſous un feint amour de la poéſie, ceux-là ſe préparaient au culte des muſes par le recueillement & l'étude. La littérature était pour eux un ſacerdoce dont ils demandaient la conſécration à la ſcience.

(1) M. Sainte-Beuve, de l'Académie Françaiſe, en ſon *Tableau hiſtorique & critique de la Poéſie françaiſe & du Théâtre français au XVIe ſiecle*, 1re édition, 1828, dernière édition, 1857.

C'eſt après avoir fui le collége, avoir été page de cour, avoir viſité l'Ecoſſe & l'Allemagne, après avoir fait une campagne de guerre en Piémont, que Ronſard rentre volontairement au collége de Coqueret avec Baïf, ſous Dorat, aujourd'hui ſon maître, demain ſon ami & ſon collègue.

Il eſt trois heures de l'après-minuit : voyez-vous, courbé ſur ſes livres, cet écolier qui n'a pas encore terminé ſa journée d'étude? C'eſt le futur poète Pierre de Ronſard!

Et cet autre écolier qui s'apprête à commencer la ſienne? C'eſt le futur poète Baïf (1)!

Ce que firent ces écrivains de la pléiade, dont deux ſeulement fournirent une longue carrière, eſt prodigieux (2). Avant d'aborder l'examen de l'œuvre, fixons exactement les noms & le nombre de ceux qui y travaillèrent.

Les voici au grand complet, par rang d'âge.:

I. *Jean Dorat* ou *d'Aurat*, profeſſeur de grec au Collége royal, né à Limoges, vers 1508, mort à Paris en 1588.

II. *Pontus de Tyard*, gentilhomme mâconnais, ſeigneur de Biſſy, & depuis évêque de Chalon, né

(1) « Ronſard ayant été nourri jeune à la cour & dans l'habitude de veiller tard, demeuroit à l'eſtude ſur les livres juſqu'à deux ou trois heures d'après minuit, & en ſe couchant il réveilloit le jeune Baïf qui, ſe levant & prenant la chandelle, ne laiſſoit pas refroidir la place. » (C. Binet, *Vie de Ronſard.*).

(2) Nous ne les conſidérons ici que comme littérateurs. Sous le rapport philoſophique & politique la pléiade ne fut pas toujours à la hauteur de ſon ſiècle; en général elle remua plus de livres que d'idées.

au château de Biſſy en Mâconnais, vers 1521, mort à Bragny, près Verdun, en 1605.

III. *Pierre de Ronſard*, gentilhomme vendômois, prieur de Saint-Coſme, près Tours, né au château de la Poiſſonnière, en 1524, mort en ſon prieuré de Saint-Coſme, en 1585.

IV. *Joachim Du Bellay*, gentilhomme angevin, chanoine de Notre-Dame de Paris, déſigné archevêque de Bordeaux, né à Liré en Anjou, vers 1525, mort à Paris, en 1560.

V. *Remi Belleau*, précepteur de Charles de Lorraine, marquis d'Elbeuf, né à Nogent-le-Rotrou, en 1528, mort à Paris, en 1577.

VI. *Etienne Jodelle*, gentilhomme pariſien, ſeigneur de Limodin, né à Paris, en 1532, mort dans la même ville, en 1573.

VII. *Jean-Antoine de Baïf*, ſecrétaire de la chambre du roi, fils naturel de Lazare de Baïf, gentilhomme angevin, & ambaſſadeur de France à Veniſe, où il naquit en 1532, mort à Paris, en 1589.

Tous ces hommes n'ont pas une valeur égale, mais nul d'entre eux ne doit être dédaigné. Il en eſt un, cependant, que nous ne laiſſerons là que pour mémoire, comme un trait d'union entre les langues grecque, latine & françaiſe, c'eſt Jean Dorat, *Poeta regius*, le père, le maître & le protecteur des poètes du royaume de France, le ſavant critique & le docte profeſſeur. Faute d'une place dans la pléiade grecque, à laquelle ſon titre de *Pindare moderne* lui donnait droit, ſes élèves reconnaiſſants lui en accordèrent

une dans la pléiade françaiſe ; nous ne ſaurions lui conſerver cette place.

Des commentaires ſur les *Centuries* de Noſtradamus, une traduction latine d'*Hippolyte* d'Euripide & du poète Phocylide, plus de cinquante mille vers grecs & latins gravés au frontiſpice des livres de preſque tous les poètes de ſon temps n'ont qu'un rapport fort éloigné avec notre littérature. La véritable influence de Dorat fut dans ſon enſeignement; ſes œuvres dignes de mémoire ſont les élèves qu'il a formés.

Notre pléiade, image fidèle de la conſtellation céleſte dont une des étoiles ſe dérobe aux yeux, ſe trouve donc réduite à ſix poètes.

Leurs écrits ſont nombreux & traitent de ſujets divers, la plupart purement littéraires & poétiques. Pour mieux en faire ſentir l'influence ſur le mouvement des lettres & ſur notre langue, nous les grouperons en trois claſſes que nous examinerons dans l'ordre ſuivant : la proſe, la poéſie & le théâtre.

V.

Toutes les claſſifications ſont artificielles & défectueuſes. La nôtre préſente ces deux défauts : néanmoins nous y tenons, car avec l'apparence du caprice, elle a le mérite d'être rationnelle.

Les travaux des écrivains de la pléiade ſe rattachent principalement à la poéſie. La proſe n'eſt pour eux qu'un inſtrument ſecondaire ; mais à peine l'ont-ils manié qu'il acquiert entre leurs mains une force in-

connue. Auſſitôt ils s'en ſervent pour rédiger leur profeſſion de foi littéraire & le programme de la révolution claſſique qu'ils veulent accomplir.

En effet, c'eſt en proſe qu'au commencement de l'année 1550, Du Bellay expoſe les principes & les tendances de la nouvelle école dans un remarquable ouvrage intitulé *la Défenſe & l'illuſtration de la langue françoiſe* (1). Cet écrit hors ligne doit faire époque, non-ſeulement dans la vie de Du Bellay, mais encore dans les faſtes de la pléiade. Il aſſure à ſon auteur le premier rang parmi nos proſateurs & permet de conſidérer cette pléiade de Ronſard, qu'on accuſe d'avoir empoiſonné notre langue, comme le foyer intellectuel d'où eſt ſortie l'une des plus remarquables productions de la langue françaiſe (2).

Le programme développé par Du Bellay, avec

(1) En 1839, M. Ackermann a donné une nouvelle édition de cet ouvrage.

(2) C'eſt là un véritable événement dans l'exiſtence de la pléiade, il eſt auſſi curieux que peu connu. Pour juger combien les préventions ſont difficiles à détruire, il ſuffira de lire la page où M. Henri Martin, l'éminent hiſtorien, a écrit que « la proſe françaiſe fut heureuſement dédaignée par l'école « de Ronſard & aſſurée contre elle « par des écrivains de génie. » (*Hiſtoire de France*, t. IX, p. 11, 4e édition, 1857.) A l'appui de notre opinion, qui ſerait ſans autorité en préſence de celle de M. Henri Martin, nous invoquerons le témoignage d'un académicien contemporain, très-ſévère à l'endroit de Ronſard, M. Déſiré Niſard, qui déclare que la proſe de ce poète eſt meilleure que ſes vers, qu'on y trouve de la fineſſe, de la vivacité, des tours heureux & de la variété. — On ne ſaurait en dire davantage de nos proſateurs les plus eſtimés du XVIe ſiècle. A ce ſujet nous avons déjà nommé La Boétie ; cela ne ſuffit point ; il faut une mention ſpéciale au *Traité de la Servitude volontaire*, compoſé vers 1548, par ce jeune & ſavant conſeiller au parlement de Bordeaux, mort dans ſa 33e année, mais immortaliſé par l'amitié de Montaigne autant que par ſes écrits.

cette éloquence que donne le feu ſacré, nous le connaiſſons en partie : « Si notre langue, dit-il, eſt plus pauvre que la grecque ou la latine: ce n'eſt pas à ſon impuiſſance qu'il faut l'imputer, mais à l'ignorance de nos devanciers, qui nous l'ont laiſſée ſi chétive & ſi nue, qu'elle a beſoin des ornements & pour ainſi dire des plumes d'autrui..... Toi donc qui te deſtines au ſervice des muſes, tourne-toi aux auteurs grecs & latins, même italiens & eſpagnols d'où tu pourras tirer une forme de poéſie plus exquiſe que de nos auteurs françois. »

« Dans cet écrit tout ſerait à lire, » comme le remarque M. Sainte-Beuve ; mais nous ſommes forcé de nous en tenir à la courte citation qui ſuit :

« Ne te fie point aux exemples de ceux des nôtres qui ont acquis grande renommée avec point ou peu de ſcience, & ne m'allègue point que les poètes naiſſent; ce ſerait choſe trop facile que d'atteindre ainſi à l'immortalité. Qui veut voler par les bouches des hommes doit longuement demeurer en ſa chambre ; & qui déſire vivre en la mémoire de la poſtérité doit, comme mort en ſoi-même, ſuer & trembler maintes fois ; & autant que nos poètes courtiſans boivent, mangent & dorment à leur aiſe, il doit endurer la faim, la ſoif & de longues veilles : ce ſont les ailes dont les écrits des hommes vont au ciel. Lis donc & relis jour & nuit les exemplaires grecs & latins.

« Là doncques, François, marchez courageuſement vers cette ſuperbe cité romaine & des ſerves dépouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une

fois) ornez vos temples & vos autels.... Donnez en cette Grèce menteuſe, & y ſemez encore un coup la fameuſe nation des Gallo-Grecs. »

Du Bellay, malgré ſes vingt-ſix ans, avait tracé, en général expérimenté, la marche que devait ſuivre la *brigade* de Ronſard; il ne fut pas en ſon pouvoir de maîtriſer l'élan de cette fougueuſe jeuneſſe. L'enivrement du premier ſuccès & l'eſprit de réaction l'emportèrent au-delà des limites qu'il avait fixées. Sous les dépouilles de la Grèce & de Rome dont ſe para la pléiade de Ronſard, le vieux coſtume national finit par diſparaître.

VI.

Aujourd'hui Ronſard eſt connu & apprécié ; il ne reſte rien à dire ſur lui (1). On ſait les ſuccès inouïs & les triomphes enthouſiaſtes du hardi novateur ; proclamé le prince des poètes, les rois enviaient ſa couronne ; l'admiration était univerſelle ; tous les membres de la pléiade & leurs nombreux amis ju-

(1) Une publication d'une date encore récente, les *OEuvres inédites de P. de Ronſard*, par M. Proſper Blanchemain (Paris, A. Aubry, 1855), ſemble donner lieu à une nouvelle appréciation de ce poète, que nous y trouvons transformé en Juvénal, lui, le flatteur, le courtiſan de Charles IX, de Henri III & de Catherine de Médicis. Nous avons peine à croire à une telle métamorphoſe, & nous penſons qu'il faut chercher un nom autre que celui de Ronſard pour mettre au bas des ſonnets inédits que M. Proſper Blanchemain lui attribue. On peut voir dans le *Bulletin du Bibliophile belge* (tom. II, 2e ſérie), un article ſigné C. Ruelens, qui prouve que nous ne ſommes pas ſeul à concevoir des doutes ſur le véritable auteur de ces poéſies, ſi différentes de toutes celles que nous connaiſſons du chef de la pléiade françaiſe.

raient par Ronſard, « l'Apollon de la ſource des Muſes. » Cependant tous n'obéiſſaient pas ſervilement à ſes lois. La réſiſtance qu'elles rencontrèrent dans un certain public dut contribuer à cette louable indépendance qui fit que la pléiade conſerva un reſte d'originalité qu'elle eût perdu en ſubiſſant le joug deſpotique d'un chef. En dehors de la pléiade, des ſavants & de la cour, la ſuprématie de Ronſard fut plutôt nominale que réelle, quoi qu'en aient dit d'eſtimables critiques, & les clameurs d'une puiſſante oppoſition vinrent ſouvent troubler le poète ſur ſon trône, au milieu même de ſes flatteurs. Le très-ſavant Marc-Antoine de Muret & Remi Belleau, ſes amis & ſes commentateurs, nous font à ce ſujet de curieuſes révélations (1).

Ronſard fut ſurtout admiré de ſes contemporains pour la pompe de ſon ſtyle, la vaſte étendue de ſes plans, comme celui de la *Franciade*, œuvre où, dans ſon aveuglement paternel, il voyait une rivale de l'*Enéide*; il leur plut par ſa manière large d'imiter les anciens, imitation qui, en préſence des traductions auxquelles les ſavants s'étaient tenus juſqu'alors, reſſemblait à une création.

C'eſt dans les genres où Ronſard lui-même crut égaler les plus grands poètes qu'il nous paraît mé-

(1) Voir la préface de M.-A. de Muret, ſur ſes commentaires, à M. Adam Fumée, conſeiller du roy en ſon parlement, à Paris, en tête du 1er livre des *Amours* de P. de Ronſard, & l'épiſtre de R. Belleau à M. de S. Françoys, conſeiller du roy & maiſtre des requeſtes ordinaire de ſon hoſtel, au commencement du IIe livre des *Amours* de Ronſard, édition de 1571.

diocre, trivial & bourſoufflé, tandis que nous le trouvons ſouvent naturel, coloré, harmonieux, quand, au lieu de s'élever vers les régions éthérées, il ſe cache dans ſon jardin pour y deviſer d'amour avec ſa mie. Alors il ſurpaſſe & Marot & Demalerbe lui-même, ſon impitoyable critique. Trouve-t-on dans leurs poéſies quelque choſe de plus gracieux, de plus naturel que cette ode de Ronſard à ſa Caſſandre (1)?

Mignonne, allons voir ſi la roſe
Qui ce matin avoit déclоſe
Sa robe de pourpre au ſoleil,
A point perdu, cette veſprée,
Les plis de ſa robe pourprée
Et ſon teint au vôtre pareil!
Las, voyez comme en peu d'eſpace,
Mignonne, elle a deſſus la place
Las, las, ſes beautés laiſſé choir!
O vraiment, marâtre Nature,
Puiſqu'une telle fleur ne dure
Que du matin juſques au ſoir!
Donc, ſi vous me croyez, mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En ſa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez votre jeuneſſe:
Comme à cette fleur, la vieilleſſe
Fera ternir votre beauté.

Que penſer de La Harpe quand il affirme qu'il n'y a pas dans les poéſies de Ronſard « quatre vers de ſuite qui peuvent être retenus? »

Toute la pléiade n'eſt pas dans ſon chef. Après

(1) Ire liv. des *Odes*, t. IIe, ode XVII, p. 117, édit. de G. Buon, 1571.

lui, comme hiérarchie, mais ſur la même ligne, comme artiſan de la réforme, & peut-être avant lui, comme talent poétique, vient Du Bellay, l'*Ovide français*, le *prince* du ſonnet.

Du Bellay commence par payer ſon tribut au mauvais goût du temps par cent quinze ſonnets en l'honneur de ſa dame, dont il déguiſe le nom de Viole ſous l'anagramme d'Olive. Mais il ſort de ces voies battues en compoſant ſoixante-ſept ſonnets ſur les « Anti- « quitez de Rome, contenant une générale deſcrip- « tion de ſa grandeur & comme une déploration de « ſa ruine, plus un ſonge ou viſion ſur le même « ſujet.... » Puis il achève ce grand tableau hiſtorique en y ajoutant cent quatre-vingt-trois ſonnets ſous le titre de *Regrets* (1558-1562).

Dans ces deux derniers ouvrages, où il pleure & gémit ſur la décrépitude phyſique & morale de Rome « qu'il n'aperçoit plus dans Rome », Du Bellay nous fait connaître, le premier, cette poéſie du cœur qui compatit aux grandes infortunes.

Nous ne faiſons pas une biographie de chaque poète de la pléiade, nous indiquons ſeulement quelques traits caractériſtiques de leurs principaux écrits. Ceux du *gentil* Belleau jouirent d'une immenſe faveur. Ronſard lui donna le nom de *peintre de la nature*, & Paſquier celui d'*Anacréon français* (1); il mérita le premier par ſes poèmes des *Bergeries* & des *Pierreries précieuſes*, & le ſecond par ſa traduction

(1) On voit que c'eſt par erreur que pluſieurs biographes modernes ont attribué ce ſurnom à Pontus de Tyard.

en vers français des *Odes d'Anacréon* (1556), nouvellement éditées par Henri Eſtienne.

Cette apparition du chantre de Théos au milieu des poètes de la pléiade leur apprit à manier la lyre avec plus d'aiſance & de douceur. Belleau s'éleva parfois à la hauteur de ſon modèle, &, au dire de Mlle Scudéry, il lui a « dérobé une grande partie de ſes grâces. »

Baïf tient auſſi une bonne place dans la pléiade. Des critiques modernes qui l'ont jugé ſur la foi de quelques contemporains hoſtiles, euſſent mieux fait de le lire, c'eſt-à-dire de l'étudier ; car, pour apprécier cette littérature ſi différente de la nôtre, il faut une étude.

Pouſſé par l'eſprit novateur de ſon ſiècle & de ſon école, admirateur fanatique des anciens, Baïf voulut les imiter juſque dans leur proſodie, & eſſaya d'introduire dans notre poéſie l'uſage des vers meſurés. Cette tentative échoua. Ses vrais titres littéraires ne ſont pas là. Il faut les chercher dans les pièces remplies de grâce & de fraîcheur que ſon amour, un peu trop ſenſuel, pour ſa Méline & ſa Francine, lui a inſpirées : il faut les chercher, ſurtout, dans ſes *Mimes*, *Enſeignements* & *Proverbes* « drus & menus, comme il le dit lui-même, entaſſés en diſcours interrompus & coupés », où il peint & flagelle les mœurs de ſon temps (1).

(1) « Les *Mimes* de J.-A. de Baïf renferment ſeize cent ſoixante ſixains, d'une bonne morale pratique & quelquefois d'un vieux tour, d'une forme poétique agréable. » (*La Poéſie didactique à ſes différens âges*, par M. Patin, *Revue des Deux Mondes*, 15 février, 1848.)

Quittons Baïf pour un inſtant ; nous le verrons bientôt au Théâtre français, où Jodelle nous attend en compagnie de ſes amis ; plus tard nous le retrouverons à la tête de l'Académie françaiſe.

VII.

Un arrêt du parlement de Paris avait vainement frappé d'interdit les ſcandaleuſes repréſentations des Myſtères (1548) ; le privilége excluſif des ſpectacles que ce même arrêt confirmait aux *Confrères de la Paſſion*, eût condamné Paris à n'avoir pour théâtre, pendant longtemps encore, que des tréteaux, & pour repréſentations ſcéniques que des farces groſſières, ſans l'intervention courageuſe des membres de la pléiade. Ceux-ci, fidèles à leur culte greco-romain, chauſſent le cothurne, faiſiſſent la lyre, entonnent les chœurs d'Eſchyle, & couvrent de leurs chants graves & cadencés les lazzis des *Baſochiens* & des *Enfants ſans-ſouci*.

Etienne Jodelle eſt à la tête de cette troupe drapée à l'antique. Il compoſe, le premier en France, une tragédie régulière ſur le modèle grec, *Cléopâtre captive* (1552).

Sa tragédie eſt faite ; mais comment la produire ſur la ſcène ? les Confrères de la Paſſion y règnent ; nul n'a le droit de repréſenter aucune pièce dans Paris, ſi ce n'eſt ſous leur nom, avec leur conſentement & à leur profit. Jodelle n'a ni théâtre, ni acteurs, ni ſpectateurs : il manque de tout... Que dis-je ? n'a-t-il pas vingt ans, de vrais amis & l'amour de

l'art ! C'eſt plus qu'il n'en faut pour réuſſir. *Cléopâtre* eſt jouée aux applaudiſſements d'un public d'élite où l'on remarque le roi Henri II & ſa cour. Les acteurs ſont Jodelle lui-même & ſes amis, ſes rivaux dans les Lettres.

Jodelle ne fut point un génie, comme on ſembla le croire pendant un inſtant ; car il ne créa rien, il ne fit qu'imiter ſervilement les anciens. Mais chaque choſe vient en ſon temps ; l'imitation eſt une néceſſité à une époque de renaiſſance, c'eſt-à-dire d'enfance ; il conſervera toujours l'inconteſtable mérite d'avoir exhumé des richeſſes perdues, & d'être l'ancêtre de cette immortelle génération qui a illuſtré le théâtre français, dont il a poſé la première pierre.

Jodelle a encore fait la tragédie de *Didon ſe ſacrifiant* (1552), & la comédie d'*Eugène, ou de la Rencontre*, qui inaugura l'ère de la comédie françaiſe & qui fut également repréſentée avec ſuccès devant Henri II.

Ce n'eſt pas là tout ce que notre jeune théâtre claſſique doit à la pléiade. Dès l'année 1549, Ronſard avait préparé ſon berceau en repréſentant avec ſes condiſciples, en petit comité, devant Dorat, leur maître commun, le *Plutus* d'Ariſtophane qu'il venait de traduire en vers français (1). Après Jodelle nous

(1) D'après les *Tablettes Dramatiques*, par le chevalier De Mouhy (Paris, 1752, in-8, pag. 90), cette traduction du *Plutus* d'Ariſtophane, que nous attribuons à Ronſard, ſur la foi de M. Sainte-Beuve, ſerait de Baïf qui, ſuivant le chevalier De Mouhy, aurait traduit l'*Heautontimorumenos* de Térence, & non l'*Eunuque*, comme nous le répétons d'après M. Sainte-Beuve.

voyons Remi Belleau compoſer ſa comédie de *la Reconnue* (1564), & Baïf mettre en vers français & jouer avec ſes amis la *Médée* d'Euripide, les *Trachinies* & l'*Antigone* de Sophocle, l'*Eunuque* de Térence & le *Brave, ou le Taillebras*, imité du *Miles glorioſus* de Plaute. Ces deux dernières pièces ſeules ont été imprimées en 1567; les autres ſont reſtées manuſcrites.

Nous avons indiqué ſommairement la part que chacun des membres de la pléiade prit au mouvement de la Renaiſſance, nous avons ſignalé les tendances de cette école littéraire, il nous reſte à dire l'influence générale qu'elle exerça ſur ſon époque.

C'eſt un ſujet peu connu, c'eſt une étude intéreſſante à entreprendre; elle ſerait au-deſſus de nos faibles forces, nous ne ferons que l'ébaucher.

VIII.

La valeur de la pléiade, enviſagée dans les écrits dont elle a doté notre littérature, ſe réduit à peu de choſe; mais cette valeur eſt tout autre quand on la conſidère ſous le rapport de ſon action ſur cette même littérature.

A part la défenſe de la langue françaiſe, le *Credo littéraire* de la pléiade, celle-ci, il faut le reconnaître, n'a pas enfanté un ſeul livre complet, viable, un de ces livres ſur leſquels les révolutions du goût & des âges paſſent comme le ſouffle des vents ſur la tête d'un chêne vigoureux, dont il emporte quelques feuilles ſans briſer un ſeul de ſes rameaux. Quoique

la pléiade eût dans Dorat un helléniſte auſſi ſavant qu'Amyot; dans Du Bellay, un proſateur plus élégant que Montaigne; dans Pontus de Tyard, un philoſophe non moins avancé que Charron, ce n'eſt pourtant ni de la plume de Dorat, ni de celle de Du Bellay, ni de celle de Pontus de Tyard que ſont ſortis la verſion françaiſe de Plutarque, les Eſſais & le livre de la Sageſſe.

La pléiade nous a donné comme fond & comme forme, comme imitation, ſurtout, des lignes, des pages, des fragments qui égalent ce que ſon époque a produit de mieux; mais elle n'a pas ſu grouper un aſſez grand nombre de ces lignes, de ces pages, de ces fragments pour conſtituer un livre.

La recherche des cauſes de ce manque d'idées ſuivies & ſubſtantielles dans les œuvres des membres de la pléiade, ne ſerait dépourvue ni d'intérêt ni d'enſeignement. Ces cauſes ſont nombreuſes; peut-être pourrait-on les réſumer en une ſeule, la jeuneſſe, d'où procèdent toutes les autres.

Lorſqu'ils entrèrent dans la carrière des lettres, tous les poètes de la pléiade, excepté Dorat, qui ne s'aſſocia qu'indirectement au mouvement littéraire français, étaient à cette aurore de la vie où l'imagination eſt trop vive pour être réglée, le goût trop peu exercé pour être ſûr, & où la raiſon n'a pas encore aſſez comparé & réfléchi pour être éclairée. C'eſt donc dans l'âge du ſiècle encore à ſon début, c'eſt dans l'âge des poètes adoleſcents de la pléiade, c'eſt dans la jeune langue qu'ils bégayaient qu'on trouvera, ſelon nous, la cauſe principale de l'imper-

fection de leurs écrits & de la durée éphémère de leur renommée.

Quand on voudra juger avec équité les littérateurs de la pléiade, il faudra relever, avec plus de ſoin qu'on ne l'a fait, les extraits de naiſſance des auteurs & des livres; alors l'hiſtorien pourra expliquer une partie des défauts qui déparent la littérature françaiſe du XVIe ſiècle & juſtifier l'autre.

Pour ne parler que de ce qui eſt relatif aux emprunts trop nombreux faits aux langues grecque & latine, nous dirons avec un ſavant philologue: « Quoi de plus naturel que notre langue, vu ſa deſcendance, ſe produiſe à ſon berceau ſous la forme & pour ainſi dire dans les langes de la latinité? Alors ce n'était pas la fille qui revêtait un ajuſtement fait exprès pour ſa taille, c'était la mère qui lui prêtait le ſien (1). »

Ce que M. Déſiré Niſard nomme « l'échafaudage de Ronſard, le groteſque appareil polyglotte de la pléiade » fut une des transformations néceſſaires par où dut paſſer notre langue pour devenir celle de Demalerbe, de Corneille & de Racine.

Ce léger papillon aux ailes diaprées, qui ſemble ne ſe nourrir que du parfum des fleurs, n'a-t-il pas été une chenille immonde, rampante & vorace?

Ce n'eſt pas ſeulement le caprice de la mode qui a détrôné les poètes de la pléiade, c'eſt la loi inflexible du progrès qui, après s'être ſervi d'eux, les a ren-

(1) Notice ſur Guſtave Fallot, 1836, par B. Guerard (de l'Inſtitut), que la jeune Bourgogne peut s'enorgueillir d'avoir donné à la France ſavante.

verſés pour paſſer outre. Preſque tous avaient le génie poétique, mais tous manquaient d'un langage capable d'exprimer leurs inſpirations. Ce langage, qu'ils créaient, pour ainſi dire, au fur & à meſure de leurs beſoins ſans ceſſe renaiſſants, ſe transformait de jour en jour ; il ne reſſemblait plus le lendemain à ce qu'il avait été la veille : quoique jeune par les années, il était vieux par la phyſionomie & les formes. Ces métamorphoſes de notre langue au XVIe ſiècle étaient ſi apparentes, qu'elles frappaient l'oreille de ceux mêmes qui la parlaient & l'entendaient tous les jours. Quand Pontus de Tyard ſe décide à publier une nouvelle édition de ſes poéſies, vingt-quatre ans après la première, il a grand ſoin de ſupplier ſes lecteurs de « prendre garde que par le fil de cette longue continuation, commencée il y a trente ans, combien a été la mutation du ſtyle poétique étrange, & grand & louable le progrès & avancement qu'a fait notre langue françoiſe depuis ce temps. »

Les critiques les plus ſévères n'oſent refuſer à la pléiade une grande influence ſur notre littérature. Au dire de quelques-uns, cette influence fut plus nuiſible qu'utile ; ſelon d'autres, & nous ſommes de ce nombre, les écarts, les exagérations de l'école de Ronſard ne ſauraient faire oublier, ſans injuſtice, qu'elle traça dans les champs abandonnés des littératures anciennes des routes nouvelles à l'aide deſquelles notre langue poétique put faire venir des richeſſes d'expreſſions & de formes juſqu'alors inconnues & dont elle a tiré un grand profit.

La poéſie fut l'enfant gâté du XVIe ſiècle, cela fit ſon malheur. La vie de cour, l'or des rois, les ſourires des nobles & belles damoiſelles, qui de leurs blanches mains lui treſſaient des couronnes de fleurs, lui firent oublier ſa noble miſſion ; elle ſe jeta dans les bras d'un amour trompeur qui l'énerva.

Cependant, où quelques-uns ont vu un vice, il n'y a, en réalité, qu'un travers, il n'y a que la manifeſtation exagérée d'un des attributs les plus indiſpenſables du poète.

Un poète ſans amour, ſans un amour de femme au cœur, c'eſt une lyre ſans cordes.

Ronſard eut ſa Caſſandre, Tyard ſa Paſithée, *l'Ombre de ſa vie*, Bellay ſon Olive, Baïf ſa Méline & même ſa Francine ; Dante s'inſpira de Béatrix, Pétrarque de Laure, Le Taſſe d'Eléonore, Lamartine d'Elvire. Mais pour Dante, Pétrarque, Le Taſſe & Lamartine, pour ces fils préférés des Muſes, l'inſpiration s'éleva juſqu'aux cieux d'où elle était deſcendue, tandis que pour les jeunes nourriſſons du Parnaſſe de Ronſard, elle ne s'affranchit jamais de la forme matérielle & ne put quitter la terre.

Dans notre théâtre, la révolution opérée par la pléiade fut auſſi rapide que durable. Ses progrès, quoique lents, ſont ſenſibles & continus. Jodelle n'était pas encore mort, que déjà Robert Garnier le faiſait oublier.

La pléiade introduiſit la ſcience dans notre poéſie. Les ſavants ne ſe diſtinguèrent plus, déſormais, des poètes français ; ceux de la pléiade ſont tous des érudits. « L'érudition était la muſe de ce temps. »

De là cette prédominance trop marquée qu'ils accordèrent à l'art ſur le naturel ; de là auſſi ces allures hautaines qu'ils affectèrent, & leur fier dédain pour les ſuffrages du vulgaire. Ce dédain ſe montre inceſſamment dans leurs ouvrages ; ils ne les adreſſent jamais qu'à un public choiſi & inſtruit, & ils ſe réjouiſſent de n'être pas compris des ignorants.

« L'intention du bon poète, dit Pontus de Tyard, « n'eſt pas de ſe baiſſer & accomoder à la vileté du « vulgaire (duquel il eſt le chef) pour n'attendre « autre jugement de ſes œuvres que celui qui naî- « troit d'une tant lourde connoiſſance. Auſſi n'eſt- « ce en ſi ſtérile terroir qu'il déſire ſemer la ſemence « qui lui rapporte louange. » (*Diſcours philoſophiques, Solitaire Ier*).

IX.

Une des idées les plus fécondes ſemées dans le terrain de la Renaiſſance par la pléiade, eſt celle de l'aſſociation appliquée aux travaux intellectuels. Si ſon influence ſous ce rapport, influence profonde, n'a pas été remarquée, c'eſt qu'obéiſſant au génie révolutionnaire de ſon ſiècle, elle ſe transforma bientôt pour renaître avec un nom nouveau & des attributs différents ſous leſquels on ne la reconnut plus ; elle était devenue l'ACADEMIE FRANÇAISE, ſon chef ne ſe nommait plus Ronſard, mais Baïf.

L'Académie françaiſe du XVIe ſiècle n'eſt autre choſe que la pléiade transfigurée.

Ce que nous diſons là n'a peut-être jamais été

dit ; mais nous ne doutons pas que cette évolution de la pléiade n'apparaiſſe aux yeux de tous ceux qui, comme nous, étudieront les débuts de cette Académie qui, de la maiſon de Baïf, paſſa dans le palais du Louvre, puis ſuccomba, avec les rois ſes protecteurs, dans les luttes barbares de la guerre civile.

On remarquera que cette Académie fut fondée par Baïf, un des membres de la pléiade dont elle comptait tous les autres membres dans ſon ſein, & que cette première aſſociation littéraire n'apparaît plus que comme un ſouvenir, à partir du moment où Charles IX « pour que la nouvelle Académie ſoit ſuivie & honorée des plus grands » accepte le ſurnom de « protecteur & premier auditeur d'icelle ». Cet établiſſement fut légalement conſtitué en 1570 par lettres-patentes que Henri III confirma plus tard. « J'en ai vu autrefois, dit Guillaume Colletet, l'inſtitution écrite ſur un beau vélin ſigné de la main propre du roi Henri III, de Catherine de Médicis, ſa mère, du duc de Joyeuſe & de quelques autres, qui tous s'obligeaient par le même acte de donner une certaine penſion annuelle pour l'entretien de cette fameuſe Académie... »

Nous ne pouvons qu'indiquer ici ce point intéreſſant & preſque inconnu de l'hiſtoire de la pléiade, mère de l'Académie françaiſe, qui eſt une fondation du XVIe ſiècle.

Il ne s'agit pas ſeulement d'analogies plus ou moins éloignées entre l'Académie de Baïf & celle de Richelieu ; nous voyons celle-ci en germe fécondé dans la pléiade, & nous trouvons ce germe déve-

loppé & plein de vie dans l'Académie de Baïf, de Charles IX & de Henri III. Cette fille majeure de la renaiſſance littéraire en France n'eſt plus ſeulement, comme ſa mère la pléiade, une ſtatue à la grecque modelée ſur l'antique, c'eſt une véritable Académie françaiſe, c'eſt mieux que cela, c'eſt un *Inſtitut national*, un temple ouvert aux ſciences, aux arts & aux belles-lettres, dans lequel poètes & ſavants, rois & princes, deviennent citoyens de la vraie République des Lettres.

L'Académie françaiſe du XVIe ſiècle, nous croyons pouvoir le dire, n'a pas ſeulement ſur celle du XVIIe le privilége du droit d'aîneſſe, elle la ſurpaſſe par les baſes plus larges de ſa fondation & ſurtout par ſon eſprit moins ariſtocratique & plus libéral (1).

(1) Ce point d'hiſtoire littéraire eſt encore à traiter. Il a été effleuré par M. Sainte-Beuve, dans ſon *Tableau hiſtorique & critique de la poéſie françaiſe au XVIe ſiècle*, où l'on trouve ſur notre première Académie françaiſe de bonnes indications qu'il a puiſées particulièrement dans la *Vie des Poètes français*, par Guillaume Colletet, curieux manuſcrit de la Bibliothèque du Louvre (F. N° 2398). Il faut voir encore ſur le même ſujet d'Aubigné, *Hiſtoire univerſelle*, livre II, chapitre XX ; La Croix du Maine, *Bibliothèque françaiſe ;* l'abbé Goujet, *Bibliothèque françaiſe, ou Hiſtoire de la littérature françaiſe*, tom. XIII.

CHAPITRE TROISIEME.

I. Pontus de Tyard. — II. Sa naiſſance au château de Biſſy ; ſa famille. La nobleſſe eſt un vain titre. — III. Il eſt deſtiné à l'Egliſe. — IV. Sa vie religieuſe & politique. Il reçoit diverſes récompenſes pour ſes notables ſervices ; eſt nommé évêque de Chalon. — V. Il parvient à l'épiſcopat en des temps d'orage pour l'Egliſe. La Réforme. Phyſionomie des partis en Bourgogne. Pontus de Tyard député aux Etats de Blois. Il abandonne ſa ville épiſcopale. — VI. Sa Réſerve avec le légat du Pape. Il eſt en butte aux attaques des Ligueurs & des Jéſuites. P. de Tyard, indigné, ſe défend & les démaſque. — VII. Abjuration de Henri IV ; lettre qu'il écrit à l'évêque Pontus, à cette occaſion. Pontus de Tyard ſe démet de ſon évêché. Fin de ſa vie active.

PONTVS·TIARDAEVS.
PASTOR·DEI·NATVS.

(Anagramme par J. Dorat.)

I.

PARMI les poètes de la pléiade il en eſt un dont nous avons prononcé le nom pluſieurs fois, mais ſur lequel nous avons paſſé plus légèrement que ſur les autres. Ce demi ſilence était calculé.

Quelques lignes ne pouvaient ſuffire à remettre

en lumière les titres oubliés de ce ſavant. Pour lui il n'y avait pas ſeulement une biographie à eſquiſſer, & un coup d'œil à jeter ſur ſes écrits ; il fallait réparer une longue injuſtice, payer une dette patriotique, remplir un devoir pieux en répondant à la voix d'une mère bien-aimée qui veut faire revivre la mémoire des nobles fils qu'elle a vus naître & mourir.

Cette injuſtice, nous allons eſſayer de la réparer ; cette dette, nous demandons à l'acquitter ; ce devoir, nous voulons le remplir, en retraçant la vie & les travaux de Pontus de Tyard, ſeigneur de Biſſy, évêque de Chalon-ſur-Saône.

La connaiſſance de la vie de l'homme de lettres jette une grande lumière ſur ſes écrits, elle permet d'en déterminer l'âge & la valeur relative avec plus d'exactitude, elle en éclaire le ſens & en explique les tendances. Nous ferons donc précéder l'examen des œuvres de Pontus de Tyard par ſa biographie.

Quand le ſouvenir d'une perſonne s'eſt gravé dans notre cœur, nous aimons à revoir ſon berceau, à nous rappeler les moindres particularités de ſon exiſtence ; de même quand une vie illuſtre ſe déroule devant nos regards, nous devenons curieux de tout ce qui s'y rattache & nous cherchons à en connaître la ſource la plus reculée.

Lorſqu'en 1584, La Croix du Maine donna place dans ſa *Bibliothèque françaiſe* à Pontus de Tyard, il ſe complut à dire l'état de ſon père, le nom de ſa mère & même à remonter juſqu'à ſon aïeul. « Ce que j'ai répété aſſez avant, dit-il, pour l'honneur & reſpect que je porte audit ſieur de Chalon, tant

pour ſon ſavoir en la poéſie, ès mathématiques, en la philoſophie & ſurtout en la théologie (qui eſt aujourd'hui ſa principale profeſſion), leſquelles choſes j'ai recogneues en lui par ſes écrits ſeulement, ſans avoir jamais eu ce bien de le voir ou cognoistre... » (1).

C'eſt à nous, ſurtout, qu'il appartient de ſuivre l'exemple du ſavant La Croix du Maine, nous le compatriote de Pontus de Tyard, nous dont les pères ont vécu avec ſes pères, nous qui l'avons, pour ainſi dire, vu & connu.

II.

Vers les confins du Mâconnais, du Charolais & du Chalonnais, au cœur de la vraie Bourgogne, ſur la pente occidentale des monts qui baignent leurs pieds, à l'eſt dans la Groſne, à l'oueſt dans la Guye, ſa tributaire, ſe dreſſe un vieux manoir au ſommet d'un mamelon qu'enſerre une haute muraille.

D'un côté, cette demeure féodale ſe cache dans un bois ſéculaire ; de l'autre, un vaſte clos de vigne & un frais jardin, transformé en une île par un ruiſſeau limpide, en tempèrent l'aſpect ſévère. Autour d'elle ſe groupe un modeſte village, c'eſt Biſſy

(1) François Grudé de La Croix du Maine, né en 1552, mort en 1592, aſſaſſiné par des fanatiques qui l'accuſaient de partager les idées des réformés, eſt, avec Antoine du Verdier, ſeigneur de Vauprivas, né en 1544, mort en 1600, le fondateur de la *Bibliographie françaiſe*.

& ſon château-fort « ayant toute juſtice haute, moyenne & baſſe, diſmes, rentes, cens, lods, corvées, poules, ſur les habitants de Biſſy, Fley, Champaigne & autres villages circonvoiſins..... (1). »

C'eſt dans ce châtel de Biſſy (2) que Pontus de Tyard vint au monde, l'an 1521 (3).

Sa famille, on le voit, était diſtinguée. Il avait pour oncle Claude de Tyard, chevalier de l'ordre d'Alcantara, écuyer & maréchal des logis de l'empereur Charles-Quint & ſon ambaſſadeur extraordinaire à Rome ; pour mère, Jeanne de Ganay, nièce

(1) Lettres de repriſe de fief & dénombrement, en date du 25 février 1539, par leſquelles Jehan de Tyard, ſeigneur de Bixy (*ſic*) du Suchault & de Marchizeul, reconnaît tenir en fief du roi « ſon très-redoubté & ſouverain ſeigneur François Ier de ce nom, à cauſe de ſon comté de Maſconnois, la terre, chevance, ſeigneurie dudit Bixy avec la maiſon-forte, en manière de place de fortereſſe,... à lui échues & advenues par ſucceſſion & trépas de feu maiſtre Eſtienne de Tyard, ſon père, en ſon vivant chevalier, ſeigneur dudit Bixy, & audit maiſtre Eſtienne de Tyard, advenue par ſucceſſion de feu Joſſerand de Tyard, père dudit Eſtienne, & audit Joſſerand, par ſucceſſion de Claude de Tyard, ſon père & autres de ſes prédéceſſeurs de ligne en ligne juſqu'à lui, ledit confeſſant.... » — Voir ſur Biſſy : *Diſcours philoſophiques*, de P. de Tyard ; *Second Curieux*, fol. 289 ; & *Diſcours du Temps*, *de l'An & de ſes parties*, fol. 336.

(2) Il exiſte trois villages du nom de Biſſy, dans le département de Saône-&-Loire, ſavoir : Biſſy-la-Mâconnaiſe, Biſſy-ſous-Uxelles & Biſſy-ſur-Fley ; c'eſt ce dernier qui a été le noble parrain des Tyard. (Voir *Lettre ſur les Richeſſes hiſtoriques de la Bourgogne*, par J.-P.-Abel Jeandet, médecin à Verdun-ſur-le-Doubs, pag. 18. Paris, A. Aubry, 1859, in-8.) L'Abbé Papillon & beaucoup d'autres ſe ſont trompés en plaçant le Biſſy des Tyard dans le diocèſe de Mâcon ; il dépendait du comté & du bailliage de Mâcon & du diocèſe de Chalon. Aujourd'hui c'eſt une petite commune du canton de Buxy, arrondiſſement de Chalon-ſur-Saône.

(3) Voir ſur cette date, dans l'Appendice, § I : En quelle année Pontus de Tyard eſt-il venu au monde? Diſcuſſion chronologique.

du chancelier de France de ce nom, & pour père, Jean de Tyard, écuyer, ſeigneur de Biſſy, du Suchault & de Marchiſeul, d'abord gruyer & lieutenant-général du comté de Charolais, puis lieutenant-général au bailliage royal de Mâcon.

Cette charge, ſans avoir la même importance que dans le temps où « Maſcon étoit l'un des premiers ſiéges de juſtice & des quatre bailliages généraux du royaulme de France (1) », conſervait encore des reſtes de ſon ancienne ſplendeur. Jean de Tyard lui donna un nouveau luſtre par la manière dont il la remplit. Au témoignage de l'hiſtorien Saint-Julien de Balleure (2), à celui du ſavant médecin Benoît Textor, qui, de Mâcon, le 18 juin 1552, dédiait ſon Traité *De la manière de ſe préſerver de la peſtilence & d'en guérir*, à noble, ſage & vertueux ſeigneur Jean de Tyard, ſeigneur de Biſſy, ſon bon ſeigneur & entier ami (3), nous en ajouterons un autre qui

(1) Voir Saint-Julien de Balleure, *Antiquités de Mâcon*, pag. 253.

(2) Même ouvrage, pag. 365.

(3) Cette dédicace eſt ſuivie de pluſieurs ſonnets, vers latins & français, tant de l'auteur que de ſes amis. Nous y avons remarqué un ſonnet français & ſix vers latins portant les initiales P. D. T. (Pontus de Tyard); deux petites pièces de vers, l'une latine, l'autre francaiſe de « Théodore de Bèze, de Vézelay en Bougogne » (*ſic*); quatre vers latins de Claude Textor, âgé de 13 ans, pour recommander le livre de ſon père au lecteur; enfin dix vers français, aſſez obſcurs, par « Lucrèce Carrel, maſconnoiſe, de l'auteur & de ſon œuvre préſentés à dame Jeanne, femme d'iceluy. » Ce petit vol. in-8 a été imprimé à Lyon, par J. de Tournes & G. Gazeau, en 1551. Benoît Tifferand, dit Textor, était de Pont-de-Vaux (Ain). — C'eſt à tort que M. Péricaud, le ſavant rédacteur des Notes & Documents pour ſervir à l'Hiſtoire de Lyon, a écrit que ce livre eſt dédié à Pontus, qu'il a confondu avec ſon père, Jean de Tyard. (*Annuaire du département du Rhône*, année 1845 :

peint en deux mots le père de Pontus de Tyard, c'eſt cette deviſe ſocratique, plus digne d'un ſage de la Grèce que d'un gentilhomme du XVIe ſiècle, & que nous avons trouvée écrite & ſignée de ſa propre main ſur le titre du regiſtre de ſes droits féodaux, pour l'année 1528 :

C'eſt aſſez.

Par cette évocation des aïeux de Pontus de Tyard, nous ne prétendons pas honorer ſa mémoire, nous voulons glorifier notre pays.

Ne demandez point à Pontus les noms & les titres de ſes ancêtres, c'eſt à peine s'il vous répondra ; ne les cherchez pas dans ſes livres, ils n'y ſont point (1).

Pour lui « la nobleſſe eſt un vain titre » ; la ſeule nobleſſe déſirable eſt celle de la vertu & de la ſcience.

« Qu'a à ſouhaiter la nobleſſe, dit-il, celui auquel les images de ſes aïeuls ne ſemblent embellis d'aſſez illuſtres peintures & armoiries, s'il peut s'anoblir d'une ſorte qui le rendra noble malgré le tranſport de tout empire, le renverſement de toute république, la mutation de toute religion, voire l'ignominieux méfait de ſes prédéceſſeurs? La vertu ne ſuffit-elle à l'accompliſſement de ce déſir? Et l'autre qui déjà reçoit ce titre de ſa généreuſe race,

2e part. pag. 215, Publications de l'année 1603.)

(1) On ne trouve quelques lignes ſur la famille de Tyard & ſes principales alliances que dans un ſeul ouvrage de Pontus, celui *De rectâ Nominum impoſitione*, à l'article *Burgundiæ Familiæ*.

ne doit-il rougir honteuſement ſi le vice ſouille le pourpre de ſa nobleſſe?....

« O défaut trop inſupportable de ſe farder de tels agencements, de proportionner ſa contenance, ſes pas, ſes accoutrements d'une affectée curioſité, faiſant apparoir ſon dehors parfait en toute modeſtie, & toutefois le dedans eſt rempli d'un déſordre d'affections diverſes, & l'ame nourrie de cent vitieuſes & incompatibles émotions (1). »

III.

Jean de Tyard avait déjà deux fils deſtinés à perpétuer le nom de leur maiſon. D'après les mœurs & les exigences de ce temps-là, il ne reſtait plus de place pour le troiſième que dans l'Egliſe : il y fut voué.

Mais Dieu, comme s'il ne dédaignait pas quelquefois de proteſter contre les caprices de ces conventions ſociales, ſous leſquelles les hommes étouffent le libre arbitre de l'homme & l'expanſion de ſes facultés, jeta ce jeune lévite, qui devait être mort au monde, dans toutes les agitations de la vie mondaine & y grava ſon nom, tandis qu'il en retira bientôt ſes deux autres frères, qui y passèrent inconnus, ſans laiſſer trace de ce nom qu'ils avaient pour miſſion d'illuſtrer.

Nous ne pouvons ſuivre Pontus de Tyard dans ſa longue carrière, remplie par le ſoin des affaires

(1) P. de Tyard, *Diſcours Philoſophiques*, — *Solitaire ſecond*, folio 39, édition de 1587, in-4.

publiques, par les devoirs de l'épiſcopat & par la culture des lettres & des ſciences.

Nous venons trop longtemps après lui pour retrouver ſa trace ſur les diverſes routes qu'il a parcourues. Cependant nous eſpérons donner pour la première fois (1) le portrait reſſemblant de ce digne Bourgui-

(1) Nous eſpérons que cette prétention de notre part paraîtra légitime ſi l'on prend la peine de comparer notre travail avec ce qui a été écrit juſqu'à ce jour ſur Pontus de Tyard. Il exiſte deux ouvrages conſacrés ſpécialement à ſa biographie, voici leurs titres exacts : I. HISTOIRE DE PONTUS DE THYARD DE BISSY, *ſuivie de la généalogie de cette maiſon, & de la relation de la campagne de 1664 en Hongrie ;* à Neuchâtel, de l'imprimerie de la Société typogr., M. DCC. LXXXIV, in-8, 212 p. ; — II. *Notice ſur la vie & les ouvrages de Pontus de Thiard, ſeigneur de Biſſy*, par M. Marin, de pluſieurs académies, cenſeur royal & lieutenant-général au ſiége de l'amirauté de la Ciotat, M. DCC. LXXXVI, in-8, 23 pag. (ſans noms de ville ni d'imprimeur). Ce petit écrit a été ſouvent confondu avec le précédent, c'eſt une erreur ; le ſavant M. Weiſs, lui-même l'a commiſe (in *Biographie Michaud*) ; de ces deux livres il n'en a fait qu'un. Nous les avons tous les deux ſous la main. Le premier eſt du marquis de Tyard (Gaſpard-Pontus) de la même famille que le *Grand Tyard* (*). C.-N. Amanton a commencé à élucider cette queſtion bibliographique dans une notice ſur le marquis de Thyard (*ſic*), lue à la ſéance de l'Académie de Dijon, du 16 novembre 1831 (Dijon, Frantin, 1832, in-8, 26 pag.). Nous ſommes en meſure de la réſoudre complètement & d'une manière définitive, nous poſſédons des notes qui ont ſervi au marquis de Tyard, pour la compoſition de ſon *Hiſtoire de Pontus* & une lettre autographe (du 22 janvier 1785) dans laquelle il en fait mention. Cet ouvrage rare eſt curieux pour l'hiſtoire nobiliaire de la Bourgogne & de la maiſon de Tyard, mais Pontus n'y occupe qu'une petite place, & il fourmille d'omiſſions, d'erreurs & de fautes d'impreſſion.

(*) Ce nom de *Grand*, Pontus de Tyard le reçut de ſon vivant, comme le prouve le quatrain ſuivant que le célèbre Etienne Tabourot, de Dijon, compoſa pour placer au bas de ſon portrait :

Du grand Tyard le beau portrait témoigne
Son rare eſprit et ſes perfections ;
Mais ſes écrits font foi que la Bourgoigne
En rien ne cède aux autres nations.

(*Hiſt. de P. de Thyard*, p. 58.)

gnon, autant que l'ombre projetée par trois ſiècles ſur ſon mâle viſage permet d'en ſaiſir les traits.

Il y a en Pontus trois hommes, ou plutôt il n'y a en lui qu'un ſage, un ami de la vraie religion, de la philoſophie & de la ſcience, qui fut alternativement, & ſouvent tout enſemble, homme d'Egliſe, homme politique & homme de lettres.

Puiſque, par ſuite d'une déplorable confuſion, la religion était alors mêlée à la politique, nous ne les ſéparerons pas dans la vie de Pontus de Tyard. Quant à l'homme de lettres, il ſera l'objet d'une étude particulière.

IV.

Ce ne fut pas une vocation, mais un caprice du ſort qui fit un prêtre du jeune Biſſy. Auſſi cette phaſe de ſa vie eſt celle qui ſe deſſine avec le plus de lenteur. Il n'avait pas encore de nom dans l'Egliſe quand déjà il en poſſédait un diſtingué dans les lettres.

Nous ſommes contraint de le dire, pour faire connaître les mœurs de cette époque, les honneurs eccléſiaſtiques furent pour Pontus la récompenſe de ſes ſuccès littéraires, de même que pour St-Gelais, Ronſard, Héroët, Du Perron, Amyot, Du Bellay, Des Portes, & une foule d'autres qui reçurent, tantôt un brevet d'aumônier ou de conſeiller du roi, tantôt un canonicat, une abbaye, un évêché, & parfois le tout enſemble, pour prix de leurs écrits beaucoup plus mondains que religieux. Ces ſcan-

daleuſes rémunérations ont valu au poète Philippe Des Portes, le chantre des amours impudiques de Henri III, de fréquentes mentions dans la *Gallia chriſtiana*, où il figure comme chanoine de la Sainte-Chapelle, abbé de Bonport, de Vaux-de-Cernay, de Joſaphat & de Thiron.

L'un des premiers titres eccléſiaſtiques dont nous trouvons Pontus de Tyard revêtu eſt celui de chanoine de l'égliſe cathédrale de Mâcon. Son père ne lui en donne pas d'autres, dans le teſtament qu'il fit dans cette ville, le 13 janvier 1552, peu de temps avant ſa mort (1). Cette même année, ou au commencement de 1553, le pape Paul III lui conféra la dignité de protonotaire du Saint-Siége apoſtolique. Pontus prend ce titre pour la première fois dans le contrat de mariage de ſon frère Claude IV de Tyard avec Guillemette de Montgommery, paſſé au château de Bragny-lez-Verdun, le 22 mai 1553 (2).

(1) L'auteur de l'*Hiſtoire de Pontus de Thyard* eſt tombé dans un grand nombre d'erreurs. Il nous ſerait impoſſible de ſignaler toutes les différences qui exiſtent entre les dates que nous donnons, les faits que nous rapportons & ceux que l'on trouve dans les biographes de Pontus de Tyard.

Nous dirons ici, une fois pour toutes, que c'eſt après de longues & minutieuſes recherches dans des documents originaux, dans les débris des papiers de Pontus & dans ſes divers ouvrages, que nous avons établi les faits & les dates que l'on trouve dans ce travail.

(2) De cette union eſt ſortie une noble & nombreuſe lignée qui a figuré avec diſtinction dans les annales de la Bourgogne & de la France juſqu'en 1852, époque où elle a fini en la perſonne du général comte de Thiard (*ſic*), dernier du nom de Thiard de Biſſy, fils unique du comte de Biſſy, l'un des Quarante de l'Académie françaiſe. Ce général n'a laiſſé que deux filles aujourd'hui vivantes; l'une eſt mariée à M. le marquis d'Eſtampes, l'autre à M. le marquis de Bouillé.

A partir de ce jour, nous perdons la trace de la carrière religieuſe & politique de Pontus de Tyard pendant vingt années. Néanmoins, nous pouvons affirmer que cette carrière a été remplie activement. Nous en avons trouvé la preuve dans deux lettres-patentes qui méritent d'être relatées ici (1).

Par les premières, datées de Chenonceau, le dernier jour d'avril 1577 & ſignées de la main de Henri III, roi de France & de Pologne, ce prince fait don d'une ſomme de 2,000 livres tournois « à « Meſſire Pontus de Tyard, ſeigneur de Biſſy, ſon « conſeiller & aumônier ordinaire, en conſidération « des bons & agréables ſervices qu'il lui a ci-devant « faits en pluſieurs occaſions où il a été employé, « même en la conduite qu'il fit en l'an 1575 des am- « baſſadeurs de nos très-chers & bons amis, alliés « & confédérés, les ſieurs des ligues ſuiſſes (2). »

(1) Archiv. du château de Pierre en Bourgogne (Saône-&-Loire), anciens papiers de Pontus de Tyard.

(2) Nous avons découvert à la Bibliothèque impériale, à Paris (Mss. portefeuille Fontanieu, n°s 337-338, Henri III), deux petits documents relatifs à cette miſſion honorifique dont Pontus de Tyard fut chargé. Le premier eſt une quittance de « Pontus de Tyard, ſeigneur de Biſſy en Bourgogne, conſeiller du roy & ſon aulmonier ordinaire » qui « confeſſe avoir receu comptant de maiſtre Pierre de Fiſte, conſeiller du roi & tréſorier de ſon épargne, la ſomme de cinq cents livres tournois qui lui avoit été ordonnée par le roi pour l'aider à ſupporter les frais qu'il lui a convenu & conviendra faire, étant venu dudit pays de Bourgogne à Paris, y conduire & accompagner les ambaſſadeurs ſuiſſes, naguères venus en France, de la part des cantons tant catholiques que proteſtans, pour ſe congratuler avec Sa Majeſté de ſon avénement à la couronne & de ſon mariage, & pour s'en retourner avec eux & les accompagner juſqu'à la frontière... » —Cette quittance, datée du 16 mai 1575, eſt ſignée de la main de P. de Tyard & ſcellée du cachet de ſes armes (Voir Chap. IV, § III). Le ſecond document eſt une autre quit-

Par les ſecondes, également ſignées de Henri III, le roi déclare que « Mettant en conſidération les « bons & notables ſervices que les défunts rois ſes « prédéceſſeurs & lui, depuis ſon avènement à la « couronne, ont reçus de ſon féal & amé conſeiller « Meſſire Pontus de Tyard, évêque de Chalon-ſur- « Saône, en pluſieurs grandes affaires, & déſirant « iceux reconnoître, il lui donne & octroie la ſomme « de 2,000 écus, & ce outre & pardeſſus les autres « dons, bienfaits & récompenſes qu'il a ci-devant « eus & pourra encore avoir dans la ſuite... »

Ces lettres furent données à Paris, le 19e jour de juillet 1586. Avant cette époque, Pontus de Tyard avait éte nommé ſucceſſivement aumônier du roi, conſeiller d'Etat, grand archidiacre de Chalon-ſur-Saône, enfin évêque de cette ville, en 1578. « Ses vertus & ſavoir, dit ſon contemporain, Saint-Julien de Balleure, l'ont pouſſé audit degré (1). »

V.

Les temps où de Tyard parvint à l'épiſcopat furent des temps de rudes épreuves pour les bons paſteurs. Ils n'avaient plus ſeulement à garder, comme

tance, à la date du 17 mai 1575, « par laquelle Gilles du Boys, chevaucheur d'écurie du roi, reconnaît avoir reçu du même tréſorier de l'épargne, la ſomme ſix-vingt-quinze livres pour avoir été *en diligence* & ſur chevaux de poſte de Paris à Langres en Bourgogne (*ſic*) pour porter lettres de Sa Majeſté, concernant ſes affaires & ſervice, au ſieur de Biſſy ayant charge de la conduite des ambaſſadeurs ſuiſſes... »

(1) Voir, *Antiquités de Chalon*, 1581, in-fol., pag. 490, la manière élogieuſe dont il y parle de Pontus de Tyard.

autrefois, des brebis ſoumiſes & fidèles, c'était un troupeau diſperſé & malade qu'il leur fallait raſſembler & guérir.

Le mal était grand, il datait de loin. La flamme de la bulle d'excommunication brûlée par Luther avait répandu ſes lueurs juſque ſur la ville des papes, &, dans la Rome de Saint-Pierre, elle fit entrevoir les mœurs de la Rome des Céſars.

Au rire ſatanique de Rabelais, à la vue du pays des *papimanes*, avaient ſuccédé les *Regrets* de Du Bellay, dans leſquels le poète de la pléiade, l'ami de Pontus « gémiſſait ſur les vices qui rongeaient le cœur du monde chrétien. »

L'eſprit d'examen, après avoir dévoilé la civiliſation païenne, s'attache aux ſources du chriſtianiſme; il lit le Livre des livres : la lumière ſe fait.

Un cri général de réforme s'élève.

La papauté ferme violemment la bouche à ces vrais chrétiens, qui l'aiment aſſez pour lui donner des conſeils; en repouſſant la réforme, elle la provoque, & l'unité catholique eſt briſée.

L'Europe devient un champ de bataille où les glaives & les idées s'entrechoquent. La religion & la civiliſation combattent avec les armes du paganiſme & de la barbarie. L'humanité ſe noie dans ſon ſang & dans ſes larmes.

Il n'entre pas dans notre ſujet de retracer l'horrible tableau des luttes acharnées qui s'engagèrent ſur chaque point du ſol de notre malheureuſe patrie. Nous avons ſeulement à dire la conduite de l'évêque de Chalon dans ces temps difficiles. Pour la faire

mieux comprendre, deſſinons la phyſionomie générale des partis en Bourgogne.

La Bourgogne, éminemment catholique romaine, ayant pour gouverneur un prince lorrain, pour chef militaire Tavanes, l'un des ſanglants acteurs de la Saint-Barthélemy, la Bourgogne, foyer ardent de la *ſainte ligue*, ſemblait devoir être à l'abri des agitations de la réforme religieuſe ; il n'en pouvait pas être ainſi.

Cette province s'était mêlée avec trop d'intelligence au mouvement révolutionnaire de la Renaiſſance pour reſter neutre dans la grande queſtion de la liberté de conſcience. Elle ne tarda donc pas à ſe diviſer comme la France & l'Europe, en deux camps, celui des catholiques & celui des proteſtants.

Le premier avait l'avantage du nombre, le ſecond celui du mérite individuel ; dans tous les deux on comptait des hommes éminents.

Ce n'eſt point ici le lieu de les nommer ; les catholiques n'ont pas oublié François II de Montholon, Jean Quintin (1), Jean Bégat, Etienne Bernard, François Pigenat & le préſident Jeannin ; les libres penſeurs ſe ſouviennent de Des Periers, du Mâconnais Chandieu, de Hugues Doneau & d'Hubert Languet, l'auteur des *Vindiciæ contra tyrannos*, écrit remarquable qui, avec le *Traité de la Servitude vo-*

(1) Jean Quintin, né à Autun, en 1500, ſavant profeſſeur en droit canon à Paris, fut un de ces hommes qui, par leur exagération & leur caractère, compromettent les cauſes qu'ils défendent. Sa harangue aux Etats-Généraux d'Orléans, en 1560, eſt reſtée parmi les monuments d'intolérance de cette époque de luttes inceſſantes.

lontaire de la Boétie, le *Franco-Gallia* de François Hotman & la *République* de Bodin, forme un réſumé complet des théories politiques & gouvernementales dont ce grand ſiècle tenta l'application (1).

Entre ces deux partis extrêmes du catholiciſme exalté & de la réforme audacieuſe, reſtait un groupe d'hommes que les excès de Rome & de Genève groſſiſſaient tous les jours. Ces hommes, égaux en mérite à leurs adverſaires, mais plus calmes, plus réfléchis, tout en s'inclinant devant le ſucceſſeur de ſaint Pierre & en reſpectant les dogmes & les rites de la religion catholique, repouſſaient les théories envahiſſantes de la cour de Rome, combattaient à outrance l'obſcurantiſme fanatique de la Sorbonne, & oppoſaient la morale humanitaire & tolérante de Jéſus au ſyſtème de perſécution & d'intolérance de ſes vicaires.

La Bourgogne renfermait pluſieurs de ces hommes ſages & vertueux. Mâcon en avait vu un ſur ſon ſiége épiſcopal dans la perſonne du vénérable, mais pas aſſez vénéré, Pierre Du Châtel (2); Chalon en vit un autre dans ſon évêque Pontus de Tyard.

(1) Le livre de Languet, publié ſous le pſeudonyme de *Stephanus Junius Brutus*, a été attribué ſucceſſivement à Hotman, à Th. de Bèze, ou à Du Pleſſis Mornay. La vie d'Hubert Languet, écrite en latin par de La Mare (1700, in-12), & en français avec plus d'étendue dans d'Hoſier (tom. III, Regiſt. ſecond, p. 7-78, in-fol.), était preſque inconnue, quand un membre de l'Académie de Dijon, allié à la famille de cet illuſtre Bourguignon, l'a remiſe en lumière (Voir *Etude ſur le* XVIe *ſiècle :* Hubert Languet, par M. Henri Chevreul, ancien magiſtrat, Paris, in-8, 2e édition, 1856.)

(2) Pierre du Châtel ou Chaſtellain, Caſtellan, *Caſtellanus*, né à Arc-en-Barrois (Bourgogne), lecteur & bibliothécaire de François Ier

Ce prélat reſta fidèle à ſes principes de modération, au milieu même des excès de ſon clergé & de ſes ouailles.

Député de la province de Lyon à l'aſſemblée du clergé de France tenue à Melun, en 1579; nommé aux fonctions d'Elu des Etats-Généraux de Bourgogne, en 1587; choiſi l'année ſuivante par le clergé de ſa province, pour le repréſenter aux Etats de Blois, il n'héſita pas à ſe charger de ces importantes miſſions, mais il repouſſa toute complicité avec les li-

& grand aumônier de France, évêque de Tulle, en 1539, de Mâcon, de 1544 à 1551, enfin d'Orléans, où il mourut, en 1552, fut l'un des prélats les plus ſavants & les plus tolérants du XVIe ſiècle. Son maître Pierre Turrel, d'Autun, accuſé d'impiété à cauſe de ſes travaux en aſtrologie, lui dut ſon ſalut. Il s'inſtitua également le défenſeur de Robert Eſtienne & de Dolet, qu'il arracha une fois au bûcher des fanatiques. « Comment, lui diſait en « cette occaſion, l'impitoyable « cardinal de Tournon, vous qui « tenez rang de prélat dans l'Egliſe « orthodoxe, vous oſez, à l'en- « contre de tous ceux qui ont à « cœur l'intérêt de la religion, « prendre fait & cauſe pour des « miſérables qui, non-ſeulement « font infeſtés de la peſte luthé- « rienne, mais qui encore ſe met- « tent ſous le coup d'une accu- « ſation d'athéiſme! » — « J'ai « pour moi, répondit Du Châtel, « l'exemple du Chriſt, des apôtres « & de tous ceux qui par leur ſang « ont cimenté l'édifice de notre « ſainte Egliſe. Cet exemple m'ap- « prend que le véritable rôle d'un « évêque & d'un prêtre de Dieu, « conſiſte à détourner l'eſprit des « rois de la barbarie & de la cruau- « té, pour le porter à la manſué- « tude, à la clémence. Nous ſom- « mes deux ici d'opinion oppoſée; « l'un remplit le devoir d'un pré- « lat : c'eſt moi ; l'autre fait le mé- « tier de bourreau : c'eſt vous. » Voir la vie, en latin, de ce digne prélat compoſée par Pierre Galand, profeſſeur au collége royal de France, & publiée en 1674, in-8, par le ſavant Etienne Baluze. C'eſt dans cet ouvrage que Papillon (*Biblioth. des Aut. de Bourgogne*), Courtépée (*Deſcript. de Bourgogne*), MM. Joſeph Boulmier (*Vie d'Etienne Dolet*), H. Martin, & pluſieurs autres hiſtoriens & biographes, ont puiſé ce qu'ils nous ont tranſmis ſur P. Du Châtel. Voir auſſi le Dictionnaire de Bayle, article *Caſtellan*.

gueurs. « Lui ſeul, aux Etats de Blois, dit un témoin oculaire (1), ſe roidit pour le ſervice du roi contre le demeurant du clergé, lequel, en ſes communes délibérations, ne reſpiroit que rebellion & aviliſſement de la majeſté de nos rois.... » « Dans le juſte reſſentiment des obligations qu'il avoit à ſon prince, il ſoutint ſi bien ſon autorité contre ceux qui favoriſoient la faction d'Eſpagne, que, par la force de ſes raiſonnements & par cette mâle éloquence qui lui étoit naturelle, il émut puiſſamment les cœurs de tous les prélats de cette grande aſſemblée & rappela dans leur devoir la plus grande partie de ceux qui s'en étoient écartés (2). »

De retour dans ſon diocèſe, Pontus de Tyard trouve le duc de Mayenne maître de Chalon, & les ligueurs ſi hoſtiles & ſi intolérants, qu'ils le forcent de quitter cette ville. Il ſe retira, comme en un ſanctuaire, dans ſa bibliothèque de Bragny, près Verdun, le cœur briſé par le ſpectacle navrant des diſcordes qui déchiraient ſa patrie. Mais ni « la netteté & la candeur de ſa conſcience » ni le ſacré caractère dont il était revêtu ne purent l'abriter contre le fanatiſme des ligueurs. Non contents de lui interdire l'entrée de ſa ville épiſcopale, ils oſent former le projet de ſe ſaiſir de ſa perſonne, afin de s'en faire une arme contre M. de Biſſy, ſon neveu, qui tenait le parti de Henri IV (3).

(1) Eſtienne Paſquier, *Recherches ſur la France*, ch. X, p. 730-32, Amſterdam, 1733, in-fol.

(2) Voyez *Eloges des Hommes illuſtres*, par Scévole de Sainte-Marthe, mis en français par G. Colletet, 1644, in-4, page 547.

(3) Lettre de M. De Lartuſie,

Deux lettres que Pontus de Tyard écrivit dans ces triſtes conjonctures à M. de Fervaques, lieutenant-général en Bourgogne, nous apprennent avec quelle réſignation chrétienne il ſupportait l'injuſtice de ſes compatriotes (1).

VI.

Après la fin tragique de Henri III, peu s'en fallut que Pontus de Tyard, cédant à l'entraînement général, ne ſubît l'influence de la ligue & ne prît au ſérieux ce fantôme de roi qui paſſa comme une ombre devant le trône de France ſous le ſobriquet de Charles X. Cependant ſa conduite envers le cardinal Cajetan, légat *à latere*, envoyé en France par Sixte-Quint pour raviver la ligue, prouve que Pontus ne tarda pas à reconnaître dans Henri IV le véritable repréſentant de l'unité françaiſe.

Tandis que le légat était reçu à Chalon « avec de merveilleux honneurs & des tranſports d'une joie incroyable (2) » notre évêque reſtait dans ſon châ-

gouverneur de la citadelle de Chalon, en date du 4 février 1589, à M. de Fervaques. (*Archiv. de la ville de Dijon; Correſpondance municipale.*)

(1) Voir, dans le *Réſumé chronologique de la Vie de Pontus* (année 1589), ces deux lettres inédites. Nous en devons la copie à l'obligeance & à l'amitié du ſavant & laborieux conſervateur des archives de la ville de Dijon, M. Joſeph Garnier, inſpecteur des archives du département de la Côte-d'Or, membre de l'Académie de Dijon, &c.

(2) Perry, *Hiſtoire de Chalon-ſur-Saône*, p. 367. — L'arrivée du légat en la ville de Lyon donna lieu à une publication, curieuſe & caractériſtique intitulée : « *Allégreſſe & Réjouiſſance publique* des vrais zélés catholiques françois ſur l'heureuſe venue de Mgr l'illuſtriſſime

teau de Bragny, où lui parvenait le bref que le pape lui avait écrit de Rome « ſur le mont Quirinal, ſous l'anneau du pêcheur, le 2e jour d'octobre de l'année 1589. » « Pontus reçut ce bref avec tous les témoignages du reſpect dû au Saint-Siége & au pape, nous dit un de ſes biographes, mais comme il ſe doutoit que les choſes que le cardinal Cajetan avoit à lui communiquer ne s'accorderoient pas avec la fidélité qu'il avoit promiſe au feu roi, & la façon dont il croyoit devoir penſer ſur le compte de Henri IV, ſon ſucceſſeur, il aima mieux ne pas ſe trouver avec le légat, mais il lui écrivit une lettre pleine d'excuſes reſpectueuſes dont il chargea Cyrus de Tyard, ſon neveu, archidiacre de la cathédrale.... (1). »

Deux ans après, le pape Grégoire XIV adreſſa des bulles à l'évêque de Chalon touchant les troubles religieux de la France. Le ſieur Perret, chanoine-tréſorier de la cathédrale & grand-vicaire, les ayant

cardinal Cajetan, légat de noſtre Saint-Père le Pape & du Saint-Siége Apoſtolique en France. A Lyon, Loys Tantillon, 1589, 15 p. in-8. » On trouve dans ce pamphlet, qui paraît émaner d'un prédicateur de la ligue, un échantillon de l'aménité avec laquelle les *catholiques zélés* d'alors traitaient les hommes du parti de l'évêque de Chalon : « N'eſtes-vous pas miſérables de ſouhaiter pour roy celuy que l'Egliſe vous défend de ſaluer? voulez-vous commettre le renard à vos poules? voulez-vous introduire ce monſtre béarnois dans vos villes?... Quelle charité portez-vous à voſtre poſtérité, de la vouloir réduire au temps advenir ſouz le joug inſupportable de l'héréſie? Regardez le labyrinthe où vous vous précipitez. Car ſi par voſtre laſcheté, vos enfants deviennent hérétiques, leur âme vous ſera demandée au jour du jugement, & n'ayant pas de quoy payer, vous ſerez condamnés aux tourmens éternels.... »

(1) *Hiſtoire de Pontus de Thyard*. p. 26.

reçues, les lui envoya à Bragny, & profita de cette occaſion pour lui inſinuer qu'il pourrait ſe ſervir du prétexte de la publication de ces bulles pour revenir dans ſa ville épiſcopale. « Mais l'évêque, qui n'ignorait pas que les mêmes raiſons qui l'en avaient éloigné ſubſiſtaient encore, fit cette réponſe à ſon grand-vicaire » :

« MONSIEUR LE TRESORIER,

« Je ſuis très-aiſe de la voie qui ſe préſente, pour effacer les diſſimulations de ceux qui ſe dient catholiques, par le moyen des monitoires dont vous m'avez envoyé deux exemplaires. Je crois que vous avez gardé rière vous ceux que l'on vous a envoyés de Lyon, ſignés & autoriſés de la publication de Monſieur de Lyon, notre archevêque ; car il n'y a pas apparence que je puiſſe faire la publication requiſe ſur les exemplaires nus que j'ai reçus maintenant. Choſe à quoi je ſerai très-prêt de m'employer, étant éclairci par la façon du procédé qui aura été tenu à Lyon, d'où nous devons recevoir notre lumière. Je vous prie donc très-affectionnément de prendre la peine de venir juſqu'ici, & m'apporter ce que vous en aurez, afin que nous ne ſoyons pas des derniers à prêter l'obéiſſance que nous devons à Sa Sainteté, & d'exécuter ce qui eſt requis à notre devoir ſelon la charge en laquelle il a plu à Dieu nous appeler. J'ai fort regret que l'animoſité de quelques particuliers me ferme la porte du lieu où la netteté & la candeur de ma conſcience méritent bien que je ſois

appelé. Vous vous reſſouvenez quelle a toujours été mon opinion touchant le roi de Navarre & les cauſes de ces troubles.

« Je vous attendrai donc au premier jour, vous priant de ſonner clairement partout que je ſuis autant affectionné au devoir de ma charge que je dois. Je vous prie en outre de faire proteſtation en mon nom devant le gouverneur, les officiers du roi, les maire & échevins, & en retirer acte, même que l'abſence que je fais de mon égliſe, ne vient pas par ma négligence, mais par la mauvaiſe volonté de ceux qui ſe ſont oppoſés à moi, & m'empêchent le libre accès de Chalon, à quelque leur deſſein qui ne peut procéder de bonne, ſainte, ni équitable humeur. Vous vous ſervirez de cette pour aſſurance de ce que je vous prie de témoigner de mon vouloir & bonne opinion, afin que quelques eſprits traverſiers ne ſe puiſſent prévaloir contre moi d'aucune fauſſe ſuppoſition dont ils voudroient me calomnier. Monſieur le Tréſorier, je ſalue humblement vos bonnes grâces & prie Dieu qu'il vous conſerve en longue & proſpère vie.

« De Bragny, ce 5 juillet 1591.

« Votre plus affectionné à vous ſervir,

« PONTUS DE TYARD,

« Evêque de Chalon (1). »

(1) Perry, *Hiſtoire de Chalon*, pag. 371. — Marquis de Thyard, *Hiſtoire de Pontus*, pag. 32-34.

Cette conduite était ſignificative ; l'évêque de Chalon ne ſera jamais partie de cette *feinte union* qui, « ſous le maſque de la religion, voulait tranſporter la couronne de France en mains étrangères » ; avant d'être prêtre catholique, il était prêtre chrétien ; avant d'être Romain, il était Français : dût-il reſter ſeul, il demeurera évêque gallican.

C'eſt ce que comprirent les ligueurs de Bourgogne, qui, furieux des ſuccès que remportait ſur eux Héliodore de Biſſy, neveu de Pontus, & raffermis par la venue du légat, ne gardèrent plus aucun ménagement avec l'évêque de Chalon.

Dès lors il eut ſa part des groſſières invectives que les prédicateurs furibonds de la ligue vomiſſaient du haut de la chaire contre Henri de Valois, « ce tyran des François, ſi juſtement occis par per« miſſion divine », & contre « *ce monſtre de Béar*« *nois* » qui oſait monter ſur le trône de ſaint Louis malgré les foudres du Vatican.

Après Henri III, après le Béarnais, après le vénérable évêque Pontus de Tyard, N. S. P. le Pape lui-même avait ſon tour. Ces ligueurs, qui ſe *diſaient catholiques*, pour me ſervir des propres expreſſions de Pontus, ne reſpectaient pas même le chef de la catholicité. A la mort de Sixte-Quint, le ligueur Aubry dit en chaire : « Dieu nous a délivré d'un mé« chant pape & politique. S'il eût vécu plus long« temps, il eût fallu prêcher contre lui. »

Un certain jéſuite alla juſqu'à traiter publiquement l'évêque de Chalon d'hérétique & de factieux !

Une vie de ſoixante-dix ans, en partie conſacrée à l'étude de la philoſophie platonicienne & à la pratique des préceptes de la religion chrétienne, était là pour répondre à cette accuſation. De Tyard eût pu la mépriſer ; quelques-uns de ſes amis lui en donnaient le conſeil.

« Que t'importe, lui diſait Philippe Robert (1), « cette pierre d'achoppement jetée ſur ta route ? « N'eſt-elle pas trop petite pour t'arrêter ou pour « te bleſſer ? Paſſe donc fièrement ; la véritable ver- « tu eſt invulnérable. »

— « Tu parles comme ton maître Platon, lui « répliquait Pontus, & je n'ignore pas que notre « Jérôme ſoutient que ce n'eſt point celui qui reçoit « l'outrage qui eſt à plaindre, mais celui qui le fait. « Quant à moi, je penſe qu'il faut protéger la vertu « contre l'injuſtice & l'inſulte ; je penſe que l'homme « de bien ne doit pas ſeulement fuir la calomnie, « mais encore la repouſſer, dans la crainte que ceux « qui ne le connaiſſent pas, ſouſcrivant à un faux « jugement ne le tiennent pour un homme dan- « gereux. »

(1) *Philippo Roberto juriſconſulto, epiſtola P. T. E. C.* (*Ponti Tyardæi, Epiſcopi Cabilonenſis*), in *fragmento epiſtolæ pii cujuſdam Epiſcopi, &c.* — Philippe Robert, né à Chalon, mort à Beaune, en 1594, avocat au parlement de Dijon, habile juriſconſulte, ſavant poète grec & latin, traducteur français de l'*Exhortation à la paix d'Iſocrate, orateur athénien* (1589), fut l'un des amis intimes de Pontus de Tyard, avec lequel il venait ſouvent paſſer d'agréables loiſirs dans ſes châteaux de Bragny & de la Salle près Verdun. C'eſt à lui que Pontus de Tyard adreſſa ſa fameuſe lettre contre les Jéſuites & les ligueurs. Voir, à la fin de ce travail, le Réſumé chronologique, année 1604.

Pontus de Tyard, mettant à contribution les tréſors de ſon érudition afin de prouver la légitimité de ſa défenſe, interroge tour à tour Plaute, Menandre, Soſiphane, Publius & ſaint Bernard, qui lui répondent que la calomnie ne doit pas être mépriſée, lors même qu'elle ſort de la bouche d'un menteur, parce qu'il en devient plus audacieux, & que c'eſt un péché de ne pas s'indigner contre le mal & de ne pas le corriger.

La face du noble vieillard ſe colore d'indignation; le moment eſt venu pour lui de prendre juſqu'à l'arme de la colère pour défendre la juſtice & la vérité outragées. Il avait été attaqué dans ſa foi de chrétien, dans ſon honneur de citoyen, dans ſa fidélité de ſujet; il était bleſſé au cœur : lui, hérétique! lui, factieux!

« Je ne puis ſouffrir, ſans me plaindre, un ou-
« trage ſi cruel! s'écrie-t-il; je ne puis mettre en
« oubli un tel affront! Que celui qui m'a bleſſé
« avec le menſonge ſoit puni par la vérité! »

Ce fut alors que Pontus de Tyard livra au vent de la publicité cette page éloquente dans laquelle, gémiſſant ſur les malheurs de ſa triſte patrie, il déroule le tableau des crimes de la ligue & dévoile d'une main vigoureuſe & hardie les menées des fanatiques & des faux dévots auxquels il arrache leur « maſque de fer. »

« Vous voyez, leur dit-il, tous ces forfaits exé-
« crables qui font gémir les gens de bien, & vous n'y
« oppoſez pas le moindre ſigne d'improbation : vous
« faites plus, vous y applaudiſſez, vous promettez

« aux plus grands crimes les récompenſes céleſtes,
« vous excitez à les commettre & vous placez dans
« le ciel d'infâmes brigands que vous lavez dans la
« roſée de votre miſéricorde... (1). Adorez, ſi cela
« vous convient, ces nouveaux ſaints; quant à moi,
« je reſte du côté de ſaint Ignace, de ſaint Cyprien,
« de ſaint Cyrille & de ſaint Grégoire. »

Semblable à Jéſus chaſſant les marchands du temple, qu'ils ſouillaient, Pontus veut que le royaume ſoit purgé de ces impoſteurs qui l'ont ébranlé juſque dans ſes fondements.

« Ces apôtres de Mahomet ont l'impiété de prê-
« cher que la guerre eſt la voix de Dieu ! Que ces
« ſéducteurs diaboliques, ces hypocrites, ces mu-
« railles reblanchies, ces Eoles auteurs des tempêtes
« civiles, ces incendiaires des eſprits, ces boute-
« feu des ſéditions, ces émiſſaires de l'Eſpagne, ces

(1) Ceci eſt malheureuſement de l'hiſtoire; on ſait la conduite des catholiques ligueurs, lors de l'aſſaſſinat de Henri III par Jacques Clément. « Autant il y eut d'éton-
« nement, de triſteſſe & de lamen-
« tations en l'armée royale, autant
« vid-on d'aſſeurance, de joye & de
« contenance alaigres ès ligueurs,
« furtout dedans Paris. L'on n'y
« entendoit que riſées & chan-
« ſons... Les feſtins, maſcarades,
« paſſetemps furent dreſſez, où
« le défunct roy fut couvert de
« toutes ſortes de malédictions &
« imprécations horribles. L'effigie
« du moine aſſaſſin, par comman-
« dement des chefs de la ligue, fut
« promptement faite en boſſe &
« plate peinture. On en garnit les
« maiſons & les temples. Il fut ca-
« nonizé & invoqué des ſuperſti-
« tieux comme nouveau martyr
« & appelé ſainct Jacques-Clé-
« ment. Tous ceux qu'on peut re-
« cognoiſtre lui appartenir de pa-
« renté furent enrichis d'aumônes
« & contributions publiques. » — *Recueil des choſes mémorables avenues en France ſous le règne de Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV, depuis l'an 1547 juſqu'au commencement de l'an 1597.* 3ᵉ édition, A Heden, 1603, pag. 704.

« eſpions dangereux & habiles dans l'art de dreſſer « les embûches, ſoient à jamais bannis de France ! »

Notre évêque, s'adreſſant enſuite au jéſuite qui avait oſé l'attaquer, « eſpèce d'hiſtrion, dit-il, qui fait « rire la foule aux dépens de l'Ecriture qu'il défigure », lui demande comment il a pu oublier la charité, au point de l'inſulter publiquement, au lieu de l'avertir de ſes erreurs ? Tous les vrais diſciples de Jéſus ſont humbles & charitables ; comment celui-ci qui ſe dit de *ſa ſociété*, n'a-t-il jamais que la guerre à la bouche ? Il appelle hérétique Pontus de Tyard, qui tâche de ſe conformer en tous points à la loi chrétienne ! Et cela parce que Pontus n'eſt pas de la ſainte ligue !

« Faut-il donc, continue Pontus, ajouter au ſym- « bole de Nicée ou à celui de ſaint Athanaſe un « nouvel article touchant cette ſainte ligue ? Mal- « heur, alors, aux Pères de l'Egliſe ; ils ſeront dam- « nés faute d'avoir connu ce dogme ! Impie, Gré- « goire de Naziance, qui loue & excuſe l'hérétique « Conſtance & qui l'a enſeveli avec les cérémonies « habituelles ! Hérétique, l'évangile de ſaint Jean « & les autres livres ſaints qui prêchent la paix & « l'obéiſſance ! Et pourtant, quel païen honnête ou « quel vrai chrétien a jamais regardé la ſédition « comme une vertu & donné aux vices des noms « honorables ?

« On voit des gens qui ſe poſent en ſaints prédi- « cateurs & qui ne ſavent que prêcher la guerre « civile avec toutes ſes horreurs, ordonner des pro- « ceſſions nu-pieds, & mettre l'Etat ſens deſſus « deſſous.

« Dieu, ſans doute, eſt irrité contre la France,
« puiſqu'il lui envoie tant de fléaux & permet que
« des hypocrites approuvent & prêchent le crime.
« En parlant d'hypocrites, je ne prétends pas atta-
« quer les Xavier, les Lopez, les Diaz, les Nunez,
« mais tous les brouillons de la ligue. Pourquoi
« m'a-t-on attaqué moi-même ſi violemment,
« après avoir chanté mes louanges ? C'eſt parce que
« mon neveu (1) n'a pas voulu entrer dans la ligue;
« eh bien ! ce jeune homme eſt libre de ſes actions.
« Quant à moi, pourquoi m'en vouloir? Eſt-ce parce
« que je n'aime point les hommes de ſang & que
« je ne demande que la paix & la concorde ? »

Pontus de Tyard, nous ſommes heureux de le conſtater, ſe montra l'apôtre de la tolérance & de l'humanité; c'eſt là un des beaux côtés de ſon caractère : car ces deux vertus, qui devraient régner dans tous les temps, & qu'on méconnaît à toutes les époques, ne furent point les vertus de ſon ſiècle. Le démon de la violence & de la perſécution y poſſéda preſque tous les eſprits. Théodore de Bèze, obligé de quitter ſa patrie, où il eût péri comme hérétique, compoſe un traité ſur la néceſſité de punir les hérétiques avec le glaive; Calvin ſe fait le pourvoyeur des bûchers de l'inquiſition en lui dénonçant Servet, & Mélanchton, le doux Mélanchton, bénit Calvin au nom de ſon Egliſe, d'avoir contribué à la mort de Servet !

(1) Héliodore de Tyard, ſeigneur de Biſſy, capitaine de 50 hommes d'armes & de 200 arquebuſiers, gouverneur des ville & château de Verdun en Bourgogne, tué, en 1593, dans un combat con-

VII.

Un grand événement politique & religieux était à la veille de s'accomplir.

Henri IV, cédant aux conſeils de ceux « qui lui battoyent ordinairement les oreilles qu'il falloit eſpouſer la couronne de France à la meſſe, & non ailleurs (1) », allait embraſſer le catholiciſme.

La lettre qu'il écrivit dans cette grave circonſtance à Pontus de Tyard eſt connue ; mais, comme cette lettre eſt à la fois un document hiſtorique & une page honorable de la vie de l'évêque de Chalon, j'ai penſé, avec le Père Claude Perry, « qu'elle vaudroit bien la peine que je prendrois à la tranſcrire ; voici comme elle eſtoit couchée » (2) :

« *A Monſieur l'Eveſque de Chalon-ſur-Saône, conſeiller en mon conſeil.*

« MONSIEUR DE CHALON,

« Le regret que je porte des miſères où ce royaume eſt conſtitué par l'ambition d'aucuns qui, ſous le faux prétexte de la religion, duquel ils ſe couvrent, ont

tre les ligueurs, ſous les murs de Beaune.

(1) *Recueil des choſes memorables avenues en France, &c.* (Ouvrage déjà cité), pag. 762.

(2) *Hiſtoire de la ville de Chalon-ſur-Saône*, pag. 380-82.

enveloppé & tiennent avec eux en cette guerre le peuple ignorant leurs mauvaiſes intentions, & le deſir que j'ay de reconnoiſtre envers mes bons ſujets catholiques la fidélité & affection qu'ils m'ont témoignées, & continuent encore chacun jour à mon ſervice... m'ont fait réſoudre, pour ne laiſſer aucun ſcrupule, s'il eſt poſſible, à cauſe de la diverſité de ma religion, en l'obéiſſance qu'ils me rendent, de recevoir inſtruction au pluſtoſt ſur le différent dont procède le ſchiſme qui eſt en l'Egliſe, comme j'ay toujours fait connoiſtre & déclaré que je ne la refuſerois, & n'euſſe tant tardé d'y vaquer, ſans les empeſchements notoires qui m'y ont eſté continuellement donnez; & combien que l'eſtat préſent des affaires m'en pourroit encore juſtement diſpenſer, je n'ay voulu, toutefois, différer davantage d'y entendre. Ayant à cette fin aviſé d'appeler un nombre de prélats & docteurs catholiques, par les bons enſeignements deſquels, je puiſſe avec le repos & ſatisfaction de ma conſcience eſtre éclaircy des difficultez qui me tiennent ſéparé en l'exercice de la religion. Et d'autant que je déſire que ce ſoient perſonnes qui avec la doctrine ſoient accompagnez de probité & preud'homie, n'ayant principalement point d'autre zèle que l'honneur de Dieu...., & qu'entre les prélats & perſonnes eccléſiaſtiques de mon royaume, vous eſtes l'un de ceux deſquels j'ay cette bonne opinion; à cette cauſe je vous prie de vous rendre en cette ville près de moy, dans le quinzième de juillet, où je mande auſſi à aucuns autres de votre profeſſion ſe trouver à meſme temps, pour

tous enſemble rendre à l'effet ſuſdit les offices dépendans de voſtre devoir & vocation, vous aſſeurant que vous me trouverez diſpoſé & docile à tout ce que doit un roy très-chreſtien qui n'a rien de plus vivement gravé dans le cœur que le zèle du ſervice de Dieu & la manutention de la vraye religion. Je le prie pour fin de la préſente, qu'il vous ait en ſa ſainte garde.

« Eſcrit à Mante, le 18 mai 1593.

« *Signé* HENRY, & plus bas, POTIER, (1). »

(1) A côté de cette lettre officielle, il eſt bon de placer quelques fragments de celle qu'Etienne Bernard, maire de Dijon & député aux Etats de la ligue, écrivait à la même occaſion, de Paris, le 22 mai 1593.

« *A Meſſieurs de la ville de Dijon.*

« Nous avons maintenant de la beſogne taillée pour penſer à aultre choſe que d'en parler et eſcrire ; ſeulement le théâtre eſt remply de divers perſonnages, et ne ſçavons comment il fauldra qualifier l'hiſtoire. Le dernier acte nous l'enſeignera ;.... juſques à ores, tout eſt incertitude. La vérité de ce qui s'eſt paſſé eſt telle que depuis le XXIXe du mois paſſé, il s'eſt faict une conférance au lieu de Suraines avec les.... députez des princes et ſeigneurs ſe diſant catholiqs au party du Roy de Navarre....

« Ils ont depuis un peu changé de langage et adoucy les mots.... ils parlent en aſſurance du futur et que le Roy de Navarre ſe fera catholicque, après que par les prélats et docteurs catholicques de ſon party il ſera inſtruict, ſans qu'il faille paſſer les monts ni chercher hors le royaulme les ſolemnités de la converſion, ne laiſſant d'avoir intention de rendre l'honneur à S. S.; cependant que l'on ayt à traictier et pour s'approcher de la perfection de l'œuvre l'on face une ſuſpenſion d'armes pour trois mois. Ceux qui ont de la conſcience et jugement appréhendent et recongnoiſſent le danger. Les vrayes converſions ſe font par mouvement du ciel et par les marques d'une pénitence et humilité. Le grand empereur Théodoze en a monſtré l'exemple et le conte Raymond de Tholoſe, du temps de St Lois, ne fiſt pas reſſus d'abjurer ſes erreurs, ſe reconcilier à l'Eſgliſe et prendre abſolution de N. S. P. C'eſtoit luy qui parloit en perſonne, qui ne ſe ſervoit pas de la voix de ſes ſubjets pour déclairer ſes volontés, mais qui confeſſa ſes faultes et monſtra par effects qu'il ny avoit rien de fainct et diſſimulé. Je n'oſe pour mon particulier juger à la légère de l'iſſue, quoyque je ſois tout porté au bien de la relligion et repos du peuple....

« .....Les ungs ſont combattus de crainde, les aultres norris d'une eſpérance. Le zèle de la relligion faict dire qu'il eſt mal ſéant et plus périlleux de voir marchander une converſion et la

Pontus de Tyard ne put répondre à la marque d'eſtime dont le roi l'honorait, les ligueurs lui ayant refuſé obſtinément les paſſeports qui lui étaient indiſpenſables pour accomplir, avec moins de périls, ce long voyage à travers la France, ſillonnée en tous ſens par des bandes indiſciplinées de gens de guerre.

Les troubles politiques & religieux qui avaient remué ſi profondément le XVIe ſiècle finiſſaient avec lui.

Henri IV était ſacré à Chartres, le 27 février 1594, & un mois après, Paris lui ouvrait ſes portes.

La vie active de Pontus de Tyard touchait à ſon terme. Dès l'année 1589, il avait voulu céder ſon évêché à ſon neveu Cyrus de Tyard. En 1592, Henri IV, par brevet donné au camp devant Rouen, le 20 mars, en conſidération des ſervices du ſire de Biſſy, gouverneur de Verdun en Bourgogne, avait approuvé la réſignation de l'évêché de Chalon en faveur du frère de celui-ci par leur oncle. Le rétabliſſement des anciennes relations entre les cours de Rome & de France permit de régulariſer la poſition du nouvel évêque, qui fut ſacré à Rome, le 24 février 1594.

L'ancien évêque de Chalon rentra, joyeux, pour le reſte de ſes jours dans dans ſa retraite de Bragny, où il reprit le cours de ſes travaux ſcientifiques & littéraires, qu'il nous reſte à faire connaître.

traictier comme ſur un bureau de banque et qu'il y a du deſſeing; le profit temporel, commodités et douceurs d'une meilleure faiſon font tenir aultre langage..... » (Lettre d'Etienne Bernard, maire de Dijon, ſur les Etats-Généraux de la ligue, en 1593. — Communiquée par M. Joſeph Garnier, archiviſte de la ville de Dijon. Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tom. I. (Lett. XII).

CHAPITRE QUATRIEME.

I. Education littéraire & ſcientifique de Pontus de Tyard. Eſquiſſe de ſa vie d'auteur par Sainte-Marthe & Colletet. — II. Débuts poétiques. Il précède Ronſard & Du Bellay. Mouvement poétique en France retracé par Pontus. Suite de ſes travaux littéraires. — III. Continuation du même ſujet. Travaux de Pontus en aſtronomie. Sonnet que Du Bellay lui adreſſe à cette occaſion. Explication d'une médaille de Pontus. — IV. Sa vie littéraire en Bourgogne, dans ſes châteaux de Biſſy & de Bragny. — V. Suite & fin des travaux littéraires de Pontus. Château d'Anet. — VI. Teſtament de Pontus de Tyard ; ſon épitaphe faite par lui-même ; ſa mort.

PONTVS DE TIARD.
TV AS DON D'ESPRIT.
. . . . . .
(Anagramme par Et. Tabourot.) (1).

I.

PONTUS de Tyard ſut mettre à profit les avantages qu'il avait reçus de la nature & de la fortune.

En regardant de près la jeuneſſe dorée de nos jours, on reconnaît, avec ſurpriſe, que c'eſt là un mérite peu commun.

(1) « Je penſois un jour donner ce ſuivant à M. de Biſſy, évêque de Chalon, comme choſe nouvelle ; mais il m'aſſura que déjà d'Aurat,

Le temps était alors aux études fortes & ſérieuſes. Nous ne dirons pas que celles du jeune de Biſſy furent ſoignées & complètes, qu'elles s'étendirent aux ſciences & aux lettres, & que de bonne heure il ſut l'hébreu, le grec, le latin & l'italien. Ces faits ſont à peu près connus de ſes biographes les plus mal renſeignés.

Son éducation avait été dirigée par ſon père, homme d'eſprit & de ſens, qui y joignit, comme complément néceſſaire, un voyage en Italie & les cours de l'Univerſité de Paris.

C'eſt dans le ſein de cette « nourrice des vertus & des arts » comme Pontus de Tyard, dans ſa reconnaiſſance, nommait Paris (1), qu'il contracta ces nombreuſes & conſtantes amitiés littéraires qui font autant d'honneur au ſavant qu'à l'homme.

Scévole de Sainte-Marthe, dans ſes *Eloges des hommes illuſtres*, & d'après lui, ſon traducteur Guillaume Colletet, ont réſumé, d'une manière aſſez pittoreſque, en quelques lignes, la vie littéraire de Pontus de Tyard. Voici ces lignes, où il y a un peu de fantaiſie, mais beaucoup de vrai :

« Pontus de Tyard, ſorty de noble extraction, ſuivit dans ſes eſtudes l'ordre que la nature meſme ſemble preſcrire. Car comme elle ordonne à chaſ-

le poète vraiment roial, & Jacques Peletier lui avaient donné le même, qu'ils avaient chacun trouvé ſur ſon nom, dont je fus fort émerveillé. » — *Les Bigarrures du ſieur des Accords.* — (Et. Tabourot), — ch. IX, p. 112, édit. de 1584. On remarquera que cette anagramme, compoſée par trois maîtres, n'eſt pas régulière.

(1) *Diſcours philoſophiques* de Pontus de Tyard, *1er Curieux*, fol. 272, édit. de 1587.

cun d'obſerver une certaine bienſéance dans les diverſes actions de la vie, ſelon la diverſité des âges. dès ſa plus tendre jeuneſſe il appliqua ſon eſprit aux charmantes douceurs de la poéſie. Quand il eut atteint l'âge d'homme, il s'adonna ſérieuſement aux mathématiques & à toutes les autres parties de la philoſophie ; & ſur ſa vieilleſſe, ayant courageuſement renoncé à toutes ces eſtudes, qui ſont plus curieuſes que ſalutaires, il s'appliqua tout à faict à la contemplation des choſes céleſtes & à la méditation continuelle des ſacrez myſtères de noſtre religion.

« Les œuvres diverſes que nous avons de cet excellent homme ſont les fidèles témoins de ce que je viens de dire. OEuvres toutes écrites en françois, véritablement, mais ornées d'un ſtyle qui repréſente à merveille ce choix judicieux, ces beaux ajuſtements de paroles & cette nombreuſe cadence de l'éloquence grecque & latine... (1). »

Nous n'en ſommes pas encore à l'appréciation des œuvres de notre ſavant prélat ; il nous faut, auparavant, le ſuivre dans ſa carrière d'homme de lettres ; nous y prendrons pour lieux d'étapes les livres qu'il a laiſſés ſur ſa route. Cette route eſt longue, ſouvent difficile, mais les manſions y ſont fréquentes.

Contrairement aux habitudes de la plupart des

(1) *Eloges des hommes illuſtres, &c.*, par Scévole de Sainte-Marthe, mis en françois par Guill. Colletet, p. 547, in-4, 1644. — COLLETET commente auſſi ſouvent Sainte-Marthe qu'il le traduit. Parfois même, il ne le traduit pas du tout. Sainte-Marthe ayant écrit que Pontus naquit à Mâcon, *in Sequanorum finibus*, Colletet le fait naître à « *Maſcon-ſur-Seine.* »

écrivains, & ſurtout des poètes, qui aiment à nous parler d'eux-mêmes, Pontus de Tyard ne fit jamais de cette littérature perſonnelle qui rend ſi facile la biographie de certains auteurs.

Du Bellay, dans une élégie en vers latins adreſſée à ſon ami Jean Morel, énumère toutes les viciſſitudes de ſon exiſtence.

De Baïf nous entretient ſouvent de lui-même & nous a eſquiſſé un portrait en pied de ſa perſonne.

Ronſard nous a laiſſé, dans une épître à Remi Belleau, une véritable autobiographie, où il remonte juſqu'au berceau de ſes nobles aïeux.

On ne voit rien de pareil dans les œuvres de Pontus de Tyard, on n'y trouve aucun de ces ſecrets intimes que l'amour-propre de l'auteur confie ſciemment à l'indiſcrétion de ſes amis ou de ſes lecteurs. Quelques vers ſur Biſſy pour le conſacrer aux muſes, à ſa dame & à la philoſophie ; quelques lignes dans ſes préfaces ſur ſes débuts littéraires, voilà tout ce qu'il nous dit de lui. Nous utiliſerons ces faibles renſeignements. Peut-être nous accuſera-t-on d'être un peu minutieux & d'entrer dans trop de détails ? Nous y avons été contraint, d'un côté par les biographes qui, en parlant de Pontus de Tyard, ont commis une foule d'omiſſions & d'erreurs, de l'autre par ceux qui ont gardé ſur ſon compte un dédaigneux & injuſte ſilence.

II.

« Je commençai fort jeune (nous dit Pontus de Tyard) d'aimer & d'honorer la beauté & les grâces, & de même âge, fus échauffé de l'ardeur d'Apollon. »

En effet, ſes débuts poétiques remontent au moins à l'année 1543 ; cinq ans après (1548) il en dédiait à ſa dame le premier livre qui fut imprimé, en 1549 à Lyon, chez le célèbre Jean de Tournes, ſous le titre aſſez heureuſement choiſi, *d'Erreurs amoureuſes;* l'auteur n'y avait pas mis ſon nom.

L'année ſuivante (1550), cet ouvrage eut une deuxième édition augmentée d'un ſecond livre de poéſies, ſous le même titre ; puis en 1555, une troiſième augmentée d'un troiſième livre ; enfin toutes les poéſies de notre auteur furent réunies en un volume in-4, imprimé à Paris, en 1573. Nous examinerons plus tard la matière de ce recueil. Il importe, avant tout, de faire reſſortir la valeur de ſes dates primitives : 1548, 1549.

Alors Ronſard n'avait pas encore terminé ſes études ſous Dorat; quant à ſes premières poéſies, elles ne devaient paraître que vers 1551, c'eſt-à-dire, un an après la ſeconde édition de celles de Pontus.

Du Bellay, qui devança Ronſard dans la carrière poétique, n'y entra publiquement qu'à la fin de 1550, époque où ſon *Olive* vit le jour. La dédicace de ſes

premiers vers à Marguerite, ſœur de Henri II, eſt datée d'octobre 1549 (1).

Le judicieux Etienne Paſquier (2), un des illuſtres & des bons amis de Pontus, a donc eu tort, ainſi que tous ceux qui l'ont ſuivi, & ils ſont nombreux, de placer de Tyard au centre « de la grande flotte des poètes » qui, ſous le règne de Henri II, « ſe firent enrôler ſous les enſeignes de Ronſard & de Du Bellay » pour « cette belle guerre que l'on entreprit lors contre l'ignorance », & de mettre ſeulement à l'avant-garde Scève, Bèze (3) & Pelletier. C'eſt auſſi à cette avant-garde que ſe plaça Pontus de Tyard, qui fut l'un des plus intrépides champions de cette ſainte croiſade contre l'ignorance.

De pareils titres, titres de nobleſſe pour notre poète, méritent la peine d'être revendiqués. Pontus les fait valoir avec ſa modeſtie ordinaire, lorſqu'il nous raconte ſes débuts poétiques & qu'il apprécie le mouvement littéraire de ſon époque.

Ces lignes ſont preſque inédites ; on a épuiſé Paſquier & quelques autres, on n'a jamais puiſé dans Pontus de Tyard.

« N'ayant aucun devant moi, dit-il, qui, en fran-

(1) Sainte-Beuve. — Ouvrage cité.

(2) *Recherches de la France*, livre VII, tom. 1, p. 702-3, édit. de 1733, in-folio.

(3) C'eſt le fameux Théodore de Bèze, que ces coreligionnaires appelaient le *Phénix de ſon ſiècle*. Nous ne lui accordons pas dans cette étude la place qu'il pourrait y occuper; il eſt aſſez connu. La Bourgogne & le Nivernais ſe le diſputent; Vézelay, ſa patrie, dépendait alors du diocèſe d'Autun.

çois eût publié poèmes répondans à l'élévation de mes paſſionnées conceptions, je ne fus aidé que de la force de la beauté qui me commandoit.....

« Mais, en même temps que je fis prendre l'air à mes poéſies, ſortirent en lumière les œuvres de Ronſard, Vandomois, & de Du Bellay, Angevin, leſquels le Parnaſſe françois reçut comme fils aînés des Muſes, & les favoriſa du plus riche partage.

« Peu de temps après, Baïf, Belleau, Jodelle & quelques autres ſuivirent doctement même trace, laquelle, d'an en an, a été pourſuivie par pluſieurs gentils eſprits dont la France a été féconde, en peu de temps, plus qu'autre nation qui nous ait précédé; tellement que la poſtérité aura, en ſi grand nombre d'écrivains, du choix en abondance.

« Elle verra les uns purs & vrais poſſeſſeurs de leurs inventions & plus curieux de remplir leurs vers de docte ſubſtance que de les farder mignardement; les autres riches inventeurs, & admirables en l'embelliſſement de la diſpoſition, & d'autres ſubtils imitateurs, & qui ayant peu du leur propre ſavent dextrement compoſer leurs ouvrages, comme en marqueterie & pièces rapportées. De tous j'en eſtime les moindres & honore les meilleurs.

« Quant à ce que j'ai écrit en ce ſtyle, ce n'a été que pour exhaler mes paſſions, m'acquérir quelque faveur auprès des beautés & des grâces qui me réveilloient l'eſprit à cet exercice.... » (1).

On remarquera que les principaux poètes cités

(1) A une docte & vertueuſe Damoiſelle, Epître en tête des *OEuvres poétiques* de Pontus de Tyard, édition de 1573.

par Pontus ſont préciſément ceux qui compoſent la pléiade, moins Dorat, qu'il ne nomme pas; nous ſavons pourquoi; « il n'y était que par déférence » ce docte maître, comme l'avait remarqué avant nous M. Sainte-Beuve, qui ne ſe trompe pas ſouvent. Comment a-t-il pu être auſſi injuſte envers Pontus de Tyard, dont il ne cite pas une ſeule ligne & qu'il admet à peine dans la pléiade? encore eſt-ce à titre d'*aſtrologue* (1).

Entre la première & la troiſième édition de ſes *Erreurs amoureuſes*, eſpace de ſix années, Pontus de Tyard, qui déjà étudiait la philoſophie ancienne, avait traduit en français (1550) « les Dialogues de *Léon Hébrieu de l'Amour*, livre qui, ſous les diſcours de l'amour, comprend toute la philoſophie (2) »; il avait compoſé ſon *Solitaire Premier, ou Diſcours des Muſes & de la fureur poétique*; ſon *Solitaire Second, ou Diſcours ſur la Muſique* (1552); enfin il avait fait éditer en 1554, à Lyon, par Guillaume Roville, l'hiſtoire d'Hérodien, tranſlatée du grec en français par Jacques de Vintimille.

C'eſt toute une hiſtoire que la publication de ce livre de Jacques de Vintimille par ſon ami Pontus de Tyard, qui nous la raconte dans une lettre écrite de Mâcon, le 30 avril 1554, à M. de Vintimille (3).

Profitant de la familiarité dont l'honorait ce ſa-

(1) Ouvrage cité, p. 69 & 94, édit. de 1857.

(2) Et. Paſquier, ouvrage cité.

(3) Ce petit fait bibliographique était inconnu, de même que l'amitié qui uniſſait de Tyard & Vintimille. M. Pariſot, auteur de l'article de ce dernier, dans l'ancienne Biographie Michaud, faiſant l'énumération de ſes principaux amis,

vant conſeiller au parlement de Bourgogne, Pontus ſaiſit le moment où il eſt ſeul dans ſa librairie pour lui dérober ſa traduction d'Hérodien. Après l'avoir fait imprimer, il la lui renvoie en le priant de pardonner à ſon amitié un larcin qui enrichiſſait la littérature françaiſe d'un livre de plus. Un ami commun, le poète charolais Guillaume Des Autelz, intervint pour louer Pontus de Tyard de ſon *ſaint larcin* & pour blâmer Vintimille qui voulait nous priver du fruit de ſes labeurs.

III.

Tandis que nous nous arrêtons à ce livre d'Hérodien, Pontus ne s'arrête pas ; il avance toujours dans la carrière des ſciences & des lettres. Preſque chaque année eſt ſignalée par la publication d'un livre nouveau ou par la réimpreſſion d'un de ſes anciens ouvrages.

En 1556 paraît ſon *Diſcours du Temps, de l'An*

J. du Peyrat, les deux Scève, Guillaume Du Choul & Clément Marot, oublie préciſément notre Pontus. L'auteur de l'article Vintimille n'avait jamais ouvert la traduction d'Hérodien, car Pontus de Tyard y appelle Vintimille « ſon ami très-eſtimé ».— Jacques de Vintimille, poète, mathématicien, peintre, juriſconſulte, négociateur habile, fut un des illuſtres ſavants du XVIe ſiècle. Iſſu d'une famille génoiſe qui était alliée aux Paléologues & aux Laſcaris, il perdit ſon père & ſa mère lors de la priſe de Rhodes par les Turcs, en 1522. Amené à Lyon, il vint plus tard en Bourgogne, dont il fit ſa patrie adoptive, & mourut à Dijon, en 1582. Il avait été reçu conſeiller au parlement de cette ville, en 1550. Sa femme, Jeanne Gros, dame d'Agey, était de Verdun-ſur-Saône-&-Doubs. Il en eut une fille qui épouſa, en 1560, Melchior-Bernard de Monteſſus. Cette famille ſubſiſte encore en Bourgogne.

& de ſes parties; en 1557, il termine ſon livre intitulé *l'Univers, ou Diſcours des parties & de la Nature du monde;* l'année ſuivante il fait imprimer *Mantice, ou Diſcours de la vérité de divination par Aſtrologie;* en 1560, il compoſe un poème latin dédié à ſon ami Pierre de Ronſard. Cette pièce, intitulée *De Celeſtibus Aſteriſmis*, ainſi qu'un autre poème en français ſur l'aſtronomie (1), n'étaient que les délaſſements de notre ſavant, qui s'occupait alors de cette ſcience avec ardeur. En 1562, il conſignait une partie de ſes obſervations aſtronomiques dans l'ouvrage ſuivant : *Ephemerides octavæ ſphæræ, ſeu tabellæ diariæ ortus, occaſus & mediationis cœli illuſtrium ſtellarum inerrantium pro univerſa Gallia*... &c.

C'eſt à l'occaſion de ſes travaux en aſtronomie que Du Bellay lui adreſſa ce ſonnet (2) :

Thiard, qui as changé en plus grave eſcriture
Ton doulx ſtyle amoureux : Thiard qui nous as fait :
D'un Pétrarque un Platon, & ſi rien plus parfait
Se trouve que Platon, en la meſme nature :

(1) Cet ouvrage, eſpèce de Traité d'aſtronomie en vers, tout à fait différent & beaucoup plus important que le petit poème dédié à Ronſard, n'eſt point parvenu juſqu'à nous. Pontus en cite quelques vers, & en parle deux fois dans ſon *Premier Curieux*, p. 211 & 281, édit. de 1587.

(2) *Les Regrets* & autres œuvres poétiques de Joachim Du Bellay, gentilhomme angevin, ſonnet CXLVII ; Paris, Frédéric Morel, 1568, in-8. — On trouve encore dans les *divers Poèmes* du même auteur un ſonnet à Pontus de Tyard & à Guillaume Des Autelz, commençant ainſi :

« Divin Thyard (*ſic*) qui dédaignant la terre,
Par l'aiguillon d'une divine erreur,
Juſques au ciel as pouſſé la fureur
De ton eſprit . . . ., &c. . . . . »

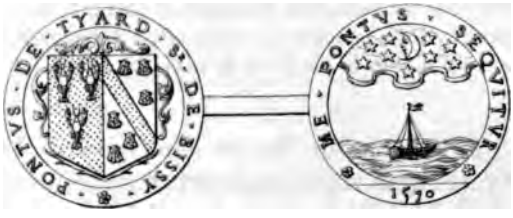

Impr. de Louis Perrin. Lyon.

Qui n'admire du Ciel la belle architecture
Et de tout ce qu'on voit les cauſes & l'effect,
Celuy vraiment doit eſtre un homme contrefait,
Lequel n'a rien d'humain que la ſeule figure.

Contemplons donc (Thiard) ceſte grande voûte ronde,
Puiſque nous ſommes faits à l'exemple du monde :
Mais ne tenons les yeux ſi attachez en haut,

Que pour ne les baiſſer quelquefois vers la terre
Nous ſoyons en danger, par le heurt d'une pierre,
De nous bleſſer le pied, ou de prendre le ſaut.

Ici ſe préſente une lacune dans la vie de Pontus de Tyard ; mais voilà que, pour la remplir, nous trouvons, en fouillant dans les ruines du château de Bragny, ce ſéjour bien-aimé du vieux Pontus, un feuillet de l'hiſtoire de ſa vie pendant cette période inconnue. Malheureuſement ce feuillet eſt unique, iſolé ; il ne porte qu'un nom, un emblème, une deviſe & une date ; c'eſt une médaille ou plutôt un jeton. Donnons-en le deſſin exact & une deſcription ſommaire, nous eſſayerons enſuite d'en expliquer le ſens.

D'un côté, ce jeton préſente un écuſſon aux armes de Pontus de Tyard, qui portait : parti d'or à trois écreviſſes de gueules, deux en chef & une en pointe, qui ſont les armes de la maiſon de Tyard ; & de gueules à la bande d'or accompagnée de ſix coquilles de même en orle, qui étaient celles de Philippine de Véré, grand'mère de Pontus. Autour on lit : PONTUS · DE · TYARD · S^R · DE · BISSY.

De l'autre côté, eſt un petit vaiſſeau en pleine mer. La lune dans ſon croiſſant brille au milieu d'un ciel étoilé, avec cette deviſe : ME·PONTVS·SEQVITVR· & le milléſime 1570 (1). C'eſt la face intéreſſante de cette médaille, tout y a un ſens ; mais ce ſens eſt obſcur. Peut-il être éclairci au moyen de la vie religieuſe & politique de Pontus ? Nous ne le penſons pas, en raiſon de la date de 1570. Pontus ne joua un rôle comme prélat & comme député qu'après cette époque. Du reſte, ſa véritable exiſtence eſt dans les lettres & dans les ſciences ; c'eſt donc à ſa vie littéraire & poétique que nous rattachons ce curieux jeton.

Il eſt hors de doute que cette mer (*Pontus*) caractériſée par la nef, qui n'eſt qu'un acceſſoire, repréſente Pontus de Tyard. Mais qui eſt-ce qui dit : *Pontus me ſequitur*, la mer (Pontus de Tyard) me ſuit ? — Evidemment c'eſt la lune que la mer ſemble ſuivre dans les mouvements alternatifs du flux & du reflux. Quant aux étoiles, elles ne me paraiſſent avoir pour objet que d'indiquer la ſérénité du ciel ; on ne ſaurait y voir une image de la pléiade, car on en compte diſtinctement neuf.

Reſte à dire ce que repréſente la lune, & le mot

(1) Le dernier chiffre de ce milléſime eſt aſſez difficile à déterminer dans notre jeton, mais on le lit facilement ſur un jeton ſemblable que j'ai vu chez feu le général comte de Thiard, qui le conſervait précieuſement. Ce jeton avait été découvert en 1838, dans les ruines du château de Souterrain en Charolais, commune de Martigny-le-Comte, canton de Palinges (Saône-&-Loire) ; il eſt, aujourd'hui, en la poſſeſſion de Madame la marquiſe d'Eſtampes, fille aînée de l'honorable général comte de Thiard.

de l'énigme eſt trouvé. La lune a été priſe pour l'emblème de la ſainte Egliſe ; or, Pontus de Tyard eſt voué à l'Egliſe, mais il eſt voué également, *corps & âme*, à une autre *divinité*, à *Paſithée*, ſa toute déeſſe, qui gouverne ſa vie plus agitée que les flots de l'océan. Cette lune n'eſt-elle pas une double allégorie ſous le voile de laquelle, par une alliance du ſacré & du profane qui rentre parfaitement dans les goûts & les habitudes de l'époque, ſe cachent tout à la fois l'Egliſe ou la Religion & Paſithée, la dame des penſées de Pontus (1)? Cette lune & cette deviſe ne rappelleraient-elles pas également les études aſtronomiques de Pontus de Tyard?

Maintenant pourquoi cette date de 1570? — Nous l'ignorons, mais nous haſardons une conjecture qui ne nous paraît dénuée ni de fondement ni de vraiſemblance. L'année 1570 eſt préciſément

(a) Guillaume Colletet, ayant compoſé une hymne ſur l'*Immaculée Conception*, reçut de l'archevêque de Harlay, pour récompenſe, un petit Apollon d'argent. Les piquantes & judicieuſes réflexions que M. Théophile Gautier a faites ſur le paganiſme de l'art au XVIe & au XVIIe ſiècle, à cette occaſion, ne ſauraient mieux être placées qu'ici :

« Ce mélange perpétuel de l'Olympe & du paradis ſe retrouve partout dans les productions du temps. Il faut examiner les anges avec beaucoup de circonſpection, car ce pourrait bien être de petits amours... Le chriſtianiſme étant, d'après la poétique de ce temps-là, entièrement banni de l'art, comme n'étant pas ſuſceptible d'ornements *égayés*, ſe retira peu à peu de la vie réelle & de la cité vivante.... Quelque volcan aurait enſeveli Verſailles & Paris ſous un manteau de laves & de cendres, qu'en y fouillant mille ans après, il eût été difficile de croire que ces villes euſſent été des villes chrétiennes. On eût retiré des ruines force Pans, force Nymphes... des Bacchus.... tout un Olympe. Les artiſtes du XVIe & du XVIIe ſiècle étaient de vrais païens baptiſés... » (COLLETET, l'un des Quarante de l'Académie ; *France littéraire*, tom. XVII.)

celle de l'établiſſement de l'Académie françaiſe, ſouvenir mémorable pour Pontus de Tyard & bien digne d'être confié à l'airain.

IV.

Malgré ſes fréquentes relations avec Paris & les ſavants de cette capitale, malgré ſon titre de membre de la pléiade & de l'Académie françaiſe (1), Pontus de Tyard n'en eſt pas moins un écrivain provincial, une illuſtration purement bourguignonne. Preſque tous ſes ouvrages ont été compoſés à Biſſy, à Mâcon ou à Bragny & la plupart ont été imprimés à Lyon, aux portes de Mâcon.

Le beſoin de ſe retremper aux ſources du goût & de revoir des amis de collége, les fonctions dont nos rois le chargèrent, l'impreſſion de quelques-uns de ſes livres, & des affaires de famille le rappelèrent ſouvent à Paris, mais il revenait bientôt avec amour dans ſa Bourgogne, car il préféra toujours aux palais des rois ſon mâconnais Biſſy, le berceau de ſon enfance, la demeure de ſa jeuneſſe, & ſon riant Bragny, l'aſile de ſes vieux jours (2).

On ſait, encore, à Paris en quel lieu s'élevait cette maiſon de Baïf conſacrée aux Muſes & aux Lettres, tandis que perſonne, en Bourgogne, ne ſe ſouvient des châteaux de Biſſy & de Bragny, aux-

(1) Claude Binet, *Vie de Ronſard.* — Guill. Colletet, *Vies des Poètes français*, P. de Tyard ; Ms. déjà cité.

(2) Bragny eſt un beau village aſſis ſur un monticule planté de vignes, au confluent de la Dheune, du Doubs & de la Saône, à 2 kilo-

quels de Tyard avait attribué la même deſtination.

Quand tous les châteaux de France ne retentiſſaient que du cliquetis des armes & des blaſphèmes des gens de guerre, ceux de Biſſy & de Bragny entendaient les diſcours philoſophiques de Pontus & de ſes amis & les accords de leurs lyres.

Avec Pontus de Tyard les lettres reſtent fidèles à leur miſſion civiliſatrice. Les tours de Biſſy ne ſont plus des monuments féodaux, mais des laboratoires de ſcience, des obſervatoires aſtronomiques, & Bragny, à la place d'une ſalle d'armes, arſenal de mort, renferme une riche bibliothèque, arſenal de vie intellectuelle.

Cette partie entièrement inconnue de la vie littéraire de Pontus de Tyard eſt celle qui le recommande le plus au ſouvenir de ſon pays natal, où il entretint & développa par ſon exemple le goût des lettres & des ſciences.

Il eut le mérite de réaliſer dans l'iſolement de la province, loin des grandes villes, ce que ſes amis de Paris accompliſſaient au milieu des reſſources & de l'émulation de la capitale.

mètres de la petite ville de Verdun-ſur-Saône-&-Doubs (Saône-&-Loire). Pontus de Tyard, ſeigneur en partie de Bragny, en fit dans ſa vieilleſſe ce qu'il avait fait de Biſſy en ſa jeuneſſe, un ſanctuaire des Lettres & des Sciences où il ſe conſolait de la perte de ſes anciens amis avec ceux qui lui reſtaient encore. Bragny a donné ſon nom à une branche de la famille de Tyard qui a ſubſiſté avec diſtinction juſqu'en 1786. Son dernier rejeton fut Gaſpard-Pontus de Tyard-Bragny, alcade de la nobleſſe de Bourgogne, membre de l'Académie des Sciences de Dijon, de la Société de Heſſe-Hombourg & de celle des Antiquités de Caſſel; auteur de l'hiſtoire de Pontus de Tyard.

Par l'étendue de ſes connaiſſances, plus encore que par ſa poſition ſociale, il exerça une ſi grande influence ſur le mouvement de la renaiſſance littéraire en Bourgogne, qu'on peut dire qu'il en fut le chef.

Longtemps avant qu'Antoine de Baïf, avec les libéralités & la protection de Charles IX & de Henri III, eût fondé, dans ſon habitation du faubourg Saint-Marcel, une Académie françaiſe & muſicale, Pontus de Tyard tenait de véritables réunions artiſtiques & ſcientifiques dans ſon château de Biſſy.

Parmi les habitués de cette ſociété d'élite, où la gravité des plus hautes études était tempérée par la culture des arts d'agrément, on remarquait le ſavant poète lyonnais Maurice Scève, « l'ami extrêmement aimé, mais non jamais aſſez honoré » de Pontus (1); ſon couſin Guillaume Des Autelz, « diligent amateur de toutes diſciplines (2) »; le poète latin Salomon Clerguet, de Chalon, ſon collègue aux Etats de Blois; Philippe Robert, qui y liſait des fragments de ſa traduction d'Iſée & de Démoſthènes (3); Etienne Tabourot, le joyeux *Seigneur des Accords*. « Entier & bon à tous » qui égayait la vêprée par ſes fines épigrammes, ou quelques gaillardiſes de ſes *Bigarrures* & de ſes *Eſcraignes dijonnoiſes* (4).

Ce n'était pas ſeulement du Lyonnais & de la

(1) Voir Pontus de Tyard, *Diſcours philoſophiques, Solitaire Premier*, folio 51.

(2) Id. *Solitaire Second*, fol. 96.

(3) *De rectâ nominum impoſitione*, p. 80.

(4) Maître Eſtienne Tabourot, docteur en droit, avocat au parle-

Bourgogne que des lettrés arrivaient à Biſſy, à Bragny ou à La Salle (1), il en venait même de Paris.

Certes, Pontus de Tyard marqua d'une craie blanche le jour où Jacques Pelletier « qui l'honoroit d'une gracieuſe familiarité » vint à Biſſy (2) « ſe rafraîchir après le travail qu'il avait prêté à ſon *Euclide*..... ſe récréant avec lui ſelon qu'infinis ſujets ſe préſentoient pour philoſopher enſemble. »

Pontus fêta la bienvenue de ſon ami « avec la plus joyeuſe chère qu'il avoit pu trouver » les deux nuits du 24 & du 25 mai 1557 y paſſèrent tout

ment de Dijon, était bailly-châtelain de Verdun « pour haut & puiſſant ſeigneur meſſire Guillaume de Gadagne, ſénéchal de Lyon, ſeigneur de Verdun. » Cette charge l'appelait ſouvent dans cette ville que lui faiſait aimer le voiſinage de Bragny. Il y compoſa une partie de ſon livre d'épigrammes intitulé *les Touches*, qu'il dédia à Pontus de Tyard. Paris, Richer, 1585 & années ſuivantes. Il mourut en 1590, à 41 ans.

(1) La Salle, près Saint-Loup de la Salle ou de Maiſières, canton & à 11 kilomètres de Verdun (Saône-&-Loire), était une baronnie avec château appartenant aux évêques de Chalon, qui aimaient beaucoup cette tranquille habitation ; pluſieurs y ont fini leurs jours, entre autres le ſavant Jean Germain. L'évêque Henri-Félix de Taſſy en fit planter les jardins par Le Nôtre ; aujourd'hui, jardins, château, évêché, tout a diſparu !

(2) Pontus de Tyard, *Diſcours philoſoph.*, *Premier Curieux*, fol. 216. — Jacques Pelletier, né au Mans, vers 1517, médecin, poète, philoſophe, grammairien, mathématicien, & aſtronome, mérite mieux que les vers épigrammatiques de Boileau. Il a rendu ſervice à notre littérature en traduiſant une partie des œuvres d'Homère, de Virgile, d'Horace, de Martial, &c. ; Sainte-Marthe l'appelle l'ornement & la gloire du pays du Maine. On lui doit pluſieurs ouvrages ſur l'aſtronomie & les mathématiques. Le travail ſur Euclide dont parle Pontus a pour titre : *In Euclidis elementa geometrica demonſtrationum, libri VI.* Outre notre Pontus, Pelletier comptait parmi ſes amis, Ronſard, Fernel, J. Cardan, Scève, &c. Il fut auſſi l'un des admirateurs de la Sapho lyonnaiſe, dont il loue la beauté & les talents dans une pièce de vers où il nous raconte un voyage qu'il fit à Lyon

prit à notre théologie, ſur laquelle il fit quelques livres que j'ai eus autrefois en ma poſſeſſion, entre leſquels eſt l'homélie très-belle ſur la Patenoſtre. »

Pontus a publié en 1586 & 1588 deux volumes d'homélies ſur l'Evangile, l'Oraiſon Dominicale, la Paſſion, la Croix & ſur la première table du Décalogue.

Entre ces ouvrages ſacrés, nous en découvrons encore un profane, c'eſt le ſuivant : *Douze Fables de Fleuves ou Fontaines avec la deſcription pour la peinture, & les épigrammes ;* il parut en 1586. Mais hâtons-nous de dire que ſa compoſition remontait à l'année 1555 environ, & que Pontus de Tyard reſta étranger à ſa publication. Nous en ſommes redevables au zèle indiſcret d'un de ſes amis, maître Etienne Tabourot, de Dijon, qui après avoir dérobé le manuſcrit que Pontus cachait modeſtement dans ſa bibliothèque, alla le faire imprimer à Paris. La lettre-préface de Tabourot nous fournit ſur le motif de la compoſition de ce livre & ſur ſon auteur un détail précieux, tout à fait inconnu ; cette lettre doit être conſignée ici :

« *A Pontus de Tyard, ſeigneur de Biſſy, éveſque de Chalon.*

« MONSIEUR,

« Vous ne ſerez pas marri ſi j'ay entrepris de faire imprimer ce papier, que je pris, y a environ deux mois, en voſtre eſtude à Bragny, & lequel vous en-

viiez trop avarement au public, & ſous ſi foibles excuſes, que je ne les ay peu ny deu prendre en payement. Car quant à voſtre aage & profeſſion, trop diſſemblables à eſcrits de telle étoffe, que vous mettez en avant, cela n'a rien de commun à l'aage ny à la ſaiſon eſquels vous les fiſtes, d'autant que ce fut en un temps où l'on le pouvoit appeler un tres-honneſte & louable exercice, ſçavoir y a environ trente ans, lorſque l'on accomodoit cette ſuperbe maiſon d'Anet, qui a pris ſon plus grand luſtre de vos belles inventions, dont aucuns ſe ſont emparez & en ont emporté la gloire à bon marché. Recevez-le donc comme voſtre, & ne le déſavouez pas : car je m'aſſeure qu'il ne fera point honte à vos autres eſcrits, & que la France me ſçaura bon gré de mon honneſte larrecin. Vous priant humblement croire que, ſans cette aſſeurance, je n'euſſe pris la hardieſſe de le mettre en lumière à voſtre inſceu, comme celui qui ne voudroit rien faire qui vous fuſt déſagréable, & qui demeurera à jamais

« Voſtre humble & obeiſſant ſerviteur,

« TABOUROT.

« De Paris, ce jour de Touſſaints, 1585. »

Grâce à cette révélation nous pouvons reſtituer au ſeigneur de Biſſy ſa part dans la gloire artiſtique qui a immortaliſé les deux De Lorme, Jean Couſin & Jean Goujon, ces créateurs des merveilles d'Anet. Pontus avait une trentaine d'années lorſqu'il prêta ſon concours aux artiſtes d'Anet. Il évoqua pour

prit à notre théologie, ſur laquelle il fit quelques livres que j'ai eus autrefois en ma poſſeſſion, entre leſquels eſt l'homélie très-belle ſur la Patenoſtre. »

Pontus a publié en 1586 & 1588 deux volumes d'homélies ſur l'Evangile, l'Oraiſon Dominicale, la Paſſion, la Croix & ſur la première table du Décalogue.

Entre ces ouvrages ſacrés, nous en découvrons encore un profane, c'eſt le ſuivant : *Douze Fables de Fleuves ou Fontaines avec la deſcription pour la peinture, & les épigrammes ;* il parut en 1586. Mais hâtons-nous de dire que ſa compoſition remontait à l'année 1555 environ, & que Pontus de Tyard reſta étranger à ſa publication. Nous en ſommes redevables au zèle indiſcret d'un de ſes amis, maître Etienne Tabourot, de Dijon, qui après avoir dérobé le manuſcrit que Pontus cachait modeſtement dans ſa bibliothèque, alla le faire imprimer à Paris. La lettre-préface de Tabourot nous fournit ſur le motif de la compoſition de ce livre & ſur ſon auteur un détail précieux, tout à fait inconnu ; cette lettre doit être conſignée ici :

« *A Pontus de Tyard, ſeigneur de Biſſy, éveſque de Chalon.*

« MONSIEUR,

« Vous ne ſerez pas marri ſi j'ay entrepris de faire imprimer ce papier, que je pris, y a environ deux mois, en voſtre eſtude à Bragny, & lequel vous en-

temps après, qu'il ne lui ſembla plus beau, elle ſe déſaccoutuma de le favoriſer ; dont lui, impatient d'amour, ſe laiſſa mourir, & fut, mourant, tranſformé en un fleuve auquel Vénus donna vertu de faire oublier l'amour à ceux qui, tourmentés de cette paſſion, ſe viendraient laver dedans.

Deſcription de la peinture.

Argyre, nymphe marine, ſerait peinte aſſiſe ſur un Dauphin, aſſez près du rivage de la mer, & accompagnée d'un Triton, duquel, au rapport de Pauſanias en ſa *Bœotie*, la figure eſt telle : Il a la tête chevelue, & de couleur telle que les grenouilles paluſtres ; le nez ainſi qu'un homme, mais la bouche plus grande, & les dents comme une bête brute ; il a ſous les aureilles des branches ou petits aileron, comme les poiſſons, & les yeux de couleur entre le bleu & le vert ; il a des mains, & les ongles des doigts ſont faits en petites coquilles ; le reſte du corps, finiſſant en forme menue & grêle, eſt revêtu d'une écaille âpre, comme l'angelot de mer ; deſſous le ventre il a, au lieu de pieds, une queue comme un Dauphin. Argyre, donc, riant comme par moquerie, ſe montreroit au Triton Sélemne, mort & preſque transformé en fleuve auprès duquel paîtroit un troupeau de bœufs & d'autre bétail.

EPIGRAMME DU FLEUVE SELEMNE.

En cette fleur des ans, qu'une toiſon dorée
Le menton & la joue à Sélemne friſoit,

Quand aux pâtis herbus ſes bœufs il conduiſoit,
De mainte Nymphe fut ſa beauté déſirée.
La nymphe Argyre en fut plus qu'autre enamourée,
Et ſortant de la mer, avec lui ſe plaiſoit,
Où des faveurs d'amour telle part lui faiſoit,
Que la liberté fut au pauvret empirée.
Elle éteint (l'inconſtante) en peu de temps ſa flamme,
Quand plus, plus le pauvret la ſent croître en ſon âme :
Elle, ingrate, ſe rit de ce dont il ſoupire.
Lui, enfin, ſoûl d'aimer, de vivre auſſi ſe ſoûle;
Et pour l'oubli d'amour, Vénus en eau l'écoule
Qui lave & qui éteint tout amoureux martyre.

Le quatrième tableau, qui correſpond à celui-ci, eſt la repréſentation « de la Fontaine de Callirhoé qui engendre le réciproque amour. » Et ainſi pour les douze tableaux.

Voilà qui eſt clairement établi par un contemporain digne de foi, par un témoin oculaire dont nul n'eſt venu infirmer le témoignage, « CETTE SUPERBE MAISON D'ANET A PRIS SON PLUS GRAND LUSTRE DES BELLES INVENTIONS DE PONTUS DE TYARD; aucuns s'en ſont emparés & en ont emporté la gloire à bon marché. » Mais la vraie gloire, la gloire recueillie dans le champ des ſciences, des lettres & des arts, reſte fidèle à ceux qui l'ont cultivée par amour. C'eſt ainſi qu'après trois ſiècles, elle vient, pour réparer une injuſtice, placer Pontus de Tyard à la tête des artiſtes du château d'Anet.

Le peintre, le livre de Pontus de Biſſy à la main, n'avait qu'à laiſſer aller ſon pinceau pour multiplier les féeries d'Anet. Rien n'était mieux approprié à

la nature du délicieux payſage où s'élevait le palais de Diane de Poitiers, que ces peintures de fleuves & de fontaines qui conſtituent l'intelligente ornementation conçue par Pontus. Quoi de mieux choiſi que ſa gracieuſe allégorie de la fontaine de Diane ?

Dans une belle page conſacrée au château d'Anet, un hiſtorien-poète de nos jours, M. Michelet, a écrit : « Le charme de ces lieux, ce ſont les eaux. » C'eſt ce que Pontus avait parfaitement ſenti. Son livre eſt véritablement intéreſſant pour l'hiſtoire de l'art à la Renaiſſance, dont Anet fut l'un des plus purs repréſentants. Ajoutons que ſi ce volume des douze fables « tirées d'Homère, d'Ovide, de Diodore, de Pauſanias, de Plutarque & d'autres anciens auteurs » eſt faible comme compoſition poétique, il eſt parfait comme plan, comme galerie de tableaux allégoriques & comme peintures mythologiques.

Les années paſſent ſur la tête de Pontus de Tyard ; elles argentent ſa chevelure ſans y répandre la neige des hivers ; ſon eſprit vigoureux ne ſe reſſent ni de l'aſſoupiſſement, ni des glaces de la vieilleſſe (1). Il compte quatre-vingt-deux ans d'âge, & il ne ſonge pas encore à ceſſer ſes travaux. En 1603, il écrit, de ſon Académie de Bragny (*ex Muſeo Braniano*), à ſon habile & intelligent typographe Jacques Rouſſin,

(1) Salomon Clerguet, *Cabilonenſis, ad Reverendiſſimum & clariſſimum virum Pontum Tyardæum de ſuo libello de Rectâ nominum impoſitione Epigramma.*

de Lyon, pour lui recommander l'impreſſion d'un court opuſcule, c'eſt-à-dire un tréſor d'érudition, raſſemblé dans 104 pages, ſous le titre : *De rectâ nominum impoſitione*.

C'eſt ſon teſtament ſcientifique ; il l'adreſſe à ſon petit neveu Louis de Tyard de Bragny, ſecond fils du valeureux gouverneur de Verdun, comme un dernier gage de ſon ſincère attachement, & comme un exemple domeſtique qui lui apprenne à conſerver dans ſa famille le culte conſolateur des lettres.

« Le cours des ans... qui nous laiſſe ſi peu en un être durable, que ce qui aujourd'hui nous ſemble vrai ou bon, demain nous ſera en réputation de menſonger & méchant (1) » n'avait pu affaiblir dans le cœur de Pontus de Tyard ſon conſtant amour pour les ſciences & les lettres.

VI.

Cependant le temps a fui ſans retour. Les penſées de l'âge mûr ont pris la place des rêves de la jeuneſſe : ce n'eſt plus le poète qui chante, c'eſt le ſavant qui médite, c'eſt le chrétien qui prie.

« Le maître jour, le jour juge de tous les autres », le jour de la mort approche.

Pontus de Tyard y était préparé. Après une ſi longue carrière encore allongée par la ſurabondance

(1) P. de Tvard. *Diſcours Philoſophiques*, fol. 335, édition de 1587.

de vie & de mort des temps qu'il traverſa ; après avoir pleuré preſque tous ſes amis & ſes proches qui étaient partis avant lui ; après avoir porté le deuil de cinq de ſes rois dont l'un tomba ſans gloire, comme un gladiateur, ſur l'arène d'un cirque ; l'autre périt à vingt-quatre ans d'une maladie étrange dans ſes ſymptômes, obſcure dans ſes cauſes ; le troiſième ſous le couteau aſſaſſin d'un fanatique ; ſon âme attriſtée aſpirait aux joies calmes & pures du ciel.

Retiré dans ſon château de Bragny, au milieu de ſes livres, « c'eſt dans cette aimable ſolitude qu'il s'entretenait agréablement avec ces ſavants morts qui l'inſtruiſaient ſans faire bruit (1) » & qu'il ſe diſpoſait à les aller rejoindre.

Le 20 mars 1601, il écrivit & ſigna d'une main ferme le teſtament dont voici quelques extraits (2) :

« Au nom de la divine & éternelle Trinité.

« Je Pontus de Tyard, ancien éveſque de Chalon, recognoys ung Dieu tout puiſſant, ſouverain créa-

(1) Perry, *Hiſtoire de Chalon*, pag. 393.

(2) Nous avons cru devoir reſpecter l'orthographe du temps dans ce document, que nous ne copions pas dans l'hiſtoire de Pontus de Tyard où il eſt reproduit, mais ſur l'expédition donnée d'après l'original par « Chrétien de Macheco, écuyer, ſeigneur de la Grange du Prey, conſeiller du roy & lieutenant au bailliage de Dijon, reſſort de Nuits, le 29e jour d'octobre 1605, ſigné De Macheco & Tribolet, commis au greffe dudit ſiége ».

Une comparaiſon aſſez curieuſe à faire eſt celle de ce teſtament avec celui du célèbre poète Philippe Deſportes retrouvé par M. Alph. Chaſſant, qui l'a publié dans

teur de tout le monde, &, me proſternant en la plus profonde humilité que peult faire âme humaine, l'adore d'un très-dévot remercîment de ce qu'il luy a pleu me faire chreſtien dès ma naiſſance & me donner vraye & ſeure cognoiſſance de mon ſalut en la grace de Jéſus-Chriſt, ſon Fils éternel, duquel j'ay telle confiance qu'aucune imagination de la mort ne m'apporte fraieur, deul ou regret de ce qu'il me fauldra laiſſer ce monde & les choſes qu'il contient.

« Toutes foys pour n'eſtre, après que j'auray paſſé le cours de ceſte caducque vye, blaſmé comme négligent & n'ayant heu aulcung ſoing de départir à mes proches parens & familiers ce peu de biens temporelz deſquelz je n'ay diſpoſé par la donation que j'ay faicte à mon nepveur Héliodore de Tyard fils de mon fut cher frère Claude de Tyard & de damoiſelle Guillemette de Montgomery, en contractant le mariage dudit Héliodore avec damoiſelle Marguerite de Buſſul, & aultres donations faiſans à ſon profit, leſquelles j'appreuve..... Premièrement, je donne & lègue à meſſire Cirus de Tyard, à préſent éveſque de Chalon, par la ceſſion & réſignation que je luy en ay faicte, mes deux mytres avec la paix & croix d'argent ſervant à ma chapelle, à la charge qu'il donnera à damoiſelle Antoinette de Tyard ma petite nièce.... la ſomme de cent eſcuz.... &c. »

le *Bulletin du Bouquiniſte* (15 mai 1859, Paris, chez Aubry). Dans le teſtament de Deſportes, on voit bien le riche abbé, mais très-peu le chrétien, & pas du tout le poète & l'homme de lettres. Ce teſtament eſt du dernier jour de ſeptembre 1616, année de la mort de Deſportes.

Après différents legs en faveur de ſes ſœurs, neveux & nièces, petits-neveux & petites-nièces, Pontus de Tyard continue ſon teſtament en ces termes :

« ... Et quant au reſte de mes biens tant meubles qu'immeubles, deſquelz je n'ay diſpoſé par les donations cy devant déclairées ;... Je nomme & inſtitue de ma propre bouche & eſcripture pour mes vrays héritiers Pontus de Tyard & Loys de Tyard, mes chers petits neveurs enffans des ditz Héliodore de Tyard & Mag^te^ de Buſſul, à la charge de payer & ſupporter mes debtes & frayz funéraux & légatz deſſus ditz, leſquelles funérailles de mon corps, après que l'âme en ſera ſéparée, je délaiſſe à la diſpoſition de mes ditz héritiers cy deſſus inſtituez, leſquelz toutes foys je prye & leur ordonne de n'y point faire de pompes & ſuperfluités de cérémonies, mais ſeullement faire prier Dieu pour moy ſelon la façon & dévotion des bons catholicques chreſtiens ; les chargeant, en oultre, de diſtribuer & départir mes robes & aultres veſtements à ceulx quy me ſerviront pour ma perſonne & en ma chambre ; Nommant pour exécuteur de ceſtuy mien teſtament ou ordonnance de dernière volonté noble ſeigneur Jean de Boier, ſeigneur de Chanlecy, mon nepveur, lequel je prye très-affectionnément d'en accepter la charge & de ne ſouffrir mais empeſcher de ſon pouvoir, que perſonne ne faſſe aucune diſtraction, au dommage de mes ſuſditz héritiers, de mes tapiſſeries, vaiſſelle d'argent, librairie ou aultres meubles...

« ... Pour teſmoing de quoy & des aultres choſes précédentes, j'ay eſcript & ſigné de ma main ce

préſent mien teſtament, à Bragny ce jourd'huy vingtieſme de mars mil ſix cent & ung à l'heure de midy.

« En oultre ne voullant oublier l'honneur que j'ay receu, par la grace de Dieu, d'avoir tenu le ſiége épiſcopal de l'égliſe cathédrale de Saint-Vincent de Chalon, je donne & lègue aux vénérables doyen & chanoines de la dicte égliſe mon gros bréviaire imprimé en grande marge en deux volumes, avec ma chaſuble de damas blanc & mon calice d'argent autour de la coupe duquel ſont des raiz de ſoleil doré, & mes armoiries ſouz le pied, & auſſi mes groſſes burettes d'argent; les pryant, bien humblement, avoir ce préſent pour aggréable, me tenyr en leurs bonnes graces & prier Dieu pour moy. Faict & ſigné de ma main l'an jour & heure que deſſus vingtieſme mars mil ſix cent & ung, à midy.

« *Signé :* PONTUS DE TYARD,

« *Anc. év. de Chalon.* »

Sur la page ſuivante, il avait encore écrit de ſa main :

Extremum hoc ſui deſiderii votum fundebat
Pontus Tyardæus olim Cabilon. Epiſcopus.

Non teneor longæ dulciſque cupidine vitæ,
Sat vixit, cui non vita pudenda fuit.
Nec famæ illuſtris tangit me gloria : forſan
Per genium vivent ſat mea ſcripta ſuum.
Nilque moror quo ſint mea membra tegenda ſepulchro,
Hæc propria hæredis ſit pia cura mei.

Sed cupio ut tandem mens Chriſto innixa, levetur
Pondere peccati duro & ad aſtra vehar (1).

Ἀ'τυφως λαβεῖν εὐλαβως ἀφεῖναι (2).

Le 17 octobre de la même année, Pontus de Tyard fit un codicille en faveur de « noble & religieuſe perſonne dame dame Catherine de Tyard, ſa chère

(1) Ces vers, interprètes fidèles des dernières & philoſophiques penſées de Pontus de Tyard, furent gravés ſur un cénotaphe en marbre noir placé dans le chœur de la cathédrale de Chalon par les ſoins de ſon neveu & ſucceſſeur Cyrus de Tyard. En 1780, pour cauſe d'agrandiſſement du chœur de cette égliſe, Monſeigneur d'Andigné de la Chaſſe, alors évêque de Chalon, fit transférer ce cénotaphe, ainſi que le mauſolée de Cyrus de Tyard, dans la chapelle joignant les fonts baptiſmaux. Ces deux précieux monuments ont diſparu. La Société d'Hiſtoire & d'Archéologie de Chalon-ſur-Saône, qui a eu la bonne penſée de reſtaurer la tombe de Saint-Julien de Balleure, mort en 1593, ne ſaurait tarder plus longtemps à les rétablir dans leur état primitif.

Le marquis de Tyard (ouvrage cité, pag. 60) a donné de ces derniers vœux de Pontus une traduction libre en vers français ; en voici une imitation inédite que nous avons trouvée dans un petit manuſcrit de 19 pages intitulé *Généalogie de la noble & ancienne maiſon de Thyard de Biſſy :*

D'un long tiſſu de jours filés par la molleſſe
Je ne fais point l'objet de mon ambition.
Qui vit ſelon l'honneur & ſa religion,
Voit la mort ſans pâlir, même avant la vieilleſſe
Peu ſenſible à l'attrait d'un éloge flatteur,
L'éclat d'un grand renom n'eſt qu'un peu de fumée ;
Si jamais mes écrits ont quelque renommée,
On peut, dès à préſent, en oublier l'auteur.
De mon triſte tombeau la pompe & l'édifice
Sont réſervés au ſoin d'un pieux ſucceſſeur ;
Pour moi, je meurs content & déchaîné du vice,
Mon âme, libre enfin, s'unit au Créateur.

(2) Ce que l'on peut traduire ainſi : « Recevoir ſans orgueil, laiſſer ſans peine. »

& bien-aimée, ſœur religieuſe à Polangy », & de noble Jean de Boyer, ſon bien-aimé neveu, ſeigneur de Chanlecy & de Commune, & de ſes deux hommes de chambre.

Enfin « l'an de la circonciſion Noſtre Seigneur Jéſus-Chriſt mil ſix cent & cinq, le quatorzième jour du mois de ſeptembre à ſix heures avant midy, au chaſteau de Bragny, devant Ytaſſe Macauld, notaire royal à Verdung, Révérend Père en Dieu meſſire Pontus de Tyard, ancien éveſque de Chalon, eſtant en ſon lit, a déclaré que ſe voyant plus incommodé de ſa vieilleſſe qu'il n'avoit accouſtumé, & n'eſtant bien ſouvenant ſy par le teſtament clodz par luy & fait il y a environ quatre ans, il avoit fait prohibition d'inventaire de ſes biens..... il veut & entend n'eſtre fait inventaire d'aucuns de ſes dits biens, car ainſy a eſté & eſt ſa volonté. » Il ſigna encore cette déclaration avec « noble & ſaige Salomon Clerguet, advocat au bailliage de Chalon, baillif des cours & juridictions temporelles de l'éveſché dudit Chalon», l'un des témoins, & neuf jours après il s'endormit du ſommeil de la mort (23 ſeptembre 1605) (1).

Avec Pontus de Tyard s'éteignit le dernier repréſentant de la pléiade & de l'Académie françaiſe du XVIe ſiècle. Tous ſes anciens amis l'avaient devancé

(1) C'eſt par erreur que le P. Berthaud, en ſon *Illuſtre Orbandale* (Chalon-ſur-Saône), & M. Ragut, dans la partie biographique de ſa *Statiſtique de Saône-&-Loire*, ont fixé cette mort au 9 octobre. L'abbé Courtépée s'eſt également trompé en la faiſant arriver au moulin de la Barre de Bragny. A-t-il été plus exact à l'occaſion de ce dicton, — *D'évêque il eſt devenu meunier*, — qu'il prête aux adverſaires de Pontus de Tyard?

dans la tombe. Un ſeul reſtait encore, c'était Etienne Paſquier qui, pour graver ſur un marbre durable & fidèle l'honneur qu'il portait à la mémoire de notre évêque de Chalon, lui dreſſa dans ſes œuvres « un tombeau tant en vers français que latins avec l'anagramme de ſon nom (1). »

« C'a eſté, dit le P. Claude Perry, en parlant de

(1) Voyez les *Recherches de la France*, par Et. Paſquier, chap. X, p. 730-32, édition in-fol. 1733. PASQUIER eſt du petit nombre des ſavants du XVIe ſiècle dont le nom a échappé à l'oubli. L'amitié franche & durable qui exiſta entre lui & de Tyard les honore tous les deux. « Noſtre amitié eſt contractée de ſi longue main, écrivait l'éloquent avocat pariſien au docte prélat bourguignon, & d'un lien ſi eſtroit, qu'en toute affaire que je ſçauray vous concerner, je me prieray toujours pour vous ſans attendre autre recommandation ou ſemonce de votre part... C'eſt pourquoi il me ſemble que vous vous faites tort & à moy, de me remercier par vos lettres... — Si je ne m'abuſe, vous & moy reſtons preſque ſeuls de cette France, de cette belle brigade que produiſit le règne du roi Henri II. Puiſqu'il a pleu à Dieu de nous conſerver juſqu'à huy, employons-nous, je vous prie, ce qui reſte de nos jours à nous entretenir, non du corps, ains de la plus belle & noble partie de nous, des yeux de l'eſprit. Si me faites cet honneur, croyez que ce ſera à beau jeu, beau retour... Il faut tromper la mort qui eſt toujours aux aguets pour nous ſurprendre. Vous recevez donc de moy cette lettre comme un cartel que je vous envoie, vous priant, Monſieur, me conſerver toujours en vos bonnes grâces. Adieu ».

Dans une autre lettre, Paſquier ſe plaint à Pontus « de quelques ſinges qui veulent à fauſſes enſeignes paroiſtre grands aux dépens des œuvres d'autruy ». Il le prie de lui répondre ſur le même ſujet « ſi ſes belles & ſaintes homélies luy diſpenſent quelque loiſir ». — Il ne reſte, malheureuſement, aucune des lettres de Pontus à Paſquier ; c'eſt une grande perte, rien n'eût été plus curieux que cette correſpondance pour l'hiſtoire du XVIe ſiècle. Paſquier nous a conſervé quelques-unes de ſes lettres au ſeigneur de Biſſy ; nous devons ſignaler particulièrement celle qui contient un « ſommaire recueil des mœurs du roy Louys unzième » ; Caſimir de Lavigne en a fait la préface de ſa tragédie de Louis XI (1832). — De telles lettres ſont de véritables pages d'hiſtoire.

Pontus de Tyard, un des grands perſonnages de ſon temps & conneu de tous les ſçavans avec leſquels il avoit de grandes habitudes. Il eſtoit bon poète, excellent orateur, philoſophe ſubtil & grand mathématicien & aſtrologue. Il entendoit très-bien les langues hébraïque, grecque, latine, & les parloit auſſi aiſément que ſa langue naturelle.... Il eſtoit bel homme, d'une haute taille, d'un viſage & d'un port fort majeſtueux; ſa vivacité & ſon eſprit paroiſſoient dans ſes yeux.....

« Son grand divertiſſement eſtoit l'eſtude..... Tous ceux qui l'ont conneu en ont fait une eſtime particulière; les doctes entre autres.... Il n'eſtoit pas attaché au bien, ny intéreſſé, il vivoit honneſtement de ce qu'il en avoit ſelon ſa condition.

« Il a compoſé quantité de livres de toute ſorte de profeſſions. Le feu de la jeuneſſe a éclaté dans quelques-uns & ſa bile en d'autres, nommément contre les Jéſuites... » (*Hiſtoire de Chalon-ſur-Saône*, déjà citée, page 414.)

CHAPITRE CINQUIEME.

I. Les Poètes bourguignons contemporains de Pontus de Tyard. — II. Pontus de Tyard conſidéré comme poète. — III. Ses OEuvres poétiques. Les trois livres des *Erreurs amoureuſes*. — IV. Le livre des *Vers lyriques*. — V. Le recueil des *Nouvelles OEuvres poétiques*. — VI. Un mot ſur les qualités & les défauts poétiques de Pontus de Tyard.

AMOVR IMMORTEL.

PONTVS DE TYARD.

I.

EN indiquant la part que la Bourgogne prit au mouvement intellectuel de la Renaiſſance dans les ſciences, les arts & les lettres, nous n'avons rien dit de la poéſie. Nous attendions un moment plus opportun. Maintenant que nous ſommes ſur le point d'examiner les écrits poétiques de Pontus de Tyard, le temps nous ſemble venu de jeter un coup d'œi rapide ſur les principaux poètes bourguignons de ſon époque.

Nous avons vu, dans la pléiade, Pontus de Tyard à la tête du mouvement littéraire par ordre chronologique; on le trouve au même rang en Bourgogne quand on le conſidère parmi ſes contemporains. Lorſqu'il entra dans la carrière poétique, il la trouva, il eſt vrai, largement tracée, mais c'était l'œuvre de deux de ſes aînés Almaque Papillon, de Dijon, ami de Marot, & Bonaventure Des Periers, d'Arnay-le-Duc; tous les deux valets de chambre privilégiés de Marguerite de Navarre, cette reine lettrée, non-ſeulement parmi les reines, mais encore parmi les lettrés; tous les deux en butte aux perſécutions des fanatiques. Le premier mourut, dit-on, empoiſonné; le ſecond, accuſé d'athéiſme, ſe perça le cœur pour échapper au ſort qui attendait Etienne Dolet, ſon ami.

Ces deux poètes bourguignons n'appartiennent pas à la génération de Pontus de Tyard, & celui-ci n'eſt pas de leur école; il nous ſuffit de les nommer (1).

Une partie de l'héritage littéraire de Des Periers fut pieuſement recueillie par un ami, le poète mâconnais Antoine Du Moulin, auquel nous devons le premier recueil (2) des œuvres du piquant & célèbre auteur du *Cymbalum mundi*, ainſi qu'une édition de

(1) Des Periers, que Charles Nodier regarde « comme le talent le plus naïf, le plus original & le plus piquant de ſon époque », n'a pas ſeulement droit à une ſimple mention, mais à une étude, à un livre tout entier. Il exiſte déjà, pour ce travail, d'excellents matériaux habilement préparés par Ch. Nodier, le bibliophile Jacob & M. Louis Lacour, l'un des éditeurs modernes des œuvres de notre gracieux conteur.

(2) Ce livre exceſſivement rare eſt intitulé *Recueil des œuvres de feu Bonaventure Des Periers*,

celles de Clément Marot. Ce ſont là les principaux titres de Du Moulin à la reconnaiſſance des bibliophiles. Il avait environ vingt ans de plus que ſon compatriote Pontus, dont il fut, avec Maurice Scève, l'un des premiers amis dans les lettres. Auſſi Pontus, dans le ſecond livre de ſes *Erreurs amoureuſes*, lui a-t-il conſacré, pour *éterniſer* ſa mémoire, un chant auſſi ſuave par la penſée que diſcordant & âpre par la forme (1).

Au temps des débuts de Pontus de Tyard, ce ſont les poètes latins qui dominent en Bourgogne ; les poètes français y ſont encore peu nombreux.

Après Du Moulin, on découvre Bonaventure du Troncet, qui n'eſt connu que par la mention que fait Duverdier des *Nuits amoureuſes* de ſa *Thalie*, (ouvrage manuſcrit) ; Anne Tulonne & Lucrèce Carrel, deux muſes mâconnaiſes ; les trois Dijonnais Jean Le Fèvre, Jean Martin & Claude Turrin ; Jean & Claude Paradin, Jean-Aimé de Chavigny, dont les noms ſont auſſi oubliés que les écrits. Nous devons rappeler parmi ceux de Jean Le Fèvre, une traduction en vers français des *Emblèmes d'Alciat* (1536), & particulièrement ſon *Dictionnaire des rimes fran-*

Lyon, Jean de Tournes, 1544, in-8. La dédicace de Du Moulin à Marguerite de Navarre, dont il était valet de chambre, eſt datée de Lyon le dernier jour d'avril 1544.

(1) Papillon se trompe lorſqu'il attribue à Du Moulin ce ſonnet compoſé en ſon honneur par Pontus de Tyard. Voyez Papillon, ouvrage cité, v^bo Moulin (Antoine Du), t. II, page 100 ; & *OEuvres poétiques* de Pontus de Tyard, page 93.

çoiſes, dont la première édition parut, en 1572, par les ſoins de ſon neveu Etienne Tabourot, qui en donna une ſeconde conſidérablement augmentée en 1588 (Paris, J. Richer). Le Fèvre était mort en 1565, âgé de 73 ans (1). On peut encore nommer Martin, à cauſe de la date d'un poème qu'il a compoſé, en 1543, ſous ce titre : *Le vol du Papillon de Cupido.*

Avec les *Quatrins hiſtoriques de la Bible*, par Claude Paradin, de Cuiſeaux, nous arrivons à l'an 1553. Quant au Beaunois Chavigny, c'eſt moins un poète qu'un aſtrologue; il marche ſur les briſées du médecin Noſtradamus dont il commente inceſſamment les « *Centuries* & les *Prognoſtications.* »

Dans la Bourgogne, la poéſie françaiſe de la Renaiſſance ſemble attendre Pontus de Tyard. Elle ne prend ſon eſſor qu'à la ſuite de la muſe de celui-ci que chante, tout d'abord, le jeune Guillaume Des Autelz, ce « poète d'un gentil & gaillard eſprit, qui a compoſé mille belles choſes amoureuſes en la louange d'une ſienne maîtreſſe qu'il appelait ſa ſainte (2). »

Des Autelz eſt preſque de la pléiade par les vives ſympathies qu'il y poſſède. Ronſard l'aime & le comble d'éloges. Il fut devenu le rival de Pontus, s'il n'eût pas été ſon admirateur & ſon frère d'alliance. Il était en outre ſon voiſin & ſon parent. Des Autelz a pris ſoin de nous tranſmettre tous ces

(1) Voyez ſon épitaphe, compoſée par ce même Tabourot, dans ſes *Bigarrures*, p. 309, édit. de Rouen, 1640, in-8.

(2) Marc-Antoine de Muret, Commentaires ſur le premier livre des *Amours* de Pierre de Ronſard.

détails intimes dans des vers qu'il adreſſe à Pontus de Biſſy (1).

Notre grande ſimilitude
D'affection & d'étude
Et ton ſuperbe Biſſy
Approché ſi près d'icy,
Qu'il peut voir la révérence
Que lui fait ma demeurance,
Et dénature la loi
Qui d'une même ſemence
A produit & toi & moi.

Ailleurs il dit, en s'adreſſant à ſon domaine patrimonial de Vernoble (2) :

Mon petit champ, non tant riche que noble,
Tu m'es autant, voire plus cher tenu
Que ſi en toi je recueillais, Vernoble,
D'un Perſien riche, le revenu.
Tu es à moi de mes aïeux venu,
Et d'un humble œil tu vois révèrement
Du haut Biſſy l'orgueilleux bâtiment.

Moins âgé que ſon couſin Pontus, notre gentilhomme charolais débuta preſque auſſitôt que lui dans la poéſie, vers 1549. Il était fort jeune lorſqu'il publia *Le Mois de Mai de Guillaume Des Autelz*. Peu après il compoſa un livre intitulé *Repos de*

(1) *Hiſtoire de P. de Tyard de Biſſy* (ouv. cité), p. 10.

(2) Vernoble, cette demeure modeſte & bien-aimée du poète charolais, était un petit fief dépendant de la paroiſſe de Genouilly-ſur-Guye, aujourd'hui canton du Mont-Saint-Vincent, arrondiſſement de Chalon-ſur-Saône (Saône-&-Loire).

grand travail contenant épigrammes, ſonnets & deux dialogues moraux (1), & dans la ſuite pluſieurs autres ouvrages, tant en proſe qu'en vers français & latins. Par ſes travaux ſur l'orthographe, il a pris place parmi les grammairiens français du XVIe ſiècle (2). Sa deviſe était : TRAVAIL EN REPOS.

Nous n'eſſayerons pas un claſſement impoſſible de ces poètes par ordre de mérite ; nous ſuivrons l'ordre chronologique.

Voici venir Philibert Bugnyon, de Mâcon. Il eſt un peu plus âgé que de Tyard & que Des Autelz, mais il ne les devance pas dans la poéſie, il les ſuit de très-près. Sa première pièce de vers imprimée date de 1554 ; ſon ſecond ouvrage, le plus important de tous, parut à Lyon, en 1557, ſous ce titre, véritable chef-d'œuvre dans le mauvais goût d'alors : *Erotaſmes de Phidie & Gélaſine, contenant cent quatorze ſonnets. Le chant panégyrique de l'ile Pontine avec la Gayette de mai.*

Bugnyon n'était pas poète de profeſſion, mais juriſconſulte & « avocat en la ſénéchauſſée, ſiége préſidial de Lyon & parlement de Dombes. » Son *Traité des lois abrogées* fut très-goûté ; nous en con-

(1) Ce titre ne reſſemble à aucun de ceux que l'on trouve dans le bibliographe Papillon (v^bo Autelz, G. Des), nous l'avons puiſé dans le privilège du Roi donné, à Blois, le 14 novembre 1550, à Jean de Tournes, pour l'impreſſion de ce livre & de pluſieurs autres y mentionnés.

(2) Voyez Ramus (Pierre), *Grammaire françoyſe*, Paris, André Wechel, 1572, in-8 ; & l'intéreſſant ouvrage récemment publié par M. Ch.-L. Livet, ſous ce titre : *La Grammaire françaiſe & les grammairiens du XVIe ſiècle*. Paris, 1859, 1 vol. in-8.

naiſſons treize éditions. Il a trouvé le moyen d'y mettre des *carmes*, ainſi que dans ſes commentaires ſur les ordonnances faites à Moulins par Charles IX (Lyon, Claude Ravot, 1567). A défaut de talent poétique, on y rencontre des ſentiments généreux & de l'indépendance. Certes, la poéſie s'uniſſait à la philoſophie dans ſa deviſe, qui était : VOULOIR ET ESPERER.

Nos poètes grandiſſent en la perſonne de Claude de Pontoux. Claude de Pontoux eſt chalonnais, gentilhomme, ami de Pontus de Tyard, c'eſt-à-dire ami des lettres & des ſciences. Dans Apollon il adore à la fois le dieu de la poéſie & celui de la médecine. Il porte une lyre à la main & la robe de Rabelais ſur ſes épaules, ce qui ſignifie qu'il eſt poète & médecin. Il traduiſit quelques auteurs grecs & latins; mais, ceci mérite d'être noté, il n'écrivit qu'en français. On rencontre dans ſes poéſies du naturel & un tour facile, ſurtout dans la chanſon.

AMI DE TOUS, voici ſa deviſe. Il paraît avoir aimé ſurtout la poéſie & une maîtreſſe qu'il nomme ſon *Idée;* véritable idée fixe qu'il accable de ſonnets amoureux. Il lui en adreſſa près de trois cents. Ses deux principaux recueils furent imprimés à Lyon en 1576 & 1579. Il en intitula un *Gélodacrie*, mot tiré du grec, ſignifiant ris & larmes, parce qu'en amour, dit-il, « il y a des ris & des pleurs. » Il laiſſa un manuſcrit intitulé *La Scène françoiſe*, contenant deux tragédies & trois comédies accommodées ſur les hiſ-

toires du temps. On voit que notre théâtre hiſtorique ne date pas d'hier.

Pontoux mourut jeune, en 1579; de Tyard le pleura en poète; il répandit des vers ſur ſa tombe. — Cette famille a encore fourni à la médecine & aux lettres Nicolas de Pontoux, digne de mémoire pour ſa charité envers les pauvres au ſervice deſquels il s'eſt dévoué. Il a laiſſé un poème français intitulé *Le Gentilhomme Chalonnois*. Nicolas de Pontoux était né en 1574; il mourut en 1620.

Nous trouvons dans François Perrin, ſavant chanoine de l'égliſe d'Autun, un poète philoſophe, un penſeur, à en juger par les titres de ſes deux principaux ouvrages imprimés. Le premier contient *Le Portrait de la vie humaine où naïvement eſt dépeinte la corruption, la miſère & le bien ſouverain de l'homme*, «en trois centuries de ſonnets, avec l'antiquité de pluſieurs cités mémorables, nommément d'Autun, jadis la plus ſuperbe des Gaules, exemple évident de l'inévitable mutation des choſes (1574)»; le ſecond eſt un recueil de *Cent & quatre Quatraines de Quatrins, contenant pluſieurs belles ſentences & enſeignements extraits des livres anciens* (1587).

Le Chalonnais ſemble lutter avec le Mâconnais, ce pays chéri des muſes. Après Claude de Pontoux il nous fournit Philibert Guide, qui avait gréciſé ſon nom en celui d'*Hégémon*. Quoique ſes œuvres poétiques ſoient à peine connues, Hégémon doit au genre de littérature qu'il a choiſi le privilége d'avoir

échappé à l'oubli qui enveloppe la plupart de ſes compatriotes du XVIe ſiècle. Il a le mérite d'être un de nos plus anciens fabuliſtes français. Auſſi La Fontaine, Florian & Jauffret ſont-ils forcés de faire mention de lui.

Guide, il faut lui rendre cette juſtice, a été mieux inſpiré que ſes contemporains dans le choix des ſujets auxquels il a conſacré ſa muſe. Avec lui, elle n'eſt plus condamnée à répéter les plaintes d'amants déſeſpérés qui gémiſſent aux pieds d'une Iris impitoyable, elle chante les plaiſirs des champs, les mois & les ſaiſons, elle compoſe des fables morales; les livres d'Hégémon ne ſe nomment pas *Gélodacrie*, ils ſont intitulés *La Colombière & Maiſon ruſtique*, & *L'Abeille françoiſe* (Paris, 1583).

Les écrits de ce poète bourguignon méritent plus d'attention qu'on ne leur en accorde. Guide appartenait à la réforme. Il portait pour deviſe : DIEU POUR GUIDE.

Les poètes qui précèdent ne furent pas les ſeuls repréſentants des muſes dans la Bourgogne du XVIe ſiècle ; mais ceux qui viennent à leur ſuite ſont encore un peu jeunes pour être nommés ici. Ils entraient ſeulement dans la vie quand Pontus & ſes amis parcouraient déjà la carrière poétique. Cependant nous ne devons pas oublier les deux Mâconnais Boton & Tamiſier, Philibert Bretin, d'Auxonne, & Eſtienne Tabourot, de Dijon. Le premier publia, en 1573, ſa *Camille* & les *Rêveries & diſcours d'un amant déſeſpéré;* puis, en 1595, *le Triomphe de la liberté royale & la priſe de Beaune, avec un cantique à*

N. S. Jéſus-Chriſt pour préſerver le roi des aſſaſſins. Le ſecond a obtenu une place honorable dans la *Bibliothèque françaiſe* de l'abbé Gouget, pour ſa traduction en vers français de l'*Antologie* grecque (Lyon, 1589). Bretin, que nous connaiſſons déjà comme médecin, fit imprimer à Lyon, en 1576, ſes poéſies amoureuſes & un poème de l'*Origine de la perfection de l'homme où ſe reconnoit la pauvreté de ſa nature*. Sur Tabourot, ce jeune ami de Pontus, nous en aurions trop à dire. Il eſt déjà un peu connu ce joyeux rabelaiſien, ce bon ſeigneur des Accords. Un jour nous eſpérons faire plus ample connaiſſance avec lui; mais, dans ce moment, le poète de Biſſy nous attend.

II.

Nous avons entendu Scèvole de Sainte-Marthe & Colletet commencer le concert d'éloges qui accueillit le jeune Biſſy dès ſon début dans la poéſie, & qui ne ceſſa de l'accompager pendant le cours de ſa vie littéraire.

Il faut renoncer à dire les noms de tous ceux qui ont loué notre auteur; ce ſerait nommer tous les Français éminents de ſon époque (1); nous nous en

(1) Au milieu de ce concert une ſeule voix diſcordante ſe fait entendre; c'eſt celle du fameux Joſeph Scaliger, & encore eſt-ce ſeulement pour conteſter à Pontus ſes connaiſſances dans la langue hébraïque (V. *Scaligeriana*, page 335, édit. 1669). La morgue & l'exceſſif amour-propre de cet érudit ſont connus. « Il avoit une ſi grande opinion de ſon mérite, dit Bayle, qu'il croyoit que les autres

tiendrons au témoignage de Ronſard, qui s'eſt porté caution pour eux tous dans le ſonnet ſuivant qu'il adreſſe à Pontus de Tyard (1).

Ma Muſe était blâmée à ſon commencement
D'apparaître trop haute au ſimple populaire.
Maintenant deſenflée, on la blâme au contraire
Et qu'elle ſe dément, parlant trop baſſement.

Toi de qui le labeur enfante doctement
Des livres immortels, dis-moi, que dois-je faire?
Dis-moi, car tu ſais tout, comment dois-je complaire
A ce monſtre têtu, divers en jugement?

Quand je tonne en mes vers, il a peur de me lire;
Quand ma voix ſe rabaiſſe il ne fait qu'en médire.
Dis-moi de quel lien, force, tenaille ou clous

hommes n'étoient rien en comparaiſon de lui. C'eſt pourquoi il parloit avec un mépris extrême de la plupart des gens doctes & il traitoit comme des chiens ceux qui déſapprouvoient ſes opinions». — V. les *Eloges des hommes ſavans* tirés de l'*Hiſtoire de M. De Thou*, avec des addit. par Ant. Teiſſier, t. Ier, p. 344-45; 4e édit., 1715, in-8. — Aux imputations de Scaliger nous oppoſerons le témoignage de l'orientaliſte Jacques Guijon, qui vante les connaiſſances de Pontus dans la langue hébraïque, & celui de Paul Colomies, de La Rochelle, qui lui a donné une place dans ſa *Gallia Orientalis* (V. *Guijoniorum opera varia*, p. 228; *Divione*, Ph. Chavance, 1658, in-4; *Gallia Orientalis, ſive Gallorum qui linguam Hebræam vel alias orientales excoluerunt vitæ*, p. 101 & 268; *Hagæ comitis*, A. Ulacq, 1665, in-4).

(1) « Il (Ronſard) écrit ce ſonnet à Pontus de Tyard, homme des plus doctes de notre temps, dit Remi Belleau, & des plus verſé en toutes bonnes diſciplines, principalement ès mathématiques, philoſophie & poéſie ». (Le Second livre des *Amours* de Ronſard, commenté par Remi Belleau, de Nogent-le-Rotrou; *OEuvres de Ronſard*, t. Ier, p. 128; Paris, Nicolas Buon, 1623, in-fol.)

Tiendrai-je ce Protée qui ſe change à tous coups?
Tyard, je t'entends bien, il le faut laiſſer dire,
Et nous rire de lui comme il ſe rit de nous (1).

Ce ſonnet eſt comme une reſplendiſſante couronne décernée à Pontus de Tyard par l'Apollon du Parnaſſe français ; mais peut-être l'adreſſe-t-il moins au poète qu'au ſavant « de qui le labeur enfante doctement des livres immortels ».

Nous ne prétendons pas dire que Ronſard faiſait peu de cas de la muſe du Mâconnais Pontus ; ſes écrits ſont là pour montrer en quelle eſtime il la tenait. Mais en voyant ſon ami conſacrer ſa vie entière aux ſciences, tandis qu'il n'avait donné à la poéſie que les années de ſa jeuneſſe, il comprit bientôt que chez lui le ſavant l'emportait ſur le poète. Ce fut du reſte l'opinion des contemporains de Pontus, & lui-même n'attacha jamais une grande importance à ſes œuvres poétiques.

« J'avois déſiré, nous dit-il, que ces témoignages de mes premières & jeunes affections n'euſſent jamais été vus, & m'étois réſolu que ces derniers produits en un âge plus mûr ne ſeroient jamais montrés en plus grande clarté que celle d'un coin de mon cabinet... (2) ».

Voici l'opinion de Pontus clairement formulée ;

(1) A l'imitation d'éminents critiques & de M. Paul Lacroix, en particulier, nous n'avons pas cru devoir conſerver l'ancienne orthographe qui eſt une entrave gênante pour la plupart des lecteurs & nuiſible à l'auteur dont elle obſcurcit l'œuvre ; nous ne nous ſommes écarté de cette règle que dans quelques rares occaſions.

(2) Epître en tête de l'édit. de 1573.

un de ſes amis, le ſavant auteur des *Recherches ſur la France*, va nous donner celle de ſes contemporains :

«... Quant à Pontus de Tyard, il compoſa en ſa jeuneſſe ſes *Erreurs amoureuſes*, qui furent du commencement fort bien recueillies (accueillies) ; mais je ne vois point que la ſuite des ans lui ait depuis porté telle faveur. Auſſi ſemble que lui-même avec le temps les condamna... Depuis il quitta la poéſie & en ſon lieu embraſſa tant la philoſophie que mathématique & enfin la théologie (1) ».

Nous avons donc à rectifier l'erreur de tous les biographes qui, trompés par ſon titre de membre de la pléiade, n'ont vu en Pontus que le poète, le *diſciple* de Ronſard, & n'ont prêté aucune attention à l'écrivain & au ſavant.

Nous allons d'abord déterminer la part du poète, enſuite nous ferons, pour la première fois, celle du proſateur & du ſavant.

III.

En ouvrant le volume poudreux & juſtement oublié des poéſies de Pontus de Tyard, nous y découvrons trois dates qu'il faut rappeler une ſeconde fois, car elles ſont époque : 1543, premiers eſſais poétiques, à la fin du règne de François Ier ; 1548, compoſition du premier livre des *Erreurs amoureuſes ;*

(1) Etienne Paſquier, ouv. cité, *paſſim*.

1549, publication de ce livre à l'avénement de Henri II.

On voit que nous ſommes encore loin de l'*Art poétique* de Boileau ; Thomas Sibilet ne faiſait que de publier le ſien, & celui de Vauquelin de la Freſnaye, compoſé vers 1576, par ordre de Henri III, ne devait être imprimé qu'en 1605 (1).

Ce petit expoſé chronologique a une grande importance, il nous montre Pontus de Tyard à l'œuvre avant Ronſard & ſes autres amis de la pléiade. Pontus n'eſt donc pas l'élève de Ronſard, mais ſon collaborateur ; quand il s'enrôla ſous ſes enſeignes ce n'était plus un conſcrit, mais un volontaire aguerri qui choiſiſſait pour chef celui qu'il jugeait le plus digne.

La poéſie tient une trop grande place dans notre littérature, pour que tout ce qui ſe rattache à elle ne ſoit pas intéreſſant ; mais, comme elle ne joue qu'un rôle ſecondaire dans la vie de Pontus, nous ne nous en occuperons qu'autant qu'il ſera néceſſaire pour faire connaître mieux notre auteur & pour donner une idée du goût poétique de ſon époque.

Ce goût ſe montre avec toute ſon étrangeté dans le ſonnet que Ronſard, ſaiſi d'admiration pour notre jeune poète, a placé, comme ſon contre-ſeing

(1) Entre Sibilet & Vauquelin de la Freſnaye nous trouvons encore le Dauphinois Claude Boiſſière, un mathématicien, auquel nous devons un « *Art poétique réduit & abrégé en ſingulier ordre & ſouveraine méthode*, 1554. Colletet nous apprend que Boiſſière parle avec éloge de Pontus de Tyard.

approbatif, en tête du livre des *Erreurs amoureuſes :*

De tes erreurs l'erreur induſtrieuſe,
Qui de la mort ne doute point l'aſſaut,
Errant de Tulle au Baƈtre le plus chaut
Se fera voir des ans viƈtorieuſe.

Heureuſe erreur, douce manie heureuſe,
Où la raiſon errante ne défaut,
Seule tu erres en t'égarant ſi haut
Au droit chemin de l'erreur amoureuſe.

L'aſtre jumeau qui ton cœur offenſa
De ſes rayons juſqu'au ciel t'élança
Où ton erreur des aſtres fut contrainte

Si qu'en tombant par les ſphères çà bas,
Pour t'imiter tu fais errer mes pas
Après l'erreur de ton erreur ſi ſainte.

Le grand Ronſard cherchant à imiter Pontus, Ronſard que chacun s'efforçait d'imiter, n'y avait-il pas de quoi faire perdre la tête à notre jeune poète ? Mais lui, tout entier à ſa dame, n'eſt ſenſible qu'à ce qui lui vient d'elle ; il préfère un de ſes doux regards à tous les lauriers du Parnaſſe, & répond à Ronſard & à ſes amis :

Divin Ronſard, qui de plume gentille
Mignardes mieux les amoureux écrits
. . . . . .
. . . . . .

Gentil Bellay, de qui le divin ſtyle
Sait étonner les plus braves eſprits,

Couronne-toi (ton plus déſiré prix)
De la faveur de ta branche tranquile (1).

Orne ton chef, orne mon Des Autels
De cent honneurs, cent honneurs immortels,
Qui chanteront ton nom partout le monde.

Mais ſuis-je point de votre heur envieux?
Non, non, car j'ai un autre heur plus heureux,
L'aſpect bénin de mon étoile blonde (2).

(Liv. III des *Erreurs*, ſonnet XXII)

Pontus, en digne repréſentant d'un des nobles chevaliers de la Table-Ronde dont il porte le nom, commence chacun de ſes livres poétiques par une épître en proſe à ſa dame. Après ſa dame, ſa véritable muſe, il s'adreſſe, non pas à Ronſard, qui n'était encore que le laborieux élève de Dorat, mais à Maurice Scève, au ſavant adorateur de Délie (3). C'eſt à lui qu'il dédie le premier ſonnet qui ouvre le premier livre des *Erreurs amoureuſes :*

Si en toi luit le flambeau gracieux,
Flambeau d'amour qui tout gent cœur allume,

(1) Alluſion à l'olivier qui produit l'*olive*, qui eſt à la fois le titre d'un recueil de poéſies de Du Bellay & l'anagramme du nom de la dame de ſes penſées.

(2) Une lecture plus attentive des poéſies amoureuſes de Pontus a levé nos doutes ſur la ſignification allégorique de la lune qu'on remarque dans le jeton décrit page 89. Cette lune repréſente évidemment ſa Paſithée, ici il l'appelle ſon étoile, & dans le ſonnet XXXVI du 1er livre des *Erreurs*, il la nomme deux fois ſa lune.

(3) *Délie* eſt le nom de la mie de Scève & du livre dans lequel il l'a chantée. Cet ouvrage faiſait l'admiration de Pontus de Tyard (V. *Solitaire Premier*, p. 33).

Comme il faiſoit lors qu'à ta docte plume
Tu fis hauſſer le vol juſqu'aux cieux

Donne, ſans plus, une heure à tes deux yeux
Pour voir l'ardeur qui me brûle & conſume
En ces erreurs . . . . . .
. . . . . .

Tu y pourras reconnoître la flamme,
Qui enflamma ſi hautement ton âme,
Mais non les traits de ta divine veine.

Auſſi je prends le blâme en patience,
Prêt d'endurer honteuſe pénitence
Pour les erreurs de ma jeuneſſe vaine.

Scève n'eſt pas ſeulement le voiſin de Pontus & l'un de ſes meilleurs amis, il eſt ſon maître en poéſie (1). Auſſi Pontus s'empreſſe-t-il de lui rendre un nouvel hommage dans le ſonnet qui commence le ſecond livre des *Erreurs amoureuſes*. Ce ſonnet n'eſt pas indigne d'une citation. L'auteur, qui l'adreſſe à ſa dame, y donne une nouvelle preuve de ſa modeſtie & du plaiſir qu'il éprouve à publier le mérite de ſes amis.

Je n'attends point que mon nom l'on écrive
Au rang de ceux qui ont des rameaux verts
Du blond Phébus les ſavants fronts couverts
Hors du danger de l'oublieuſe rive.

(1) Nous devons rendre cette juſtice à M. Sainte-Beuve, qui a parlé ſi peu & ſi durement de Pontus de Tyard, c'eſt qu'il a conſtaté le premier ce fait que Pontus était le diſciple de Maurice Scève (*Hiſt. de la poéſie françaiſe au* XVIe *ſiècle*, ouv. cité).

Scève parmi les doctes bouches vive,
Reſte Romans honoré par les vers
De Des Autels, & chante l'univers
Le riche los de l'immortelle Olive.

Veuille Apollon du double mont deſcendre
Pour rendre grâce à cet autre Terpandre (1)
Qui renouvelle & l'une & l'autre Lyre.

Mais moi, ſais-tu à quoi, Dame, j'aſpire?
C'eſt ſous eſpoir de piteuſe te rendre,
Que ſeulement mes plains tu daignes lire.

Le cœur de Paſithée eſt de roche, la pitié le trouve inſenſible, Pontus ne connaît de l'amour que les tourments.

Qui veut ſavoir en quante & quelle ſorte
Amour cruel travaille les eſprits
De ceux qui ſont de ſon ardeur épris
Et le ſervant, quel fruit on en rapporte;

Qu'il vienne voir ma peine ardente & forte,
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Il me verra craindre, & puis eſpérer,
Changer cent fois le jour de paſſion,
En déſir croître, & ſoudain empirer.

Il me verra alors, qu'amour ſe joue
De mon malheur, ſur l'amoureuſe roue,
Souffrir le mal du dolent Ixion.

(1) Ronſard.

Nous aimons mieux croire notre poète ſur parole que d'aſſiſter au douloureux martyre qu'il nous dépeint ſi piteuſement & ſi longuement dans cent trente-huit ſonnets & vingt-quatre autres petites pièces, chanſons, ſextines (1), épigrammes, &c., que renferment les trois livres des *Erreurs amoureuſes*. Extrayons ſeulement de ce recueil quelques fragments, afin de faire plus ample connaiſſance avec notre jeune poète mâconnais.

Il eſt en proie à ces ſentiments vagues, indéfiniſſables, qu'un premier amour fait éprouver & qui jettent tant de trouble dans le cœur & dans l'eſprit; il chante, écoutons-le; il y a de la fraîcheur dans cette voix :

Si c'eſt aimer & être en ſervitude,
Entrer en ſolitude,
Cherchant les pleurs lorſque je ſoulais rire?
Amour m'a fait vaſſal ſous ſon empire.

Si c'eſt aimer, n'eſtimer beauté qu'une,
Et n'en pouvoir aucune
Autre louer, ou dans mon cœur écrire?
Amour m'a fait vaſſal ſous ſon empire.

Si c'eſt aimer, ne trouver point laſſée
Mon ardente penſée,

(1) Tabourot attribue à Pontus l'introduction de ce genre de poéſie en France. « Je ne ſais, dit-il, comme j'avais oublié la Sextine, que ce grand Pontus de Tyard, ſeigneur de Biſſy, a le premier d'italien habillée à la françaiſe; qui eſt une poéſie pauvre de rime & riche d'invention; car il faut rimer ſix fois ſur le même mot, outre la concluſion de quatre vers... » (Les *Bigarrures* du ſeigneur des Accords, dernière édition. A Rouen, chez Loys du Meſnil, 1640, p. 280.)

De s'égarer au bien que je déſire?
Amour m'a fait vaſſal ſous ſon empire.

Si c'eſt aimer, après longue pourſuite,
Penſant prendre la fuite,
Suivre le lieu duquel je me retire?
Amour m'a fait vaſſal ſous ſon empire.

Si c'eſt aimer, lorſqu'il me prend envie
De prolonger ma vie,
Penſer ſans plus un regard y ſuffire?
Amour m'a fait vaſſal ſous ſon empire.

C'eſt trop aimer, quand pour celle que j'aime
J'aime ſi peu moi-même,
Que contre moi dure mort je conſpire,
S'il ne met fin brièvе à mon martire.

Un amour dévorant & éternel, un vrai ſupplice de Tantale, pour la plus accomplie & la plus impitoyable des beautés, qui ſe réjouit des tourments qu'elle cauſe; le mépris d'une exiſtence profondément attriſtée, qui ne peut trouver de conſolations que dans une mort invoquée en vain par le dolent amoureux, tel eſt le thème ingrat ſur lequel roulent ſans fin preſque toutes les poéſies du XVIe ſiècle, en général, & celles de Pontus de Tyard en particulier.

Comment, avec un pareil ſujet, éviter les redites, les ennuis & les fadeurs, l'exagération dans les penſées, le faux dans les ſentiments, la prétention & l'afféterie dans le langage?

Au milieu de ces écueils, contre leſquels il vient ſe heurter trop ſouvent, notre poète eſt aſſez heureux,

parfois, pour reſſaiſir ſa lyre ; & alors il module un de ces chants aimés des poètes de la pléiade & dont le rhythme ne manque pas d'harmonie.

Je ſuis contraint d'eſtimer
Et aimer
Ce qu'en vous j'ai pu comprendre
Tant excellent & parfait
Qu'il a fait
Que vôtre je veux me rendre.

Chacun jugeant du dehors,
Et le corps
Et la belle face eſtime :
Bien priſé-je en vous ces deux,
Mais je veux
Vous avoir en plus d'eſtime.

Votre gent cœur revêtu
De vertu,
Avec grâce louable,
Maintien en douce beauté
Arrêté,
Vous font perſonne admirable.

La grandeur de votre eſprit
Me ſurprit,
Quand d'elle j'eus connaiſſance ;
Et je remercie amour
Et le jour
Qu'entrai ſous votre puiſſance.

Je ſais que mon jugement
Point ne ment,
Vous donnant louange haute ;
Et ſi je n'en dis aſſez

Ne penſez
Qu'il procède de ma faute.

Eſpérant, toujours, j'attends
Que le temps
Enfin vous faſſe connaître
Que du tout à vous je ſuis
Et ne puis
Ni veux d'autre jamais être.

Puiſque mon ardent déſir
Veut choiſir
En vous l'heur de ſa penſée,
Je ne demande qu'un bien,
C'eſt qu'en rien
Vous n'en ſoyez offenſée.

Uſez, ma Dame, ſur moi
De la loi
Donnée à celui qui aime ;
Et vous eſtimez avoir
Du pouvoir
Plus ſur moi que ſur vous-même.

Ceux-là ſeuls qui ne connaiſſent point les mœurs & les habitudes du XVIe ſiècle ſeront étonnés de voir un homme d'égliſe traiter des ſujets auſſi profanes; car, à cette époque, les magiſtrats, les prêtres, les évêques donnaient l'exemple de cette mode indécente. Quant à Pontus de Tyard, il fut un des plus réſervés; le prélat mit en oubli les *Erreurs* du jeune poète, tandis qu'on voyait, entre une foule d'autres, le cardinal du Perron publier, ſur ſes vieux jours, un recueil de poéſies galantes. Pontus ſe diſ-

tingue de tous les auteurs de ſon temps par la moralité & la décence de ſes écrits. On trouve à peine deux ou trois vers trop libres dans toutes ſes *Erreurs amoureuſes*, tandis qu'on y lit un chant au chaſte amour; ſon amour à lui eſt platonique.

Le ſonnet eſt ſorti bien ſouvent informe & abrupte de la plume de Pontus, mais, de loin en loin, il lui a imprimé le cachet du maître, comme dans celui-ci où, ſous prétexte d'implorer l'aſſiſtance d'un ami pour guérir la plaie de ſon cœur, il fait l'éloge de cet ami & des hautes études qui ſont l'objet de ſes méditations :

Tu ſais diſertement tirer d'obſcurité
Du grand peuple Gaulois la ſuperbe origine;
Tu ſais avec quel branle une proſe chemine,
Et deſſous quelle loi un vers eſt arrêté.

Tu ſais connaître au ciel quelle immortalité
Survit à notre mort; d'une eſſence divine,
D'un ſecret naturel, de ſa cauſe & ſon fine
Tu ſais ſubtilement montrer la vérité.

Mais ſi tu as jamais par quelqu'épreuve appris,
Quel coup la flèche fait de l'enfant de Cypris,
Et quel remède il faut, mon cher, mon cher Sauvage (1),

(1) Denis Sauvage, Champenois, ſeigneur de Fontenailles, dit le ſieur du Parc, était hiſtoriographe du roi Henri II. Il eſt connu par ſes traductions françaiſes de Paul Jove, de la *Circée* de Gelli, de la *Philoſophie d'amour* de Léon Hébrieu, traduite en même temps par Pontus de Tyard, & ſurtout par ſes éditions annotées de pluſieurs de nos anciens chroniqueurs tels que Froiſſart (Lyon, 1559), Commines, Monſtrelet. Il a continué les *Annales de France* de Nicole Gilles juſqu'au règne de François II.

Oblige-moi autant de ta fertile voix
Que ton gentil labeur oblige les François,
Auxquels tu ſers de Barde, de Druide & d'Eubage.

Nous mettrons ce ſonnet de Pontus de Tyard en parallèle avec une pièce analogue de Ronſard dans laquelle celui-ci exprime le regret de ne pas poſſéder, pour louer dignement ſa dame, la verve de quelques poètes de ſes amis. Ces deux ſonnets, qui ſe rapprochent par le ſujet, diffèrent eſſentiellement, Pontus ayant donné au ſien plus de fond & une forme plus impoſante :

Pour célébrer des aſtres devêtus
L'heure écoulée en celle qui me lime,
Et pour louer ſon eſprit qui n'eſtime
Que le divin des divines vertus;

Et ſes regards, ains traits d'amour pointus,
Que ſon bel œil au fond du cœur m'imprime,
Il me faudrait, non l'ardeur de ma rime,
Mais la fureur du Mâconnais Pontus (1);

Il me faudrait cette chanſon divine
Qui transforma ſur la rive Angevine
L'Olive pâle en un teint plus naïf;

Et me ſaudrait un Des Autels encore
Et celuy là qui ſa Méline adore
En vers dorés, le bien diſant Baïf.

(1) Dans l'édition des *OEuvres de Ronſard*, publiée à Paris chez Gabriel Buon, en 1571, il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion qui défigure le nom du pays de Pontus; il y a *Maconnis* au lieu de *Mâconnais;* cette faute eſt reproduite trois fois dans la même page.

La mention honorable accordée à Pontus & à Des Autelz, dans cette pièce, a déterminé notre choix ; loin de nous la penſée de la donner comme un modèle, Ronſard faiſait encore beaucoup plus mal que cela, mais auſſi beaucoup mieux. Et pour ne pas vous laiſſer ſortir de l'audience du prince des poètes de la pléiade avec une impreſſion défavorable nous vous offrirons de ſa part ce ſonnet chef-d'œuvre dans lequel il ſuppoſe que ſa maîtreſſe Caſſandre, non moins inſpirée que la fille de Priam, lui dévoile ſon avenir :

« Avant le temps tes tempes fleuriront,
« De peu de jours ta fin ſera bornée,
« Avant le ſoir ſe clorra ta journée,
« Trahis d'eſpoir tes penſées périront :

« Sans me fléchir tes écrits flétriront
« En ton déſaſtre ira ma deſtinée.
« Pour abuſer les poètes je ſuis née.
« De tes ſoupirs nos neveux ſe riront :

« Tu feras fait du vulgaire la fable,
« Tu bâtiras ſur l'incertain du ſable,
« Et vainement tu peindras dans les cieux. »

—Ainſi diſait la Nimphe qui m'affole,
Lorſque le ciel, témoin de ſa parole,
D'un dextre éclair fut préſage à mes yeux (1).

(1) Pour comprendre ce vers, il faut recourir aux commentaires de Marc-Antoine de Muret qui nous apprend que, chez les Latins, on regardait anciennement les foudres & les éclairs du côté gauche comme des ſignes & préſages de bonheur, & ceux du côté droit, comme des ſignes de malheur (V. le premier livre des *Amours* de P. de Ronſard, p. 42, édition de 1571).

Ici, Ronſard ne ſe montre pas ſeulement poète, il eſt le *vates* des anciens ; on ne trouve rien de pareil dans Pontus de Tyard. C'eſt aſſez nous arrêter aux *Erreurs amoureuſes*, paſſons au *Livre de vers lyriques* qui vient après elles.

IV.

Ce livre nous eſt préſenté, en quelque ſorte, par notre poète charolais, Guillaume Des Autelz, que l'on rencontre ſi ſouvent dans la carrière littéraire de Pontus de Tyard. Il lui adreſſe un ſonnet dans lequel il lui demande la cauſe de cette triſteſſe qui ne ceſſe d'aſſombrir les accents de ſa lyre :

« . . . . . De quoi donc te plains-tu ?
« De ce vilain vulgaire qui te pique !
« Quoi notre ſainte école ſocratique
« Aſſervit-elle au vain bruit la vertu ? »

Ces vers nous montrent les tendances philoſophiques de Pontus & de ſes amis, & nous font preſſentir que, même de leur vivant, ils furent en butte aux traits de la critique.

Le *Livre de vers lyriques* commence par un « chant en faveur de quelques excellents poètes de ce temps ». C'eſt là un noble début ; mais la pièce ne répond ni aux eſpérances que ſon titre fait concevoir, ni à l'élévation du ſujet. Ses défauts ſont expliqués par ſa date déjà ancienne ; du reſte elle n'eſt pas dépourvue de quelque mérite & elle offre

de l'intérêt pour l'hiſtoire littéraire de cette époque, dont elle fait connaître les principaux poètes à partir du règne de François Ier.

Ce petit recueil de vers lyriques ſe compoſe de treize pièces, chants & odes. Nous n'oſons pas dire qu'il eſt ſupérieur aux *Erreurs amoureuſes;* cependant on y lit des morceaux aſſez bien réuſſis. Un chant de Pontus à ſon luth peut ſoutenir avec avantage la comparaiſon contre un même chant de Ronſard. La longueur de ces pièces ne nous permet pas de les citer (1). La place qu'elles occuperaient revient de droit à un morceau remarquable, à une ode dans le genre antique « pour le jour des Bacchanales. » Ce chant bachique fut compoſé, nous n'en doutons pas, lors de la fameuſe fête d'Arcueil improviſée par les amis de Jodelle pour célébrer ſon premier ſuccès théâtral (1552) (2).

Loin l'enflée ambition,
Loin, loin, cette affection
De l'avare fils de Chryſe,
Qui d'aſſembler en tréſor

(1) V. de Tyard, *Vers lyriques*, p. 123; — & Ronſard, 2e livre des *Odes*, ode XXX.

(2) Un bouc couronné de fleurs fut amené dans la ſalle du feſtin & offert à Jodelle. « Cette orgie du bouc fit une grande affaire & ſe groſſit à meſure qu'on s'éloigna. C'était une plaiſanterie de jeunes gens, un paſtiche du rit antique; cela faiſait de piquantes repréſailles aux pſaumes des vieux Myſtères. Les honnêtes confrères évincés en prirent occaſion de crier au païen, au Sarrazin, & les huguenots auſſi ». (M. Sainte-Beuve, ouvrage cité). — L'ode de Pontus laiſſe bien loin derrière elle le dithyrambe que Baïf chanta dans ce banquet & qui ſe terminait par cet étrange refrain :

Iach, iach, ia, ha,
Evoé, iach, ia, ha!

Les pâles monceaux de l'or,
Fait la première entrepriſe :

Loin les hauts penſers qui font
Que, ſous un ſévère front,
L'un ſourcil l'autre repouſſe.
Loin l'aveugle archer vainqueur,
Qui d'un trait m'ouvrit le cœur,
Le plus doré de ſa trouſſe.

Quel accord diſcordant bruit
S'entremêle & s'entrefuit,
Qui mes eſprits épouvante ?
Evoé ? j'entends au ſon
La frémiſſante chanſon
De la folle troupe Evante.

Je l'entends ſortir du bois ;
J'oï, j'oï les bachiques voix
Des cors enroués qui tonnent ;
Je vois neuf céleſtes ſœurs,
Ivres de ſaintes liqueurs,
Qui ce triomphe environnent.

Voilà la bruſque terreur,
Et la joyeuſe fureur,
Flanc à flanc à ce char jointes.
Te voici, ô Dieu, qui fais
Deſſous ton humide faix
Plier les nerveuſes jointes.

La ſuperbe majeſté,
La force, la gravité
Et la chaſte continence,
Sont ſous le joug de tes lois,
Et les ſages & les rois,
Le murmure, & le ſilence.

La ſanglante cruauté,
L'odieuſe vérité,
L'obſcur oubli, la mémoire,
La diſcorde & l'amitié,
La rigueur & la pitié
Accompagnent ta victoire.

O fils, ô père des Dieux!
Cornu, vengeur, radieux,
Martien, piteux, ſatyre,
Tu me vaincs : ho! je ſens bien
Comme eſt puiſſant le lien
Qui ſous ton pouvoir m'attire.

Deſſus un lit chancelant,
Dans les bras du ſommeil lent,
Frère des trois pâles fées,
Je te vois (victorieux)
Sacrer deux ſommeillans yeux,
Pour honorer tes troſées.

Le ſang empourpré de la vigne circule à flots dans ces carmes païens ; il s'en exhale une fumée vineuſe qui, comme un parfum agréable, dilate les narines du libre dieu Bacchus ; il n'y a pas juſqu'à ces accords diſcordants qui ne s'harmoniſent avec le choc des coupes auſſitôt vidées que remplies, & avec la voix enrouée du vieux Silène & les cris des jeunes Bacchantes.

Comme tous les cœurs bien nés, Pontus de Tyard a le culte du pays natal. Il aime ſa Bourgogne, ſes rives mâconnaiſes & ſon Biſſy. Mais, quand il parle de cette demeure, ce n'eſt pas pour nous apprendre qu'elle fut ſon berceau & le noble manoir de ſes

ancêtres, c'eſt pour nous dire qu'il l'a conſacrée à la philoſophie & aux muſes, c'eſt pour chanter la ſolitude de ſon île & la fraîcheur du ruiſſeau qui la baigne de ſon onde pure.

On trouve, dans les *Vers lyriques*, une ode « au nom de ſon île de Biſſy » qui, animée par Pontus, s'exprime en ces termes, où la ſève poétique ſe fait jour au travers des rugoſités de l'expreſſion :

Mon Pontus me daigne tenir
Comme ſéjour doux, cher, tranquille,
Où coutumier, il veut venir,
Quand la tumultueuſe ville
Tâche, en malice citoyenne,
Sa libre vertu épier.
. . . . . .
. . . . . .
Ici, ſolitaire, un autel
Religieux il édifie,
Où ſon ſouvenir immortel
Aux noms aimés il ſacrifie
De ceux qui, des fleurs anciennes,
Honorant leurs inventions,
De cent douceurs Hymétiennes,
Arroſent leurs affections.

Du laurier toujours verdiſſant,
Du myrthe mou, du rampant lierre,
De l'olivier ver pâliſſant,
Et du pampre frais il l'enſerre ;
Il y répand la fleur fragile
Du jaſmin, du pavot tranſi
De l'odorante camomille
Du chaud thym, & du roux ſouci ;

Afin que ceux, leſquels Cypris,

Ou bien Phébus affectionne,
Puiſſent ici cueillir le prix
D'un bouquet ou d'une couronne
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Autant que vivront les vertus
De ta Nymphe, autant que Minerve
Lui ſera compagne, ô Pontus,
Ma verdeur en moi ſe conſerve ;
Et autant qu'eſt ta belle flamme,
Près de l'honneur & de la foi,
(Contre l'ignorant qui la blâme)
Autant ſoit celui loin de moi :

Qui au roc avaricieux
Tient la nef de ſon âme ancrée,
Qui d'un travail ambitieux
Blaſphème le ſéjour d'Aſcrée
Et qui deſſus ſa face crée
Le ſourcilleux front de Caton,
Qu'il n'entre ici : Je ſuis ſacrée
A Paſithée, à Eraton.

Cette ode nous remet en mémoire un ſonnet du troiſième livre des *Erreurs amoureuſes* que nous tranſcrivons encore en l'honneur de Biſſy, auquel il eſt adreſſé :

Ruiſſeau d'argent qui de ſource inconnue
Viens écouler ton beau criſtal icy
En arroſant, au pied de mon Biſſy,
Le roc vêtu & la campagne nue ;

Pour la penſée en mon cœur ſurvenue,
Quand près de toi je fondois mon ſouci,

Je te viens rendre éternel grand merci
Couché auprès de ta rive chenue.

Un vert émail d'une ceinture large
T'enjaſpera & l'une & l'autre marge,
Puis j'écrirai ces vers ſur un porphire :

LOIN, LOIN, PASTEURS, SI PROFANES VOUS ETES,
CAR LES NEUF SOEURS, EN FAVEUR DES POETES,
M'ONT CONSACRE LE MACONNAIS BAPHIRE.

V.

L'édition de 1573 des œuvres de Pontus de Tyard renferme le *Recueil des nouvelles œuvres poétiques par cy-devant non encore imprimées.*

Ce ſont encore & toujours des ſonnets d'amour, des chanſons d'amour, des odes & des élégies plus ou moins amoureuſes, formant un total de trente-une pièces.

Hélas ! il y a beaucoup plus d'ivraie que de bon grain dans ces gerbes de poéſies négligemment glanées dans les champs des muſes par l'amoureux Pontus, & il faut un œil exercé pour y découvrir quelques beaux épis, tels que le ſonnet au ſommeil, une faible partie de l'élégie à Pierre de Ronſard, quelques paſſages de l'élégie pour « une dame enamourée d'une autre dame », & de l'épître « à Mademoiſelle de Saillant, ſur la mort de Madame la comteſſe de Beine. »

L'élégie à Ronſard eſt un grand tableau (elle a deux cents ſoixante-ſix vers !) dans lequel Pontus

retrace l'image des ſouffrances que ſon amour pour Paſithée lui fait endurer. Le plan en eſt bien conçu, le deſſin exact, mais les couleurs y ſont mêlées avec ſi peu d'art & de goût, que l'enſemble n'offre à l'œil qu'un amas confus & diſgracieux ; ce début & cette fin promettaient mieux :

Je n'oſerais, Ronſard, je n'oſerais penſer
Que de toi, qui m'es cher, l'heur me puiſſe offenſer :
Mais, je confeſſe bien que ma traînante vie
Porte à la tienne heureuſe une ſecrète envie :
Non parce que tu as l'œil gracieux du Roi ;
Le déſir courtiſan ne me tient en émoi,
Ni parce que fortune en biens te favoriſe ;
Elle, aveugle, me ſuit plus que je ne la priſe.
Ni parce que diſpos, jeune & beau je te voi ;
Nature de tels biens ne fut trop chiche en moi.
Ni parce qu'à jamais ton ſavoir te fait vivre ;
En cela me ſuffit t'admirer & te ſuivre.
Mais parce qu'en l'amour du quel nous ſommes ſerfs
Tu te gagnes toujours, & toujours je me perds.
. . . . . .
. . . . . .
Mais, Ronſard, ſi Phébus t'a ſon archet donné ;
Si, du plus haut laurier, ſes ſœurs t'ont couronné ;
Si je juge celui de ſacrilége audace
Qui voudrait (trop en vain) te dérober leur grâce ;
Si tu as autant d'heur ſur les poètes heureux,
Que j'ai de paſſion ſur tous les amoureux,
Si tu ſais combien perd qui de ſon cœur fait perte.
Par épreuve d'avoir telle peine ſoufferte,
De conſeil ou pitié (je te prie) aide-moi :
. . . . . .
Et veuille Cupidon favorables te rendre
Et Jane & Marguerite & Marie & Caſſandre.

Dans l'épître ſur la mort de Madame la comteſſe de Beine, Pontus reprend, à un point de vue philoſophique & chrétien des plus élevés, le ſujet ſi ſouvent traité de la néceſſité de la mort & du mépris qu'elle doit inſpirer. Citons quelques fragments de cette pièce, où règnent les plus nobles ſentiments :

Si l'on pouvait jamais par un ruiſſeau de pleurs
Effacer d'un ennui les mortelles douleurs,
Si par plaints, par ſoupirs & par larmes épandre
L'on pouvait au corps mort la vie & l'âme rendre,
. . . . . .
J'éteindrais le regret, j'effacerais la peine,
Où triſte vous conduit la comteſſe de Beine.
. . . . . .
Mais, s'il faut que chacun arrive à telle fin,
Et ſi la mort à tous eſt un commun deſtin,
Si la mort (la mort fière) à tous humains commune
Ne ſe laiſſe éviter, ainſi que la fortune ;
Que ſert de s'en douloir d'un courroux dépité ?
« En vain s'élève un cri contre NECESSITE ».
Rien ne font ceux qu'on voit quitter le mortel vivre
Que nous montrer l'endroit par où il les faut ſuivre,
. . . . . .
Et après la ſueur d'une mortelle peine
Entrer au doux repos où la vertu vous mène.
Cette chère vertu, qui du cours de nos ans
Soulage le dur faix & les rend moins peſans :
Cette vertu qui rend, trompant la parque blême,
La meilleure part de nous ſurvivante à nous-même.
Je ne comprends ci-bas, heur, ni félicité
Que ce qui nous en eſt par l'honneur apporté,
Et ne vois point d'honneur, pour faire l'homme illuſtre,
Que celui qui reçoit de la vertu ſon luſtre.
. . . . . .

La parfaite vertu nous fait égaux aux Dieux,
Bienheureux, immortels, & citoyens des cieux!
Mais ſi à un tel bien jamais l'âme n'arrive
Tant que dedans ce corps cette vie elle vive;
Dites-moi (je vous prie) oſez-vous bien pleurer
Le bien du quel Dieu veut la comteſſe aſſurer?
Vous déplaît-il qu'au ciel, le prix de ſa victoire
Des vices combattus ſoit l'éternelle gloire?
Souhaitez-vous qu'elle fût en cette terre encore
Aſſiégée de l'heur, des honneurs & de l'or,
Des états, des grandeurs, de beauté, de jeuneſſe?
. . . . . .
Pour perdre, ou pour le moins au combat haſarder
De rechef la vertu qu'elle a bien ſu garder?
« Ne blâme point la mort : car juſqu'à ce qu'on meure,
« Ni honneur, ni vertu en ſûreté ne demeure.
« Mais après que la mort nous a fermé les yeux,
« De nous ſe voit au vrai & le pis & le mieux.
« . . . . . »

VI.

Si l'on compare les poéſies de Pontus de Tyard à celles de ſes contemporains, on voit que cet auteur n'eſt pas *plus hériſſé* que ſes doctes collègues, comme l'avance M. Sainte-Beuve. Certes, il n'a évité aucune des fautes dans leſquelles ceux-ci ſont tombés, & pourtant on peut dire qu'il en a commis moins qu'eux, puiſque, les ayant devancés, il n'a pu s'éclairer de leur exemple. On trouve dans ſes poéſies, comme dans les leurs, beaucoup d'obſcurité, d'afféterie & d'enflure, le goût des antithèſes & des jeux de mots, l'emploi de métaphores d'une exagération incroyable, enfin l'abus des en-

jambements, un manque d'harmonie & une rudeſſe qui en rendent la lecture laborieuſe; mais, en compenſation, on y rencontre çà & là, comme chez tous les poètes du XVIe ſiècle, des penſées fines, du ſentiment, des images gracieuſes, des vers heureux & parfois de la *fureur poétique*. Moins poète que Ronſard, ſous le rapport de l'inſpiration, de la fécondité & de la hardieſſe, Tyard ſe montre plus ſobre que lui dans l'emploi de ces mots nouveaux & compoſés qui défigurent ſi ſouvent les vers du chef de la pléiade.

Qu'on ſe garde bien, néanmoins, d'aller chercher dans Pontus l'aiſance, le charme, l'harmonie qui ſont les apanages de la poéſie; Pontus n'eſt rien moins que poète par la forme, ce n'eſt point un verſificateur, c'eſt un lettré, un philoſophe, un moraliſte à l'âme élevée, au cœur chaud, qui fait des rimes en manière de paſſe-temps, parce qu'alors tout le monde en faiſait. Mais Pontus eſt éminemment poète par la nobleſſe & la pureté des ſentiments, par la haute idée qu'il a conçue de la poéſie. Sous ce rapport, il n'a point de rivaux parmi ſes contemporains. Qu'on me permette d'éclaircir ma penſée par une comparaiſon, qui paraîtra impoſſible au premier coup d'œil, une comparaiſon entre le poète Pontus de Tyard & le poète Demalerbe. Le premier n'a pas laiſſé de nom comme poète, & c'eſt juſtice; le ſecond, au contraire, eſt réputé, avec raiſon, pour le père de la poéſie régulière en France. Eh bien! Demalerbe, produiſant ſes chefs-d'œuvre lyriques & eſtimant aſſez peu la poéſie pour

dire « qu'un bon poète n'eſt pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles », n'eſt, pour moi, qu'un artiſte à la main habile, mais au cœur ſec & froid, un patient poliſſeur de rimes, plus éloigné de la véritable inſpiration poétique que le rude & incorrect Pontus, qui aſſigne à la poéſie une miſſion civiliſatrice & morale dans la ſociété.

En réſumé, les défauts de la poéſie de cette époque appartiennent au ſiècle, dont la littérature était inculte & dans l'enfance ; ſes qualités viennent du poète.

Si le beau dans les lettres eſt abſolu, il n'en eſt pas de même du goût, qui change inceſſamment ſelon nos caprices, nos humeurs & nos affections, ſelon les âges, les ſiècles & les lieux.

On peut, aujourd'hui, rejeter comme informes les premières productions littéraires de la Renaiſſance ; mais, ſi on veut les juger, on doit ſe reporter au temps où elles virent le jour. C'eſt ce que nous avons fait en examinant les écrits de Pontus de Tyard, n'oubliant pas que le ſieur de la Porte, dans ſes *Epithètes françoiſes*, a dit de lui : « Il fut un des premiers qui retira notre poéſie hors du bourbier d'ignorance, &, par la publication de ſon livre des *Erreurs amoureuſes*, il a ſervi comme de guide à une infinité de bons eſprits qui l'ont ſuivi (1). »

(1) Maurice de la Porte, Pariſien, mort en 1571. La première édition de ſon ouvrage, intitulé *Les Epithètes françoiſes*, parut en 1580, in-8. Il eſt cité, relativement à Pontus de Tyard, par G. Colletet, *Vies des Poètes françois* (Mss. de la Biblioth. du Louvre), & par l'abbé Goujet, *Bibliothèque françaiſe*, t. XIV.

CHAPITRE SIXIEME.

I. Ecrits en proſe de Pontus de Tyard ; *Diſcours Philoſophiques*. — II. *Solitaire Premier*. — III. *Solitaire Second*. — IV. *Mantice*. — V. *Premier Curieux*. — VI. *Second Curieux*. — *Diſcours du Temps*. — VII. Caractère moral des écrits de Pontus de Tyard ; ſes occupations à la cour ; lettre que lui adreſſe Amyot à ce ſujet. Un mot ſur Pontus conſidéré comme ſavant.

SOLITVDO MIHI PROVINCIA EST.

PONTVS DE TYARD (1).

I.

SI nous ſuivions les ſentiers battus par le commun des bibliographes, nous n'aurions plus à dire que deux ou trois mots, tels que ceux-ci : Ouvrages illiſibles, juſtement oubliés, dans leſquels il n'y a rien à apprendre, pour avoir terminé notre

(1) « Il aimoit ſi fort la ſolitude qu'il en faiſoit ſa province & ſon principal employ. C'eſt pour ce ſujet qu'il prit ces mots pour ſa deviſe... & s'y tenoit auſſi fortement occupé qu'un gouverneur à qui l'on a fié le gouvernement d'une province, s'y employe avec attachement » (Perry, *Hiſtoire de Chalon*, page 353).

étude bibliographique ſur Pontus de Tyard. Mais, nous ne ſommes pas de ceux qui jugent ſur la foi d'autrui.

En fait de livres, comme en fait d'hommes, nous allons volontiers vers les dédaignés, & nous gardons le ſouvenir des oubliés. A ces deux titres, les ouvrages ſcientifiques de Pontus de Tyard appellent notre attention.

Nous ne prétendons pas nous livrer à une étude approfondie des écrits de ce ſavant, qui étonna ſes contemporains par la variété & par l'étendue de ſes connaiſſances ; nous ne ſaurions les juger : d'ailleurs, une pareille étude ſerait ſans fruit. L'heure ſuprême des livres de Pontus a ſonné : « *Habent ſua fata libelli* » ; évoquons en ſeulement quelques-uns pour montrer que, contrairement à l'opinion des biographes, ils contribuèrent autant que ſes poéſies à ſa réputation littéraire.

« A Scève au ſens profond, Pelletier & Tyart
O Muſes, élevez trois colonnes à part
Dans le temple divin de votre mère ſainte,
Et ſoit d'un vert laurier leur docte tête ceinte ;
Parce qu'ils ont changé, en un plus grand ton,
Le ſon trop bas & plat d'Amour & d'Eraton,
Sublimans, décorans leur aimable peinture
Des hauts ſecrets du ciel & des faits de nature.
Mais ſoit du grand Tyart, la couronne à deux rangs,
Qui a ſi bien rejoint de la lyre les flancs,
Et ranimant la Muſe & la Muſique, encore
A ranimé Platon, Boèce & Pythagore. »

Ainſi parlait du ſeigneur de Biſſy un des illuſtres

de ſon temps, le ſavant orientaliſte Guy Le Fèvre (1).

Nous examinerons ſeulement les écrits que de Tyard a réunis lui-même, en 1587, ſous le titre de *Diſcours philoſophiques*, un volume in-4. Ce volume renferme les ſix diſcours ou traités ſuivants :

Solitaire Premier, ou Diſcours des Muſes & de la fureur poétique;

Solitaire Second, ou Diſcours de la Muſique;

Mantice, ou Diſcours de la vérité de divination par aſtrologie.

Le Premier Curieux, ou premier Diſcours de la nature du monde & de ſes parties.

Le Second Curieux, ou ſecond Diſcours de la nature du monde & de ſes parties, traitant des choſes intellectuelles.

Scève, ou Diſcours du Temps, de l'An & de ſes parties.

L'approbation de l'érudit Dorat ne pouvait faire défaut à un tel recueil ; auſſi s'empreſſe-t-il de la lui donner ſous forme d'un ſonnet latin qu'il ſigne, pour ainſi dire, des deux mains : « J. AURATUS, *Poeta & Interpres Regius.* » Nous pouvons donc ouvrir ce livre en toute aſſurance.

II.

Dans le *Solitaire Premier* Pontus traite de l'objet de

(1) Seigneur de la Boderie, en Baſſe-Normandie, où il naquit en 1541. Il était interprète du roi pour les langues étrangères ; il col-

ſes affections de jeuneſſe, de la poéſie. On y trouve encore la deviſe de l'auteur des *Erreurs amoureuſes*, AMOUR IMMORTEL ; mais on y entrevoit déjà, dans le titre de *Solitaire*, ſes diſpoſitions ſtudieuſes & philoſophiques, qui ſe révèlent à chaque ligne de ce dialogue.

C'eſt, en effet, un dialogue entre Pontus & ſa dame, « celle que je cache, dit-il, ſous le nom de Paſithée (1) »

La forme du dialogue, adoptée par l'auteur, nuit beaucoup à la clarté & à l'agrément de ſon diſcours. Il reconnaît lui-même « qu'elle empire l'âpre rudeſſe de ſon ſtyle groſſier », c'eſt avec cette ſévérité qu'il ſe juge ; mais il s'autoriſe de Platon & de Cicéron « deux diſerts s'il en fut oncques. » C'eſt toujours l'idée fixe de l'imitation des anciens. Platon & Cicéron, voilà les modèles que de Tyard choiſit. Auſſi tous ſes dialogues, obſcurcis & allongés par des fadeurs de boudoirs, ſont empreints des meilleurs principes philoſophiques ; l'érudition y déborde, les éclairs poétiques y ſcintillent.

Notre auteur débute par des conſidérations philoſophiques ſur la condition humaine.

Quoique par le défaut de tranquillité d'eſprit, l'impuiſſante imbécillité du corps, la vie de l'homme ſemble plus douloureuſe & plus miſérable que celle de tout autre animal, néanmoins, la prévoyance, la raiſon,

labora à la célèbre *Bible polyglotte* éditée par Plantin, de 1570 à 1572.

(1) Voir, à la fin de ce volume, le Réſumé chronologique, année 1575.

l'entendement (qui font que l'homme eſt homme), & le but d'éternité auquel il aſpire, ſont les moyens à l'aide deſquels il peut remédier à ſon imperfection native. Auſſi de Tyard maudit & déteſte ces hommes matériels dont les ſens énervent l'âme & qui oſent (les miſérables) mettre le ſouverain bien dans les jouiſſances du corps. « Aillent tels pourceaux, s'écrie-t-il dans une vertueuſe indignation, ſe ſouiller en la bauge de leurs ordes voluptés, & là, s'ils le trouvent bon, s'y enſeveliſſent éternellement pendant que ceux qui ſont ſoutenus de meilleures ailes & guidés par plus fidèles eſprits hauſſeront le vol & la vue pour découvir, admirer, aſpirer &, enfin, atteindre à la jouiſſance de la lumière éternelle & de la vraie félicité... »

Les ſciences, dit Pontus, ſont les degrés pour s'élever à la plus haute cime ; ſans elles l'eſprit humain eſſayerait vainement de ſe débarraſſer de ſes vêtements peſants. Mais l'amour du gain, ou celui de la réputation, lui tire la bride & l'arrête avant la fin de ſa courſe, ſouvent mal commencée. « Auſſi, le nombre eſt petit de ces parfaits ſtudieux qui, plus pour l'amour de la vertu, embraſſent le travail littéraire, que pour appétit de gain ou délectation de renommée. »

Pontus de Biſſy eſt un de ces hommes rares, animés du feu ſacré, & qui honorent la littérature & la ſcience dont ils comprennent & anobliſſent la miſſion. Ni les obſtacles, ni la conſcience qu'il a de ſon inſuffiſance, dit-il modeſtement, « n'ont jamais pu faire que les lettres, tant en reſpect des ſciences

que de la ſphérique encyclopédie, ne l'aient appelé à leur ſervice. »

Ce diſcours des Muſes eſt une véritable mythologie à l'uſage des poètes. Pontus y trace l'hiſtoire de toutes les divinités du Parnaſſe. Il nous fait connaître l'origine des filles de Mnémoſyne & à quelle occaſion leur nombre primitif de trois fut porté à neuf. Il dépouille leur alliance avec Bacchus de ce qu'elle ſemble avoir de trop matériel, & nous donne l'explication de cette allégorie, qui ſignifie, dit-il, « que les entendements élevés en contemplation & connaiſſance de la divinité, ſont enivrés du nectar divin. » .

Le vrai Pontus de Tyard, hâtons-nous de le dire, ne reſſemble en rien au Pontus du *Menagiana*, eſpèce de vieux Silène que Sallengre a placé dans l'*Eloge de l'ivreſſe*, un broc de vin à la main (1).

(1) De Thou, en ſon hiſtoire, faiſant l'éloge de P. de Tyard, dit que celui-ci, étant d'une grande taille, mangeait beaucoup & buvait en proportion ſans mettre d'eau dans ſon vin dont il prenait, ordinairement, un grand verre le ſoir en ſe couchant, mais qu'il ne s'enivrait jamais. On voit qu'il n'y avait pas lieu pour notre ſavant prélat à deux mentions dans l'*Eloge de l'ivreſſe* (chap. V & XI), & que cette réputation de grand buveur, pour ne point dire d'ivrogne, eſt peu fondée. En effet, le P. Perry (ouvrag cité, pag. 414) s'exprime ainſi, au ſujet de l'aſſertion du préſident De Thou : « Quoi qu'en ait voulu dire cet excellent hiſtorien..... nous ſavons de ceux qui l'ont hanté (Pontus de Tyard) familièrement & ont mangé avec lui, qu'il étoit très-ſobre, & que ſa table n'avoit rien d'exceſſif, ni de ſuperflu... ». — Cependant le verre de vin du préſident De Thou n'en a pas moins fait fortune, il eſt devenu un pot, puis un broc, enfin l'eſtomac de Pontus de Tyard, véritable tonne d'Heildelberg, aurait été « *capable de tarir les plus grandes cuves.* » Ces plaiſanteries au gros ſel ſont tout au plus bonnes pour l'*Eloge de l'ivreſſe*, mais elles ſont déplacées dans Ménage, dans Bail-

Pontus définit la fureur ou l'inſpiration poétique, « cette ſecrète & admirable puiſſance divine dont le propre eſt d'élever, depuis le corps juſqu'aux cieux, l'âme qui des cieux eſt deſcendue dans le corps. »

En le voyant revenir ſur ce ſujet de la fureur poétique, on reconnaît en lui un de ces cœurs d'élite qui ſont ſeuls les vrais poètes.

« La fureur poétique, dit-il, eſt un raviſſement de l'âme au moyen duquel elle eſt éveillée, émue, incitée à l'INSTRUCTION DES HOMMES! Par ce raviſſement, j'entends que l'âme eſt entièrement convertie aux ſaintes & ſacrées Muſes qui l'ont rencontrée apte à recevoir la forme qu'elles impriment, & préparée à ce raviſſement par lequel elle devient invincible & ne peut être ſouillée d'aucune choſe baſſe & terreſtre ; davantage elle eſt éveillée du ſommeil & révoquée des ténèbres à la lumière de vé-

let (*Jugements des ſavants*), dans François Charpentier (*Vie de Socrate*), & même dans l'*OEnologie* du poète mâconnais Trembly (1820), où on les trouve tout au long. — C'eſt avec ſurpriſe que nous liſons dans l'*Hiſtoire de P. de Thyard* (ouv. cité, p. 65) : « ... La maiſon dont cet évêque eſt iſſu poſſède encore ſa coupe ; elle eſt de vermeil... ciſelée de pampres & d'écreviſſes, & *le volume en eſt conſidérable.* » Nous pouvons affirmer qu'elle eſt d'une contenance fort ordinaire, car nous l'avons vue & tenue pluſieurs fois. Dans les recherches que le général comte de Thiard nous a permis de faire dans ſon château, à Pierre, nous avons été aſſez heureux pour retrouver le pied & le couvercle de cette coupe, qu'on n'avait pas vue complète depuis plus de ſoixante ans ; le pied repréſente la mer (Pontus) figurée par les poiſſons qu'elle renferme.

Le comte de Thiard, d'après notre conſeil, a fait rétablir cette coupe dans ſon état primitif. La Bourgogne a perdu ce petit monument hiſtorique, qui eſt aujourd'hui entre les mains de la fille cadette du général de Thiard, Madame la marquiſe de Bouillé.

rité, de la mort à la vie, d'un profond oubli à un reſſouvenir des choſes céleſtes & divines..... Auſſi n'entreprenne témérairement chacun de heurter aux portes de poéſie, car en vain s'en approche & fait des vers miſérablement froids, celui auquel les Muſes ne ſe montrent pas propices.... »

A la lecture de ces lignes ſi profondément marquées au coin du véritable ſentiment poétique & de la pure philoſophie, nous nous ſommes laiſſé entraîner; hâtons-nous de paſſer au ſecond diſcours de Pontus de Tyard, & tâchons, à l'avenir, d'être plus ſobre de citations.

III.

« La Poéſie & la Muſique ſont comme deux ruiſſeaux qui procèdent de la même ſource », avait dit Pontus dans ſon *Premier Solitaire*, car « toutes les deux élèvent l'âme. » Ces paroles donnèrent envie à la docte Paſithée d'approfondir l'art muſical qu'elle pratiquait déjà avec talent. Ce fut pour ſatisfaire ce déſir que notre ſolitaire compoſa ſon diſcours de la muſique.

Tyard n'a rien de commun avec ces philoſophes à l'eſprit étroit & chagrin, qui ne ſavent moraliſer l'homme qu'en le chargeant d'entraves. Pour qu'il ſoit plus heureux, il s'efforce de le rendre meilleur en cultivant & en utiliſant toutes ſes facultés. Il ne chaſſe de ſa république ni les poètes ni les muſiciens, il les y appelle; mais il leur trace les voies qu'ils doivent ſuivre.

La muſique n'eſt pas pour de Tyard un inſtrument à exciter les paſſions mauvaiſes, c'eſt un doux remède pour les modérer. C'eſt l'image de l'harmonie & de la tempérance, qui ſont indiſpenſables à la conſervation de la ſanté du corps & à la prolongation de ſon exiſtence, que nous priſons tant & même trop, puiſque la « curioſité de vivre » nous fait négliger ſouvent la vraie vie, celle de l'intelligence pour celle de la chair.

Pontus fait de la muſique une ſcience, un art utile & agréable. Il voudrait qu'elle fût honorée comme dans l'antiquité. « Superflu, dit-il, ſeroit le diſcours emprunté de Platon & d'Ariſtote, qui la louent & l'appellent, l'un en ſa police, l'autre en ſa république. Auſſi, ſavez-vous, qu'ainſi que la lutte, la courſe, le ſaut, l'eſcrime, étoient reçus pour néceſſaire entretien de la ſanté corporelle, la muſique ſervoit d'exercice pour réduire l'âme en une parfaite tempérie de bonnes, louables, vertueuſes mœurs.... » Il déplore de la voir tombée du « premier rang qu'elle tenoit entre les ſciences néceſſaires, à une réputation d'inutile oiſiveté & exercitation efféminée... »

Pour remettre la muſique à ſon rang, il la fait connaître ſous toutes ſes faces depuis l'antiquité la plus reculée. Il traite de la notation & du chant chez les anciens, des ſectes muſicales, & afin de ne rien laiſſer à déſirer ſur ſon ſujet, il s'occupe des effets produits ſur l'homme par la muſique, & même de ſon emploi pour la guériſon « des perturbations de l'intelligence & des maladies corporelles. »

Ce diſcours eſt terminé par un chapitre ſur la compoſition & l'uſage du monocorde, inſtrument que Pontus a perfectionné.

En nous arrêtant ſur cet écrit nous avons eu pour but principal de rectifier une erreur paſſée à l'état de fait hiſtorique, en vertu de laquelle Baïf eſt conſidéré comme le premier & le ſeul membre de la pléiade qui ait travaillé à l'avancement de l'art muſical en France. Cette initiative appartient à Pontus de Tyard, qui donnait des concerts dans ſon château de Biſſy & publiait ſon diſcours ſur la muſique, plus de dix années avant que Baïf n'eût jeté les fondements d'une eſpèce d'Académie muſicale. Un exemplaire de la deuxième édition du *Solilaire Second* (1555), que nous avons ſous les yeux, nous fournit un témoignage contemporain à l'appui de notre aſſertion & accorde la priorité à Pontus. C'eſt un ſonnet que François Tarteret lui adreſſe à l'occaſion de ſon livre :

Qui eſt celui qui d'une aîle ſi forte,
Par un ſentier non tenté des plus vieux,
Hauſſe ſon vol maintenant juſqu'aux lieux
Où vertu ſeule aux grands ouvre la porte?

Qui eſt celui, ores, qui nous apporte
Des plus hauts cieux ces tréſors précieux
Que la rigueur du faucheur envieux
Ne corrompra, bien que tout elle emporte?

Heureux Mâcon, heureuſe Saône encore
Qui jouiſſez d'un autre Pythagore
Premier auteur des ſons qu'il vous dédie.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Les vers du ſavant Guy Le Fèvre, que nous avons reproduits au commencement de ce chapitre, ſont auſſi un document capital, qui atteſte l'importance des travaux de Pontus de Tyard ſur la muſique.

IV.

Nous avons vu Pontus de Tyard à l'avant-garde dans le mouvement littéraire & artiſtique de la Renaiſſance ; ſon livre de *Mantice*, ſur la divination par l'aſtrologie, nous le montre ſupérieur aux hommes les plus intelligents de ſon temps, car, dans ce livre, il combat un préjugé ſous le joug duquel preſque tous courbaient la tête.

La vogue de ce qu'on nommait les *ſciences occultes* était encore immenſe au XVIe ſiècle. Nous rappellerons que non-ſeulement Henri II, Catherine de Médicis & Diane de Poitiers avaient foi dans l'aſtrologie, mais que des hommes comme les Poſtel, les De Thou, les d'Aubigné (1), les Hubert Languet, les Joſeph Scaliger & les Bodin croyaient à la magie & à « autres telles ordures de ſorcelleries, vaines, ridicules & inutiles à tout, hormis à effa-

(1) Puiſque nous avons ſignalé une faibleſſe en d'Aubigné, nous devons rappeler la haute & ferme intelligence de ce héros du calviniſme que l'on retrouve toujours aux premiers rangs dans les luttes politiques, religieuſes, guerrières & littéraires du XVIe ſiècle.

roucher les vieilles & les petits enfants » comme dit Pontus de Tyard ; puis il ajoute : « Telle eſt encore cette ſublime aſtrologie judiciaire, qui de ſa pernicieuſe fécondité nous a produit un incroyable nombre de folies de ſon eſpèce.... »

Quant aux devins, ce ſont, pour lui, « des impoſteurs, qui tenant boutiques de menſonges, répondent à toutes demandes ſur les choſes paſſées, préſentes & à venir, pour comme dieux, ou au moins vives idoles, ſe faire ſacrifier graſſes offrandes & épuiſer d'argent les bourſes des crédules. »

Tyard n'attaque pas ſeulement l'aſtrologie judiciaire avec l'arme du ridicule, il la combat encore avec celle de la ſcience, en prouvant l'ignorance des aſtrologues, qui, dit-il, ne connaiſſent pas les mouvements céleſtes & planétaires ſur leſquels tout leur art eſt fondé ; il s'indigne qu'on lui donne le nom de ſcience, « qui ne doit être attribué qu'aux connaiſſances acquiſes par vives & naturelles démonſtrations, aſſiſes ſur quelques principes & fondements véritables, certains, & tellement connus que les nier ſeroit démentir ſes ſens & raiſon naturelle. »

L'auteur qui écrivait ces lignes quand Joſeph Scaliger diſait : « Ce ſont des gens bien incrédules qui ne croient pas qu'il y ait des ſorciers & que ce n'eſt qu'une illuſion (1) » ; l'auteur qui publiait *Mantice*, vingt-huit ans avant l'époque où Bodin, cet eſprit ſi fortement trempé, mettait au jour ſon traité de la *Démonomanie*, contre les téméraires qui nient la réa-

(1) V. *Scaligeriana*, pag. 315, *editio ſecunda*, 1669.

lité du pouvoir des ſorciers (1578), cet auteur-là n'eſt plus un ſavant ordinaire, c'eſt une intelligence ſupérieure digne d'être illuminée par un rayon du génie.

Une grande part de cet éloge revient de droit à un autre Bourguignon du XVIe ſiècle, à Bonaventure Des Periers, qui a devancé Pontus dans cette voie (1).

V.

Pontus de Tyard place le vrai bonheur de cette vie & la vraie grandeur de l'homme dans la ſcience. C'eſt pour la ſcience qu'il eſt né, c'eſt par elle qu'il ſe diſtingue des autres animaux.

On ne trouve pas ſouvent dans nos meilleurs proſateurs du XVIe ſiècle des pages comme celles où Pontus développe cette magnifique thèſe ; voici cette page :

« .... Nous ſerions inutilement dreſſés par nature au milieu de cet admirable théâtre mondain, la face droite, les yeux hauts & clairs, le col flexible.... ſi nous ne regardions en diligente conſidé-

(1) Le petit ouvrage dans lequel notre ſpirituel Des Periers ſe moque des devins & des aſtrologues eſt en vers. Il parut, pour la première fois, en 1537 ; Du Moulin l'inféra dans le recueil des œuvres de feu B. Des Periers, en 1544, ſous ce titre : *Pronoſtication des Pronoſtications, pour tous temps, à jamais, ſur toutes autres véritables ; laquelle découvre l'impudence des pronoſtiqueurs*. On le trouve dans l'édition du *Cymbalum Mundi* & autres œuvres de Bonaventure Des Periers, donnée par Paul L. Jacob, bibliophile. Paris, Charles Goſſelin, 1841 (*Bibliothèque d'élite*).

ration toutes les ſubſtances de ce monde courbé pour s'offrir plus commodément à notre vue. Qui eſt celui qui, jouiſſant de la belle lumière céleſte au plein jour, n'entre en déſir d'en connaître la ſource? ou qui ſentant un contraire effet par la nuit, n'en recherche la cauſe? Qui voit gliſſer les ſaiſons l'une après l'autre, d'un ordre invariable, ſelon leſquelles les fleurs ſuccèdent aux boutons, les fruits aux fleurs, le doux mûriſſement à l'aigre verdeur, ſans entrer en admiration? Et qui peut en telle merveille ne déſirer de connaître la cauſe? C'eſt à mon avis, ce qui émut Anaxagore interrogé à quelle fin il penſoit être né, de répondre : « Pour voir le ciel & le ſoleil. » Et ne ſera mon opinion condamnée des plus ſains jugements ſi j'ajoute « que l'homme eſt né pour contempler le monde. »

La contemplation du monde, c'eſt-à-dire, ſon étude approfondie, la recherche de ſes cauſes premières & finales, la connaiſſance des innombrables parties que le compoſent & des lois qui le régiſſent, tel eſt le but élevé que Pontus ſe propoſe d'atteindre, tel eſt le ſujet immenſe qu'il embraſſe dans le *Premier* & dans le *Second Curieux*. Nous n'eſſayerons point de le ſuivre dans ces régions ſublimes, ſi éloignées des bas-fonds où nous cheminons habituellement. Nous ne pouvons pas davantage analyſer ces deux ſavants diſcours, dans leſquels toutes les théories qui ont été imaginées & tous les faits acquis ſur le monde phyſique & pſychologique ſont entaſſés.

Indiquons ſeulement quelques-unes des queſtions que notre philoſophe y aborde, afin de donner une

idée de l'univerſalité de ſes connaiſſances & de l'élévation de ſon eſprit.

Le premier diſcours ſur la nature du monde eſt une eſpèce de traité d'aſtronomie, de météorologie & de géologie. Tyard n'était pas ſeulement théoricien dans ces diverſes ſciences, il vérifiait par lui-même les expériences des autres (1), & il touchait aux points les plus ardus de la ſcience de ſon temps & de tous les temps, tels que l'animation des étoiles, le mouvement de la terre, la cauſe des volcans & de la formation des montagnes, qu'il explique par la théorie du ſoulèvement.

Pontus devance Galilée ſur les traces de Copernic, il émet des opinions pour leſquelles, un demi-ſiècle plus tard, le célèbre aſtronome de Piſe était jeté dans les cachots de l'Inquiſition.

Ce que nous diſons là eſt trop nouveau, trop inconnu, pour n'avoir pas beſoin de preuves, citons les propres expreſſions de Pontus (2) : Après avoir écrit « mais l'opinion plus favoriſée & d'autorité & de raiſon eſt que le ciel ſe meut, & la terre demeure ferme & immuable », il revient, un peu plus loin, ſur ce ſujet & s'exprime en ces termes : « Toutefois il a ſemblé encore de notre temps à pluſieurs doctes que le mouvement eſt plus pertinent à la terre qu'au ciel... Ainſi LA TERRE, au milieu du grand monde qui eſt animal, ſelon Timée, SE MEUT... »

Pontus produit les raiſons pour & contre cette

(1) V. *Premier Curieux*, folios 215, 216, 241 & 242.

(2) V. *Premier Curieux*, folios 203, 268, 269 & 270.

théorie, puis il expoſe le ſyſtème de Copernic qui « d'une dextre & admirable ſubtilité, a renouvelé un paradoxe preſque ſemblable à celui d'Ariſtarque Samien.... CERTAINEMENT SES DEMONSTRATIONS, DE CE BON ET TRES DOCTE COPERNIC, SONT INGENIEUSES ET SES OBSERVATIONS EXACTES ET DIGNES D'ETRE SUIVIES... »

Afin de reſter orthodoxe au milieu de ces conſidérations hardies, l'évêque de Chalon s'attache, comme Galilée le fit plus tard, moins à la lettre qu'à l'eſprit des textes bibliques dont il s'efforce de faire reſſortir le ſens figuré. Il invoque les témoignages du grand Baſile & de ſaint Jean Damaſcène, « qui diſent que l'Ecriture eſt ſemée de pluſieurs proſopopées & fictions (1). »

Voici quelques lignes du paſſage où il développe cette idée en parlant du Paradis terreſtre : « Me permetrez-vous, dit Pontus, de m'élever ſur le vulgaire, & vous aviſer que la ſainte hiſtoire de Moïſe veut être entendue en pluſieurs ſortes, même que ce paſſage requiert d'être manié de main nette & de bien pur eſprit? Car le ſage théographe a paſſé légèrement cette deſcription pour, comme ſous une ſubtile métaphore, nous faire ſigne que là-deſſous eſt un beau ſens allégorique caché, non ſimplement un jardin terreſtre, mais bien un céleſte & divin verger, planté par un céleſte & divin jardinier, non point en cette terre corruptible & fangeuſe, mais en cette éternelle terre des vivants figurée auſſi dans la

(1) V. *Premier Curieux*, folios 232 & 246.

même hiſtoire ſous le nom de terre de promiſſion, vrai héritage des enfants du Seigneur & créateur du monde.... »

Il faut lire tout entier & méditer ce remarquable morceau (1).

Nous devons ſignaler encore dans ce livre la partie météorologique, dans laquelle l'auteur donne de nombreuſes preuves de ſes connaiſſances en hygiène & en médecine. Il cite à propos Galien, les *Aphoriſmes* d'Hippocrate & le *Traité des eaux & des lieux* de ce père de la médecine. C'eſt ainſi que dans le *Solitaire Premier*, Pontus ſe montre au niveau de ce qui conſtituait alors la phyſiologie, en indiquant la fâcheuſe influence de la tenſion prolongée & de l'exaltation du cerveau ſur les fonctions digeſtives.

VI.

Le ſujet du *Second Curieux, ou Diſcours de la nature du monde*, traitant des choſes intellectuelles, eſt encore plus élevé que celui du premier. Toutes les grandes queſtions ſur la nature de Dieu & de l'âme, ſur l'éternité de notre monde, y ſont expoſées. Pontus de Tyard ne ceſſe de faire preuve dans tout ce livre d'une profonde connaiſſance des philoſophes anciens & des Pères de l'Egliſe. Il y diſcute les opinions des théiſtes & des athées avec une liberté & une impartialité qui dépoſent en faveur de ſa foi, trop inébranlable & trop éclairée

(1) *Premier Curieux*, fol. 275.

pour redouter l'accuſation d'incrédulité ou d'irréligion.

Si nous paſſons en nous inclinant avec reſpect devant les ſublimes queſtions qui s'agitent dans le *Second Curieux*, nous pouvons, nous devons même nous arrêter au diſcours préliminaire que de Tyard a placé en tête de ce livre, comme ſa profeſſion de foi de littérateur français.

Ce diſcours préliminaire eſt le développement, ſous un autre point de vue, d'une partie du beau programme de Du Bellay ſur l'illuſtration de la langue françaiſe. De Tyard, lui auſſi, veut l'illuſtrer en la faiſant ſervir à exprimer les hautes & belles conceptions de la philoſophie. Il combat avec force ceux d'entre les Français qui ne la croient digne & capable d'être employée « qu'au froid récit de quelques plaiſants contes, ou à la plainte de quelque amoureuſe langueur. Je n'ai reconnu que trop grand nombre de ceux qui, dégoûtés des fruits de leur jardin, continue Pontus, recherchent les plantes étrangères, en quoi leur goût ne me ſemble procéder du plus ſain naturel. Auſſi, pour la ſatisfaction du déſir que j'ai de laiſſer mémoire de la part des lettres que j'aurai cultivées, je ſèmerai en mon propre terroir, l'eſtimant autant capable de porter de bons fruits qu'autre duquel mon voiſin me puiſſe accommoder...

« Chacun exprime en ſa langue naturelle plus naïvement les imaginations de ſon eſprit, qu'en un langage appris, tant prompt & familier le puiſſe-t-il avoir. Et de mon avis celui témoigne trop de ſon

ſervile & eſclave naturel & combien il a la langue dure, non ſans vaine oſtentation, qui tâche de s'expliquer mieux en un langage étranger que dans le ſien propre, même entre ceux qui le ſavent entendre... »

Cet excellent plaidoyer de Pontus en faveur de la langue françaiſe, à laquelle il accorde conſtamment la préférence ſur les langues anciennes, eſt un de ſes meilleurs titres au ſouvenir des amis de notre littérature nationale. Ce titre lui donne une place dans le petit nombre des écrivains qui, au XVIe ſiècle, affranchirent la ſcience, en France, du joug des langues étrangères, & lui apprirent à parler en français plutôt qu'en latin & même en grec. Si l'étude de ces deux langues a exercé une ſalutaire influence ſur la nôtre, l'engouement dont elles furent l'objet nuiſit beaucoup au progrès du français pendant le XVIe ſiècle. Il faut donc tenir compte de leurs patriotiques efforts aux auteurs qui ont écrit en français à cette époque. Il eſt facile de compter ces écrivains nationaux ; on en trouve deux ou trois avant Tyard de Biſſy ; ce ſont le cicéronien Etienne Dolet, qui, en 1540, publia la « *Manière de bien traduire d'une langue en aultre, d'avantage de la punctuation de la langue françoiſe* », prolégomènes d'un plus grand travail que le bûcher des fanatiques a dévoré avec l'auteur (1) ; le grand Budé, qui rendit un hommage filial à ſa langue maternelle en com-

(1) Déſormais, le nom de Dolet, ce martyr de la plus ſacrée des libertés, la liberté de conſcience, rappellera naturellement celui de

poſant ſon livre de l'*Inſtitution du Prince* (1547), & Du Bellay. Nous aurions pu placer en, 1536, l'*Inſtitution de la religion chrétienne*, de Calvin, mais ce livre remarquable eſt écrit en latin & en français. En même temps que de Tyard, nous voyons l'infortuné Ramus qui publia ſa *Dialectique* (1555), puis ſa *Grammaire françoiſe*, en 1572, l'année de ſa mort.

Pontus de Tyard adreſſe ce diſcours, ſur la convenance & l'utilité pour les Français d'écrire en français, au roi Henri III, auquel l'ouvrage tout entier eſt dédié. Cette dédicace doit nous arrêter un inſtant.

Que des poètes de mœurs relâchées, comme Marot, Jodelle, Ronſard & Des Portes chantent les louanges de rois corrompus & leur dédient des vers, cela va de ſoi ; mais on eſt péniblement ſurpris d'entendre des hommes de la valeur des Budé, des Amyot, des Sainte-Marthe & des Tyard, mêler leur voix graves & ſévères à cet étrange concert.

Une étude impartiale & complète du XVIe ſiècle, ce ſiècle doué de tant de vertus & ſouillé de tant de vices, fait ceſſer toute ſurpriſe à cet égard.

Le règne des Valois, qui fut pour la France un âge de fer, fut pour les lettres un âge d'or. Tous ces princes aimèrent & ſervirent les lettres, tous comblèrent de faveurs ceux qui les cultivaient. Aux yeux

M. Joſeph Boulmier, ſon chaud & ſavant biographe. Voyez *Etudes ſur le XVIe ſiècle : Eſtienne Dolet, ſa vie, ſes œuvres, ſon martyre*, par Joſeph Boulmier, Paris, Auguſte Aubry, 1857, 1 vol. in-8.

de ces poètes, de ces littérateurs, de ces ſavants, conſeillers intimes, commenſaux & collègues de leurs rois, le généreux Mécène cachait le honteux Sardanapale. Pontus de Tyard adreſſant *Mantice* à Charles IX & ſes *Diſcours philoſophiques* à Henri III, ſuivait l'exemple de Guillaume Budé & de Philandrier, dédiant, le premier, ſon *Inſtitution du Prince*, le ſecond, ſes *Commentaires ſur Vitruve* à François Ier; du docte évêque d'Auxerre, qui avait dédié ſa traduction des *Vies des hommes illuſtres de Plutarque* à Henri II, & celle des *OEuvres morales* à Charles IX; du ſavant Scévole de Sainte-Marthe, qui s'empreſſait d'offrir au « roi très-chreſtien Henri III » ſon charmant poème latin de la *Pædotrophie* (1584), & d'une foule d'autres.

C'eſt ainſi que, par un privilége inſigne accordé à ceux qui ſe vouent au culte des ſciences & des lettres, des rois que l'impartiale hiſtoire a condamnés aux gémonies, doivent à la protection dont ils ont entouré le berceau de notre littérature, de voir leurs noms aſſociés à la renommée de nos premiers écrivains, & briller, comme transfigurés par ce contact épuratoire, au frontiſpice des livres les plus eſtimés de cette époque (1).

(1) En ces temps-là, comme dans ceux qui les ſuivent, la civiliſation coudoie la barbarie, le vice la vertu, & la liberté l'eſclavage; le roi ami des lettres s'en montre ſouvent le tyran. Une ordonnance de Charles IX, en date du 10 ſeptembre 1563, fait défenſe « à toutes perſonnes, de quelque condition qu'elles ſoient, de publier, faire imprimer aucun livre, ſoit en rhythme ou en proſe, & à tout libraire d'en imprimer aucun, ſans permiſſion du ſeigneur roy, ſous peine d'être PENDUS & ETRANGLES! »

Le volume que nous feuilletons rapidement, mais avec ſoin & curioſité, eſt terminé par le *Diſcours du Temps, de l'An & de ſes parties*. De Tyard attacha le nom de ſon ami Maurice Scève au titre de la dernière édition de ce dialogue, où il figure comme interlocuteur.

C'eſt un Traité du Calendrier qui ſert de complément à *Mantice* & au *Premier Curieux*. Par ces trois ouvrages, Pontus traça, l'un des premiers, la ligne de démarcation qui devait bientôt ſéparer l'aſtrologie de l'aſtronomie, encore étouffée ſous les ſuperſtitions aſtrologiques.

VII.

Nous bornerons notre étude bibliographique ſur les ouvrages de Pontus de Tyard à l'examen de ſes *Diſcours philoſophiques*. Cette étude, quelque incomplète qu'elle ſoit, prouvera, nous n'en doutons pas, que les véritables titres littéraires de notre auteur réſident préciſément dans ceux de ſes écrits qui ſont le plus oubliés.

Les aperçus que nous avons donnés des divers *Diſcours philoſophiques*, quoique rapides & ſuperficiels, nous diſpenſent d'une appréciation générale des travaux de Pontus de Tyard, dont ce volume eſt le réſumé. Nous reviendrons ſeulement ſur leur caractère grave & moral, caractère tellement tranché, qu'il ſe révèle juſque dans les *Erreurs amoureuſes*. Ce cachet imprimé par Pontus à ſes écrits les diſtingue de tous ceux de leur époque, où la corruption des

mœurs & le goût des frivolités exercèrent une influence ſi funeſte ſur la littérature. Tandis que tous les autres poètes flattent les paſſions des rois & cherchent à leur plaire en les entretenant de choſes futiles, Tyard s'efforce d'élever leur âme & de moraliſer leur cœur par la culture des ſciences. Il ne ſe contente pas de dédier ſes *Diſcours philoſophiques* à Charles IX & à Henri III & de leur dire, dans ſes Epîtres, que « le plus grand bonheur d'un roi eſt de gouverner un peuple éclairé », mais il tâche de leur faire aimer les graves études par des leçons familières & ſavantes qu'il donne à ces princes.

C'eſt encore là une particularité intéreſſante & tout à fait inconnue de la vie de Pontus de Tyard; nous l'avons trouvée dans une lettre que lui écrivait, en 1577, l'évêque d'Auxerre, Jacques Amyot, l'un de ſes dignes & bons amis. Cette lettre, que de patientes & de minutieuſes recherches favoriſées par le plus heureux des haſards, nous ont fait découvrir & arracher à une perte certaine (1), n'eſt pas ſeulement un feuillet de la vie de Tyard de Biſſy, c'eſt une cauſerie intime du ſavant précepteur des enfants de France ſur les aptitudes de ſes royaux élèves, c'eſt une page inédite de l'hiſtoire du XVIe ſiècle écrite

(1) Cette précieuſe lettre était entaſſée avec de vieilles paperaſſes dans un ſac jeté au rebut ſur la foi d'une étiquette portant : *Papiers inutiles*. Je ne me fiai pas à l'étiquette du ſac, & bien m'en prit, car je découvris, dans ce ſac, cinq ou ſix lettres-patentes ſignées de Henri III & de Henri IV, & un petit chiffon de papier plié, qui n'était autre choſe que la lettre d'Amyot. Le général comte de Thiard me la donna gracieuſement; c'eſt aujourd'hui l'une des pièces capitales de ma collection d'autographes bourguignons.

par le gracieux & naïf traducteur de Plutarque & de *Daphnis & Chloé* (1). Cette page, qui mérite d'être conſervée, ne ſaurait être mieux placée que dans ce livre, où nous allons la tranſcrire textuellement (2) :

« Monſieur de Biſſy ie fus bien aiſe laultre iour que ie receu vre lettre du 27 d'aouſt dentendre lhoneſte occupation que prent le Roy de vous ouyr diſcourir de la conſtitution & mouvement du ciel & que vous aiez trouvé par experience ce quaultre fois ie vous en avois dit touchant la capacite de ſon entendement laquelle il tient du Roy Francoys ſon grand pere deſireux dapprendre & entendre toutes choſes haultes & grandes Iay eu lhonneur de luy avoir monſtré les premieres lettres mais ie ne manie iamais eſprit denfãt qui me ſemblaſt plus propre ſubiect põ en faire quelq̃ iour un bien ſcavant homme s'il euſt continué en la facon deſtudier que ie luy avois commancee car oultre

(1) Jacques Amyot, précepteur des enfants de France, ſous Henri II, puis bibliothécaire du roi, grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit, évêque d'Auxerre, en 1570, mourut dans cette ville, en 1593, à l'âge de 80 ans. Né à Melun-ſur-Seine, de parents pauvres, il fut le fils de ſes œuvres, & commença par ſervir de domeſtique à des écoliers. Ses ouvrages l'ont placé au premier rang des écrivains de ſon ſiècle. Sa ville natale vient de lui élever une ſtatue.

(2) Amyot avait 64 ans lorſqu'il écrivit cette lettre à Pontus de Tyard. Nous avons cru devoir en reſpecter ſcrupuleuſement l'orthographe, afin de donner un ſpécimen exact de la manière dont écrivait, au milieu du XVIe ſiècle, l'un des pères de notre proſe.

les parties de lentendement qu'il a telles que lon les ſcaurois deſirer il a la patience douyr de lire & deſcrire ce que ſon grand pere n'avoit pas Ceſt a mon advis le plus meritoire ſervice que lon pourroit faire a Dieu premierement a ſa patrie & a tous ceulx qui ont a vivre ſoubz ſa puiſſañ & protection que deſtudier a enrichir ce noble eſprit de toutes ſciences honeſtes & vertueuſes & dignes du lieu auquel noſtre ſeignẽ la colloqué afin quil ſoit de tant plus apte deſormais a manier ſes affaire luy meſme & quil ne voie ny n'oye plus par les yeux & aureilles daultruy car aiant ainſi lentendemenr exercité a veoir toutes choſes dignes de luy il apprendra a commander luy meſme & eſtre Roy non pas a regner a lappetit daultruy & lhors ſes ſubiects a leſſay eſprouveront le dire veritable de celuy qui promettoit que les peuples ſeront heureux quand les princes & Roys philoſopheront ou q̃ les philoſophes regneront Dieu nous face la grace de lexperimenter en ce pauvre royaume grandement affligé veritablement mais qui ne fut a mon advis ſi pres deſtre en bon aſſeuré repos pour long temps depuis que ces troubles & brigandages inteſtins y ont commancé ceſt a dire depuis dix huyt ou vingt ans quil eſt maintenant prouveu que lhaleine ne nous faille au point ou elle ſe devroit renforcer afin deſtre une bonne fois delivré a pur & a plein des cauſes qui nourriſſent le mal & qui luy tiennent ſa couronne en compromis Iay entendu par ceulx qui vont & vienent a la court que les chemins y ſont fort dangereux pō les courſes grandes que font les huguenots

iuſques en deca de Poitiers bien loing ſur la France quils ont en certaines maiſons de gentils hommes de leur faction qui les retrayent põ participer au butin de leur brigandage Cela me gardera daller trouver Sa Mag^te^ tant quil ſera en guyenne me ſentant deſormais trop peſant pour me ſauver ſur ma mule a la courſe ſi ieſtois *pourſuivi* (1) meſmement ſi la guerre prent traict & ce pendant ie mettray peine de faire un peu dumbre dEveſque veillãt ſur mon trouppeau ou ie me prepare pour a ceſte St Remy commancer a faire ma viſitation au moins ſi la campagne peuſt eſtre deſchargee & vuide de gens de guerre qui mainteñ en eſt toute couverte & ce pendant employant mon eſtude pour ce peu que ien puis faire aux ſainctes lrẽs comme leage & le devoir le me commande ie ſeray bien aiſe ſil vous plaiſt en prendre la peine davoir quelques fois de voz bonnes nouvelles De pardeca ie ne vous en ſcaurois mander de meilleures ſinon que lon y vit graces a Dieu en bonne patience & que lon ſe prepare a faire vendanges ou lon ne ſera pas fort empeſché a recueillir le reſte de la couleure & de la greſle Priant le Creatẽ quil vous doint

« Monſieur en ſante longue & heureuſe vie & me recommandant bien affectueuſement a vre

(1) Ce mot eſt difficile à lire dans l'original. — Les craintes du bon évêque d'Auxerre n'étaient que trop juſtifiées par l'anarchie de ces temps déplorables, car ayant été obligé de ſe ſauver de Blois, après l'aſſaſſinat des Guiſe, il fut attaqué & pillé en route, on lui tira même des coups d'arquebuſe & on lui mit le piſtolet ſur la gorge.

bonne grace Et pour ce que iay entendu que Monſ le grand Prevoſt eſt auſſi a la cour ie deſire ſil vous plaiſt eſtre auſſi recommande a ſa bonne grace Ceſt dAuxerre ce douzieme ſeptembre 1577

« Vous ne trouverez pas mauvais ſi ceſte lettre eſt de long intervalle apres la vrē, car ceſt cas dadventure quand il ſe trouve quelcun qui aille dicy a la court & me fault ordinairement envoyer mes lrēs a Paris, pō de la les faire tenir en court

« Voſtre bon & humble amy

« JA. AMYOT E d'AUXERRE (1). »

Nous avons vu que la vaſte intelligence & l'eſprit inveſtigateur de Tyard de Biſſy le portèrent à embraſſer, dans ſes études, toutes les connaiſſances humaines. Auſſi Guillaume Colletet, l'un des Quarante de l'Académie françaiſe, s'eſt-il plu à parler en ces termes de notre Pontus dans ſes *Vies des poètes françois* (2) :

« Le monde n'eut jamais rien de ſi ſecret ni de ſi caché qui ne fût pénétrable & de concert à l'eſprit clairvoyant de ce grand perſonnage. Si bien que je

(1) Cette lettre nous apprend que la cour était alors à Poitiers, où fut donné, au mois de ſeptembre de l'année 1577, le cinquième édit de pacification. De Biſſy, qui faiſait partie du conſeil d'Etat, prit certainement part à cet acte de tolérance.

(2) Mss. de la Bibliothèque du Louvre, à Paris, déjà cité.

puis juſtement dire de lui ce qu'Ovide avoit dit autrefois de ſi bonne grace dans un autre ſens :

Omnia Pontus erat.

« Pontus dans la ſcience étoit tout, ou du moins il y étoit tout ce qu'il vouloit être ; la connoiſſance parfaite qu'il eut des lettres humaines, & ſurtout de la poéſie françoiſe, lui fit tenir un notable rang parmi cette illuſtre pléiade des ſept grands poètes de ſon temps. La haute intelligence qu'il eut de tous les points de la philoſophie humaine & divine le fit conſidérer parmi nous & révérer en France avec autant de reſpect que, durant le ſiècle précédent, toute l'Italie révéroit les Politian, les Marcile Ficin, les Pic de la Mirandole ; & dans les ſacrés myſtères de la théologie, il n'y eut point de docteur de ſon temps qui les sût démêler avec plus de clarté & de plus grande & rare ſuffiſance...

« ..... Après qu'il eut dignement exercé cette honorable dignité d'Evêque & de comte de Chalon, il s'en démit... entre les mains de Cyrus Tyard, ſon neveu, pour vivre paiſiblement dans l'agréable & ſolitaire maiſon de Bragny en Bourgogne, que ſes ancêtres lui avoient laiſſée (1).

« Ce fut là qu'il ſe remit à feuilleter ſes livres plus

(1) Colletet commet ici quelques erreurs d'hiſtoire locale & de chronologie. Il eſt facile de les rectifier en liſant cette étude. La ſeigneurie de Bragny n'était pas un ancien patrimoine de la maiſon de Tyard, elle fut apportée en dot, par Guillemette de Montgomery, au frère de Pontus de Tyard, en 1553 (*vide ſupra*, p. 56).

que jamais, & à compoſer des ouvrages ſérieux & bien dignes de l'immortalité... »

Comment, au lieu de cette immortalité qui leur avait été promiſe tant de fois, les ouvrages de Pontus de Tyard n'ont-ils reçu que l'oubli? Cet oubli, choſe bien triſte à dire, eſt peut-être, moins le fait de l'épuration du goût, de la transformation de notre langue & de l'immenſe progrès des ſciences que de l'imperfection de la nature humaine?

Rabelais cache ſon manteau de philoſophe & ſa robe doctorale ſous le coſtume groteſque d'un bouffon, & la foule rit & l'écoute. Il enfouit les perles de ſa ſcience dans un fumier immonde couvert de ronces, & chacun y fouille avec ardeur ſans craindre de ſe ſalir ou de ſe piquer (1).

(1) Nous n'avons pas à nous défendre d'attaquer le mérite de Rabelais, perſonne ne le conteſte; ce n'eſt pas de ce côté que ſes critiques s'adreſſent. — Rabelais vécut aſſez (juſqu'en 1553) pour connaître les poètes de la pléiade, & particulièrement Ronſard, Du Bellay, le neveu du cardinal protecteur & admirateur de Rabelais, & Pontus de Tyard avec leſquels il fut lié d'amitié. Pontus faiſait grand cas de Rabelais. Il n'était pas homme a s'en tenir aux *joyeux titres d'aucuns livres* de ce grand rieur; il ouvrit le livre & il reconnut « que la drogue dedans contenue valait mieux que ne promettait la boîte ». Il rompit l'os & ſuça la moelle, ſuivant le conſeil de Rabelais lui-même. Auſſi, quand celui-ci fut attaqué par ſes ennemis juſque dans ſon nom, qu'ils lui imputaient à injure en le faiſant dériver des mots latins *rabie* & *leſus*, comme qui dirait mordu par un chien enragé, on vit de Tyard ramaſſer cette arme de l'érudition, qui lui était ſi coutumière, & battre les ennemis de Rabelais ſur leur propre terrain en tirant l'étymologie de ſon nom de deux mots hébreux qui ſignifiaient MAITRE MOQUEUR. Les étymologiſtes ne ſont pas tous les jours auſſi heureux ou auſſi habiles que le fut De Tyard en cette occaſion (V. P. de Tyard : *De recta nominum impoſitione, verbo* RABELESIUS, p. 27), & *Notice hiſt.*

Montaigne, le ſceptique, l'honnête égoïſte, dont la ſcience ſuperficielle ne pourſuit aucune ſolution, — « Que ſais-je? » — jette négligemment ſes idées, ſes doutes, ſur des feuilles volantes interprètes de cette philoſophie inſouciante & perſonnelle dont les ſectaires ſe recrutent, chaque jour, à travers nos ſociétés ballottées par les flots des révolutions décevantes, & les ſiècles ſuivants ramaſſent ces feuilles & en font un livre que tout le monde lit.

Pontus de Tyard s'adreſſe à un homme type de la perfection, à un homme régéneré par le double baptême de la religion & de la ſcience, à un homme qui s'étudie dans la création tout entière dont il eſt

ſur la vie & les ouvrages de F. Rabelais, par L. Jacob, bibliophile, p. LIII-IV, in *OEuvres de F. Rabelais*, édit. Charpentier. Paris, 1841. — « Un des hommes qui ont le mieux connu & aimé Rabelais », répéterons-nous après M. Henri Martin, M. Eugène Noël (qui a pouſſé la modeſtie & l'amour de ſon ſujet juſqu'à s'adreſſer à nous pour obtenir quelques renſeignements ſur la vie médicale de Rabelais), a prononcé ſur cet écrivain unique, un mot auſſi délicat que vrai : « L'influence de la femme a manqué ſur cette vie » — Nous rappelons ici cette appréciation à cauſe de ſon mérite intrinſèque, & auſſi parce que ce mérite reſſort davantage à côté des écrits de Pontus de Tyard, qui accorde à la femme ſa véritable place en la proclamant l'égale de l'homme, & qui va même juſqu'à lui donner la ſuprématie ſur celui-ci. Les belles, honnêtes & doctes dames, qui jouent un ſi grand rôle dans ſes diſcours philoſophiques, y ſont là « comme une preuve certaine, dit-il, que la femme ne doit céder à l'homme en aucune perfection » (*Second Curieux*, fol. 289; voir auſſi *Solitaire Premier*, fol. 22 & 32).

Nous n'avions pas ſignalé ce côté remarquable de la philoſophie de Pontus de Tyard, c'était une omiſſion grave. Qui croirait que Bodin, dans ſa *République*, maintient l'infériorité relative des femmes? Etrange contre-ſens dans un livre qui a un but moral & civiliſateur & dans un ſiècle où les femmes exercèrent une ſi grande influence ſur la politique, la littérature & les mœurs!

l'abrégé, à un homme, enfin, qui ſait beaucoup, mais qui veut ſavoir encore, parce qu'il a foi en lui & en Dieu ; & Pontus de Tyard ne trouve point de lecteurs !...

APPENDICE.

I. En quelle année Pontus de Tyard eſt-il venu au monde? — II. Quelle eſt l'orthographe du nom de Tyard? — III. Pontus de Tyard eſt-il l'introducteur du ſonnet en France? — IV. Quel a été le ſort de la Bibliothèque de Pontus de Tyard?

I.

DANS un pays comme le nôtre, qui fut ſi longtemps en proie aux fureurs de la guerre étrangère & inteſtine, on ne ſaurait retrouver dans une paroiſſe de campagne, ni dans la chapelle ou dans les archives d'un petit manoir féodal un acte de baptême datant de plus de trois cents ans. Chacun ſait les

dévaſtations qu'eſſuyèrent, au XVIe ſiècle, Mâcon & Chalon où Pontus de Tyard habita. Le château de Biſſy, ſon berceau, fut pris & ſaccagé en 1591, enfin celui de Bragny, où il avait raſſemblé l'une des plus riches bibliothèques de l'époque, fut incendié, en 1636, par l'avant-garde de l'armée de Galas qui venait de s'emparer de la petite ville de Verdun.

Tous les documents originaux relatifs aux premières années de Pontus de Tyard ont péri dans ces différents déſaſtres, & Pontus ne nous ayant pas appris la date de ſa naiſſance, nous ſommes forcé de la demander à ſes biographes. C'eſt là une cruelle néceſſité pour un hiſtorien qui aime la vérité & l'exactitude, qui redoute l'erreur ſi familière aux faiſeurs de biographies ; on en verra une preuve dans la diſſidence qui exiſte entre eux ſur l'époque de la naiſſance de Pontus, que j'ai eſſayé de préciſer pour la première fois.

Le marquis de Tyard, ſavant eſtimable de la famille de Pontus & ſon hiſtorien, ayant fixé cette naiſſance à l'année 1520, je crois devoir expoſer les motifs qui m'ont déterminé à contrôler, puis à rejeter cette date. En faiſant naître Pontus tantôt au mois d'août, tantôt au mois d'avril (p. 3 & 107), en ſe trompant ſur le quantième de ſa mort, qu'il fixe au 3 ſeptembre (p. 61 & 107), tandis qu'elle arriva le 23, en négligeant d'indiquer la ſource où il a puiſé cette date de 1520, & ſurtout de reprendre les auteurs qui avaient donné des dates différentes de la ſienne, enfin en ne ſpécifiant pas l'âge auquel mourut Pontus, comme pour éviter une difficulté,

le marquis de Tyard a privé ſon livre, par cette abſence de critique, de l'autorité qui devait en être l'apanage. Ce livre n'eſt donc plus pour nous qu'une biographie ordinaire, c'eſt-à-dire entachée d'erreurs plus ou moins nombreuſes.

Pour vérifier cette date, fort conteſtable, de 1520, nous en prendrons une autre que l'on peut regarder comme certaine, non par le motif qu'elle eſt donnée par le marquis de Tyard & la plupart des auteurs anciens qui ont fait mention de Pontus, mais parce que je l'ai établie d'après un document authentique, l'acte de publication du teſtament de Pontus de Tyard par Me Chrétien de Macheco, conſeiller du roi, & lieutenant au bailliage de Dijon, ſiége & reſſort de Nuits, le ſamedi 29e jour du mois d'octobre 1605, trente-ſix jours après la mort de Pontus. S'il fût venu au monde en 1520, il eût vécu 85 ans; or, cet âge ne lui a été donné par perſonne. Le plus grand nombre des biographes & des hiſtoriens fixent la durée de ſon exiſtence à 84 années. Parmi les meilleures autorités en faveur de cet âge, nous citerons Etienne Paſquier, ami de Tyard, Jacques Guijon, ſon compatriote & ſon contemporain (1), Claude Perry, hiſtorien de Chalon, où il naquit trois ans avant la

(1) Né à Autun en 1542, mort en 1625. Dans le Recueil des œuvres diverſes des quatre frères Guijon donné par Philibert de La Mare (Divione, *apud Philibertum Chavance*, 1658, in-4), on trouve, à la page 226, une pièce curieuſe en vers latins, par Jacques Guijon, en l'honneur de Pontus de Tyard, mort depuis peu, & au bas de laquelle ſont indiqués ſon âge ainſi que la date & le lieu de ſa mort. Cette pièce eſt adreſſée « AD CYRVM THYARDAEVM CABILONENSEM EPISCOPVM EX FRATRE FILIVM ».

mort de Pontus, enfin l'épitaphe de ce dernier placée dans la cathédrale de cette ville par les ſoins de Cyrus de Tyard, ſon neveu & ſon ſucceſſeur ſur le ſiége épiſcopal de Chalon.

Avec ces deux nombres 1605 & 84, mort & âge de Pontus, nous trouvons pour le milléſime de ſa naiſſance 1521, auquel nous nous arrêtons. Cette même date a été adoptée par Baillet, Papillon, Courtépée, Marin, Peignot, Girault, &c.

Nous paſſerons ſous ſilence d'autres dates qui ſont fournies par Scévole de Sainte-Marthe, qui fait mourir de Biſſy à 83 ans; par La Croix du Maine, qui le dit âgé d'environ 60 ans, en 1584, & par le portrait publié à Lyon, en 1555, où il eſt repréſenté âgé de 31 ans; ce ne ſont là que des approximations. Ce portrait lui-même ne donne aucun renſeignement précis; car, quoique publié en 1555, il a pu être gravé trois ou quatre années auparavant.

A moins de ſuivre aveuglément les traces incertaines de tous les biographes de Pontus de Tyard, il nous eſt impoſſible d'oublier un témoignage d'un grand poids qui, malheureuſement, vient obſcurcir la queſtion que nous avions éclairée, c'eſt celui d'un portrait de Pontus de Tyard gravé de ſon vivant par Thomas de Leu, en 1577, *Tyard étant âgé de 54 ans*. D'après ce document important, Pontus ſerait né, non plus en 1520 ou 1521, mais en 1523, & ſerait mort à 82 ans; par conſéquent, de toutes les dates indiquées par les auteurs & les titres hiſtoriques, aucune ne ſe trouverait exacte, pas même les nôtres, auxquelles nous nous tiendrons cependant.

A Monsr moy neveur
Monsr de Villars

Monsieur mon neveur Jay grand regret, d'estre si long
tems privé des moyens de vous voir, cependant la
privation de ce contentement mon accoret le desir
Je croy que vous verres mon neveur Mons.r de
Tyard qui fait un voyage assés difficile Je
vous prie s'il vous emploie de quelque chose
pour ayder a son voyage ~~pour~~ l'en vouloir
secourir et me tenir en vos bonnes graces
a la sale ce premier de l'an 1593

— Vostre plus affectionné oncle a
vous faire service Pontus de Tyard
E de Chalon

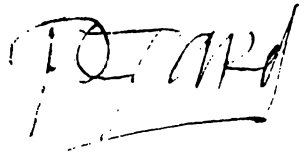

Signature de Pontus de Tyard appofée au bas du contrat de mariage de Diane de Tyard, fa nièce, avec René de Foudras, paſſé le premier mai 1576, au château de Bragny. (Voyez p. 92, note 2.)

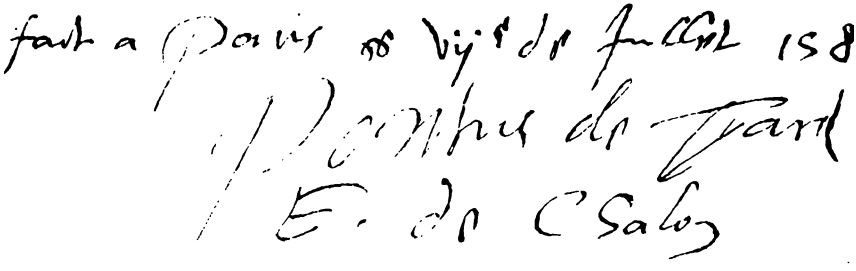

Ecriture de Pontus de Tyard, d'après un billet d'une fomme de 250 écus, fait à Paris, à M. de Villars-La-Faye, le 7e de juillet 1586.

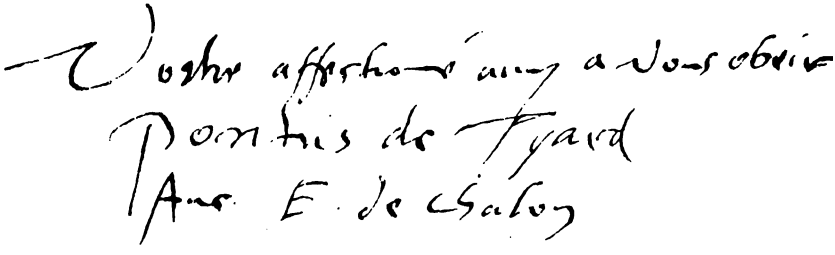

Ecriture de Pontus de Tyard, âgé de 81 ans, d'après une lettre à fon fermier de Biffy, en date du jour de la Saint-Jean 1602.

(*Autographes Bourguignons, Collect.* J.-P.-ABEL JEANDET.)

II.

L'orthographe à laquelle nous avons donné la préférence pour le nom de Tyard n'eſt pas celle qui a prévalu ; mais, dans un travail ſpécialement conſacré à Pontus de Tyard, nous n'avons pas cru pouvoir écrire ſon nom autrement que lui-même l'écrivit invariablement.

Ceux qui ſe ſont livrés à l'intéreſſante étude des noms de famille, ont pu acquérir la certitude qu'il n'exiſte point de règles fixes pour l'orthographe de ces noms. Ainſi, de la manière différente dont le même nom propre eſt écrit, on ne ſaurait tirer aucune preuve, comme on le fait généralement, pour ou contre la parenté de ceux qui le portent. Les pièces que j'ai recueillies à l'appui de cette aſſertion, ou pour mieux dire de ce fait, ſont trop nombreuſes pour que je les produiſe ici ; je m'en tiendrai à ce qui regarde la famille de Tyard.

TYARD eſt preſque toujours écrit de cette manière en tête des divers ouvrages de notre auteur imprimés de ſon vivant, ſoit à Lyon, ſoit à Paris ; cependant nous trouvons ce même nom écrit, alternativement, avec ou ſans *h* (*Thyardeus* ou *Tyardeus*) en tête du petit poème *De Celeſtibus Aſteriſmis* (1573).

Vingt ſignatures de Pontus de Tyard appoſées par lui de 1570 à 1602, ſignatures qui ont paſſé ſous nos yeux & dont nous poſſédons quelques-unes, tranchent la queſtion pour ce qui regarde

Pontus. Mais ſon père, perſonnage inſtruit, ſignait ſon nom différemment & le terminait par un *t* (*Tyart*). Néanmoins, l'orthographe qui domina dans la famille fut celle adoptée par Pontus de Tyard (*ſic*). Ses neveux Héliodore & Cyrus, ſes petits-neveux Pontus & Louis la ſuivirent ainſi que tous les membres de la branche des Tyard de Bragny juſqu'en 1745. Peu après, le marquis de Tyard, qui avait d'abord ſigné comme Pontus, ajouta une *h* & adopta définitivement cette orthographe dans ſon *Hiſtoire de Pontus de Thyard* (*ſic*).

Tandis que deux fils du comte de Biſſy, le bailli & le cardinal, écrivaient ainſi leur nom (*Thyard*), leur père & l'un de ſes autres fils ſignaient comme Pontus, *Tyard* (Autographes des années 1639, 1690 & 1699). D'un autre côté, ce même cardinal faiſait imprimer ſon nom ſans *y* (*Thiard*), dans un mandement de 1734, & en tête de ſon *Expoſition de la doctrine catholique* publiée la même année.

Malgré l'ouvrage du marquis de *Thyard*, qui devait faire autorité dans la famille, Mme la comteſſe de la Magdeleine, ſa ſœur, le comte de Biſſy & le général comte de *Thiard*, fils de celui-ci, dont les noms étaient écrits *Thyard* dans cet ouvrage, ſignèrent THIARD. C'eſt ainſi que ſigne encore aujourd'hui Mme la marquiſe d'Eſtampes, digne héritière de ce noble nom.

Nous pourrions multiplier ces exemples de variations dans l'orthographe du nom de Tyard, & citer, entre autres documents, un décret du 23 octobre 1806, par lequel l'empereur Napoléon Ier nomme

M. de *Thiars* (*ſic*) commandant de la place de Dreſde; mais ces citations deviendraient faſtidieuſes.

Il nous reſte à ſignaler une particularité remarquable, c'eſt que nous avons trouvé l'orthographe moderne du nom de Thiard (*ſic*) dans pluſieurs documents anciens des années 1553 & 1558, & dans un ouvrage publié à Lyon en 1578 & 1581.

III.

Avant de refermer, pour toujours peut-être, le livre des poéſies de Pontus de Tyard, nous reprendrons une petite queſtion qui a été réſolue un peu légèrement par Etienne Paſquier au XVIe ſiècle, & par M. Sainte-Beuve au XIXe; c'eſt la queſtion de priorité pour l'introduction du ſonnet en France.

Nous n'oſerions pas dire comme Boileau :

« Un ſonnet ſans défaut vaut ſeul un long poëme. »

Mais le cas que ce régent du Parnaſſe faiſait du ſonnet & la place qu'il occupe dans les poéſies du XVIe ſiècle juſtifient ce nouvel examen des titres de nos poètes qui paſſent pour nous avoir doté du ſonnet.

« Ronſard, dit Etienne Paſquier, donnait à Pontus de Tyard l'honneur d'avoir été le premier introducteur des ſonnets en cette France, mais il s'abuſait; celui qui le premier apporta l'uſage des ſonnets fut Du Bellay. L'*Olive* courait la France *deux* ans, voire *trois* ans avant les *Erreurs amoureuſes* de Tyard ».

Pontus. Mais ſon père, perſonnage inſtruit, ſignait ſon nom différemment & le terminait par un *t* (*Tyart*). Néanmoins, l'orthographe qui domina dans la famille fut celle adoptée par Pontus de Tyard (*ſic*). Ses neveux Héliodore & Cyrus, ſes petits-neveux Pontus & Louis la ſuivirent ainſi que tous les membres de la branche des Tyard de Bragny juſqu'en 1745. Peu après, le marquis de Tyard, qui avait d'abord ſigné comme Pontus, ajouta une *h* & adopta définitivement cette orthographe dans ſon *Hiſtoire de Pontus de Thyard* (*ſic*).

Tandis que deux fils du comte de Biſſy, le bailli & le cardinal, écrivaient ainſi leur nom (*Thyard*), leur père & l'un de ſes autres fils ſignaient comme Pontus, *Tyard* (Autographes des années 1639, 1690 & 1699). D'un autre côté, ce même cardinal faiſait imprimer ſon nom ſans *y* (*Thiard*), dans un mandement de 1734, & en tête de ſon *Expoſition de la doctrine catholique* publiée la même année.

Malgré l'ouvrage du marquis de *Thyard*, qui devait faire autorité dans la famille, Mme la comteſſe de la Magdeleine, ſa ſœur, le comte de Biſſy & le général comte de *Thiard*, fils de celui-ci, dont les noms étaient écrits *Thyard* dans cet ouvrage, ſignèrent THIARD. C'eſt ainſi que ſigne encore aujourd'hui Mme la marquiſe d'Eſtampes, digne héritière de ce noble nom.

Nous pourrions multiplier ces exemples de variations dans l'orthographe du nom de Tyard, & citer, entre autres documents, un décret du 23 octobre 1806, par lequel l'empereur Napoléon Ier nomme

M. de *Thiars* (*ſic*) commandant de la place de Dreſde; mais ces citations deviendraient faſtidieuſes.

Il nous reſte à ſignaler une particularité remarquable, c'eſt que nous avons trouvé l'orthographe moderne du nom de Thiard (*ſic*) dans pluſieurs documents anciens des années 1553 & 1558, & dans un ouvrage publié à Lyon en 1578 & 1581.

III.

Avant de refermer, pour toujours peut-être, le livre des poéſies de Pontus de Tyard, nous reprendrons une petite queſtion qui a été réſolue un peu légèrement par Etienne Paſquier au XVIe ſiècle, & par M. Sainte-Beuve au XIXe; c'eſt la queſtion de priorité pour l'introduction du ſonnet en France.

Nous n'oſerions pas dire comme Boileau :

« Un ſonnet ſans défaut vaut ſeul un long poëme. »

Mais le cas que ce régent du Parnaſſe faiſait du ſonnet & la place qu'il occupe dans les poéſies du XVIe ſiècle juſtifient ce nouvel examen des titres de nos poètes qui paſſent pour nous avoir doté du ſonnet.

« Ronſard, dit Etienne Paſquier, donnait à Pontus de Tyard l'honneur d'avoir été le premier introducteur des ſonnets en cette France, mais il s'abuſait; celui qui le premier apporta l'uſage des ſonnets fut Du Bellay. L'*Olive* courait la France *deux* ans, voire *trois* ans avant les *Erreurs amoureuſes* de Tyard ».

D'après M. Sainte-Beuve, c'eſt à Mellin de Saint-Gelais qu'on doit l'introduction du ſonnet chez nous. « Du Bellay, dit-il, reconnaît que Mellin eſt le premier des poètes français qui en ait compoſé (ouv. cité, p. 35). »

Entre ces témoignages de Ronſard d'une part, de Paſquier & de M. Sainte-Beuve de l'autre, nous ſommes aſſez embarraſſé pour nous prononcer. Cependant, en voyant le ſavant Paſquier ſe tromper, comme nous allons le prouver, nous pouvons, ſans faire injure à M. Sainte-Beuve, préférer à ſon témoignage, même dans une queſtion littéraire du XVIe ſiècle, celui de Ronſard, qui s'exprime en ces termes dans une élégie à Jean de la Péruſe :

. . . . . .
Preſque d'un temps le même eſprit divin
Deſſommeilla Du Bellay l'Angevin,
Qui doucement, ſur ſa lyre d'ivoire
Acquit en France une éternelle gloire
. . . . . .
Longtemps devant d'un ton plus haut que lui
Tyard chanta ſon amoureux ennui.
. . . . . .

(Voir Ier liv. des Poèmes, *OEuvres de Ronſard*, t. II, édit. 1623.)

Il faut ſe tenir en garde contre ces dates que les auteurs donnent d'après des ſouvenirs lointains. Ainſi l'exact Etienne Paſquier s'eſt trompé de ſept ans au ſujet de la nomination de Pontus de Tyard à l'évêché de Chalon, qu'il porte à l'année 1571. Sa mémoire n'a pas été plus fidèle dans la queſtion du ſonnet.

Non-ſeulement l'*Olive ne courut pas* la France *deux* ou *trois* ans avant les *Erreurs amoureuſes*, mais leur publication précéda d'un à deux ans celle de l'*Olive*, qui ne vit le jour qu'à la fin de 1550. Le premier recueil des poéſies de Du Bellay eſt dédié à la ſœur de Henri II, au mois d'octobre 1549; la dédicace du premier livre des *Erreurs* de Pontus eſt de 1548, & nous ſavons de plus que la compoſition de ce livre remonte à 1543 environ. De Tyard, ayant précédé Du Bellay, n'a donc pu prendre modèle ſur lui. Quant à la priorité de Mellin de Saint-Gelais, plus âgé que Pontus d'une trentaine d'années & que Du Bellay de trente-trois ans, elle ſemble toute naturelle. Cependant elle n'eſt pas facile à établir ſur titres, car ſes poéſies ne furent publiées qu'après ſa mort arrivée en 1558, neuf ans après la publication des Sonnets de Pontus. On trouve, à la vérité, dans Mellin un ſonnet ſous la date de 1548, mais à cette date le premier livre des *Erreurs amoureuſes* était déjà compoſé.

Nous nous croyons donc fondé à tenir pour irrécuſable le témoignage de Ronſard, lorſqu'il attribue à Pontus de Tyard l'introduction du ſonnet dans notre poéſie. M. Sainte-Beuve s'eſt un peu avancé, ce nous ſemble, lorſqu'il a écrit, à l'occaſion du ſonnet: « Du Bellay eſt *inconteſtablement* le premier qui fit fleurir le genre, & qui greffa la bouture florentine ſur le chêne gaulois. » Du reſte, pour que cette charmante phraſe ſoit irréprochable, il n'y a qu'un nom à changer, c'eſt celui de Du Bellay auquel il faut ſubſtituer celui de Tyard.

IV.

On s'intéreſſe à la vie & à la mort d'un auteur, à l'exiſtence d'un édifice muet & inanimé ; le ſort de ces monuments intellectuels dans leſquels vivent & ſe conſervent les manifeſtations de l'eſprit humain, n'a pas moins de droits à notre ſollicitude ; voilà pourquoi j'ai écrit ce chapitre.

A la ſuite des œuvres de Pontus de Tyard, je crois devoir placer ſa bibliothèque, monument du culte de ce ſavant pour les *ſaintes lettres*, comme diſait Amyot.

J'ai été aſſez heureux pour découvrir une ébauche de catalogue d'une partie de ce riche dépôt. J'ai pu voir dans le choix & dans la variété des livres qui le compoſaient une nouvelle preuve des connaiſſances & des études profondes, ainſi que de l'eſprit philoſophique & véritablement chrétien de notre évêque. Nommer toutes les pièces rares & curieuſes de ce tréſor bibliographique n'eſt plus poſſible aujourd'hui ; le ſouvenir même de leurs titres a péri ! Parmi celles que nous connaiſſons, nous citerons ſeulement la collection des *Bibles hébraïques* du célèbre Chriſtophe Plantin, avec les remarques, gloſſaires & commentaires de Vatable, d'Arias Montanus & de François Lucas, de Bruges, & ſurtout la magnifique *Polyglotte* ou *Bible royale*, imprimée à Anvers, en 1572 ; la *Bible* éditée par Robert Eſtienne, en 1545 ; le *Nouveau Teſtament*, avec les notes de Théodore de Bèze ; la plupart des écrits de Calvin, & entre autres, l'*Inſtitution de la Religion chrétienne* ; les divers *Commentaires* d'OEco-

lampade ſur les Livres ſaints; un grand nombre de livres hébreux, la *Grammaire* & le *Dictionnaire* de Sébaſtien Munſter, ſurnommé l'*Eſdras* de l'Allemagne; les *Pſaumes* en grec, en hébreu, en arabe, en chaldéen; une ſuite des Pères & des docteurs de l'Egliſe, d'hiſtoriens ſacrés & profanes, &c., &c.

Tous les hiſtoriens bourguignons, interprètes d'une tradition fidèle, ſont d'accord ſur l'importance de cette bibliothèque; mais ſi nous les interrogeons ſur ſa deſtinée, ils ne nous fourniſſent que des renſeignements incertains & contradictoires. Suivant le P. Perry, « elle fut miſérablement diſſipée lorſque les ennemis, après la levée du ſiége de Dole, ſurprirent la ville de Verdun & le château de Bragny » (*Hiſtoire de Chalon*, p. 414). Ce témoignage d'un hiſtorien contemporain a été généralement accepté. L'abbé Courtépée (*Deſcription de Bourgogne*, article *Bragny-ſur-Saône*), & le marquis de Tyard (ouv. cité) le reproduiſent textuellement. Béguillet (*Hiſtoire des guerres des deux Bourgognes*, 2e partie, p. 21) s'exprime en ces termes: « La bibliothèque de ce grand homme (Pontus de Tyard), l'une des plus conſidérables d'alors, faiſait l'une des principales richeſſes de ce château, qui fut entièrement conſumé par les flammes; on regretta ſurtout un grand nombre d'ouvrages manuſcrits de ce ſavant évêque (1). »

(1) Cette perte irréparable eſt certaine. Nous avons retrouvé les titres de quatre ouvrages manuſcrits de Pontus de Tyard qui ſont inconnus : I. *Ponti Thyardæi inveſtigatio thematis in ſex Pſalmos Davidis hebraïcos* (Ancienne bibliothèque du préſident Bouhier; —Papillon); II. *Les Aſtronomiques*, poème en vers français (*vide ſupra*, chap. IV, p. 88); III. *L'Eccléſiaſte*; IV. *Les Devoirs d'un bon*

Mais voici que l'érudit C.-X. Girault, après avoir répété que « la bibliothèque de Pontus de Thiard fut livrée aux flammes (1) », nous dit, dans ſes *Eſſais hiſtoriques ſur Dijon* (p. 365-66), « que Jean Bouhier avait acheté, en 1642, la bibliothèque de Ponthus & Cyrus de Thyard, dont il forma le noyau de cette première collection que les Bouhier ſe plurent à augmenter... » Cette nouvelle verſion, ſi différente de la première, en prit la place & fut reçue, ſans aucun contrôle, par l'un de nos plus ſavants bibliographes, Gabriel Peignot, qui ſe contente de ſubſtituer à la date exacte de 1642, celle de 1662, & d'ajouter que Cyrus de Tyard *conſerva* & augmenta la bibliothèque de ſon oncle. Cyrus conſervant une bibliothèque dévorée par les flammes, nous fournit un piquant échantillon de la critique des bibliographes. De là, l'embarras de ceux qui ont voulu éclaircir cette queſtion. M. Harmand, dans ſon intéreſſante notice ſur la bibliothèque de Troyes, dont il eſt conſervateur, adopte la verſion de Peignot, ſauf quelques variantes importantes qu'il doit avoir puiſées dans le *Traité des Bibliothèques* du P. Jacob, de Chalon-ſur-Saône : « Il (Jean Bouhier, fils d'Etienne) acheta en 1662 (*ſic*), dit M. Harmand, *toute la partie* théologique de la célèbre bibliothèque raſſemblée par les ſoins de deux évêques de Chalon-ſur-Saône, Ponthus & Cyrus

prédicateur. — Ces deux derniers ouvrages ſont annoncés par Pontus de Tyard, à la fin de ſa lettre à Philippe Robert, comme devant paraître prochainement.

(1) *Déſaſtres cauſés par l'armée de Galas dans le duché de Bourgogne, en 1636; Annuaire de la Côte-d'Or*, 1821, pag. 405, in-12.

de Thiard de Biſſy. Le premier, contemporain de Ronſard, eſt un des ſept aſtres de la fameuſe pléiade... Elevé ſur le ſiége épiſcopal de Chalon-ſur-Saône en 1578, il réſigne ſon évêché, ſeize ans après, en faveur de ſon neveu Cyrus, *à qui il laiſſe en même temps* ſa bibliothèque. Augmentée par les ſoins de ce dernier, elle vint, à ſa mort, accroître le noyau d'une bibliothèque qui depuis eſt devenue célèbre. »

En rapprochant ce paſſage de celui de Courtépée dans l'article *Chalon*, où il ſemble oublier ce qu'il a écrit à l'article *Bragny*, on entrevoit la ſolution de ce nœud gordien hiſtorique. « Il (Pontus de Tyard), dit Courtépée, avait raſſemblé une riche collection de livres *qu'il laiſſa* à ſon neveu Cyrus, *après la mort duquel* elle fut acquiſe par le biſaïeul du préſident Bouhier... Cependant, du temps de Galas, la moitié des livres de Pontus fut perdue. »

Nous allons, à notre tour, raconter, d'après des renſeignements authentiques & inédits, quel fut le ſort de la bibliothèque de Pontus de Tyard (1).

Pontus de Tyard ne laiſſa pas ſa librairie, comme on diſait alors, à ſon neveu & ſucceſſeur Cyrus, mais à ſes deux petits-neveux Pontus & Louis de Tyard, ainſi qu'on l'a vu dans ſon teſtament (ch. IV, § VI).

(1) Traités, accords & tranſactions entre noble ſieur révérend meſſire Cyrus de Tyard, conſeiller du roy en ſon conſeil d'Etat, évêque de Chalon, d'une part, & nobles Pontus & Louis de Tyard, ſes neveux, ſeigneurs de Biſſy & de Bragny, d'autre part. Le premier de ces traités fut paſſé, au châtel de Bragny, le 19e jour de février 1609, pardevant Me Ytaſſe Pyot, notaire royal à Verdun ; le deuxième, au châtel de la Salle, appartenant audit évêque, pardevant Me Jacques Bacot, notaire royal à Verdun, le 1er du mois de janvier 1623.

Le nouvel évêque de Chalon n'hérita ni de la ſollicitude, ni du déſintéreſſement de Pontus pour ſes neveux, mais il leur intenta un procès qu'il gagna. Cependant, « à la prière d'aucuns gentilshommes leurs parents & amis, qui lui repréſentèrent le nombre d'enfants des ſieurs de Biſſy & de Bragny, l'incommodité qu'un partage de biens leur apporterait, & l'altération de l'amitié & du reſpect qui en pourrait être la ſuite », le révérend évêque revint à des ſentiments plus conformes à ſon état, & conſentit à traiter à l'amiable avec ſes neveux. Ceux-ci, pour l'indemniſer d'une ſomme de 900 livres qu'il avait été condamné à payer à MM. de Saint-Vincent de Chalon, lui cédèrent « un globe mouvant, une horloge de cuivre, une montre en un verre de criſtal & *les livres de théologie* du feu S^r^ évêque de Chalon. »

Les deux frères, ayant procédé enſuite à un partage des meubles & immeubles de leurs père & mère & de leur grand-oncle, Louis de Tyard, ſeigneur de Bragny, eut dans ſon lot « *le reſte des livres* du feu S^r^ évêque de Chalon, ſes inſtruments de mathématiques & ſes cartes. » Après la mort de Cyrus de Tyard, arrivée en 1624, ſes neveux recueillirent ſon héritage. La plus grande partie de ſes livres échut à Pontus, ſeigneur de Biſſy, & une autre portion à Louis de Tyard, ſeigneur de Bragny, qui la réunit à l'ancienne bibliothèque du ſavant évêque. Douze ans après, les ſoldats de l'empereur d'Allemagne réduiſaient en cendres ce tréſor littéraire (1).

(1) Nous poſſédons un procès-verbal dreſſé le 9 ſeptembre 1636, par Me Jean Belot, notaire royal de Verdun, châtelain ordinaire en

Le lot de Pontus de Biſſy, compoſé particulièrement des livres théologiques de ſon grand-oncle & des ouvrages divers que Cyrus y avait ajoutés, fut dépoſé dans le château de la ville de Seurre, où il échappa aux déſaſtres de la guerre, cette ennemie implacable de la ſcience, de la civiliſation & de l'humanité. C'eſt ce précieux débris des bibliothèques des évêques Pontus & Cyrus de Tyard qui fut acheté, en 1642, par l'aïeul de l'illuſtre préſident Bouhier, dont la bibliothèque forme aujourd'hui l'une des principales richeſſes de la ville de Troyes.

(Voyez : L. Jacob, *Traité des Bibliothèques*, pag. 629; — Mémoire de M. le préſident Bouhier ſur ſa bibliothèque, pag. 45-46, in *Commentarius de vita & ſcriptis Joannis Buherii, &c. ſcribente Franciſco Odino, Soc. J. Presbytero*, Dijon, P. Deſaint, 1746, in-4; — G. Peignot, *Souvenirs relatifs à quelques bibliothèques particulières des temps paſſés*, 1836; — Harmand, *Notice ſur la Bibliothèque de Troyes*, Troyes, Bouquot, 1844, in-8, & *Annuaire de l'Aube*, 1845.)

la juſtice de Bragny, conſtatant que le village & le château de Bragny furent entièrement brûlés par l'armée de l'empereur, le 21 du mois d'août 1636. Parmi les pertes conſidérables qu'éprouva le ſeigneur de Bragny (Louis de Tyard), on ſignale « principalement ſa bibliothèque dans laquelle il y avait des livres rares & curieux qui étaient tombés audit ſeigneur par la ſucceſſion de MM. Pontus & Cyrus de Tyard, ſes oncles, derniers évêques de Chalon. »

RESUME CHRONOLOGIQUE

DE LA

VIE RELIGIEUSE, POLITIQUE, LITTERAIRE ET PRIVEE

DE

PONTUS DE TYARD

(1521 — 1605)

CONTENANT QUELQUES NOUVEAUX ECLAIRCISSEMENTS BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES.

1521. — Naiſſance de Pontus de Tyard au château de Biſſy-ſur-Fley, bailliage de Mâcon & diocèſe de Chalon-ſur-Saône.

1537. — Pontus de Tyard va terminer ſes études en l'Univerſité de Paris. Le vingtieme jour de novembre de cette même année, Jehan d'Eſtouteville, chevalier, ſeigneur de Villebon, La

Gaſtine, Bois-Landry, &c., capitaine & bailli de Rouen, conſeiller du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, garde de la prévôté de Paris, & conſervateur des priviléges royaux de l'Univerſité dudit lieu, accorde « à honnête perſonne Pontus de Tyard, écolier juré & étudiant en la dite Univerſité de Paris », des lettres de protection & de ſauvegarde en vertu « des priviléges royaux donnés & octroyés à la dite Univerſité & aux ſuppôts d'icelle. » Par ces lettres, il mande « à tous officiers ou à leurs ſergents, péagiers, gabelleurs, gardes des ponts, portes & autres paſſages, collecteurs de tailles, impoſitions impoſées ou à impoſer, & à toutes autres perſonnes tant en général comme par eſpécial qui par le dit écolier, ou de par lui ſeront requis, & leur fait défenſe de méfaire ni faire méfaire au dit écolier, ſes gens, famille, en corps ni en biens, en aucune manière, ſous peine de cent marcs d'argent d'amende applicable moitié au Roi notre ſire, & l'autre moitié au dit écolier. » Et en ſigne de cette ſauvegarde, afin que perſonne ne puiſſe prétendre cauſe d'ignorance, il eſt ordonné aux dits officiers de mettre les pannonceaux & bâtons royaux ſur les maiſons, manoirs, terres, prés, bois & vignes, & autres héritages & biens du dit écolier s'ils en ſont requis.

Par ces mêmes lettres, l'écolier Pontus de Tyard obtint le privilége de ne pouvoir être obligé de plaider ou défendre ſes droits en aucune autre cour, ni pardevant aucun autre juge du royaume, que ledit ſeigneur d'Eſtouteville, au Châtelet de Paris. (Anciennes archives de la maiſon de Tyard de Biſſy.) — Cette page de la vie de l'écolier Pontus de Tyard méritait d'être conſervée comme un curieux fragment des priviléges dont l'ancienne Univerſité de Paris jouiſſait encore au XVIe ſiècle.

1548. — Pontus de Tyard dédie « à ſa dame » le premier livre de ſes *Erreurs amoureuſes*, qui fut imprimé à Lyon par Jean de Tournes, en 1549, ſans nom d'auteur (1). L'épître dédicatoire eſt terminée par ces mots : « AMOVR IMMORTELLE » qui forment la deviſe de notre jeune & amoureux poète, & que nous retrouvons à la fin de chaque dédicace & de chaque livre de ſes poéſies. Dans la ſuite, le ſavant adoptera cette autre deviſe : « SOLITVDO MIHI PROVINCIA EST » mieux appro-

(1) Jean de Tournes eſt l'un des repréſentants les plus diſtingués de la typographie lyonnaiſe au XVIe ſiècle. « Quelques-unes de ſes éditions, dit M. Monfalcon, conſervateur de la grande Bibliothèque de Lyon, ont acquis une valeur bien ſupérieure à celle des Elzévirs les plus rares & les plus recherchés. Un exemplaire broché de l'édition originale des poéſies de Pernette du Guillet, imprimées en 1545, par J. de Tournes, & qui valait au jour de ſa publication environ 75 centimes, a été payé 1,100 francs. Un autre bibliophile s'eſt trouvé heureux d'acquérir moyennant la ſomme énorme de 700 francs les poéſies de Louiſe Labé, éditées par le même imprimeur en 1555. »

priée à ſon caractère & à la nature de ſes travaux.

1550. — Pontus de Tyard dédie à ſa dame le deuxième livre des *Erreurs amoureuſes*. Il fut imprimé à Lyon avec le premier livre, en 1552. (La Croix du Maine.)

L'abbé Goujet (*Bibliothèque françoiſe*, t. XIV) place cette édition à l'année 1550. Nous ſommes porté à croire qu'il aura pris la date de l'épître dédicatoire pour celle de l'édition.

1551. — Dernier de février. — Jean de Tournes achève d'imprimer « *Léon Hébrieu de l'Amour* », traduit de l'italien par Pontus de Tyard, qui n'y a point mis ſon nom, & ne ſe fait connaître qu'à ſa dame par ſa deviſe « *Amour immortelle* » que l'on trouve à la fin de l'épître dédicatoire placée en tête de chacun des trois dialogues qui compoſent ce livre (2 tomes petit in-8, le premier de 418 pages, le ſecond de 300).

« Le traducteur de ces dialogues (amy lecteur), nous dit l'imprimeur dans un avis, n'ayant en main autre exemplaire que celuy qui fut imprimé ſouz la ſtampe d'Alde, l'an 1545, lequel en maints endroits il ha trouvé corrompu, non ſeulement en tranſpoſition de mots..... mais encore en pluſieurs ſentences dépravées : ha eſté contraint recourir aux auteurs deſquelz Léon... s'eſt aydé en ſon œuvre. Dequoy je t'ay voulu advertir, afin que

ſi pour ton plaiſir tu viens à conférer l'original à ceſte traduction, tu ne luy donnes (à tort) quelque blaſme : & que plus curieuſement tu ſois attentif à congnoître, que ſon labeur n'eſt de petit mérite : combien que la gravité, & difficulté des plus haults points de l'Aſtrologie, des Philoſophies morale & naturelle & autres diſciplines, meſlées avec les plus obſtruſes intelligences de l'antique Mithologie dont ce traité eſt tout plein, ne luy ayent permis de ſe rendre coulant, facile, & delectable, comme ceux qui, à préſent, par leur bien dire, & fluides traductions, enrichiſſent noſtre langue françoiſe.... »

En tête du tome premier, on trouve un ſonnet de Pontus de Tyard « A MAISTRE ANTOINE DU MOULIN, Maſconnois », ſon ami, qui, à ſon tour, adreſſe un ſonnet « AUX DOCTES, HONESTES ET VERTUEUSES DAMES FRANÇOISES », pour leur recommander ces dialogues de l'amour.

1551 (environ). — Pontus de Tyard forme avec Ronſard, Du Bellay, Jodelle, Belleau, Baïf & Dorat la pléiade françaiſe.

1552. — Pontus de Tyard eſt reçu chanoine de l'égliſe cathédrale de Saint-Vincent de Mâcon.

— Publication du *Solitaire Premier, ou Proſe des Muſes*, avec des vers lyriques ſur la fin. Lyon, J. de Tournes. (Philib. Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*)

— Publication du *Solitaire Second, ou Diſcours*

de la muſique. Lyon, Jean de Tournes. — Pour cette édition, nous ſuivons Papillon, ſauf une erreur évidente dans le titre de l'ouvrage. — Mort de Jean de Tyard, ſeigneur de Biſſy, du Suchaut, de Marchiſeul & de la Saule-de-Sailly, lieutenant-général pour le roi aux bailliages du Charolais & du Mâconnais, père de Pontus. Il fut inhumé dans l'égliſe des Frères Prêcheurs de Mâcon.

1553. — Pontus de Tyard eſt nommé protonotaire du Saint-Siége apoſtolique par le pape Paul III.

1554. — Pontus de Tyard dédie à ſa dame le troiſième livre des *Erreurs amoureuſes*, qui parut en 1555 réuni aux deux premiers livres. « Le portrait de celle que le poète aimait, dit l'abbé Goujet, eſt au commencement avec ces mots: « L'ombre de ma vie. »

Le P. Nicéron (*Mém. pour ſervir à l'hiſt. des hommes illuſtres de la République des Lettres*), l'abbé Papillon & le marquis de Tyard ne font point mention de cette édition de 1555; mais la particularité relative au portrait de la dame de Pontus, qui n'a jamais été ſignalée que par l'abbé Goujet, & l'exactitude de ce ſavant, nous portent à admettre l'exiſtence de cette édition.

— En vertu d'un privilége du roi, donné à Paris, le 15 avril 1554, Pontus de Tyard fait imprimer à Lyon, par Guillaume Roville, en 1 vol. in-f° « *L'Hiſtoire d'Hérodian, excellent hiſtorio-*

graphe, traitant de la vie des ſucceſſeurs de Marc Aurèle à l'empire de Romme, tranſlatée du greq en françoys, par Jaques des Contes de Vintemille, Rhodien. » Pontus de Tyard habitait alors la ville de Mâcon.

1555. — Jean de Tournes donne une ſeconde édition, en 1 vol. in-4, du *Solitaire Second, ou Proſe de la muſique.*

Cette édition eſt reſtée inconnue au bibliographe Papillon. Au verſo du titre eſt un portrait de Pontus repréſenté de profil dans un médaillon ; autour de l'encadrement, on lit la deviſe du ſavant & du philoſophe : *Solitvdo mihi provincia eſt ;* au bas eſt cette ſimple inſcription : P. D. T. EN SON AN 31. Nous avons, le premier, ſignalé l'exiſtence de ce curieux portrait que nous poſſédons dans notre *Galerie Bourguignonne*, & dont nous donnons une reproduction exacte en tête de ce volume. On trouvera dans quelques exemplaires de notre livre un autre portrait de Pontus de Tyard gravé, dans la collection des Galeries hiſtoriques de Verſailles, d'après un ancien portrait de famille que Mme la marquiſe d'Eſtampes, née de Tyard de Biſſy, conſerve religieuſement dans ſon château de Pierre en Bourgogne (Saône-&-Loire).

1556. — Pontus de Tyard fait paraître ſon *Diſcours du Temps, de l'An & de ſes parties*, chez Jean de Tournes, à Lyon, en 1 vol. in-8.

1557. 1er juillet. — Pontus de Tyard étant dans

ſon château de Biſſy, dédie à M. de Saint-Antoſt, ſon couſin, premier préſident au parlement de Rouen, un livre intitulé *L'Univers, ou Diſcours des parties & de la nature du monde*, imprimé, cette même année, à Lyon, chez Jean de Tournes & Guil. Gazeau, in-4.

1558. — Première édition de *Mantice, ou Diſcours de la Vérité de divination par Aſtrologie*, à Lyon, chez J. de Tournes & Guill. Gazeau, in-4.

1560. — Pontus de Tyard compoſe un petit poème latin intitulé *De Celeſtibus Aſteriſmis*, en l'honneur de Ronſard, auquel il le dédie (Voyez l'année 1573).

1561. — Noble Claude de Tyard, co-ſeigneur de Biſſy, &c., meurt à Mâcon, en nommant pour « tuteur & adminiſtrateur des corps & biens de ſes enfants noble Pontus de Tyard, co-ſeigneur dudit Biſſy, ſon cher frère, protonotaire du Saint-Siége apoſtolique. »

1562. — L'imprimeur J. de Tournes publie un ouvrage d'aſtronomie compoſé par Pontus de Tyard ſous ce titre : *Ephemerides octavæ ſphæræ, ſeu tabellæ diariæ ortus, occaſus & mediationis cœli illuſtrium ſtellarum inerrantium, pro univerſa Gallia, & his regionibus quæ Polum boreum elevatum habent a 39 ad 50 grad. Authore Ponto Tyardeo Biſſiano*. Petit in-fol., 276 pages, non compris la préface, qui eſt de l'année 1560 & le privilége du roi, daté de Saint-Germain-en-Laye, le XII des calendes de novembre 1561.

— Mort de Jeanne de Ganay, mère de Pontus de Tyard qu'elle inſtitua ſon héritier univerſel pour les biens qu'elle poſſédait en Mâconnais & la moitié de ceux qu'elle avait en Bourgogne (Teſtament reçu Michel Archaintre, notaire royal à Mâcon, le 26 octobre 1562.)

1570. — Un jeton eſt frappé au nom & aux armes de Pontus de Tyard, ſeigneur de Biſſy. (Voy. ch. IV, § III, pag. 89.)

1571 (environ). — L'imprimeur « Galiot du Pré, rue Sainct-Jacques, à l'enſeigne de *la Galère d'or*, à Paris, » publie une ſeconde édition de *Mantice, ou Diſcours de la Vérité de divination par Aſtrologie*, ſans date, mais qui peut être rapportée à l'année 1571 ou 1572. Elle eſt dédiée par Pontus de Tyard au roi Charles IX. Le bibliographe Papillon n'a eu aucune connaiſſance de cette édition. Dans l'exemplaire que nous avons ſous les yeux, on ne trouve pas deux petites pièces de vers de Guillaume Des Autelz que nous avons lues dans un autre exemplaire de cette deuxième édition ; ce qui indique deux tirages différents.

1573. — Dernière édition des poéſies de Pontus ſous ce titre : *Les OEuvres poétiques de Pontus de Tyard, ſeigneur de Biſſy, à ſçavoir : Trois Livres des Erreurs amoureuſes ; un livre de vers lyriques; plus un recueil de Nouvelles OEuvres poétiques.* AParis, par Galiot du Pré, rue Sainct-Jacques, à l'enſeigne de *la Galère d'or*, 1573, in-4, 164 pages, non compris l'épître « à une docte

& vertueuſe damoiſelle », & le *Recueil des nouvelles œuvres poétiques*, 40 pages. Cette publication porte à quatre le nombre d'éditions qu'eurent les poéſies de notre auteur de ſon vivant, dans une période de vingt-quatre ans. Papillon (ouvrage cité), dans l'article aſſez mauvais qu'il a conſacré à Pontus de Tyard, dit que cette édition n'eſt guère plus recherchée que les précédentes. Les bibliophiles de nos jours en jugent autrement. Ce volume des poéſies de Pontus a été payé 95 francs à la vente Cailhava, de Lyon, en 1845, &, en 1859, il a été coté 135 francs dans un catalogue publié par Potier, libraire à Paris.

— L'imprimeur Galiot du Pré publie le petit poème latin compoſé par Pontus de Tyard en 1560. Voici le titre de cette publication : *Ponti Thyardei Biſſiani, ad Petrum Ronſardum, de Celeſtibus Aſteriſmis Poematium. Pariſiis, apud Galeotum à Prato, via Jacobæa, ſub navi aurea*, 1573, in-4, 8 pages, y compris : 1° le titre repréſentant la marque de l'imprimeur, qui eſt une galère d'or portant ſur ſon flanc droit le monogramme $^{G.\,D.}_{P.}$, & au ſommet de ſon grand mât une banderole où on lit : *Vogue la galère* ; 2° ſeize vers latins à la louange de Ronſard & de Tyard, compoſés par François d'Amboiſe, Pariſien, ſavant magiſtrat & littérateur, l'un des nombreux amis & admirateurs de Pontus & de Ronſard ; 3° une lettre-préface de Pontus de Tyard à Pierre de Ronſard ;

4° enfin, à la ſuite du poème, deux petites pièces latines de Pontus, la première (10 vers), *Votum Marti, ne milite irrumpente bibliotheca diruatur*, ſemble inſpirée par un triſte preſſentiment de l'avenir ; la deuxième (4 vers), *Luſus de Accipitre & Perdice*.

1575. — Galiot du Pré, de Paris, publie une ſeconde édition augmentée du *Solitaire Premier, ou Dialogue de la fureur poétique*, in-4 (ſans date). La date de cette édition nous eſt donnée par un document qu'elle contient & que l'on ne retrouve plus dans l'édition de 1587 ; c'eſt une épître dédicatoire adreſſée de Biſſy, le 1er d'avril 1575, par Pontus de Tyard, « à non moins docte & prudente que vertueuſe dame, dame Catherine de Clermont, comteſſe de Raiz, &c. »

Le nom de cette noble dame placé en tête de ce livre, n'eſt-il pas là comme une demi-révélation qui nous fait connaître un des ſecrets les plus intimes de notre poète ? Cette Paſithée, cette merveille dont il chante la beauté & la grâce, dont il exalte la vertu, dont il admire l'eſprit orné de tant de *gentilles diſciplines*, cette non moins docte que vertueuſe dame avec laquelle il deviſe tour à tour de poéſie, d'amour, de muſique & de hautes ſciences, ne ſerait-elle pas la comteſſe de Retz ?

Pontus ayant commencé fort jeune « d'aimer & d'honorer la beauté & les grâces », il

eſt probable que la comteſſe de Retz, moins âgée que lui d'une vingtaine d'années, ne fut pas la première & l'unique Dulcinée plus ou moins imaginaire dont les rigueurs inflexibles & les charmes divins enfantèrent les *Erreurs amoureuſes* du trop ſenſible Pontus. De nombreux indices nous font ſuppoſer que ce fut à la célèbre Louiſe Labé, ſi connue ſous le nom de *la Belle Cordière*, que s'adreſſèrent ſes premiers hommages (1); mais parmi ces vertueuſes, doctes & gentilles damoiſelles « auprès deſquelles il a voulu s'acquérir quelques faveurs », nous en diſtinguons une qui occupe une place à part dans ſon eſtime & dans ſon cœur, c'eſt celle dont il écrit le nom ſur le frontiſpice de ſon livre pour lui ſervir de ſauvegarde contre l'oubli & le dédain.

Claude-Catherine de Clermont de Vivonne, comteſſe de Retz, a laiſſé la réputation d'une des femmes les plus accomplies de ſon temps qui fut fertile en femmes diſtinguées. Ses parents prirent un ſoin tout particulier de ſon éducation, qu'ils dirigèrent vers les ſciences & les belles-lettres. Catherine y fit de tels progrès, qu'elle put figurer parmi les ſavants

(1) Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Pontus fut l'ami de la plupart des amis de Louiſe Labé & eut de nombreuſes relations avec les célébrités lyonnaiſes de ſon temps & en particulier avec la *Belle Cordière* en *contemplacion* de laquelle il compoſa un ſonnet que l'on trouve dans l'édition des œuvres de cette femme célèbre, publiée en 1824, par M. Louis Perrin, de Lyon.

& les poètes du XVIe ſiècle. Lorſque les ambaſſadeurs polonais vinrent en France, à l'occaſion de l'élection du duc d'Anjou, elle ſervit d'interprète au roi & à la reine, & s'entretint avec les ambaſſadeurs en langue latine. Le grec lui était, dit-on, familier. Veuve en 1562 de Jean d'Annebaut, baron de Retz, elle épouſa en ſecondes noces Albert de Gondy, duc de Retz, pair & maréchal de France, qui eut une ſi large part dans les faveurs de la cour. Elle mourut à Paris, en 1603, âgée d'environ ſoixante ans. La ducheſſe de Retz fut l'aïeule du coadjuteur qui joua un ſi grand rôle pendant la Fronde. Elle avait été mère de dix enfants.

Nous n'avons pu nous diſpenſer d'accorder ce ſouvenir à une perſonne que Pontus de Tyard tenait en ſi grande eſtime.

— Au mois de mai de cette même année, Pontus de Tyard eſt chargé, par le roi, d'aller recevoir à leur entrée en France & de reconduire juſqu'à la frontière les ambaſſadeurs des cantons ſuiſſes envoyés à Paris pour féliciter Henri III ſur ſon avènement à la couronne.

1577. — Thomas de Leu grave un portrait de Pontus de Tyard. (AETAT. 54. A°. 1577.) Ce portrait in-4, dans lequel Pontus eſt repréſenté de profil, tourné à droite, eſt encadré par une couronne formée de branches de laurier; autour s'enroule une banderole ſur laquelle on lit : DVM VIREAT SIT AMARVS HONOS.

Au verſo du portrait eſt écrit : NEC TVRBAE NEC IN TVRBAM. Ces deux deviſes, dont la dernière pourrait former celle de la pléiade, ne ſe rencontrent dans aucun des écrits de Pontus. A part le *Solitaire Premier* & la traduction des *Dialogues de Léon*, où l'on trouve encore la deviſe de l'auteur des *Erreurs amoureuſes* : « *Amour immortelle* », tous les autres ouvrages de Pontus portent la deviſe : « SOLITVDO MIHI PROVINCIA EST. »

— 30 avril. — Par lettres-patentes en date de ce jour, Henri III étant à Chenonceau, fait don d'une ſomme de 2,000 livres tournois à Meſſire Pontus de Tyard « en conſidération des bons & agréables ſervices qu'il lui a cidevant rendus en pluſieurs occaſions où il a été employé. »

1578. — Mamert Patiſſon, imprimeur du roi, au logis de Robert Eſtienne à Paris, donne une ſeconde édition du livre de l'*Univers*, par Pontus de Tyard, ſous ce nouveau titre : *Deux diſcours de la Nature du Monde & de ſes parties. A ſçavoir : Le Premier Curieux, traitant des choſes matérielles, & le Second Curieux, des intellectuelles.*

En tête de cette édition, on trouve : 1° une Epître de l'auteur « au Roy de France & de Poloigne », datée de Paris le 1er janvier 1578; 2° un « Avant-Diſcours ſur l'un & l'autre *Curieux* de Monſieur de Tyard, ſeigneur de Biſſy, par J. D. Du Perron, profeſſeur du

roy aux langues, aux mathématiques, & en la philoſophie »; depuis évêque d'Evreux & cardinal, l'un des amis de Pontus.

— 31 mai. — Pontus de Tyard, étant à Paris, dédie à Henri III la ſeconde édition du *Diſcours du Temps, de l'An & de ſes parties*, imprimée à Paris par Mamert Patiſſon, in-4.

— 16 juin. — Le pape Grégoire XIII expédie à Pontus de Tyard les bulles de l'évêché de Chalon-ſur-Saône, auquel il avait été nommé la même année par Henri III. Le chanoine Pierre Naturel, « perſonnage des plus ſages & des plus ſavants », grand-vicaire & ami de Pontus, prit poſſeſſion de l'évêché en ſon nom.

— Un troiſième portrait de Pontus de Tyard (petit médaillon de profil, réduction de celui de 1555) eſt publié à Lyon par le célèbre imprimeur Guillaume Roville, dans un ouvrage in-4 intitulé *Promptuarium Iconum inſigniorum a ſeculo hominum ſubjectis eorum vitis, per compendium ex probatiſſimis autoribus deſumptis*.

Comme cet ouvrage eſt rare, nous tranſcrirons ici le texte qui accompagne le portrait de « PONTVS DE THIARD (*ſic*). »

« PONTVS THIARDVS *Matiſconenſis dignus eſt certè, qui virôrum hujuſce temporis doctrina illuſtrium numero aſcribatur. Cum igitur eſſet in manibus ejus effigies, eam hîc inſerere non nolui, quamvis majori laude dignum omnes docti eum exiſtiment: verum ſumma ejus eruditio, per univerſam Galliam vel etiam alibi, ita eſt*

perſpecta, ut ejus laudes hic decantare ſupervacaneum mihi videatur, cum ejus doctiſſimis operibus, tum poëticis ſatis laudetur. Reges Galli ſemper illum amplexi ſunt, & meritò ab Henrico chriſtianiſſimo rege noſtro, nunc amatur, qui quidem nuper, ob ejus merita, epiſcopatu Cabullinenſi eum donavit. »

Cette grande renommée de Pontus n'était pas encore morte dans le ſiècle ſuivant, qui ſe montra ſi dédaigneux envers ſon devancier. Il eſt curieux de voir Saint-Simon la réveiller malgré ſon hoſtilité marquée pour les Tyard. Voici ſes propres expreſſions : « ... Leur belle date eſt leur Pontus-Thiard, né à Biſſy, en 1521, qui ſe rendit célèbre par les lettres, & dont le père était lieutenant-général de ces juſtices ſubalternes aux bailliages du Mâconnais & Charolais. C'était un temps où les ſavants ranimés par François Ier brillaient. Celui-ci était le premier poète latin de ſon temps, & eut commerce avec tous les illuſtres. Cela lui valut l'évêché de Chalon-ſur-Saône qu'il fit paſſer à ſon neveu..... » (*Mémoires du duc de Saint-Simon ſur le ſiècle de Louis XIV & ſur la Régence*, t. XII, p. 155-57, édit. de 1829, in-8.)

— 31 décembre. — R. P. en Dieu Meſſire Pontus de Tyard, évêque & comte de Chalon-ſur-Saône, baron de La Salle, ſeigneur de Champforgeux, de Fontaines, de Biſſy & de Bragny en partie, aumônier du roi & con-

ſeiller en ſes conſeils, fait ſon entrée dans ſa ville épiſcopale.

« Le ſieur de Saint-Julien, doyen de l'égliſe, l'avoit déjà receu à l'entrée de la cathédrale & luy fit une belle harangue en latin. Le prélat y fit une ſçavante réponſe en la meſme langue, & chacun fut ravy & de ſa bonne grace & de ſon bien dire. Les révérendiſſimes Nicolas Boucherat & Jean de la Chaine, abbez de Cîteaux & de la Ferté-ſur-Groſne, ſe trouverent à ſon entrée. Elle fut encore honorée de la préſence de Meſſire Nicolas de Bauffremont, baron de Senecey, chevalier de l'ordre du roy, conſeiller en ſes conſeils & grand prévoſt de l'hoſtel, ſeigneur des plus illuſtres, & pour les armes & pour les lettres, de Meſſire Petrarque Du Blé, chevalier de l'ordre, ſeigneur de Cormatin & baron d'Huxelles, de Hugues Du Blé, prieur de Saint-Marcel, ſon frère, de pluſieurs autres gentilshommes du païs, & de la plus conſidérable bourgeoiſie de la ville. » (*Hiſtoire de Chalon-ſur-Saône*, par le P. Claude Perry, p. 354.)

Cette entrée de l'évêque Pontus eſt remarquable par un incident dont l'hiſtorien de Chalon fait mention, & qui ſe trouve conſigné dans les regiſtres des délibérations de la ville. Le 30 décembre 1578, la chambre de ville décida qu'on délibérerait dans une aſſemblée générale convoquée pour le lendemain matin, ſi l'on ferait prêter ſerment au nouvel évêque

à l'entrée de la ville, ou si l'on attendrait qu'il soit rendu au palais épiscopal. Le lendemain, l'assemblée décida que, comme ses prédécesseurs, il serait tenu de prêter serment à la ville, lors de son entrée, & nomma deux commissaires chargés d'aller incontinent, à Champforgeux, notifier cette résolution à l'évêque; mais, au même instant, on apprit que Pontus de Tyard était déjà installé dans le palais épiscopal. Le corps de ville fut donc obligé de s'y transporter, &, après les compliments d'usage, le maire reçut le serment de l'évêque, dont acte fut dressé par deux notaires. (Arch. de la ville.)

1579. — Pontus de Tyard, évêque de Chalon, est député par la province de Lyon à l'assemblée du clergé de France tenue à Melun.

1585 27 décembre. — Mort de Ronsard. Son épitaphe par Pontus de Tyard mérite d'être citée, la voici :

PETRUS RONSARDUS JACET HIC : SI CAETERA NESCIS.
NESCIS QUID PHOEBUS, MUSA, MINERVA, CHARIS.

1586. — Jean Richer, imprimeur à Paris, rue Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne de l'*Arbre verdoyant*, publie l'ouvrage de Pontus de Tyard intitulé *Douze Fables de Fleuves ou Fontaines, avec la description pour la peinture & les épigrammes*, par P. D. T., in-12. — L'abbé Papillon rectifie l'erreur des PP. Jacob & Niceron, qui ont donné le titre de cet ouvrage en latin,

mais il les reprend à tort d'avoir fixé la date de ſa publication à l'année 1586. Ce volume eſt rare parmi les livres rares dont nous faiſons mention dans cette étude. Il nous a fallu l'obligeant concours de M. Alph. Feillet, de Paris, déjà connu avantageuſement par de conſciencieux travaux ſur l'hiſtoire du paupériſme en France, pour le découvrir à la Bibliothèque impériale, où il était caché dans ſa *réſerve*, ſous le n° 6,597, Y. Beaucoup de bibliographes, nous ſommes obligé de le dire, n'ont jamais vu les livres dont ils parlent. Ainſi, les auteurs du grand Dictionnaire de Moréri donnent ſous des titres & comme des ouvrages latins, les *Erreurs amoureuſes* & les *Diſcours philoſophiques* de Pontus de Tyard. — Pontus de Tyard étant à Paris, fait éditer par Mamert Patiſſon, imprimeur du roi, un volume in-8 d'*Homélies ſur les Evangiles, l'Oraiſon dominicale, la Paſſion & la Croix*, diviſées en trois livres & dédiées à Henri III.

— 19 juillet. — Par lettres-patentes en date de ce jour, données à Paris, Henri III, roi de France & de Pologne, « mettant en conſidération les bons & notables ſervices que les défuncts roys ſes prédéceſſeurs & luy ont receuz de ſon amé & féal conſeiller Meſſire Pontus de Tyard, éveſque de Chalon-ſur-Saône », lui fait don d'une ſomme de 2,000 écus.

Ces lettres furent vérifiées & entérinées à la Chambre des comptes de Dijon le 22 juin 1587.

1587. — Meſſire Pontus de Tyard, évêque de Chalon-ſur-Saône, eſt nommé aux fonctions d'Elu du clergé de Bourgogne aux Etats-Généraux de cette province.

— En cette même année, parurent « à Paris, chez Abel L'Angelier, au premier pilier de la grand'ſalle du palais, avec privilége du roi », en date du 29 novembre 1586, « les *Diſcours philoſophiques* de Pontus de Tyard, ſeigneur de Biſſy & depuis éveſque de Chalon », 1 vol. in-4 de 368 feuillets (736 pages), non compris la dédicace en latin à Henri III, un ſonnet latin de Dorat, les corrections « faites après l'impreſſion par l'auteur même », l'extrait du privilége du roi & une table alphabétique des principales matières. « Le tout revu & beaucoup augmenté depuis la dernière édition. » — On trouve ordinairement en tête de ce volume le portrait de Pontus gravé par Th. De Leu (Voyez à l'année 1577).

1588. — Claude Chappelet, imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, à *la Licorne*, publie un nouvel ouvrage de Pontus de Tyard intitulé « *Homilies* (ſic) *ſur la première table du Décalogue* », in-12, 184 feuillets.

Ce livre renferme ſept homélies précédées d'une épître dédicatoire « au très-chreſtien roy de France & de Pologne ». Chaque homélie eſt ſuivie d'une oraiſon tirée du cœur même du ſujet (1).

(1) Grâce à l'obligeance de M. Emile Socard, bibliothécaire-adjoint de la ville de Troyes & l'un de mes laborieux collégues à l'Aca-

— Pontus de Tyard, Elu des Etats de Bourgogne, eſt nommé député par le clergé de cette province aux Etats-Généraux du royaume convoqués à Blois.

1589. — Pontus de Tyard, en butte aux menaces & aux accuſations inceſſantes des ligueurs, écrit à M. de Fervaques, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne (1), pour ſe plaindre & ſe juſtifier. Il exiſte encore deux de ſes lettres; comme elles ſont inédites, nous les tranſcrirons ici textuellement, afin de donner, tout à la fois, un document littéraire & hiſtorique de l'époque.

— 7 février. — Première lettre de Pontus de Tyard à M. de Fervaques.

« Monſieur, Je me ſuys eſmerveillé depuys deus jours d'un bruyt qui me paſſe d'heure à autre par les oreilles qui ſonne que je ne ſuys céans en ſeureté & que M. de Biſſy mon neveur a une entreprinſe ſur Verdun. Quant à ma ſeureté je n'en puys entrer en déffiance, me reſſentant homme de bien non factieux,

démie de cette ville, je puis donner avec exactitude, pour la première fois, le titre de cet ouvrage, d'après l'exemplaire de la bibliothèque de Troyes, où, comme on ſait, ſe trouvent les débris de la bibliothèque de Pontus de Tyard. (Voyez dans l'*Appendice*, § IV, page 197.)

(1) Guillaume d'Hautemer de Fervaques, comte de Grancey, s'eſt fait remarquer aux batailles de Renti, de Saint-Quentin, de Dreux, de Saint-Denis & de Moncontour. Henri IV récompenſa ſon courage par le bâton de maréchal de France.

mais auſtant déſireux du repos de ceſte province que de mon propre ſalut. Quant à ce qu'on dit de mon neveur, la vérité eſt qu'il partiſt ſamedy dernier de céans pour aller trouver M. le duc de Maïenne, avec les mémoires de la charge que j'avois du Roy, pour dire à mondit ſeigneur de Maïenne comme je vous l'ay fait entendre. Je vous prie très humblement de croire que je tiendray fermement ce que je vous ay dit; auſſi vous ſuppliay-je de ne croire de moy autre choſe que ce qu'il faut d'un homme véritable & que ce bruyt n'eſt qu'un vent de menſonges. J'ajouſte encore une humble prière, qu'il vous plaiſe d'avoir l'œil au ſoulagement du peuple qui ſouffre de pitoyables dommages par les troupes eſpanchées; & pour moy particulierement j'aten de vous autant de ſuport que vous voudriez faire à voſtre plus affectionné ſerviteur qui vous baiſe les mains très humblement, priant Dieu

« Monſieur qu'il vous conſerve une très longue & plus heureuſe vie.

« De Bragny ce VII fevr. 1589.

« Votre plus affectionné à vous faire très humble ſervice

« PONTUS DE TYARD,

« *E. de Chalon.* »

« M. Vous aurez ſceu par M. Tabourot

que l'avertiſſement que l'on vous avoit fait eſt nul. Je vous ſuplie encor favoriſer nos povres voiſins de Verdun dont je vous demeureray obligé pour m'acquitter par ce que je pourray jamais, en vous ſervant très humblement. »

— 27 février. — Seconde lettre du même au même.

« Monſieur, Je ne ſcay quel malicieux eſprit continue à me charger de calomnies, comme ſy j'aymois la ſédition, combien que je n'aye rien tant en horreur que les troubles & diviſions qui ne ſervent d'autre choſe que de nous eſloigner de la grace & ſervice de Dieu, lequel je prie très devotement me donner de la patience ſuffiſante & de me délivrer du mal & des mauvaiz. Ce qui m'offenſe eſt que l'on m'avertit de pluſieurs partz que je ne ſuys en ſeureté, qu'il y a deſſein pour me prendre; que vous m'avez en mauvaiſe opinion & que l'on m'a du tout effacé de la bonne volonté, laquelle M. le Duc du Maine me portoit. Quant à luy je luy ay fait autant de ſervice que j'ay peu ſelon la declaration qu'il m'avoit donnée de ſon intention. Quant à vous je ſuys preſt de me juſtifier quant il vous plaira, que je n'ay rien entreprins ny fait contre ce que je vous dis à Digeon : Vous ſupliant de croire que mon eſprit n'eſt tendu à autre intention que du repoz publique & du

mien avec mes livres, & que j'acompliray ce que je vous ay promis. Il vous plaira de ne prendre mauvaiſe oppinion de moy ſans m'ouir en ma deffence, choſe que j'eſpère ſi ſeurement de voſtre part que j'oſe vous ſuplier bien humblement de me favoriſer de voſtre autorité & me donner une ſauve garde pour ma perſonne & pour la maiſon & village de Bragny où je ſais mon ordinaire demeure, affin que ſous le faulx avis de la calomnie, l'innocence de moy & des miens ne ſoit offencée à tort, car telles fautes ne ſont jamais recompenſées par un regret. Si vous m'honorez de ceſte gracieuſeté, je vous en devray une très eſtroite obligation de laquelle vous me trouverez très humble recongnoiſſant, quant quelque mien humble ſervice vous ſera agreable. Je vous en ſuplie donc encor un coup très humblement, comme vous ayant baiſé les mains je ſuplie Dieu

« Monſieur qu'il vous conſerve une très longue & très heureuſe vie.

« De Chalon ce XXVII de fevrier 1589.

« Voſtre plus obeiſſant & humble ſerviteur

« PONTUS DE TYARD,

« *E. de Chalon.* »

« Monſieur, J'ay receu lettres de mon ne-

veur de Biſſy du 13 de ce mois, de Paris où il m'avertit que la volonté de M. du Maine eſt que je demeure cheux moy ſans rien innover ny entreprendre contre luy. Ça toujours eſté mon intention. Je ne vous envoye la lettre pour ce qu'elle a eſté veue aux portes de Digeon. »

— 29 juillet. — Par brevet donné à Chartres, le roi Henri III accorde à Meſſire Pontus de Tyard la faculté de réſigner ſon évêché en faveur de ſon neveu Cyrus de Tyard, chanoine & grand archidiacre de l'égliſe cathédrale de Chalon.

— 2 octobre. — Le pape Sixte-Quint adreſſe « à ſon vénérable frère Pontus de Tyard, évêque de Chalon », un bref pour l'informer qu'il envoie en France, afin de rétablir la paix dans ce royaume & dans l'Egliſe, le cardinal Henri Cajetan, ſon légat *a latere*, auquel il le prie de prêter le ſecours de ſes lumières & de ſa prudence.

(Ce bref eſt imprimé dans les Preuves de l'*Hiſt. de Chalon*, par le P. Perry; dans l'*Illuſtre Orbandale* & dans l'*Hiſt. de Pontus*, par le marquis de Tyard.)

1591 juin. — Priſe & pillage du château & du village de Biſſy par un régiment de ſoldats ligueurs ſous les ordres du Sr de Royant, lieutenant du capitaine La Caſtillière. (Procès-verbal dreſſé par Me Thomas Potet, notaire royal à Buxy, le 1er juillet 1624.)

1592 ſeptembre. — Mort funeſte de Marguerite de

Buſſeul-Saint-Sernin, nièce de Pontus de Tyard, tuée à 29 ans tandis qu'elle ſecondait courageuſement ſon mari, aſſiégé dans Verdun par les ligueurs. Pontus de Tyard compoſa ſon épitaphe en latin. (Voy. *Hiſt. de Pontus de Thyard*, p. 47.)

1593 18 mai. — Henri IV, par une lettre cloſe datée de Mantes, invite Pontus de Tyard à ſe rendre auprès de lui en cette ville, pour l'inſtruire dans la religion catholique, qu'il veut embraſſer.

— Le château de Champforgeux, appartenant à l'évêque de Chalon, eſt pris & dévaſté par les ſoldats du ſieur de L'Artuſie, gouverneur de la citadelle de Chalon pour la *Sainte-Union*.

— 27 juillet. — Héliodore de Tyard de Biſſy, gouverneur, pour Henri IV, des ville & château de Verdun, expire au château de Beaune des ſuites de cinq bleſſures qu'il avait reçues en combattant contre les ligueurs.

Pontus de Tyard compoſa en latin & en français l'épitaphe de ce neveu bien-aimé qui avait été ſon pupille & ſon élève.

Pour connaître les ſervices que ce brave guerrier bourguignon rendit à la cauſe de Henri IV, il faut recourir à l'hiſtoire précitée de Pontus de Tyard, & ſurtout à une brochure intitulée *Pages de l'hiſtoire inédite de la ville de Verdun en Bourgogne, au XVIe ſiècle*. — HELIODORE DE THIARD, *gouverneur de Verdun*, & MARGUERITE DE BUSSEUL,

ſa femme, par J.-P.-Abel Jeandet, de Verdun. Beaune, Batault-Morot, 1854, & Chalon-ſur-Saône, J. De Juſſieu, 1856, in-4 (2e édition). — L'auteur de ces pages d'hiſtoire locale a vengé d'un injuſte oubli l'épouſe d'Héliodore, cette héroïne qui, partageant les périls de la guerre avec ſon mari, mourut glorieuſement comme lui, dans les combats que nos pères du XVIe ſiècle ont livrés pour la conquête de la liberté de conſcience.

— 27 août. — Publication à Chalon d'une trève générale entre les deux partis. Le corps municipal & la magiſtrature de la ville de Chalon, revenus à des ſentiments plus modérés, s'empreſſèrent d'écrire à Sa Sainteté pour lui témoigner leur reconnaiſſance de ce qu'elle avait doté le diocèſe d'un auſſi bon paſteur que Meſſire Pontus de Tyard, qui s'était dignement acquitté de ſa charge, avec grand honneur & à l'édification de tous les gens de bien, mais qu'en raiſon de ſon grand âge, s'étant démis de ſon évêché en faveur de ſon neveu Cyrus, ils ſuppliaient le Saint-Père d'agréer cette démiſſion. (Mémoire Peneſſot, *in* Perry, *Hiſt. de Chalon*, p. 383.)

1594. — Mamert Patiſſon, imprimeur du roi, à Paris, publie l'ouvrage de Pontus de Tyard ayant pour titre *Extrait de la généalogie de Hugues Capet, roi de France, & des derniers ſucceſſeurs de la race de Charlemagne en France*, in-8.

— La démiſſion de Pontus de Tyard ayant

été agréée par le pape, Cyrus de Tyard eſt ſacré à Rome évêque de Chalon-ſur-Saône (24 février).

1595 4 juin. — Pontus de Tyard accompagne Henri IV lors de ſon entrée à Dijon.

— Pontus de Tyard, en qualité de tuteur des enfants de ſon neveu Héliodore de Biſſy, ſoutient un grand procès contre Guillaume de Gadagne, ſénéchal de Lyon & comte de Verdun, qui voulait fruſtrer les enfants de Biſſy d'une ſomme de 6,500 écus avancée par leur père pour la défenſe de Verdun. Dans le cours de ce procès, qui dura pluſieurs années, Pontus de Tyard compoſa un grand nombre de requêtes & de mémoires remarquables.

1601 20 mars. — Pontus de Tyard, « pour n'être blâmé comme négligent après avoir paſſé le cours de cette caduque vie », fait ſon dernier teſtament qu'il ſigne & écrit de ſa main, à Bragny. Le 27 du même mois, il en demande acte à « Me Ytaſſe Macauld, notaire royal de Saint-Jean de Verdun, en préſence de Me Jean Duruiſſeau, apothicaire, dudit Verdun, & de Jean Guérin-Goy, boulanger dudit Saint-Jean, témoins appelés & requis. »

1603. — Pontus de Tyard envoie à Jacques Rouſſin, imprimeur à Lyon, le manuſcrit de ſon traité *De Rectâ nominum impoſitione*. On remarque, dans la lettre qu'il lui adreſſe à ce ſujet, le paſſage ſuivant qui témoigne de l'aménité des rapports & de la ſolidarité qui exiſtaient entre

les vrais auteurs & les ſavants typographes de ce temps-là :

« *Pontus Tyardæus Biſſianus, Jacobo Rouſſin induſtrio & eleganti typographo, S. D.*

« ... *has igitur lucubratiunculas ad te mitto, ut eas tuis typis quam correctè poteris publico mandes. Breve quidem eſt opuſculum : ſed jucundum ſua varietate, niſi fallor, lectoribus futurum. Cæterum Deus opt. maxim. induſtriam tuam magis & magis efflореſcere, fœcundos que in tuam & publicam utilitatem fructus producere jubeat. Bene vale, mi Rouſſin, & me mutuiter ama. Ex Muſæo meo Bragniano, tuus ex animo ad omnia obſequia paratus*, PONTUS TYARDAEUS, *Antiq. Cabilon. Epiſc.* »

Cet ouvrage parut la même année, à Lyon, en 1 vol. in-8 de 104 pages, ſans compter la lettre précitée, la dédicace de l'auteur à ſon petit-neveu Louis de Tyard, une lettre & une épigramme de Jean-Baptiſte Lantin (de Chalon) en l'honneur de l'auteur & de ſon livre, une épître & une ode de Salomon Clerguet « *Ponto Tyardeo viro clariſſimo & illuſt. Cabilonenſi Epiſcopo emerito* », le tout en latin. Enfin, ce même volume renferme encore les deux petits ouvrages ſuivants du même auteur :

Annotationes in Librum Philonis Judæi de Tranſnominatis (9 pages).

Annotationes in Librum Philonis Judæi Allegoriæ ſacræ (8 pages).

L'érudit Bernard de La Monnoye a consulté ce traité de Pontus de Tyard pour la composition de son *Glossaire bourguignon*, où il le cite p. 119 (*Noei borguignon*, édition de 1720), & Fr. Noël le mentionne avec éloge dans l'*Essai historique sur les noms propres* placé en tête de son *Dictionnaire historique des personnages célèbres de l'antiquité*, in-8, Paris, 1806, p. 96.

1604. — Pontus de Tyard publie, sous le titre modeste de *Lettre*, son éloquent plaidoyer contre le jésuite Charles, dans lequel il démasque les faux dévots, signale les excès des ligueurs & les maux que ces fanatiques ont accumulés sur la France. Un tel écrit, sorti de la plume d'un évêque orthodoxe, fut un coup de foudre pour tous les catholiques exaltés & eut un immense retentissement. Nous en avons donné un résumé très-succinct, mais exact (ch. III, § VI). Il fut imprimé sous ce titre : *Fragmentum Epistolæ pii cujusdam Episcopi, quo pseudo Jesuitæ Caroli & ejus congerronum maledicta depellit; Hanoviæ, apud Thomam Vilercanum*, 1604. Ce fragment de la *Lettre* de Pontus est placé, comme appendice, à la suite de l'ouvrage intitulé *Caroli Molinæi, Franciæ & Germaniæ J. C. in supremo Senatu antiqui advocato, Consilium super commodis vel incommodis novæ sectæ seu factitiæ religionis Jesuitarum*. En 1612, David Home le traduisit en français & l'inséra dans son *Contre-*

Aſſaſſin, p. 378, où il s'exprime en ces termes : « Nous produirons ici le fragment d'une épître d'un évêque de l'Egliſe romaine, plus ſavant que tous ceux que le Jéſuite allègue, qui nous repréſente l'humeur des Jéſuites à clabauder, dire des injures, & nommer hérétiques tous ceux qui leur déplaiſent, c'eſt à ſçavoir de Pontus de Tyard, évêque de Chalon, perſonnage d'un ſçavoir rare & qui vivra toujours par ſes écrits. » J. Adam Scherzerus lui a également donné place dans ſa *Bibliotheca pontifica*, 1676, in-4; enfin, cette épître de Pontus a été remarquée par Helvétius, qui en a reproduit quelques paſſages dans ſon livre de l'*Homme*. (V. édit. de 1791, in-8, t. IV, ſect. VII, p. 182, note 24.)

Cette lettre fut écrite vers l'année 1591 ou 1592. Quant à la date de 1584 qu'on trouve dans l'*Hiſtoire de Pontus*, il ſuffit de lire la lettre en queſtion, où l'auteur maudit les aſſaſſins de Henri III, pour reconnaître l'inexactitude de cette date. Il en eſt de même de celle de 1594 donnée par Papillon (v^bo^ Robert (Philippe), t. II, p. 213), car Pontus y parle de ſon neveu Héliodore comme étant vivant, & il fut tué en 1593. La lettre autographe de Pontus de Tyard dont Papillon fait mention n'eſt autre que celle qui a été imprimée avec quelques variantes peu importantes. Elle eſt aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris.

1605 23 ſeptembre. — Mort de Pontus de Tyard, au château de Bragny-ſur-Saône, près Verdun, à l'âge de 84 ans.

Ses reſtes giſent oubliés dans l'égliſe du village de Bragny; aucune pierre tumulaire n'indique le lieu où ils furent inhumés. Le P. Perry (p. 414) & le marquis de Tyard (p. 61) diſent qu'on ignore en quel endroit de cette égliſe ſon corps repoſe, mais l'abbé Papillon dit poſitivement : « Il fut enterré proche du maître-autel, à côté de l'Evangile (ouv. cité, t. II, p. 334). »

INDEX ALPHABETIQUE

DES

PERSONNAGES DISTINGUES DU SEIZIEME SIECLE

Defquels il eſt fait mention dans cet Ouvrage.

(*Les Bourguignons ſont déſignés par un B, placé à la ſuite de leur nom.*)

Pages.

A.

Aillebouſt (Jean d'). B. . . . 13
Alciat (André). . . . 3, 18, 115
Amboiſe (François d') . . . 208
Amyot (Jacques). 10, 17, 21, 40, 55, 171, 173, 177, 192
Anthoſt (Antoine de Saint). B. 4, 206
Arias Montanus (Benoit). . . 192
Aubigné (Théodore-Agrippa d'). 161
Autelz (Guillaume Des). B. 18, 87, 88, 94, 116, 118, 130, 136, 207.

B.

Baif (Jean-Antoine de). 9, 23, 24, 27, 28, 36, 38, 39, 43, 46, 82, 85, 92, 94, 160, 203.

Pages.

Banderon (Brice). B. 15
Bauffremont (Nicolas de). B. . 215
Bégat (Jean). B. . . . 4, 9, 60
Bellay (Joachim Du). 23, 24, 25, 28, 30, 32, 35, 40, 43, 55, 59, 82, 83, 85, 88, 128, 170, 189, 203.
Belleau (Remi). 23, 24, 28, 33, 39, 82, 85, 123, 203.
Belon (Pierre). 14
Bernard (Etienne). B. . 5, 60, 76
Bène (Théodore de). B. 51, 61, 73, 84, 192.
Binet (Claude). . . . 24, 25, 92
Bodin (Jean). . . 21, 61, 161, 180
Boëtie (Etienne de La). . . 21, 61
Boissière (Claude). 126
Boton (Pierre). B. 121
Bouffuet (François). B. . . . 14.
Boutière (Georges de La). B. 17, 18
Bretin (Philibert). B. 13, 14, 18, 121
Brice (Germain). B. . . . 16, 17.
Budé (Guillaume). . 11, 169, 171
Bugnyon (Philibert). B. . . 4, 118
Bullant (Jean). 7
Buffoul, dame de Bissy (Marguerite de). B. 106, 223, 224

C.

Cajetan (Henri). . . 64, 65, 223
Calvin (Jean). . . . 73, 170, 192
Cardan (Jérôme). 95
Carrel (Lucrèce). B. . . 51, 115
Chandieu (Ant. La Roche de) B. 5, 16, 60.
Charles IX. . . . 9, 45, 105, 171
Charron Pierre). 21, 40
Chasseneuz Barthélemy de). B. 3, 4
Chastel Pierre du). B. . 5, 61, 62
Chavigny (Jean-Aimé de). B. 115, 116
Choul Guillaume du). . . . 87
Clément (Jacques). 71
Clerguet (Salomon). B. 94, 103, 110, 227.
Clermont, c^sse de Retz (Cath^ne de). 209

Pages.

Colines (Simon de). v
Colomban (André). B. . . . 8
Copernic (Nicolas). . . 165, 166
Courville (Thibaut de). . . . 9
Cousin (Jean). 8, 99
Cujas (Jacques). 3

D.

Danès (Pierre). 11
Dariot (Claude). B. 14
De Leu (Thomas). . . 186, 211
Delorme (Philibert & Jean). 7, 99
Demalerbe (François). 21, 26, 34, 148
Descousu (Celse-Hugues). B. . 3
Descousu (Celse-Hugues). B. 16, 17
Des Periers (Bonaventure). B. 17, 60, 114, 163.
Des Portes (Philippe). 55, 56, 105
Dolet (Etienne). v, 62, 114, 169
Doneau (Hugues). B. . . 3, 5, 60
Dorat (Jean). 23, 27, 28, 86, 153, 203
Dubois dit *Silvius* (Jacques). 12, 15
Dumoulin (Charles). 3
Duperron (Jacques-Davy). 55, 134, 212
Durand (Pierre). B. 16
Durand (Bernard). B. . . . 16
Duret (Jean). 12

E.

Estienne (Charles). 15
Estienne (Henri). 17, 36
Estienne (Robert). . . . 62, 192
Estonteville (Jean d'). . . . 199

F.

Fernel (Jean). 95
Fèvre (Jean Le). B. . . . 115
Fèvre (Guy Le). . . . 153, 161
Fervaques (Guill^e d'Hautemer de). 64, 219.
Finé (Oronce). 12
Foès (Anutius). 12
François Ier. 5, 9, 11, 171

Pages.

François II. 174
Fremyot (Benigne). B. . . . 5

G.

Gadagne (Guillaume de). . 95, 226
Galand (Pierre). 11, 62
Gallilée ou Galilei. 165
Ganay (Jean de). B. 4
Garnier (Robert). 43
Gillot (Jacques). B. 5
Girard (Jacques). B. 4
Goudimel (Claude). 9
Goujon (Jean). 8, 99
Guide (Philibert). B. 120
Guijon (Jacques). B. 5, 16, 123, 185
Guillaume (Edme) B. 10
Guillet (Pernette du). . . . 201
Grégoire XIII (Hugues Buoncompagnon). 213
Grégoire XIV (Nic.-Sfondrato). 65
Gryphe (Sébaſtien). v

H.

Henri II. . . 21, 38, 105, 161, 171
Henri III. 9, 45, 57, 58, 64, 68, 71, 105, 170, 174, 212, 217, 223.
Henri IV. 9, 74, 77, 224
Heroet (Antoine). 55
Hotman (François). 61
Houllier (Jacques). 12

J.

Jamyn (Amadis). 24
Janly (Jean de). B. 16
Jeannin (Pierre). B. . . . 4, 5, 60
Jodelle (Etienne). 23, 24, 28, 37, 38, 43, 85, 139, 203.

L.

Labé, connue ſous le nom de *La Belle Cordière* (Louiſe Charly dite). 95, 201, 210.
La Croix du Maine (François Grudé de). 48, 49
Lalamant (Jean). B. . . . 12, 17
Languet (Hubert). B. 5, 17, 60, 61, 161.
Lantin (Jean-Baptiſte). B. . . 227
Latome (Barthélemy). . . . 11
Lery (Jean de). B. 14
Leſcot (Pierre). 7
Liebaut (Jean). B. . . . 13, 15
Lucas de Bruges (François). . 192
Luther (Martin). 59

M.

Marguerite de Valois, reine de Navarre. 114
Marguerite de France. . . . 84
Marot (Clément). 21, 22, 34, 87, 114, 115.
Martin (Jean). B. . . . 115, 116
Mauduit (Jacques) 9
Mayenne (Charles de Lorraine, duc de). 63, 220, 223
Mélanchton (Philippe). . . . 73
Michel-Ange (Buonaroti). . . 8
Mignault (Claude) dit Minos. B. 18
Miron (Marc). 13
Montaigne (Michel de). 21, 25. 40. 180.
Montholon (François Ier de). B. 4, 5
Montholon (François II de). B. 4, 5, 60.
Morel (Jean). 82
Moulin (Antoine Du). B. 17, 114, 163. 203.
Munſter (Sébaſtien). 193
Muret (Marc-Antoine de). 24, 33, 116, 137.

N.

Naturel (Pierre de). B. . . . 203

Pages.

Noſtradamus (Michel). . . 29, 116

O.

Œcolampade (Jean). 190

P.

Paleſtrina (Jean-Pierre-Louis de). 9
Paliſſy (Bernard). 7
Papillon (Almaque). B. . . . 114
Paracelſe (Aurèle Philippe Théophraſte Bombaſt de Hohenhelm, dit). 14
Paradin (Guillaume). B. . . 6
Paradin (Claude). B. . . 115, 116
Paradin (Jean). B. 115
Paré (Ambroiſe). 23
Parvi (Guillaume). 11
Paſquier (Etienne). B. . . . 17
Paſquier (Etienne). 20, 21, 35, 84, 111, 125, 189.
Patiſſon (Mamert). . . . v, 212
Paul III (Alexandre Farnèſe). . 56
Pelletier (Jacques). . . . 84, 95
Perrelle (Jean). B. 27
Perrier (François). B. 8
Peruſe (Jean de La). . . . 25, 190
Perrin (François). B. 120
Peyrat J Du). 87
Philandrier (Guillaume). B. 8, 17, 171
Pigenat (François). B. . . 5, 60
Pithou (Les frères Pierre & Franç.). 3
Poitiers (Diane de). . . 103, 161
Plantin (Chriſtophe). . v, 154, 192
Poillot (Denis). B. 4
Pontoux (Claude de). B. . . 119
Pontoux (Nicolas de). B. . . 120
Porte (Maurice de La). . . . 149
Poſtel (Guillaume). . . . 11, 161
Prévoſt (Nicolas). 15

Q.

Quintin (Jean). B. 60

Pages.

R.

Rabelais (François). 12, 21, 59, 179
Rabutin (François de). B. . . 6
Ramus (Pierre). . . . 118, 170
Ravoiſy (Richard de). B. . . 9
Retz (Albert de Gondy, duc de). 211
Richer (Jean). 216
Robert (Philippe). B. . . 69, 94
Rondelet (Guillaume). . . . 14
Ronſard (Pierre de). 23, 25, 27, 30, 32, 34, 38, 43, 44, 55, 82, 83, 85, 88, 123, 126, 127, 130, 136, 138, 144, 189, 201, 206, 208.
Roſières (François de). . . . 97
Roville (Guillaume). . v, 204, 213
Ruel (Jean). 14

S.

Saint-Gelais (Mellin de) 22, 55, 190
St-Julien de Balleure (Pierre de). B. 6, 16, 51, 58.
Sainte-Marthe (Scévole de). 24, 63, 80, 171.
Sambin (Hugues). B. 8
Saumaiſe (Benigne de). B. . . 18
Sauvage (Denis). 135
Scaliger (Joſeph). . . 122, 161, 162
Scève (Maurice). 84, 94, 115, 128, 172.
Serres (Olivier de). 15
Servet (Michel). 73
Sibilet (Thomas) 22, 126
Sixte-Quint (Felix-Peretti). 64, 68, 223.

T.

Tabourot (Jean). B. 10
Tabourot (Etienne). B. 54, 79, 94, 98, 116, 121, 131.
Tamiſier (Pierre). B. 121

Pages.
Tartaret (François). 160
Tavanes (Jean de Saulx, v^te de). B. 6
Tavanes (Gaſpard de Saulx, maréchal de). B. 6, 60
Textor (Benoit). 51
Thou (Jacques-Auguſte de) 6, 25, 156, 161.
Tory (Jeoffroy). v
Tournes (Jean de). v, 83, 201, 202
Tournon (Le cardinal François de). 62
Touſſaint (Jacques). 11
Troncet (Bonaventure du). B. . 115
Tulone (Anne). B. 115
Turrel (Pierre). B. 62
Turrin (Claude). B. 115
Tyard (Etienne de). B. . . . 4
Tyard, père de Pontus (Jean de). B. 51, 53, 204.
Tyard (Claude III de), oncle de Pontus. B. 50
TYARD (PONTUS DE). B.
Tyard (Héliodore de). B. 63, 68, 73, 106, 219, 222, 224.
Tyard (Cyrus de). B. 65, 106, 109, 186, 194, 197, 206.

V.

Vallambert (Simon). B. . . 13, 17
Vatable (François). . . . 11, 192
Vauquelin de La Freſnaye (Jean). 126
Verdier Sr de Vauprivas (Ant. Du). 49
Vefvre (Jean de La). B. . . . 16
Vignier (Nicolas). B. 6
Vintimille (Jacques de). . . 86, 87

Fautes trouvées après l'impreſſion.

Page 14, note (1), ligne 1, pour *ſes* liſez *ces*.
— 51, note (3), ligne 10, pour *Bougogne* (*ſic*) liſez *Bourgogne* (*ſic*).
— 68, ligne 5, pour *il était prêtre chrétien* liſez *il était chrétien*.
— 106, note, 2e col., ligne 3, pour 1616 liſez 1606.
— 113, ligne 9, pour *coup d'ai* liſez *coup d'ail*.
— 175, ligne 12, pour *l'entendemenr* liſez *l'entendement*.

ERRARE HUMANUM EST.

TABLE DES MATIERES.

Pages.

A Monſieur Louis Perrin, imprimeur à Lyon, l'auteur. v

Extrait du regiſtre des délibérations du Conſeil municipal de la ville de Verdun-ſur-le-Doubs. — Vote de félicitations à l'auteur. . . . . vij

Pontus de Tyard. Sonnet à J.-P.-Abel Jeandet, par Louis Goujon. ix

Un mot de Préface. . . . . xj

CHAPITRE PREMIER. — I. Introduction : Le XVIe ſiècle; France & Bourgogne; mouvement général de la Renaiſſance. — II. Le Droit. — III. L'Eloquence. — IV. L'Hiſtoire. — V. Les Beaux-Arts : Architecture, Sculpture, Peinture & Muſique. —

Pages.

VI. Mouvement littéraire & ſcientifique. — VII. Sciences naturelles & médicales. — VIII. Langues ſavantes : Hébreu, Grec & Latin. 1

CHAPITRE DEUXIEME. — I. Mouvement littéraire français. La Poéſie & la Proſe. — II. Apparition de la Pléiade. — III. Ce qu'était la Pléiade formée par Ronſard. — IV. Tableau des membres de la Pléiade par rang d'âge. Jean Dorat. — V. La Proſe françaiſe dans la Pléiade. Du Bellay. — VI. Deux mots ſur Ronſard & ſur les autres poètes de la Pléiade. — VII. Jodelle. La Pléiade & le Théâtre français. — VIII. Valeur littéraire de la Pléiade ; ſon influence ; révolution qu'elle opère. — IX. La Pléiade & l'Académie françaiſe 19

CHAPITRE TROISIEME. — I. Pontus de Tyard. — II. Sa naiſſance au château de Biſſy ; ſa famille. La nobleſſe eſt un vain titre. — III. Il eſt deſtiné à l'Egliſe. — IV. Sa vie religieuſe & politique. Il reçoit diverſes récompenſes pour ſes notables ſervices ; eſt nommé évêque de Chalon. — V. Il parvient à l'épiſcopat en des temps d'orage pour l'Egliſe. La Réforme. Phyſionomie des partis en Bourgogne. Pontus de Tyard député aux Etats de de Blois. Il abandonne ſa ville épiſcopale. — VI. Sa réſerve avec le légat du Pape. Il eſt en butte aux attaques des Ligueurs & des Jéſuites. P. de Tyard,

Pages.

indigné, ſe défend & les démaſque. — VII. Abjuration de Henri IV ; lettre qu'il écrit à l'évêque Pontus, à cette occaſion. Pontus de Tyard ſe démet de ſon évêché. Fin de ſa vie active. 47

CHAPITRE QUATRIEME. — I. Education littéraire & ſcientifique de Pontus de Tyard. Eſquiſſe de ſa vie d'auteur par Sainte-Marthe & Colletet. — II. Débuts poétiques. Il précède Ronſard & Du Bellay. Mouvement poétique en France retracé par Pontus. Suite de ſes travaux littéraires. — III. Continuation du même ſujet. Travaux de Pontus en aſtronomie. Sonnet que Du Bellay lui adreſſe à cette occaſion. Explication d'une médaille de Pontus. — IV. Sa vie littéraire en Bourgogne, dans ſes châteaux de Biſſy & de Bragny. — V. Suite & fin des travaux littéraires de Pontus. Château d'Anet. — VI. Teſtament de Pontus de Tyard ; ſon épitaphe faite par lui-même ; ſa mort. 79

CHAPITRE CINQUIEME. — I. Les Poètes bourguignons contemporains de Pontus de Tyard. — II. Pontus de Tyard conſidéré comme poète. — III. Ses OEuvres Poétiques. Les trois livres des *Erreurs amoureuſes*. — IV. Le livre des *Vers lyriques*. — V. Le recueil des *Nouvelles OEuvres poétiques*. — VI. Un mot ſur les qualités & les défauts poétiques de Pontus de Tyard. 113

Pages.

CHAPITRE SIXIEME. — I. Ecrits en proſe de Pontus de Tyard ; *Diſcours philoſophiques*. — II. *Solitaire Premier*. — III. *Solitaire Second*. — IV. *Mantice*. — V. *Premier Curieux*. — VI. *Second Curieux*. — *Diſcours du Temps*. — VII. Caractère moral des écrits de Pontus de Tyard ; ſes occupations à la cour ; lettre que lui adreſſe Amyot à ce ſujet. Un mot ſur Pontus conſidéré comme ſavant. 151

APPENDICE. — I. En quelle année Pontus de Tyard eſt-il venu au monde ? — II. Quelle eſt l'orthographe du nom de Tyard ? — III. Pontus de Tyard eſt-il l'introducteur du ſonnet en France ? — IV. Quel a été le ſort de la Bibliothèque de Pontus de Tyard ? 183

RESUME CHRONOLOGIQUE de la vie religieuſe, politique, littéraire & privée de Pontus de Tyard (1521-1605), contenant quelques nouveaux éclairciſſements biographiques & bibliographiques. . . 199

INDEX ALPHABETIQUE des perſonnages diſtingués du XVIe ſiècle deſquels il eſt fait mention dans cet ouvrage. 231

ERRATA. 236

Achevé d'imprimer

LE DERNIER JOUR D'OCTOBRE MIL HUIT CENT SOIXANTE,

A LYON,

PAR LOUIS PERRIN.

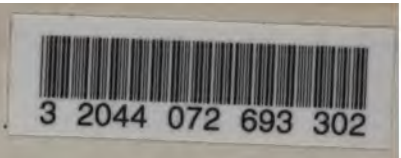

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

APR 18 '66 H

CANCELLED

995190

CANCELLED

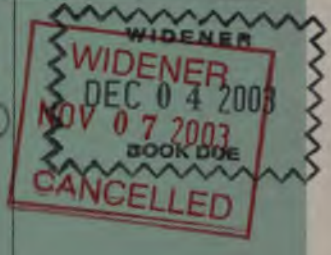

DUE SEP '74 H

CANCELLED

429741

NOV 29 1973